Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17794 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 11 AVRIL 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

DROIT INTERNATIONAL

Avec 60 ratifications, la Cour pénale de La Haye devient réalité p. 6

FAITS DIVERS

Le drame de Vannes relance le débat sur la détention d'armes p. 12

INDUSTRIE

L'onéreuse aventure italienne d'EDF p. 22

International 2
Union européenne 7
France 8
Société 12
Régions 16
Horizons 17
Kiosque 18
Entreprises 22
Communication 25
Marchés 26
Aujourd'hui 28
Météorologie 32
Jeux 32
Culture 33
Radio-Télévision 37
Annonces-Immobilier 38
Carnet 39
Abonnements 39

Proche-Orient : la course vers l'abîme

Jénine et Naplouse bombardées, nouvel attentat meurtrier près de Haïfa, Colin Powell veut rencontrer Yasser Arafat

AU MOINS dix passagers d'un autobus ont trouvé la mort, mercredi matin 10 avril, dans un attentat-suicide près de Haïfa, dans le nord d'Israël. L'explosion, provoquée par un kamikaze palestinien, s'est produite dans la partie avant du véhicule et a fait aussi une vingtaine de blessés. L'attentat a été revendiqué par la branche armée du Hamas par un appel téléphonique à la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira.

Israël a accusé le président de l'Autorité palestinienne, toujours assiégé et isolé dans ses bureaux de Ramallah, d'être responsable de ce nouvel attentat, qui, selon un porte-parole du gouvernement d'Ariel Sharon, « *ne peut que justifier la poursuite de l'opération lancée le 29 mars contre les infrastructures terroristes* ». Le même jour, l'aviation israélienne a pilonné des positions du Hezbollah au Liban. L'aviation israélienne continue à bombarder les villes de Jénine et de Naplouse.

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, devait évoquer la situation, mercredi à Madrid, avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov, et des responsables de l'Union européenne. A la veille de son arrivée en Israël, M. Powell a répété qu'il souhaitait voir l'armée israélienne quitter les villes qu'elle occupe en Cisjordanie. Un collaborateur d'Ariel Sharon a estimé que la rencontre que le secrétaire d'Etat américain envisage d'avoir avec Yasser Arafat constituerait « *une erreur tragique* ».

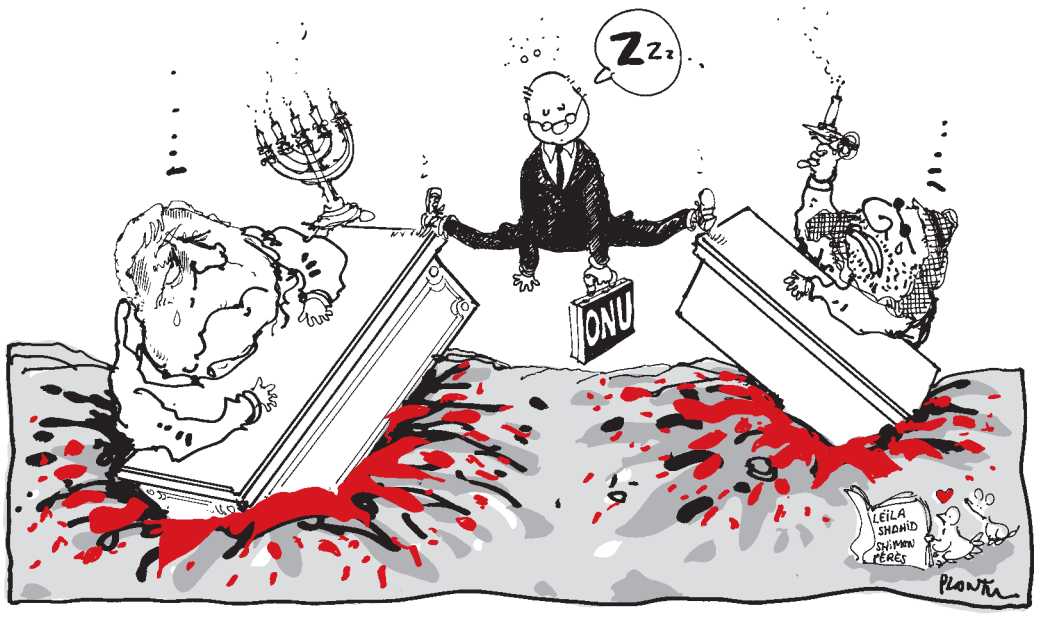

▶ Au moins dix morts dans un attentat du Hamas contre un autocar près de Haïfa

▶ La bataille de Jénine : 200 morts palestiniens

▶ Reportage dans le camp palestinien de Kalkiliya

▶ Samir Abdallah, cinéaste, raconte le QG d'Arafat

▶ Colin Powell à Madrid

Lire pages 2 à 5, et 25

Présidentielle : demandez le programme !

LE MONDE consacre un supplément de huit pages aux propositions des seize candidats à l'élection présidentielle des 21 avril et 5 mai. Nous avons organisé leurs programmes autour de neuf thèmes : sécurité, fiscalité, âges de la vie (famille, éducation, santé, retraite), emploi, environnement, Europe, culture, institutions, immigration. L'observation des précédentes campagnes électorales, en France et à l'étranger, montre que, généralement, les gagnants respectent, pour l'essentiel, leurs engagements. Il apparaît aussi que, depuis la première élection du président de la République au suffrage universel en 1965, les thèmes de débat et les enjeux des scrutins sont de moins en moins tranchés au fil du temps. En 1965, la nature du régime était au cœur de l'affrontement de Gaulle-Mitterrand. En 1974 et 1981, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand invitaient les Français à faire un choix de société. En 1988 et 1995, deux styles de gestion se sont opposés, plutôt que deux choix de société. Aujourd'hui, les Français se plaignent de mal distinguer les propositions des candidats. Et en Europe la recherche d'une « troisième voie » estompe les frontières idéologiques entre sociaux-démocrates et libéraux modérés. L'Allemagne de Gerhard Schröder, l'Espagne de José Maria Aznar et la Grande-Bretagne de Tony Blair en sont témoins.

Pour qui allez-vous voter ? Nous publions également un test qui, en 25 questions, peut vous aider, si besoin est, à faire votre choix. Ou, plus simplement, à vérifier que vos préférences ne sont pas aussi évidentes à exprimer qu'il y paraît.

▶ Pour qui allez-vous voter ? Notre jeu-test

▶ Jospin recadre sa campagne à gauche

▶ Deux tiers des Français déçus par le septennat de Chirac

▶ Portrait : le jeune Besancenot

Le supplément, l'éditorial page 19
La campagne pages 8 à 11
Les portraits pages 17 et 36
Pierre Georges page 40

VOYAGES

A Barcelone, sur les traces de Gaudi

RAMON MANENT/INT GAUDI YEAR

PLASTICIEN du modernisme, designer avant la lettre, Antonio Gaudi, qui a marqué de ses mouvantes ondulations la capitale catalane, est célébré à travers 170 manifestations prévues jusqu'au mois de décembre. Barcelone met en scène les villas, églises, palais et jardins à découvrir ou à redécouvrir. *Lire pages 30 et 31*

Le Vatican s'inquiète de la prolifération des anges et des démons

ON SAVAIT que les anges n'avaient pas de sexe. Auront-ils encore un nom demain ? Le Vatican veut remettre un peu d'ordre dans les pratiques de dévotion et, dans un manuel fort érudit de 300 pages, publié mardi 9 avril et sérieusement intitulé *Directoire sur la piété populaire*, il proscrit l'inflation du recours aux anges et aux démons. Seuls trois noms d'ange sont autorisés, les seuls qui figurent dans la Bible : *Raphaël*, qui veut dire Dieu qui guérit ; *Gabriel*, le héros de Dieu ; *Michel*, l'égal de Dieu.

Au huitième siècle déjà, le pape Zacharie avait condamné les prières aux anges Uriel, Raguel, Tubuel, Ineas, Sabaoc et Siniel, jugés purement fantaisistes ! Cette fois, le Vatican entend sévir contre les cultes renaissants des anges, dans le sillage des pratiques pseudo-religieuses du Nouvel Age, et contre cette superstition qui tend à attribuer à son ange gardien chaque succès ou bon résultat et au diable les petits ennuis quotidiens.

Autrement dit, on assisterait à une banalisation de la fonction de « *messager* » entre Dieu et les hommes (le mot ange vient du grec *angelos*, qui veut dire messager) que toutes les religions du monde n'ont jamais cessé d'invoquer. Les chrétiens n'ont pas inventé les anges. La croyance selon laquelle chaque être humain est confié à la vigilance d'un ange était déjà courante chez les juifs. Et c'est aussi l'ange Gabriel qui a dicté, au septième siècle, au prophète Mahomet la révélation coranique.

La tradition chrétienne n'a jamais cessé de tenir pour véritable l'existence des anges et du démon, encore mentionnée dans ses textes dogmatiques les plus récents comme ceux du concile Vatican II (1965).

Les anges ne sont plus niés, selon Jean Paul II, que par « *les matérialistes et les rationalistes* ». Hier prédit par Malraux, constaté aujourd'hui par les philosophes et les sociologues, le « *réenchantement* » du monde serait à l'œuvre. Le Vatican s'inquiète de l'abus des révélations privées, des ports de médailles ou autres scapulaires, mais s'il est vrai que, comme écrit saint Jean, les anges ont pour fonction de « *désigner mystérieusement le pays où il n'y aura plus de nuit, ni de malédiction* », il serait bon de ne pas les chasser du monde !

Henri Tincq

MUSIQUES

Kurt Masur revient à Paris

A LA TÊTE du Philharmonique de New York depuis 1991, le grand chef allemand succède à Charles Dutoit à l'Orchestre national de France. Entretien. *Lire page 33*

POINT DE VUE

Pour en finir avec un mythe

par Henri Guaino et Nicolas Sarkozy

LE STÉRÉOTYPE d'une gauche qui aurait le monopole de la justice sociale et du sens de l'Etat a la vie dure. Stéréotype aussi tenace qu'infondé. Non que depuis deux cents ans ce que l'on a appelé « la gauche » n'ait pas contribué au progrès social. Mais sur deux siècles le mot « gauche » n'a cessé de changer de sens, et c'est Jules Ferry, homme classé à droite, qui a institué l'école républicaine laïque et gratuite, le général de Gaulle, contre lequel la gauche défilait en 1958 en criant « *Le fascisme ne passera pas* », qui a créé la Sécurité sociale et l'assurance-chômage, et le service public et l'Etat républicain doivent davantage à Michel Debré qu'à Guy Mollet ou à François Mitterrand. Pas plus qu'il ne suffit d'invoquer le nom du général de Gaulle pour incarner une certaine idée de la France, il ne suffit d'invoquer les grandes figures des luttes sociales pour incarner la justice, la solidarité ou la République.

A François Mitterrand, qui se prétendait entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1965 le « *candidat unique des républicains* », André Malraux répondait de « *laisser dormir la République* », lui qui n'avait jamais rien fait pour elle et qui combattait un homme qui l'avait sauvée deux fois. A Lionel Jospin, nous avons envie de dire aujourd'hui : laissez dormir la gauche de Jaurès et de Léon Blum, vous qui n'avez rien de commun avec elle et qui n'êtes que l'héritier d'une gauche dont le principe est le cynisme et non la générosité.

Il y a une mythologie de la gauche qui n'a rien à voir avec les valeurs ni avec la politique de la gauche actuelle, mais qui est extrêmement efficace.

Lire la suite page 20

HENRI GUAINO est ancien commissaire général au Plan, **NICOLAS SARKOZY** est ancien ministre du budget. Ils soutiennent l'un et l'autre Jacques Chirac.

FRANCK FERVILLE POUR « LE MONDE »

Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3800€* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2280€* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO** OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

* Offre spéciale jusqu'au 30 avril 2002 non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso HDI. En échange de cette publicité

CITROËN FÉLIX FAURE moi j'aime

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot, Zac des Cadenaux	04 42 78 77 37

M 00147 - 411 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Au moins dix personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, mercredi 10 avril, lors d'un attentat-suicide commis dans un autobus près de **HAÏFA**, dans le nord d'Israël. Un haut responsable israélien a aussitôt attribué la responsabilité de ce **NOUVEL ATTENTAT** à Yasser Arafat, tandis qu'un dirigeant palestinien a estimé qu'il s'agissait d'une *« riposte naturelle à la sale guerre de Sharon »*. La veille, le premier ministre israélien avait annoncé la poursuite de l'opération « Mur de protection » après l'annonce de la mort de soldats israéliens à **JÉNINE**, où se déroulent les combats les plus violents. Les représentants de l'ONU, des Etats-Unis, de la Russie et de l'Union européenne se concertaient mercredi à Madrid. Le secrétaire d'Etat américain **COLIN POWELL** a fait part de son intention de rencontrer M. Arafat.

Un attentat-suicide répond à la poursuite de l'offensive israélienne

Au moins dix personnes ont été tuées, mercredi 10 avril près de Haïfa, dans l'explosion d'un autobus. La veille, après l'annonce de la mort de treize soldats israéliens, Ariel Sharon avait annoncé que « la bataille pour la survie du peuple juif » continuera

JÉRUSALEM
correspondance

Une carcasse d'autobus, le toit éventré, gisait en travers de la chaussée, mercredi matin 10 avril, au carrefour Yagour, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Haïfa. Ce nouvel attentat s'est produit vers 7 h 15 (heure locale), l'heure à laquelle les gens se rendent à leur travail. Le bus de la ligne 960, avait quitté Haïfa un quart d'heure plus tôt en direction de Jérusalem. Un Palestinien est monté à l'arrêt proche du kibboutz Yahour, le dernier avant qu'il ne file directement vers Jérusalem. Il s'est fait exploser à l'intérieur du bus. Le bilan provisoire de ce nouvel attentat est d'au moins 10 morts et 14 blessés dont quatre sont dans un état grave.

Selon le chef de la police dans la région nord, Yaacov Borovski, le *« terroriste »* portait une ceinture d'explosifs sur lui. Plusieurs voitures qui se trouvaient près de l'autobus au moment de l'explosion ont été gravement endommagées et des automobilistes et leurs passagers ont été blessés. *« J'ai vu des personnes éjectées par les fenêtres sous la force de l'explosion. J'ai vu des mains et des jambes et d'autres parties de corps sur la route. La panique était générale et les gens sur la route ont aussitôt fait demi-tour »*, a raconté Eli Levi à l'agence Reuters. Un policier israélien, Avi Danieli, est immédiatement monté dans l'autobus. *« J'ai vu des personnes ensevelies sous les débris. J'ai appelé à l'aide »*, a-t-il expliqué.

La circulation sur la route à quatre voies, très empruntée à cette heure-là, a aussitôt été coupée dans les deux sens. Des centaines de voitures sont restées bloquées plusieurs heures. D'après la police, le kamikaze serait originaire de la région de Jénine et aurait été en Israël depuis plusieurs jours.

Moshe Valdman, commandant de la police a expliqué : *« Il y a des dizaines d'arrêts où peuvent monter les terroristes. Nous ne pouvons pas tous les contrôler. Il s'agit d'une bombe avec des vis pour faire plus de dégâts »*. Un commentateur de la première chaîne de télévision a estimé que par chance *« l'autobus n'était pas plein, sinon le bilan aurait été encore plus lourd »*. Un automobiliste qui était quelques dizaines de mètres derrière l'autobus témoigne : *« C'est horrible, il y a des morceaux de chair partout »*.

Outre l'attentat, la télévision revient sur les soldats tués à Jénine. Le journaliste énonce les noms des quinze soldats morts la veille au combat. Leur photo est montrée : des hommes entre vingt-deux et quarante ans, s'affichent à l'écran. A 9 h 15 (heure locale), le commentateur de la deuxième chaîne s'interrompt pour annoncer un deuxième attentat sur une route de Cisjordanie. *« On signale des tirs annoncés sur une route près de Ramallah. Il y aurait 5 blessés »*. Les programmes habituels du matin sont constamment interrompus par des bulletins d'informations et des témoignages d'Israéliens sur les 13 soldats mort à Jénine. Le reporter qui couvre la frontière nord avec le Liban annonce de nouveaux tirs du Hebollah sur les positions de Tsahal.

Mardi, une jeune femme, membre du Likoud, expliquait encore au *Monde* : *« Je ne suis pas satisfaite de ce qui se passe dans les villes palestiniennes* (NDLR : opération « Mur de protection »). *Ça ne nous fait pas plaisir qu'il y ait quelques 200 morts palestiniens en une semaine. Mais, au moins on respire. Ça fait huit jours qu'on n'a pas eu d'attentat-suicide. C'était plus supportable »*. Les responsables militaires israéliens s'étaient en effet félicités ces derniers jours de l'absence d'attentats pratiquement depuis le début de l'opération « Mur de protection » le 29 mars. Un semblant de normalité était revenu dans le rues de Jérusalem. Les cafés et les restaurants s'étaient à nouveau remplis.

« UNE ERREUR TRAGIQUE »

Un autre attentat-suicide avait fait 16 morts, le 31 mars, à Haïfa. Le dernier attentat anti-israélien s'est produit le 1er avril lorsqu'un policier a été tué par l'explosion d'une voiture à Jérusalem-Ouest dont le chauffeur, un Palestinien a également été tué. *« C'est horrible. Cela prouve la nécessité de supprimer le terrorisme de l'équation du Proche-Orient. C'est cela qui exclut tout espoir de paix. La bataille contre le terrorisme est longue et difficile, elle demande un effort soutenu et continu. C'est ce que nous sommes en train de faire dans les territoires et c'est ce que nous allons continuer à faire »*, déclare Daniel Scheik, directeur de la division Europe au ministère des affaires étrangères.

« Ce n'est pas un attentat de plus. Cela montre deux choses. D'abord que l'Autorité palestinienne ne prend aucune mesure contre le terrorisme et ce malgré l'arrivée de Colin Powell. Au contraire, ils intensifient leurs actions. Ensuite, c'est la preuve que nous ne devons pas interrompre notre action au milieu. Il faut aller jusqu'au bout pour éradiquer le terrorisme », assure, Raanan Guissin, porte-parole du gouvernement.

« Yasser Arafat porte la responsabilité de cet attentat terroriste », a également affirmé un haut responsable de la présidence du Conseil à l'AFP. Par ailleurs, il a estimé que la rencontre que le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, souhaite avoir avec M. Arafat constituerait *« une erreur tragique »*, soulignant qu'il s'agissait là de l'opinion personnelle du premier ministre israélien, Ariel Sharon. Il a affirmé que l'attentat était *« le cadeau d'arrivée d'Arafat à Powell »*.

Catherine Dupeyron
avec AFP et Reuters

L'OPÉRATION « MUR DE PROTECTION » CONTINUE

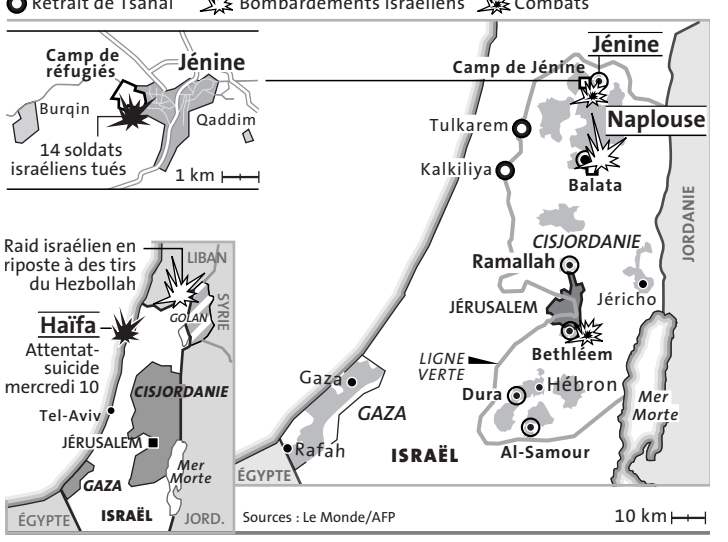

A Jénine, la bataille la plus meurtrière

Quelque 200 Palestiniens et 22 soldats israéliens ont été tués

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Mardi soir 9 avril, on ne parlait plus en Israël que du *« drame »* de Jénine. L'armée venait d'officialiser ce que tout le monde savait sans précisions depuis la matinée : treize soldats israéliens avaient trouvé la mort et sept autres avaient été blessés, dont l'un était dans un état *« critique »*, dans une embuscade tendue par les miliciens palestiniens à l'intérieur du camp de réfugiés de la ville.

Que s'est-il passé ? Selon l'armée, à 7 heures, une unité de fantassins et de parachutistes, de la réserve des bataillons Golani, Givati et Nahal, est entrée dans le réduit de 100 mètres sur 70 – préalablement massivement bombardé par des tanks et des hélicoptères Apache et Cobra – où s'étaient réfugiés les derniers combattants palestiniens (200 à 300, principalement, semble-t-il, des islamistes du Jihad, mais aussi d'autres formations, dont le Fatah). A la tête de quelques hommes, le capitaine Oded Golomb, 32 ans, est entré dans une cour. Un Palestinien a couru dans leur direction, faisant exploser la charge qu'il détenait.

Au même moment, des charges explosives, placées tout autour dans les bâtiments, étaient actionnées et des rafales d'armes automatiques tirées de l'extérieur. Le commandant en second de la compagnie, entendant les explosions, s'est précipité vers le lieu. Avec ses hommes, il a été pris sous un feu nourri. Les échanges ont duré quelque 25 minutes. Avant que des renforts israéliens n'arrivent, les militants palestiniens ont tenté de se retirer en emportant trois des victimes israéliennes avec eux (blessés ou morts, ce n'est pas clair), avant d'y renoncer pour se replier.

Un drone israélien a filmé tout l'accrochage, que l'état-major du front centre a suivi sur un écran, observant sans pouvoir l'en empêcher le retrait des quelque vingt Palestiniens qui ont participé à l'embuscade. Les renforts envoyés sur place pour récupérer les corps ont mis un long moment avant de retrouver les trois victimes.

En fin de soirée, l'état-major israélien annonçait que le réduit était presque entièrement occupé par ses troupes. La *« bataille de Jénine »* aurait fait, de source israélienne, entre 150 et 200 morts parmi les Palestiniens, 22 en six jours du côté israélien, de loin le chiffre le plus important depuis le début de l'offensive en Cisjordanie. Quelque 300 Palestiniens s'étaient progressivement rendus, durant les trois derniers jours. Auparavant, un début de polémique avait éclaté.

L'armée a-t-elle mésestimé les forces de l'ennemi à Jénine, sa détermination ? Les réservistes étaient-ils suffisamment entraînés au combat de rues ? L'armée a-t-elle suffisamment bombardé le camp de réfugiés avant d'y envoyer ses fantassins ? L'« expert militaire » de la première chaîne de télévision, Ron Ben Ychaï, expliquait : *« J'ai été à Grozny, des quartiers entiers sont rasés. Tsahal, lui, ne fait pas ça. Donc, nous avons des pertes. »* Méïr Chittrit, ministre de la justice, fulminait : *« Jusqu'à présent, nous avons pris soin de faire attention aux civils palestiniens. Mais ce qui s'est passé à Jénine montre que Tsahal doit cesser de prendre des gants et ne doit pas céder à la pression américaine. »*

> « Ce qui s'est passé à Jénine montre que Tsahal doit cesser de prendre des gants »
> **MÉÏR CHITTRIT, MINISTRE DE LA JUSTICE**

Le camp de Jénine, aux ruelles étroites, où il semble qu'un grand nombre de bâtiments ont été détruits au missile ou au bulldozer pour ouvrir la voie aux blindés, a été ratissé par les soldats, qui ont arrêté un nombre non précisé d'hommes et auraient expulsé une partie des habitants vers d'autres quartiers. Selon René Aquarone, porte-parole sur place de l'UNRWA, la situation est *« la pire de l'histoire récente : il n'y a eu aucun accès depuis une semaine ni pour l'aide humanitaire, ni pour la nourriture, les médicaments, le sang ou l'oxygène, ni pour les ambulances »*. Un habitant a dit à l'AFP que des centaines de civils seraient piégés sous les décombres de leurs appartements bombardés.

Devant la presse, le général commandant la région centre, Itzhak Eytan, livide, a tenté de justifier la décision d'entrer dans le réduit et l'appel à des bataillons de réservistes, *« les meilleurs et les mieux entraînés »* qui soient. *« Notre motivation,* ajoutait-il, *reste très forte. »* Le premier ministre, Ariel Sharon déclarait : *« La journée a été très difficile, avec une bataille très dure contre les organisations terroristes. L'offensive continuera. »* Parallèlement, l'état-major indiquait que l'objectif restait *« la reddition »* du camp – considérée comme acquise mercredi matin. Celle de la casbah de Naplouse l'avait été la veille, mais on apprenait, mercredi matin, que des F 16 et des hélicoptères Apache avaient lourdement bombardé, la nuit, une fabrique de savon supposée être un laboratoire pour explosifs dans le camp de réfugiés d'Al-Ein.

Mercredi, le spécialiste militaire du quotidien *Haaretz* justifiait la poursuite de l'opération en ces termes : *« Elle pourrait se terminer avec plus encore de victimes. Mais elle obtient des succès majeurs dans le démembrement de l'infrastructure terroriste. Personne ne peut ignorer le fait que le front intérieur du pays connaît désormais une pleine semaine de calme, sans attaque terroriste. »* Les lecteurs qui ouvraient leur journal, eux, avaient déjà entendu la radio annoncer l'attentat commis près de Haïfa.

S. Cy.

« Les ambulances sont restées bloquées, dites au monde que nous sommes une ville martyre »

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

C'est le 2 avril au soir que l'armée israélienne a engagé son offensive sur Jénine. Le 6, elle a commencé à bombarder le camp de réfugiés de la ville, un ensemble de 1 kilomètre carré où vivent environ 15 000 personnes. Voici des témoignages d'habitants de Jénine sur la semaine écoulée, recueillis mardi 9 avril au téléphone à partir de Jérusalem.

■ TÉMOIGNAGES

> Joints au téléphone, trois habitants de Jénine décrivent leur impuissance

Hasna Al-Chati, mère de famille, trois enfants : « Depuis six jours, les tirs sont ininterrompus. Un tank est devant chez moi. J'habite le quartier Haï Al-Zaraa, à 500 mètres du camp. De ma fenêtre, je peux voir au moins dix bâtiments détruits. Certains brûlent encore. Beaucoup de gens étaient partis vers les villages environnants avant l'attaque. Mais dans au moins deux maisons bombardées de ma rue, je sais qu'il restait des familles. Les Israéliens ont tiré sans se préoccuper de savoir si elles sont occupées.

» Avec mon mari et mes trois enfants de 10, 7 et 6 ans, on est terrorisés. Dans ma rue, il y a des voitures renversées et des cadavres. Certains blessés se sont vidés de leur sang parce que personne ne les a secourus. Aucune ambulance, aucun docteur, personne ne peut accéder chez nous. Mon beau-frère habite dans le camp. Nous n'avons aucune nouvelle de sa famille depuis trois jours. On a vu passer des hommes torse nu. On dit qu'ils les emmènent dans le quartier de Salem, où ils sont interrogés. Mon petit de 6 ans pleure tout le temps. Il ne veut rien manger. Nous n'avons plus ni pain, ni eau, ni lait, mais il nous reste à manger, on avait fait des provisions. Depuis deux heures, les bombardements ont cessé. Il paraît que les Israéliens ont des blessés dans le camp, et qu'ils arrêtent de bombarder pour aller les chercher. »

Docteur Ali Jabarine, pédiatre à l'hôpital Abou Ghali : « Je suis bloqué dans l'hôpital depuis sept jours, sans avoir vu ma femme, mes trois fils et ma fille, enfermés sous couvre-feu intégral. En deux jours, nous n'avons reçu que 24 blessés et un seul mort. Alors qu'il y a eu plusieurs centaines d'appels, peut être plus de mille. Nous n'avons aucune idée du nombre des morts. Aucune ambulance n'entre ni ne sort. Hier, cinquante femmes, enfants et vieux, qui fuyaient vers leurs villages, sont passés ici. Ils disent qu'il y a des dizaines de cadavres dans les rues. Une mère, sans eau depuis neuf jours, avait mélangé de la poudre de lait à de l'eau d'égout pour nourrir son bébé et celui-ci vomissait. Nous avons soigné cinq bébés avec la diarrhée.

» Au début, les gens appelaient, maintenant beaucoup moins : les lignes sont coupées et les téléphones cellulaires déchargés. *[La conversation s'interrompt.]* Ecoutez, écoutez ! Il y a un bombardement terrible. L'hélicoptère qui tire est au-dessus de l'hôpital. *[Des bruits ressemblant à des tirs nourris interrompus par des déflagrations peuvent s'entendre à travers le téléphone.]* Depuis dix jours, l'électricité est coupée. Nous avons un générateur, mais on limite son utilisation pour ne pas épuiser le fuel. Au début, l'ONU nous a fait parvenir de la nourriture et des médicaments. Maintenant, notre priorité, c'est le fuel. Et bientôt la nourriture, aussi. Mais aucun véhicule n'accède à l'hôpital. »

Mohammed Abou Ghali, chirurgien, directeur de l'hôpital public de la ville, situé à proximité de l'entrée du camp de réfugiés : « Mon Dieu ! Dites au monde que nous sommes une ville martyre. Mon hôpital est encerclé par les chars. Ils ont placé un check-point à 20 mètres, personne ne sort, personne n'entre, ni blessés ni femmes enceintes. Un char israélien a roulé sur la seule ambulance dont nous disposions. La Croix-Rouge en a trois, et le Croissant-Rouge sept, mais aucune ne sort. Des ambulances sont venues ce matin de l'extérieur avec de la nourriture et des médicaments. Elles sont restées bloquées de 8 à 13 heures au check-point ; après négociations, les soldats leur ont ordonné de partir.

» Le camp est encerclé, bombardé sans cesse, et nous ne pouvons rien faire pour les gens. Pour nous, médecins, c'est affreux. De ce que des gens nous ont dit au téléphone, il y aurait au moins cent cinquante cadavres sous des décombres. Si c'est vrai, je n'ose imaginer le nombre des blessés laissés sans soins. Nous avons dû enterrer temporairement dans le jardin les huit cadavres que nous avons reçus dans les deux premiers jours, pour éviter les épidémies. »

Propos recueillis par
Sylvain Cypel

Des cités en guerre et des campagnes mortes

CISJORDANIE
de notre envoyé spécial

Il y a l'évidente guerre des villes et l'apparente paix des campagnes. En Cisjordanie, l'opération « Mur de protection », déclenchée il y a douze jours par l'armée israélienne, ne signifie pas pour autant que l'ensemble des territoires occupés, du Jourdain à la « Ligne verte », soit devenu un lieu d'affrontement généralisé entre Tsahal et les activistes palestiniens. A l'exception de Naplouse et de Jénine, les deux grandes villes du Nord où les combats sont les plus violents, la « résistance » palestinienne a été de courte durée. Et un calme précaire subsiste ailleurs.

Entre Jérusalem et Naplouse, la route est déserte. Soixante-dix kilomètres environ séparent les deux villes. La route serpente à travers les colonies juives installées sur les hauteurs et la circulation, rare, se limite à celle des Israéliens faisant la navette entre les « implantations » et Jérusalem. Des barrages de l'armée rappellent que cet axe reste une zone à risque.

A l'entrée de Naplouse, un autre « check point » marque la limite extrême du passage autorisé, pour qui n'est pas un ressortissant des colonies alentour. A quelques kilomètres de là, c'est la guerre, le survol des hélicoptères et la *pax israeli* s'imposant chez une Autorité palestinienne qui n'a plus les moyens de son autorité.

Entre Israël et les territoires, cette « Ligne verte » impalpable, qui les divise sans que l'on sache jamais au juste où elle se situe, dessine les contours d'un pays où colonies de peuplement juives et villages palestiniens sont profondément imbriqués. Il y a encore quelques mois, les « routes des colons » étaient empruntées par des véhicules palestiniens aux plaques vertes – l'immatriculation palestinienne –, ce qui n'est plus le cas, ou très rarement, aujourd'hui. Comme si la séparation entre les deux peuples devenait chaque jour plus évidente. Chaque village palestinien, à l'approche de Naplouse, est désert. Aucune boutique ouverte, personne dans les rues.

Un autre grand axe, celui qui relie, côté israélien, Jérusalem au nord de la Cisjordanie, évoque l'image de l'autoroute d'un pays en paix, parcouru par camions et voitures. Jusqu'à ce qu'un barrage sévère rappelle qu'ici, il y a quelques semaines, un attentat-suicide a eu lieu : un embouteillage ralentit la circulation sur plusieurs centaines de mètres.

Entre Jérusalem et Bethléem, il n'y a que l'épaisseur géographique d'un court voyage en voiture. Seule une levée de terre poussée par les bulldozers israéliens les sépare. D'un côté, circulent les jeeps de Tsahal. De l'autre, des véhicules palestiniens violent avec précaution le couvre-feu. Quelques kilomètres plus loin, les chars israéliens patrouillent dans les rues.

B. P.

AP

L'attentat de Haïfa a fait au moins 10 morts

UN QUART D'HEURE après son départ de Haïfa (nord) pour Jérusalem, à l'arrêt proche du kibboutz Yahour, l'autobus de la ligne 960 a explosé dans un nouvel attentat suicide. Au moins dix passagers ont été tués, dont le kamikaze, et quatorze autres blessés. Selon la police israélienne, l'auteur de l'attentat serait un Palestinien originaire de Jénine qui aurait traversé depuis quelques jours la « Ligne verte », la frontière informelle. C'est le premier attentat suicide depuis le 1er avril.

Kalkiliya après le retrait : les locaux de l'Autorité ont été dynamités

La ville à la limite de la « Ligne verte » reste zone militaire interdite. « La génération montante, c'est celle de la colère », dit un médecin

KALKILIYA
de notre envoyé spécial

Il n'y a plus de soldats israéliens dans Kalkiliya. Vers 2 heures du matin, mardi 9 avril, chars et véhicules blindés se sont repliés, pour se positionner aux entrées du nord de la Cisjordanie. Ils avaient occupé dans la soirée du dimanche 31 mars cette grosse bourgade qui aligne ses maisons blanches le long de la « Ligne verte » séparant les territoires palestiniens d'Israël. L'armée israélienne s'est également retirée de la ville de Tulkarem, un peu plus au nord. Le retrait de Kalkiliya a été achevé en début de matinée, mais les soldats empêchaient encore toute personne d'y entrer ou d'en sortir. *« Kalkiliya reste zone militaire. On ne passe pas ! »* A un barrage, l'officier est poli mais ferme. Il refuse même de confirmer le retrait de l'armée.

Les rues portent les stigmates habituels des villes de Cisjordanie depuis que l'opération « Mur de protection », lancée il y a onze jours, a transformé la plupart d'entre elles en garnison israélienne. Les dégâts n'ont rien de comparable ici avec les dévastations infligées par les chars à Bethléem, Naplouse, Jénine ou Ramallah. Mais de nombreux auvents de tuiles couvrant les boutiques du centre-ville ont été arrachés et gisent sur le sol ; l'intérieur des locaux abritant différents départements de l'Autorité palestinienne – dont les services de renseignement – ont été dynamités. Les soldats ont même visité deux cliniques de la ville à la recherche de réduits « terroristes ».

« Regardez !, s'exclame le chef des services de santé de Kalkiliya, le docteur Ziyad. *Ils ont fracassé la porte de cette polyclinique, la plus grande du comté. Et pour s'emparer de quoi ? de médicaments ?* (il désigne une grande salle où sont entreposés des flacons), *ou alors des dossiers de nos patients du département de psychiatrie ?* (il ouvre des tiroirs de métal où s'alignent des fiches). *En revanche, ils ont quand même trouvé quelque chose*, continue-t-il en s'emparant d'une caisse enregistreuse broyée : *il y avait là-dedans, avant leur passage, la somme de 1 778 shekels. Elle n'y est plus. »*

> Les soldats ont « visité » deux cliniques de la ville à la recherche de réduits « terroristes »

Selon les autorités locales, la résistance des soldats ou des combattants palestiniens a été brève. Elle se serait limitée à la première journée d'occupation, même si *« les tirs ont continué durant toute la semaine »* et si le couvre-feu n'a été brièvement levé que deux fois. Le gouverneur, Moustapha Al-Malki, affirme qu'un policier du nom d'Eydi a été tué le premier jour. L'homme serait la seule victime de l'opération. *« Il a été blessé à la jambe et s'est traîné dans la rue sans qu'aucune ambulance puisse l'approcher »*, soutient un officier de la sécurité nationale, l'embryon d'armée palestinienne, qui refuse d'être nommément cité.

D'après le docteur Ziyad, l'invasion aurait également provoqué, indirectement, le décès de trois femmes, des suites d'un accouchement difficile. *« Elles sont mortes après avoir perdu trop de sang. En raison du couvre-feu, on n'a pas pu les transporter dans un hôpital mieux équipé que le nôtre, à Naplouse ou Tulkarem. »* Il est difficile de vérifier ces affirmations, mais le gouverneur sort d'un tiroir une feuille de papier dressant la liste de ces *« victimes »*. Il s'agirait de Rana Adel Audeth, 17 ans, originaire du village voisin de Haja. De Oumaya Hamdallah, 21 ans, du village d'Azone. Les autorités n'ont pas pu nous fournir le nom de la troisième personne décédée.

Toujours selon le gouverneur, deux mille cinq cents hommes ont été arrêtés aux premières heures de l'opération. La plupart ont été relâchés, mais soixante seraient encore entre les mains de l'armée. *« Ils les ont emmenés, les ont réunis dans une école pour interrogatoire et ont tamponné sur le bras de certains un numéro »*, explique Moustapha Al-Malki. L'un de ses adjoints, le docteur Mohammed Hashem, fut l'un de ceux là, même s'il a bénéficié d'un traitement de faveur par rapport à ses codétenus. *« Ils ont débarqué chez moi et m'ont lié les mains dans le dos avec une cordelette en plastique, avant de me bander les yeux. Je leur ai dit : "Je croyais que vous n'arrêtiez que les hommes de moins de 45 ans et j'en ai 46 !" Un soldat m'a répondu : "Je vais arrêter tous les Palestiniens de moins de 100 ans." »* Ensuite, ils l'ont conduit dans l'école où il a été soumis à un interrogatoire très bref. Il n'a pas été molesté, tout juste a-t-il eu droit à un : *« Tu es membre du parti de ce fils de pute d'Arafat ! »*. Huit heures plus tard, il a été relâché. *« J'ai entendu des gens crier dans des pièces voisines. Des hommes que l'on passait à tabac »*, affirme-t-il.

Pour ce spécialiste en épidémiologie, ancien élève de la faculté de médecine d'Odessa (Ukraine), qui parle couramment le russe et l'anglais, le choc a cependant été rude. Il sort de cette courte détention avec un sentiment d'humiliation : *« Les Israéliens se croient supérieurs. Pour eux, les Palestiniens ne sont pas tout à fait des êtres humains. » « Vous ne pouvez pas savoir à quel point la haine est profondément ancrée dans le cœur et l'esprit des Palestiniens »*, complète le gouverneur, qui précise : *« Moi j'appartiens à la vieille génération, celle qui a accompagné Arafat au Liban puis en Tunisie. Mais les jeunes d'aujourd'hui ne pensent pas comme nous, on ne peut pas les raisonner. Je suis certain que cette invasion des territoires va provoquer une recrudescence des attentats-suicides. Le nombre de gens prêts à mourir va être décuplé. La génération montante, c'est celle de la colère ! »*

Bruno Philip

Bethléem : discussions entre le gouvernement israélien et les chefs d'Eglise

LA POURSUITE du « siège » par l'armée israélienne de la basilique de la Nativité de Bethléem, où sont retranchés, depuis le 2 avril, deux cents Palestiniens (policiers pour la plupart), ainsi que les religieux franciscains du couvent voisin, débouche sur une épineuse question théologique : que faire du corps du jeune Palestinien musulman, Khaled Syam, 23 ans, tué lundi 8 avril par des tireurs israéliens, alors qu'il cherchait à éteindre un incendie dans un local paroissial ?

L'armée israélienne – qui ne laisse entrer dans la basilique ni eau ni vivres – ne permet pas non plus aux franciscains de sortir pour remettre le corps à sa famille. Le bruit a donc couru que le jeune musulman avait été inhumé provisoirement dans un jardin proche de la basilique, ce qui aurait été sans précédent dans un lieu saint chrétien. La custodie des franciscains de Terre sainte a démenti et précisé seulement que le corps avait été placé dans un lieu sûr et froid. Son porte-parole, le Père David Jaeger, souligne : *« Il y a des coupures de courant et nous n'avons pas de réfrigérateur où déposer le corps. Je demande à l'armée israélienne d'expliquer pourquoi la Croix-Rouge n'est pas autorisée à en prendre possession. »*

L'affaire de la Nativité embarrasse les autorités israéliennes, à la veille de l'arrivée de Colin Powell à Jérusalem. Michael Melchior, vice-ministre des affaires étrangères, convenait mardi 9 avril : *« Nous voulons régler le problème par des négociations, car c'est un endroit sensible. Nous n'avons pas besoin d'une guerre avec le monde chrétien. »* Des discussions se sont ouvertes entre Michael Melchior, Dalia Rabin, vice-ministre de la défense, et les responsables des Eglises locales, Mgr Pietro Sambi, nonce apostolique, le Père Giovanni Battistelli, supérieur de la custodie franciscaine, Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, deux représentants des patriarcats grec-orthodoxe et arménien.

Les franciscains proposent qu'un contingent international, ou venant d'un pays neutre, escorte les assiégés de la Nativité du sanctuaire jusqu'à Gaza. Leur porte-parole précise : *« Nous voulons restaurer le caractère sacré du lieu avant que la situation ne devienne explosive. »* L'armée israélienne affirme qu'elle n'accepte pas d'autre condition que la reddition de tous les miliciens, et les franciscains assiégés craignent donc un nouveau coup de force. Un correspondant militaire de la radio israélienne a même révélé que des forces spéciales antiterroristes, celles de l'unité d'élite du Yamam, avaient été envoyées sur les lieux.

Henri Tincq

Dans le QG d'Arafat : « Un canon pointé sur chaque fenêtre »

SAMIR ABDALLAH, cinéaste, et Cyril, qui préfère ne pas dire son nom – *« parce qu'on n'est pas dans une situation tout à fait normale ici »* – et qui, en France, dirige un centre de vacances, sont membres de la Coordination civile internationale pour la protection du peuple palestinien. Mardi 9 avril était leur dixième jour de présence dans le complexe présidentiel palestinien assiégé de Ramallah.

Samir : *« Il y a ici plein de gens accrochés au téléphone pour prendre des nouvelles de ce qui se passe à Jénine et Naplouse.* (...) *On nous parle de massacres, de comportements odieux.* (...) *Tout le monde se demande comment les Israéliens vont pouvoir cacher cela, une fois qu'ils se seront retirés.* (...) *On m'a réveillé ce matin avec une bonne nouvelle : un convoi de vingt-huit voitures organisé par des ONG et transportant des médicaments et des vivres est entré dans Naplouse. De même qu'une équipe de dix membres de l'International Solidarity Movement, pour la plupart anglais et américains, qui vont soigner les blessés.*

» Ici, nous avons l'air de privilégiés par rapport à ce qui se passe là-bas : toujours pas d'eau courante, bien qu'hier on nous l'ait promise. La situation sanitaire est épouvantable. Nous avons quelques réserves de vivres depuis la livraison de dimanche, mais nous nous rationnons. Dehors, les soldats continuent leur manège. Le parking est un cimetière de voitures aplaties par les chars. Aujourd'hui ils ont innové. Ils ont pointé le canon d'un char sur chaque fenêtre, sans tirer. On a entendu quelques grenades assourdissantes et des rafales (...). *»*

Cyril : *« Ce que je souhaite ? Que Sharon lève le siège, que nous puissions circuler à l'air libre, que les enfants se remettent à jouer. La vie, quoi.* (...) *Pourquoi je suis là ? Parce que quand j'étais petit, j'avais vu les images de la première Intifada, puis il y a eu Oslo et de nouveau des affrontements. J'ai voulu m'informer et être utile. Avec deux collègues, nous avons organisé une mission que des dizaines de personnes à Lyon ont financée. A travers nous, il y a beaucoup de gens de Lyon ici.*

» Aujourd'hui, nous avons écrit à José Maria Aznar, qui va recevoir Colin Powell, pour leur demander une intervention d'urgence pour mettre fin au nettoyage ethnique à Naplouse et Jénine, et exiger qu'Israël évacue les zones autonomes palestiniennes. Et aussi pour l'envoi d'une force internationale de protection des Palestiniens et le respect de Yasser Arafat, président élu du peuple palestinien. Cette lettre sera transmise via l'organisation Via Campesina, dont le responsable, Paul Nicolson, est avec nous ici. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Colin Powell annonce son intention de rencontrer Yasser Arafat

Une manifestation antiaméricaine a dégénéré à Alexandrie et causé la mort d'un étudiant

LE CAIRE
de notre correspondant

Après le coup d'envoi au Maroc d'une tournée arabe qui semblait condamnée d'avance, Colin Powell a réussi un rétablissement acrobatique au Caire. Après un entretien avec le président Hosni Moubarak, le secrétaire d'Etat américain a en effet prononcé la formule magique exigée par tous les responsables arabes : la reconnaissance de la légitimité de Yasser Arafat.

« Les Etats-Unis reconnaissent que le peuple palestinien considère le président Arafat comme son dirigeant » a indiqué M. Powell avant d'annoncer qu'il rencontrera le président de l'Autorité palestinienne au cours de sa tournée. Les responsables égyptiens sont d'autant plus satisfaits que cette rencontre consacrera *de facto* la rupture de l'isolement de Yasser Arafat retranché dans une partie de son quartier général de Ramallah depuis le 29 mars. *« Ce sera aussi la première fois depuis presque un an* (dix mois) *qu'Arafat rencontrera un haut responsable américain »*, fait-on remarquer au Caire, à l'exception du négociateur américain Anthony Zinni.

Toutefois Colin Powell a estimé que Yasser Arafat *« en tant que dirigeant du peuple palestinien a beaucoup d'obligations »*, notamment celles de *« juguler les passions et la violence »*. Le chef de la diplomatie américaine a également demandé une nouvelle fois aux dirigeants arabes de condamner les attentats-suicides. Ce qui a peu de chance d'être fait publiquement par les responsables arabes. La télévision d'Etat égyptienne vient d'ailleurs de terminer le vidéo-clip d'une chanson qui rend hommage à deux femmes kamikazes.

La possibilité de dépêcher des observateurs pour veiller au respect du cessez-le-feu est considérée au Caire comme un bon point

Les autorités égyptiennes ont noté avec satisfaction le changement d'attitude des Etats-Unis qui non seulement exigent le retrait immédiat de Tsahal des villes palestiniennes occupées mais semblent aussi de plus en plus préoccupés par les retombées *« très négatives »* du conflit israélo-palestinien sur les intérêts américains dans la région.

Au Caire, on voit comme *« une évolution positive »*, le fait que Colin Powell ait proposé d'*« agir plus vite »* en accélérant la mise en place du plan Mitchell qui prévoit le retour de la confiance et des négociations politiques après l'instauration d'un cessez-le-feu. De même, la possibilité de dépêcher dans la région des observateurs pour veiller au respect du cessez-le-feu est également considéré comme un bon point. Colin Powell a précisé qu'il ne s'agirait pas d'une force d'interposition mais d'un petit nombre de personnes *« prélevées sur le personnel diplomatique ou sur des agences gouvernementales »*.

Les manifestations qui ont eu lieu à l'université islamique d'Al-Azhar et surtout à Alexandrie montrent que l'opinion n'a pas été convaincue par l'évolution américaine. A Alexandrie, les étudiants sont sortis du campus pour marcher sur le Centre culturel américain. Les forces de l'ordre ont vite été débordées et ne parvenant pas à contenir les protestataires avec les gaz lacrymogènes et les coups de matraques ont fini par tirer sur la foule. Bilan : un étudiant tué et plus d'une centaine de blessés (dont des dizaines de policiers).

C'est la première fois qu'un manifestant est tué par la police égyptienne depuis le début de l'Intifada. Ce mort a toutes les chances de radicaliser encore plus le mouvement étudiant largement soutenu par une grande partie de l'opinion.

Alexandre Buccianti

PAUL SAKUMA / AP

Manifestations à Berkeley

LA TENSION est montée, mardi 9 avril, sur le campus de l'université de Berkeley (Californie) quand des étudiants juifs se sont rassemblés pour rendre hommage aux victimes de la Shoah tandis que des étudiants pro-palestiniens entendaient manifester leur solidarité avec les habitants de Cisjordanie et marquer la mort, en 1948, des Palestiniens tués par les forces israéliennes. Quelque 78 étudiants, soutenant la cause palestinienne, ont été arrêtés après s'être enfermés dans un bâtiment de l'université et avoir refusé de quitter les lieux. *« Il n'y a pas eu de violence »*, a précisé la porte-parole de Berkeley.

Les Européens tentent d'ébaucher un plan de paix

Une proposition allemande en sept points est sur la table

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les Quinze pourraient entériner, lundi 15 avril, lors d'une réunion de leurs ministres des affaires étrangères, l'ébauche d'un plan de paix, présenté par l'Allemagne, précisé avec la France, et auquel paraissent se rallier la Grande-Bretagne et l'Espagne. Ces propositions allemandes prennent la forme d'une *« feuille de route »* en sept points. Elles ont été au centre du dîner franco-allemand qui a réuni, lundi soir, Joschka Fischer et Hubert Védrine, et ont fait l'objet de consultations mardi, entre Berlin, Paris, Madrid, Londres et Washington.

Ces propositions émergent alors que le secrétaire d'Etat américain Colin Powell rencontrait mercredi à Madrid, son homologue russe Igor Ivanov, le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan et, pour l'Union européenne, Josep Piqué et Javier Solana.

Ce plan comporte les étapes suivantes :

1) Dans un premier temps, un cessez-le-feu et un retrait des troupes israéliennes de toutes les villes et territoires palestiniens occupés. Tsahal pourrait sécuriser les zones de séparation du seul côté israélien.

2) La proclamation d'un Etat palestinien, rapidement après le retrait israélien, et le lancement d'un processus constitutionnel échelonné sur deux ans, qui serait notamment basé sur des élections, un statut démilitarisé de la Palestine, des frontières et un statut de la capitale, Jérusalem, provisoires. A l'issue de ce processus, toutes les questions en suspens (frontières, colonies, capitale, réfugiés, lieux saints, arrangements de sécurité, etc.), devront trouver une solution dans le cadre d'un règlement global.

3) L'engagement des deux parties sur les points suivants : reconnaissance mutuelle du droit à l'existence ; renonciation à la violence ; répression de toutes les organisations et *« aspirations »* terroristes ; mise en place de commissions au sein de la société civile destinées à bâtir des ponts entre communautés.

4) La communauté internationale garantira les engagements des deux parties et assurera leur mise en œuvre ; elle fournira une *« composante sécuritaire efficace »*, une expression qui laisse le choix entre des *« observateurs »* ou une *« force d'interposition »*, et qui a l'avantage, dans un premier temps, de ne pas donner de prétexte à Israël pour bloquer le processus. La communauté internationale veillera à la mise en place d'institutions étatiques en Palestine (police, justice, etc.). Elle apportera son soutien à l'économie palestinienne avec un programme économique à long terme ; elle poursuivra son aide humanitaire.

5) Une conférence internationale, *« à laquelle participeront les Etats intéressés »*, sera réunie. Elle aura pour tâche de négocier toutes les questions en suspens pour aboutir à un statut final, mais aussi de trouver une solution aux autres litiges régionaux, avec le Liban et la Syrie (plateau du Golan). Enfin, cette conférence internationale aura aussi pour mission de traduire dans les faits une paix globale dans la région : c'est le plan du prince héritier Abdallah d'Arabie saoudite.

6) Pour assurer la sécurité régionale, une conférence internationale sur la sécurité serait instituée, sorte d'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) pour le Proche-Orient.

7) L'ensemble de ces points figureraient dans une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

Laurent Zecchini

L'Allemagne freine des livraisons à Israël

Le ministère israélien de la défense a confirmé que, depuis plusieurs mois, l'Allemagne mettait des difficultés à livrer des éléments de moteur et des pièces détachées entrant notamment dans la fabrication du char israélien Merkava IV, élément essentiel de l'armée blindée d'Israël. *« Les Allemands ont évoqué des problèmes de procédure pour expliquer le retard des livraisons »*, expliquait, mercredi un porte-parole de l'ambassade israélienne à Berlin. Pour certains spécialistes, ces retards reviennent à un embargo de fait. Le ministre de la défense Benjamin Ben Eliezer avait évoqué, sans succès, la question lors d'un récent voyage en Israël de Joschka Fischer. Récemment, la presse allemande a évoqué à plusieurs reprises la possibilité d'un embargo militaire européen temporaire. – *(Corresp.)*

Les ambassadeurs israélien et palestinien à l'ONU s'efforcent de rester amis

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Il y a quelques jours, lors d'un des multiples débats publics au Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise au Proche-Orient, un billet doux a fait le tour de la salle. Il venait de l'ambassadeur israélien Yehuda Lancry, adressé à son homologue palestinien, Nasser Al-Kidwa. *« Mon cher Nasser,* disait la note écrite en arabe, *ce soir ta parole était d'une douceur remarquable à mes oreilles ! Merci. »*

Si, dans la salle du Conseil de sécurité, les représentants d'Ariel Sharon et celui de Yasser Arafat sont face à face, en dehors, ils sont côte à côte, inséparables. Chaque matin on les voit, ensemble, sur les écrans de télévision, on les entend à l'antenne des émissions de radio, puis, plus tard, ils arrivent au Conseil de sécurité, où tour à tour ils prennent la parole pour expliquer ou défendre, parfois visiblement gênés l'un et l'autre, les positions de leurs autorités. Mais ils ne s'attaquent jamais. Au contraire, ils se respectent beaucoup et sont devenus au fil des années de vrais amis.

« Evidemment que nous sommes amis, dit M. Al-Kidwa. *Yehuda est un homme de paix, c'est avec des hommes comme lui que l'on peut faire la paix. »* M. Lancry acquiesce volontiers : *« Je confirme tout à fait notre affection mutuelle, notre amitié représente toute la puissance de la reconnaissance mutuelle du processus d'Oslo. C'est ce qui donne au processus d'Oslo à la fois son irréversibilité et sa dimension philosophique. »*

Cela dit, à l'ONU, l'Israélien et le Palestinien ont des missions difficiles, devenues désormais impossibles. Le malaise du Palestinien était perceptible lorsqu'il devait commenter, devant le Conseil et pour la presse, les attentats-suicides contre les civils israéliens. Depuis trois jours, c'est l'Israélien qui se trouve en difficulté.

DES « INSTINCTS » ET DES « INSTRUCTIONS »

Sortant, lundi, d'une audition de plus de deux heures et demie du Conseil de sécurité, où il s'est trouvé, pour la première fois, complètement isolé, et où il était la cible sans relâche d'attaques, d'accusations et d'interrogations, Yehuda Lancry était un homme résigné, abattu. *« Oui*, a-t-il dit aux journalistes, *on peut dire que les pays membres n'étaient pas contents »*, euphémisme presque émouvant quand on sait qu'en privé même les Américains ne l'ont pas épargné, et qu'en public le Britannique, visiblement exaspéré a lancé : *« Il est tout de même incroyable que les Israéliens n'aient toujours pas compris que leurs actions militaires sont inacceptables et qu'ils doivent tout de suite appliquer les résolutions du Conseil. »*

« M. Lancry est un homme décent et certainement pas un faucon, et je dois dire que je n'aimerais pas être à sa place », explique l'ambassadeur mexicain, Adolfo Zinser, en ajoutant : *« Il comprend très bien les contradictions entre les lois humanitaires internationales et l'action militaire de son pays, je dirais enfin que ses instincts sont meilleurs que ses instructions. »* Ses instructions, dit un délégué, *« il les lit en anglais, mais ses commentaires personnels, il nous les exprime en français, et là, il est à la gauche de Shimon Pérès ! »*. Un décalage tel que l'ambassadeur syrien, Mikhaïl Wehbé, aurait estimé qu'il ne peut plus être considéré comme un interlocuteur valable. *« Il ne représente pas Ariel Sharon. »*

Neveu du président Arafat, Nasser Al-Kidwa représente, depuis plus de vingt ans l'Autorité palestinienne aux Nations unies. Marié à une Française, il est docteur en sociologie. Membre du Likoud, Yehuda Lancry est le douzième ambassadeur d'Israël à l'ONU. Né à Bujad au Maroc, il a passé son enfance à Casablanca et a fait ses études en France, où il a reçu son doctorat en littérature française de l'université de Nice. Il a enseigné la littérature à l'université de Haïfa et il est l'auteur de plusieurs livres dont un sur Michel Butor, avec qui il a corédigé un livre intitulé *Trèves et Rêves*.

Afsané Bassir Pour

A Londres, les courtiers du pétrole achètent avec fébrilité

Suspension de la production par l'Irak, guerre au Proche-Orient, grève au Venezuela : beaucoup d'incertitudes pèsent sur le prix du brut

LONDRES
de notre correspondant

A la corbeille de l'International Petroleum Exchange (IPE), le plus grand marché pétrolier européen,

REPORTAGE

A l'International Petroleum Exchange, la sueur perle sur les tempes

les traders aux jaquettes de couleurs flamboyantes soudain s'agitent. Le début d'après-midi voit l'arrivée des clients américains. Ce mardi, le ticker déroule les cotations instantanées du baril de brent, le prix de référence mondial entre producteurs et raffineurs, sur un gigantesque écran lumineux : 26,70 dollars ; 26,25 ; 26,14 ; et 26,05 en clôture.

Tout au long de la séance de ce marché où se détermine le prix des deux tiers des barils livrés sur la planète, le voyant lumineux est resté au rouge, la couleur indiquant le ressac des cours de l'or noir. Annonce du retrait militaire israélien partiel de Cisjordanie et poursuite de la mission du secrétaire d'Etat, Colin Powell... les écrans Reuters et Dow Jones n'ont cessé de cracher de bonnes nouvelles qui ont calmé sensiblement l'atmosphère proche de folie de la veille créée par la suspension pendant trente jours, par Saddam Hussein, des exportations de brut pour soutenir la cause palestinienne.

« Les Irakiens, producteurs de second rang, ne sont pas pris au sérieux car, depuis décembre 2001, leurs exportations ont fortement chuté. Les divisions au sommet de l'Etat neutralisent l'Iran. L'Arabie saoudite et les pays du Golfe parviendront aisément à compenser un éventuel déséquilibre entre l'offre et la demande. Pour ne pas effaroucher l'opinion publique, ils pourraient, en secret, produire davantage que leur quota. Et il est peu probable que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) suive Bagdad », lance un courtier haletant, sans quitter son téléphone. Sur ses tempes, pourtant, la sueur perle. Les transactions sont, en effet houleuses. Acheter ! Acheter au meilleur prix avant qu'il ne soit trop tard ! Les professionnels de l'IPE, qui communiquent entre eux par cris et par gestes, doivent consacrer toute leur énergie à déterminer la valeur des contrats à terme de brent, le contrat phare du marché du brut. Les lots négociés aujourd'hui portent sur un baril livrable au plus tôt quarante-cinq jours plus tard, la livraison actuelle étant prévue fin mai. Les contrats à terme guident le marché physique entre producteurs et grossistes en se répercutant instantanément sur le prix de vente. Et quelques semaines plus tard sur le tarif payé à la pompe.

Qui va compenser le manque de brut irakien, estimé à 1,6 million de barils quotidiens ? Comment prévoir l'évolution de la situation au Proche-Orient ? Quel est l'effet des grèves qui frappent le secteur pétrolier au Venezuela, quatrième producteur mondial et pourraient pousser le brut à la hausse ? Ces incertitudes créent cette volatilité qui aiguise l'appétit des spéculateurs. Les statistiques aléatoires de production, le manque de transparence des transactions et l'absence d'informations fournies par les armateurs et les compagnies pétrolières sur les mouvements des tankers ajoutent à l'incertitude.

ENTRE 27 ET 30 DOLLARS ?

« Malgré la décontraction des prix, on reste vigilant. Bush veut la tête de Saddam et Sharon celle d'Arafat. Le monde arabe va se solidariser d'une manière comme d'une autre avec l'Irak. Les pays arabes exportateurs, en particulier l'Arabie saoudite, disposent d'une seule arme, l'embargo pétrolier » : une majorité d'opérateurs internationaux restent inquiets et prévoient des marchés instables.

Autre souci, si bon nombre d'économistes prédisent une poursuite de la reprise de l'activité américaine, les analystes de secteurs insistent sur les prévisions pessimistes des profits des compagnies d'outre-Atlantique. *« Si la mission Powell s'avère un échec, on assistera à une nouvelle escalade des prix, avec des effets très pervers. Un prix de 30 dollars le baril sur quelques mois va faire mal »*, indique un habitué de l'établissement de Commodity Qay. Aussi, contrairement à ce qu'affirme l'administration Bush, sa marge de manœuvre dans le domaine énergétique – ponction sur les réserves nationales, dégrèvements fiscaux sur les produits pétroliers, économies d'énergie – est limitée. Quant au scénario d'une augmentation de la production de la Russie, il est soumis à bien des aléas. Par ailleurs, alors que l'offre de brut fléchit, la demande des raffineries est de nos jours dans l'ascenseur, reprise économique oblige.

A l'IPE, le futur prix du baril est comme une savonnette difficilement saisissable. Otages d'un marché impitoyable, les courtiers ont les yeux fixés sur un prix oscillant entre 27 et 30 dollars le baril.

Marc Roche

Téhéran pourrait emboîter le pas à Bagdad

Sous condition, l'Iran emboîtera le pas de l'Irak, qui a suspendu ses exportations de pétrole pour une période d'un mois, a déclaré, mercredi 10 avril, le ministre iranien du pétrole, Bijan Zanganeh. *« Si l'un des pays musulmans contribue de cette façon, nous le ferons nous aussi »*, a déclaré le ministre iranien à la presse, lors d'une visite en Corée du Sud. L'Iran, avec plus de trois millions de barils par jour, est le deuxième producteur de pétrole au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Quelques heures auparavant, le directeur des relations publiques du ministère du pétrole iranien, Akbar Nematollahi, avait indiqué à Téhéran que son pays appliquerait *« en temps opportun »* la décision du Guide, l'ayatollah Ali Khamenei, de *« boycott pétrolier symbolique d'un mois contre les alliés du régime sioniste et les Etats-Unis »*. – *(AFP, Reuters.)*

A la Grande Mosquée de Paris, Jacques Chirac appelle à la « vigilance » et condamne « la haine religieuse »

Accueilli par les youyous des femmes, le président-candidat, visiblement dans son élément, a pris un bain de foule. « Chirac à Ramallah ! » ont scandé les fidèles

C'ÉTAIT LA PREMIÈRE FOIS qu'un président de la République en exercice rendait visite à la Grande Mosquée de Paris, depuis son inauguration par Gaston Doumergue en 1926. Jacques Chirac s'était déjà rendu dans la vénérable institution de la place du Puits-de-l'Ermite, dans le 5e arrondissement, mais c'était il y a dix ans, alors qu'il n'était encore que maire de Paris.

Au milieu des représentants des associations musulmanes, réunis par le recteur de la mosquée, Dalil Boubakeur, le président de la République a condamné *« la haine raciale ou religieuse »* et appelé *« à la vigilance »*.

Répondant au discours de M. Boubakeur, qui avait condamné fermement les agressions contre des synagogues commises en France, le chef de l'Etat a affirmé que *« ces agressions, quelle qu'en soit la nature, sont indignes de notre pays. La haine raciale ou religieuse, sous toutes ses formes, doit être poursuivie et réprimée avec une fermeté exemplaire. L'autorité de l'Etat doit être sans faille. »*

« Je veux redire avec force, a-t-il lancé, *que des conflits extérieurs de quelque nature que ce soit ne sauraient dresser sur notre sol des Français contre des Français. Je n'accepterai jamais que la France dérive vers une juxtaposition de communautés. »* S'exprimant sur le conflit du Proche-Orient, Jacques Chirac a déclaré : *« Dans le climat actuel d'extrême tension, l'objectif de la France est plus que jamais l'apaisement. Mais ce message de paix, nous ne pouvons le porter que si nous-mêmes nous savons rester unis. »*

Le président de la République s'est prononcé pour *« un islam tolérant et pacifique »*, *« ouvert aux évolutions du monde et refusant la crispation et le repli »*, *« l'islam de la charité et de la fraternité »*, celui qu'on enseigne à la Grande Mosquée et *« dans bien d'autres lieux de prière »*, a-t-il précisé. Il a affirmé qu'il était important *« que l'islam de France puisse former ses cadres religieux et qu'il puisse disposer de lieux de culte et de lieux de sépultures à la fois dignes et conformes à ses préceptes »*.

« PRINCIPES RÉPUBLICAINS »

« Il est important, comme pour les autres religions, d'organiser un dialogue entre pouvoirs publics et représentants de l'islam de France, a encore expliqué M. Chirac. *Voilà pourquoi, depuis longtemps, je suis favorable à ce qu'une instance représentant l'ensemble des composantes et des sensibilités musulmanes se mette en place. Dans la transparence et dans le respect des lois et des principes républicains. Je pense notamment à la laïcité, qui est au cœur de notre modèle français. »*

Accueilli par des youyous et par un orchestre de musique arabe dans le patio de style hispano-mauresque de la Grande Mosquée, Jacques Chirac était dans son élément. Il a longuement pris un bain de foule, parmi les groupes colorés de musulmans en djellabah, de vieux travailleurs immigrés coiffés d'une toque, de femmes âgées en fichu blanc et de jeunes barbus en costume cravate. Certains agitaient des keffiehs.

Avant qu'il ne prenne la parole, la foule a longuement scandé : *« Chirac à Ramallah ! »*. Au cours de son allocution, le président de la République était entouré, outre du recteur de la Grande Mosquée, du grand mufti de Marseille Soheib Bencheikh et de Mme Khadija Khali, présidente de l'Union des femmes musulmanes de France. Dans son allocution d'accueil, le recteur Dalil Boubakeur avait affirmé avec force *: « La communauté musulmane de France ne peut être que la communauté du juste milieu. »* A propos des événements du Proche-Orient, il a déclaré : *« Au nom de la communauté musulmane de France, nous faisons appel à votre haute et bienveillante autorité, monsieur le président de la République, pour que soit pris en compte notre profond désir de paix au Proche-Orient, afin de contribuer à soulager les malheureuses populations palestiniennes déchirées, meurtries, et dont le sort nous préoccupe profondément. »*

Evoquant les attentats du 11 septembre, M. Boubakeur a affirmé que *« face à ces événements tragiques, la communauté musulmane* [de France] *a marqué pour sa part sa rupture totale avec les tenants de l'intégrisme et de la violence religieuse, s'associant au rejet unanime de ce radicalisme qui met ses auteurs au ban des sociétés civilisées. »*

Xavier Ternisien

Synagogue visée à Garges-lès-Gonesse

Un cocktail Molotov a été lancé, mardi 9 avril au soir, sur la synagogue de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), déjà visée par une action du même type samedi, sans faire de dégâts ni de victimes. L'engin a été lancé vers 20 h 45 à l'arrière de la synagogue, située à proximité d'une cité. Les auteurs auraient été aperçus par des témoins, mais étaient impossibles à identifier à cause de l'obscurité, a indiqué la police. Des étudiants juifs qui travaillaient dans un bâtiment préfabriqué voisin ont immédiatement éteint le feu.

Samedi matin, les débris de deux cocktails Molotov, ainsi que deux impacts dans une vitre qui pourraient provenir d'une arme à feu, avaient été découverts à l'arrière du bâtiment. Les engins incendiaires avaient fait peu de dégâts matériels. Le commissariat de Garges-lès-Gonesse est chargé de l'enquête.

Un appel interreligieux à « cesser le combat » est lancé par 57 personnalités

L'humanité est « désespérée », dit le texte

CINQUANTE-SEPT personnalités de France, juives, musulmanes et chrétiennes appellent *« à cesser le combat »* qui oppose Israéliens et Palestiniens. Le texte doit être publié par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, traditionnellement proche des Palestiniens, paraissant le 11 avril. *« Ce sang versé sur la terre sanctifiée par la Torah, l'Evangile et le Coran désespère l'humanité »* déplorent les signataires.

Parmi les onze personnalités juives qui ont joint leur nom, on remarque celui du grand rabbin Gilles Bernheim et de l'ancien président du Conseil représentatif des organisations juives de France (CRIF) Henri Hajdenberg. Treize *« personnalités musulmanes »* dont l'universitaire Tariq Ramadan, le grand mufti de Marseille Soheib Bencheikh, le comédien Smaïn et l'anthropologue Malek Chebel figurent également au bas du document.

Trente-trois *« personnalités chrétiennes »* catholiques et protestantes appuient cette initiative qu'ils veulent placer *« dans l'esprit de la dernière rencontre d'Assise »*. Tenue en Ombrie le 24 janvier à l'initiative du Pape, elle avait rassemblé des représentants de plusieurs confessions après les attentats du 11 septembre. On trouve les noms de Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, de Michel Dubost, évêque d'Evry et du prêtre orthodoxe Michel Evdokimov, délégué national à l'œcuménisme.

Un certain nombre d'hommes politiques et de journalistes ont également participé, comme chrétiens, à cet appel parmi lesquels l'avocat Jean-Pierre Mignard directeur de la revue *Témoins*, Jacques Delors, l'écrivain Jean-Claude Guillebaud et François Dufour vice-président d'Attac, responsable de la Confédération paysanne. Plusieurs anciens ministres dont le médiateur de la République Bernard Stasi, Christian Sautter ou Pierre Sudreau, ont également signé.

Tous s'indignent de ce que *« la guerre israélo-palestinienne »* ait *« déchaîné jusqu'en France des passions criminelles mettant en péril des vies et des lieux de culte, notamment des synagogues »*.

Nicolas Weill

Prison ferme pour un participant à la manifestation du CRIF

WILLIAM BÉNICHOU fait partie des dix personnes interpellées dimanche 7 avril en marge de la manifestation lancée à l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) contre l'antisémitisme et en soutien au peuple israélien, au terme de laquelle un commissaire de police avait été blessé d'un coup de couteau et plusieurs journalistes légèrement blessés. Il était jugé en comparution immédiate, mardi 9 avril, devant la 23e chambre du tribunal de grande instance de Paris, pour port d'arme prohibé : quand les policiers l'ont arrêté, rue Oberkampf, ils ont retrouvé sur lui un nunchaku, deux couteaux de lancer, un briquet muni d'une lame rétractile mais aussi une cagoule et un brassard frappé des lettres « sécurité ».

Agé de 33 ans, portant un blouson de cuir fatigué, M. Bénichou est un ancien soldat de la guerre du Golfe, pensionné de guerre, qui répond *« affirmatif »* aux questions de la présidente. D'un air penaud, il explique que *« beaucoup de juifs ne savent pas se défendre »* et qu'il est venu armé pour *« protéger les pacifistes et les siens »*. Le substitut du procureur, Michel Pocheron, ne l'interroge pas sur ses liens éventuels avec les mouvements extrémistes juifs comme le Bétar ou la Ligue de défense juive, mais ne croit pas un mot de ses intentions *« pacifiques »*. Considérant le casier judiciaire du prévenu, déjà condamné à cinq reprises pour des affaires de stupéfiants, de vols, de port d'armes et de violences avec armes, le magistrat estime que sa présence armée dans le défilé était particulièrement *« dangereuse, vu le contexte au Proche-Orient »*. Son avocate, Me Fatouma Metmati, évoque de son côté *« les problèmes psychologiques »* de son client, un toxicomane sous méthadone.

Au terme d'une audience qui n'a duré que quelques minutes, M. Bénichou a été condamné à quatre mois de prison dont deux avec sursis et deux ans de mise à l'épreuve avec obligation de soins psychiatriques et interdiction de détenir une arme. Le tribunal a prononcé un mandat de dépôt.

Sur les neuf autres personnes interpellées en marge de la manifestation de dimanche, quatre ont été citées à comparaître devant la justice à une date ultérieure, les autres ayant été remises en liberté après leur garde à vue.

Alexandre Garcia

La Cour pénale internationale, qui siégera à La Haye, devient réalité

Les soixante ratifications nécessaires à l'application du traité de Rome sont acquises. Dès le 1er juillet, la Cour pourra être saisie pour des crimes de sa compétence

LA COMMUNAUTÉ internationale va bientôt être dotée d'un nouvel instrument judiciaire : une Cour pénale permanente pour juger les auteurs de crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, dont la compétence ne sera pas a priori géographiquement limitée, contrairement aux deux tribunaux internationaux existants, pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie. Les soixante ratifications du traité qui définit le statut de la Cour, nécessaires à son entrée en vigueur, sont en effet acquises. L'événement sera célébré jeudi 11 avril, par l'ONU et par les ONG qui ont largement contribué à cette création.

La carte des pays qui ont déjà ratifié ne donne pas la juste mesure de cet événement. Le guichet n'est pas clos et, parmi les 79 autres signataires du traité qui ne l'ont pas encore ratifié, plusieurs sont sur le point de le faire. D'autre part, le fait qu'un Etat ne veuille pas adhérer au traité ne met pas dans tous les cas ses ressortissants à l'abri des poursuites de la Cour *(voir ci-dessous)*. Enfin, aux yeux de ses promoteurs, cette cour est le produit d'un phénomène évolutif, d'ordre culturel, qui est encore loin de son point d'achèvement.

LES 60 ÉTATS-PARTIES À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

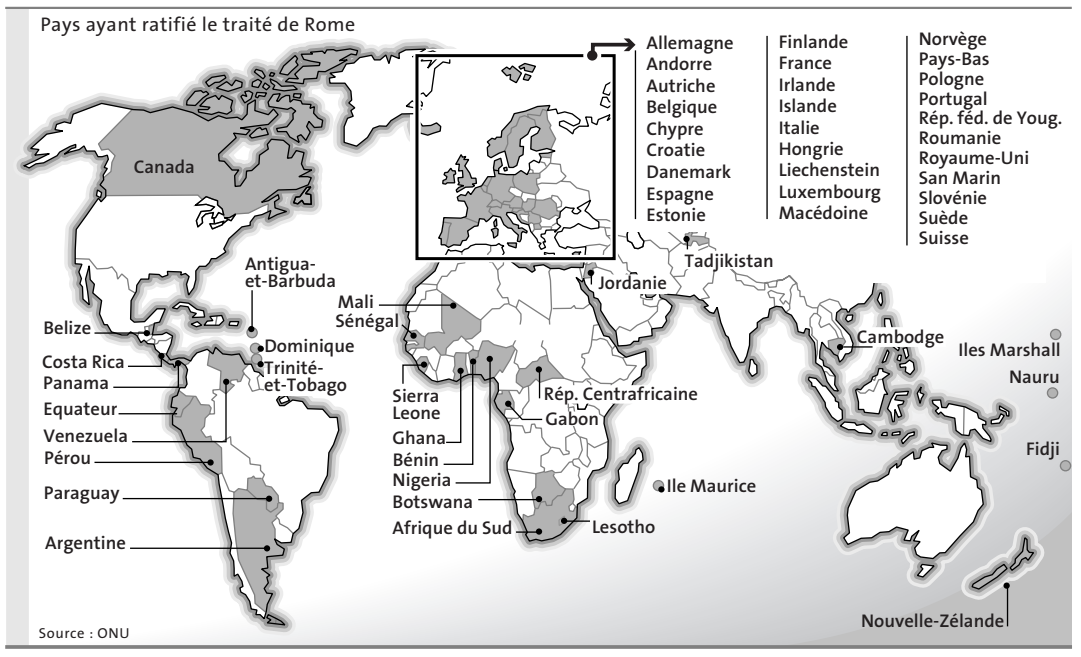

TEXTES COMPLÉMENTAIRES

A ce stade les absents sont légion ; manquent notamment les Etats-Unis, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde, le Pakistan, Israël, les Etats arabes à l'exception de la Jordanie. Mais l'enthousiasme qui s'était exprimé en juillet 1998 à Rome, lors de l'adoption du traité par 120 pays, n'a pas été sans suite. Le texte a recueilli, depuis, la signature de 139 Etats. Des négociations se sont poursuivies pour rédiger les textes complémentaires au statut (règlement de procédure et de preuve, éléments constitutifs des crimes, accord entre la Cour et l'ONU, projet de règlement financier) et même des pays qui comptaient parmi les plus hostiles au projet lors des débats de Rome y ont participé activement. Pour tous, la Cour est une réalité avec laquelle il va falloir compter et, même si certains cherchent encore à s'en protéger en n'adhérant pas au traité, elle est perçue comme ayant vocation à devenir universelle.

Les Etats-Unis se singularisent en développant une virulente rhétorique contre la Cour pénale internationale (CPI). L'administration démocrate avait tenté d'introduire dans le traité des amendements qui auraient vidé l'institution de toute substance ; elle n'y était pas parvenue, mais Bill Clinton, ménageant l'avenir, avait néanmoins signé le traité avant de quitter la Maison Blanche. Aujourd'hui, le gouvernement Bush fait courir le bruit qu'il va retirer cette signature et jure qu'il s'opposera à ce que l'ONU verse le moindre dollar à la Cour.

Ces invectives, qui n'empêcheront pas la CPI de commencer à fonctionner, sont pour les Américains une façon de conjurer le danger qu'ils voient en elle, à savoir le risque d'être eux-mêmes mis en cause, pour des raisons politiques, lors d'éventuelles interventions dans des pays qui auront adhéré au traité.

Le traité entrera en vigueur le 1er juillet prochain. A compter de ce jour, les crimes qui seront commis pourront faire l'objet de plaintes auprès de la CPI, dans les règles définies au statut.

DROIT DE VETO

Le Proche-Orient peut-il être concerné ? Israel, qui a signé le traité, ne l'a pas ratifié, et l'Etat palestinien, qui n'existe pas encore formellement, n'en a pas eu l'occasion. Les deux belligérants échappent donc en principe au champ d'application du traité, sauf dans l'hypothèse (théorique) d'une saisine de la Cour par le Conseil de sécurité, ou par un Etat adhérent au traité sur le territoire duquel des crimes auraient été commis. Or, dans la région, seule la Jordanie vient de ratifier le traité de Rome. Elle l'a fait en partie sans doute par un souci d'autoprotection, ce qui est à l'origine aussi de l'adhésion de plusieurs pays d'Afrique.

Quant aux Tchétchènes, la cour ne leur servira à rien : la saisine par le Conseil de sécurité, où Moscou dispose d'un droit de veto, n'est pas imaginable ; la Russie a signé le traité mais ne le ratifiera pas avant que soit réglé ce conflit interne.

D'autres conflits échapperont à la juridiction internationale, mais beaucoup d'autres aussi vont entrer dans son champ. *« Je ne crains pas que la cour se trouve au chômage »*, dit un expert. Si le traité entre en vigueur au 1er juillet, la Cour ne sera pas encore à cette date en état de fonctionner. Une assemblée des Etats parties doit se tenir en septembre pour adopter les derniers textes et arrêter les modalités de désignation des juges et du procureur. Les Etats doivent ensuite présenter leurs candidats et on s'attend que tout soit en place, à La Haye, au début de 2003. Dans l'intervalle, un bureau provisoire recueillera les plaintes qui pourraient être déposées et conservera les documents.

Claire Tréan

Le mode d'emploi d'un instrument contre l'impunité

▶ **Genèse**. Le projet de Cour pénale internationale est formulé par les Nations unies au lendemain de la deuxième guerre mondiale et figure notamment dans la convention de 1948 sur le génocide. Mais il faut attendre 1993 pour qu'il soit sérieusement remis à l'étude à l'ONU, sous la très forte pression des ONG. En 1995, une commission préparatoire est créée pour élaborer un projet de statut de la Cour ; en décembre 1996, l'Assemblée générale fixe l'échéance de 1998 pour l'aboutissement des travaux. Pendant ces mois de négociations, les Etats se livrent d'âpres batailles et les ONG mènent à l'échelle mondiale l'une de leurs plus actives campagnes.

Le 17 juillet 1998, à la fin de la conférence de Rome où 160 pays sont représentés, le projet de statut est adopté par 120 voix pour ; sept pays ont voté contre ; vingt et un se sont abstenus ; douze n'ont pas pris part au vote. Depuis, 139 pays ont signé le traité.

▶ **Les crimes de la compétence de la Cour** sont le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, l'agression. Bien que l'agression figure dans le statut de Rome, les négociateurs ne sont pas parvenus à un accord sur la définition de ce crime ni sur les rôles respectifs du Conseil de sécurité de l'ONU et de la Cour en la matière. Le sujet est renvoyé à la conférence de révision, dans sept ans, et la Cour ne pourra pas d'ici là exercer sa compétence à l'égard du crime d'agression. Le crime de terrorisme ne figure pas dans le statut, mais le débat pourrait être rouvert lors de la révision, en 2009.

▶ **Qui peut faire l'objet de poursuites ?** Pour que la Cour, qui aura son siège à La Haye, puisse exercer sa compétence, il faut que soit partie au traité l'Etat dont l'inculpé est un ressortissant, ou l'Etat sur le territoire duquel les crimes ont été commis. Autrement dit, la Cour peut, le cas échéant, poursuivre des militaires ou d'autres ressortissants de pays qui n'ont pas adhéré au traité, dès lors que les crimes dont on les soupçonne sont commis dans un pays qui, lui, y adhère.

Enfin, si c'est le Conseil de sécurité qui saisit la Cour d'une affaire, la compétence de la Cour s'impose, que soit ou non partie au traité le pays de l'accusé et celui où les crimes ont été commis.

▶ **Trois modes de saisine**. La Cour peut être saisie : par un Etat partie au traité, par le Conseil de sécurité de l'ONU, ou par le procureur agissant de sa propre initiative au vu de plaintes qui lui sont transmises, après accord d'une chambre préliminaire de juges.

▶ **Le pouvoir du Conseil de sécurité**. Le Conseil de sécurité peut demander à la Cour de suspendre toute enquête et poursuite sur une affaire pendant douze mois ; cette demande est renouvelable. C'est une des dispositions les plus contestées par les ONG, qui y voient une atteinte à l'indépendance de la Cour. Les membres permanents du Conseil de sécurité font valoir que, dans certaines situations de conflit, l'intervention de la justice pourrait compromettre les chances d'une négociation de paix. La décision de suspendre doit faire l'objet d'une décision explicite du Conseil, c'est-à-dire que l'un des membres peut y opposer son veto.

▶ **La complémentarité**. La CPI est *« complémentaire des juridictions criminelles nationales »*. Ces dernières ont la prééminence sur la Cour internationale, qui ne peut intervenir qu'en cas d'incapacité ou de manquement délibéré de la justice nationale, constatés par les juges de la chambre préliminaire.

Belgrade adopte un projet de loi sur le TPI

BELGRADE. Le gouvernement yougoslave a adopté, mardi 9 avril, un projet de loi permettant de transférer des citoyens yougoslaves inculpés de crimes de guerre au Tribunal pénal international (TPI), a annoncé le secrétariat yougoslave à l'information. Le gouvernement *« a souligné qu'avec l'adoption et la mise en application de cette loi la Yougoslavie aura rempli les obligations qui découlent de son appartenance aux Nations unies »*, indique dans son communiqué le secrétariat à l'information. Le projet de loi prévoit la création d'un *« Conseil national pour la coopération avec le Tribunal »* et la possibilité pour le gouvernement fédéral de *« nommer un observateur auprès du TPI »*. L'acceptation de ce texte par le gouvernement et son adoption, prévue mercredi, par le Parlement fédéral devraient à la fois écarter les menaces de sanctions internationales qui pèsent sur le pays et apaiser les tensions entre partisans et adversaires d'une coopération avec le TPI.

Par ailleurs, les Parlements serbe et monténégrin ont adopté mardi à Belgrade et Podgorica l'accord de principe, signé le 13 mars sous les auspices européens, sur la création d'un Etat Serbie-Monténégro, appelé à succéder à l'actuelle Yougoslavie (RFY), fondée en 1992. Le gouvernement yougoslave a, de son côté, introduit mardi soir devant le Parlement fédéral cet accord de principe sur la création d'un nouvel Etat, lui demandant de l'adopter en procédure d'urgence. – *(AFP.)*

Jimmy Carter à Cuba en mai

LA HAVANE. Plus de quarante ans après la révolution cubaine et la rupture des relations avec les Etats-Unis, l'ancien président des Etats-Unis Jimmy Carter a été autorisé à visiter l'île communiste. Il sera le plus haut dignitaire américain jamais reçu par le président Fidel Castro. Un porte-parole de Jimmy Carter a confirmé, mardi 9 avril, que l'ancien président démocrate (1976-1980) avait été autorisé à se rendre à Cuba en mai. Le département américain du Trésor a accordé un visa de voyage à M. Carter vendredi, a déclaré Deanna Congileo, porte-parole du Centre Carter, basé à Atlanta, en Géorgie.

Pour sa part, un porte-parole du département d'Etat américain, Chip Barclay, a déclaré que les connaissances de Jimmy Carter en matière de droits de l'homme et de développement *« pourraient être d'une grande utilité à Cuba »*. *« Nous sommes certains qu'il soulèvera le problème des droits de l'homme dans ses entretiens à Cuba et qu'il reviendra mieux informé sur le triste état de la situation à Cuba »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **VENEZUELA : la principale centrale ouvrière du pays,** soutenue par le patronat, a décidé de prolonger de 24 heures la grève nationale lancée, mardi 9 avril, en appui aux cadres du géant pétrolier PDVSA en conflit depuis un mois avec le gouvernement du président Hugo Chavez. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : le général Pervez Moucharraf a précisé**, mardi 9 avril à Lahore, les modalités du référendum qu'il avait annoncé quatre jours plus tôt et fixé la date du scrutin au 30 avril. Les principaux partis politiques et religieux ont prévu de boycotter le référendum, qu'ils jugent contraire à la Constitution. – *(AFP, AP.)*

■ **AFGHANISTAN : les avions engagés par l'armée** de l'air et la marine américaine ont, en six mois, largué 22 000 bombes et missiles sur l'Afghanistan, selon un rapport du Pentagone cité par le *New York Times*. Guidées pour la plupart par satellite ou laser, entre 75 % et 90 % des munitions, selon les types de missions, ont atteint leurs cibles. En 1991, seules 10 % des armes étaient guidées avec précision dans la guerre du Golfe, et moins de 50 % contre la Serbie en 1999. – *(AFP, AP.)*

■ **Un soldat britannique est mort après** avoir été touché par un tir accidentel, mardi 9 avril à Kaboul, lors d'une patrouille de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) dans l'ouest de la capitale afghane. – *(AFP, Reuters.)*

■ **RUSSIE : le ministère des affaires étrangères** a critiqué, mardi 9 avril, la décision de l'administration du président Bush – révélée par la presse américaine – de ne plus financer les programmes de destruction des armes biologiques et chimiques russes, considérant que Moscou ne respecte pas les traités sur les armes chimiques et biologiques. Dans un communiqué, le ministère indique que cette décision *« nous laisse profondément désorientés. La Russie adhère scrupuleusement aux articles »* des traités de désarmement. – *(Reuters.)*

Un million de personnes pour les obsèques de la reine mère

LONDRES. Plus d'un million de personnes ont assisté, mardi 9 avril, au passage du cortège funéraire de la reine mère Elizabeth au long des trente-deux kilomètres séparant Londres du château de Windsor. Le convoi était emmené par la Rolls-Royce du prince Charles. Les obsèques royales, grandioses et émouvantes, avaient eu lieu en fin de matinée en l'abbaye de Westminster en présence de la reine, de sa famille et de 2 300 invités. Dans son éloge funèbre, l'archevêque de Canterbury, George Carey, chef de l'Eglise anglicane, a salué *« la force, la dignité et le sens de l'humour »* de la défunte. Le cercueil de *Queen Mum* avait été transporté sur un affût d'artillerie de Westminster Hall jusqu'à l'abbaye, distante de 300 mètres. A 11 h 30 précises, le pays tout entier a observé deux minutes de silence. En début de soirée, après une cérémonie intime, la dépouille mortelle de la reine mère a rejoint celle de son mari, George VI, dans le caveau de la chapelle St-George de Windsor. Les cendres de leur fille cadette, Margaret, morte le 9 février, ont été déposées à leur côté. – *(Corresp.)*

Allemagne : débat houleux sur le service militaire et grogne dans les états-majors

La Cour constitutionnelle a rejeté mercredi un recours contre la conscription, mais le sujet divise la coalition gouvernementale

BERLIN
de notre correspondant

Sur le papier, les données sont simples : des quelque 400 000 jeunes gens d'une classe d'âge susceptibles d'être appelés pour un service militaire obligatoire de neuf mois, seuls 112 000 se retrouvent en uniforme en Allemagne. Quelque 170 000 autres, comme la Constitution leur en donne le droit, préfèrent accomplir un service civil de dix mois dans un hôpital, une maison de retraite ou auprès d'une œuvre caritative agréée. Le reliquat, soit plus de 100 000 hommes, est exempté à divers titres.

Volker Wedersberg, un étudiant en droit de 33 ans, n'appartenait à aucune de ces catégories. Ne voulant faire ni service militaire, ni service civil et ne pouvant être exempté, il a saisi la justice, arguant que la fin de la guerre froide et l'évolution de la situation internationale ne justifiaient plus la conscription.

La Cour constitutionnelle a tranché mercredi. Rien ne démontre que le maintien du service militaire soit devenu anticonstitutionnel depuis la fin de la guerre froide, ont estimé les juges de Karlsruhe.

Personne ne s'attendait à ce que le tribunal fasse œuvre révolutionnaire en abolissant le service militaire obligatoire. Mais la question est au premier rang des préoccupations des chefs de l'armée, comme l'a montré la réunion annuelle des chefs de corps de la Bundeswehr, à Hanovre, les 8 et 9 avril. Devant 650 officiers généraux et supérieurs, le ministre de la défense, Rudolf Scharping, bientôt suivi par le chancelier Gerhard Schröder, ont dû consacrer une bonne partie de leur intervention à plaider pour le maintien de la conscription alors que, dans leur parti, le SPD (Parti social-démocrte), montent des voix pour son abandon au profit d'une armée professionnelle.

SCEPTICISME DES OFFICIERS

Les Verts, qui font partie de la coalition gouvernementale, ainsi que les néo-communistes du PDS, qui n'en sont pas, se sont eux aussi prononcés contre le maintien du service militaire obligatoire. Les chrétiens-démocrates demeurent pour le moment favorables à la conscription.

La réunion de Hanovre n'était pas ouverte à la presse. Mais, à lire les confidences recueillies par des journalistes spécialisés, les officiers ont écouté les discours de leurs responsables politiques avec un scepticisme teinté d'animosité. Lors des débats, les interventions, parfois vives, portaient autant sur le service militaire que sur la doctrine, la qualité et la quantité des matériels.

Le malaise, rampant depuis de longs mois, tient à plusieurs causes au premier rang desquelles figurent les déboires de la Bundeswehr, forte de 293 000 hommes et femmes et engagée dans plusieurs opérations extérieures conformément à la nouvelle politique allemande de « normalisation » voulue par le gouvernement Schröder.

Quelque 10 000 soldats allemands sont actuellement mobilisés dans les Balkans, en Afghanistan et dans l'océan Indien, en mission de paix ou pour la lutte antiterroriste. Mais, pour accompagner ce déploiement, il faut la mobilisation de quelque 50 000 autres qui, en Allemagne, s'occupent avec difficultés de la logistique. Le premier contingent allemand envoyé en Afghanistan n'a ainsi pu gagner sa zone d'opérations que grâce aux avions de transport loués à l'Ukraine. Encore ces derniers ont-ils dû attendre plusieurs jours en Turquie que le temps permette leur décollage. *« Notre armée travaille à la limite de ses capacités »*, a reconnu, au cours d'un débat télévisé, l'ancien inspecteur général de la Bundeswehr, le général Hans Peter von Kirchbach. *« Les troupes voient avec inquiétude le fossé se creuser entre leurs missions et leurs moyens »*, a déclaré l'actuel inspecteur général, Harald Kujat, qui va bientôt présider le comité des chefs d'état-major de l'OTAN. Un ministre de la défense – totalement déconsidéré outre-Rhin –, la réforme en cours des structures, autant que le flou de la doctrine militaire ajoutent au désarroi des cadres de l'armée.

Georges Marion

Des juristes exigent des garanties pour l'espace judiciaire

La Commission a mis en discussion un texte pour répondre aux préoccupations des organisations inquiètes de voir les gouvernements profiter des politiques communes en matière de justice et de police pour écorner les droits des citoyens

BRUXELLES
de notre bureau européen

La coopération judiciaire en matière pénale, que les Quinze ont accélérée après le 11 septembre, mobilise des organisations non gouvernementales, des juristes et des députés européens. Leur principale préoccupation est, aujourd'hui, de veiller au respect des libertés essentielles et d'obtenir des garanties minimales en matière de procédure. Ils demandent, entre autres, que soient réaffirmés dans un texte les principes de l'octroi d'une assistance juridique, du respect de la présomption d'innocence, du droit à un procès équitable, de l'information du prévenu sur ses droits, de l'aide gratuite d'un traducteur.

CRITIQUES RADICALES

La direction générale Justice et affaires intérieures (JAI) de la Commission a rédigé sur ce thème un texte qu'elle soumet à une large consultation, notamment via Internet. Une audition organisée le 3 avril au Parlement européen à Bruxelles a toutefois démontré que le débat sera tendu : la Commission semble coincée entre les gouvernements, qui exigent des mesures *« efficaces »*, et les juristes, qui formulent des critiques, parfois radicales, contre les initiatives destinées à assurer un *« espace commun de sécurité »*.

Les pratiques des Etats membres restent très différentes et le fait d'être confronté au système judiciaire d'un autre pays peut présenter pas mal de risques, affirme Stephen Jakobi, de l'organisation britannique Fair Trial Abroad. *« Innocent ou coupable, qu'il y ait ou non suffisamment de preuves contre vous, vous avez peu de chances de vous en sortir »*, assène ce juriste. Difficile aussi, plaident d'autres personnes, d'accepter sans autre discussion la suppression des procédures formelles d'extradition, à la faveur de l'introduction, décidée en décembre 2001 au sommet de Laeken, du mandat d'Européen. Celui-ci sera exécuté après *« des contrôles minimaux »*. Ce mandat repose lui aussi sur l'idée qu'il convient de faciliter l'application de la justice sur tout le territoire de l'Union, en l'occurrence pour toute infraction punie de plus d'un an de prison et toute condamnation à plus de 4 mois.

Caroline Morgan, de la direction générale JAI de la Commission, assure que *« les citoyens européens devront pouvoir bénéficier, dans un autre Etat membre, de normes identiques à celles qui sont en vigueur dans leur pays »*. Etre suspecté, voire jugé, à La Haye, Paris ou Athènes devrait donc offrir les mêmes garanties. Pour preuve : chaque Etat de l'Union témoignera d'une *« confiance réciproque »* à l'égard du système judiciaire de ses partenaires, tous les Etats membres devant respecter les mêmes principes, inclus dans le traité sur l'Union, la charte des droits approuvée en 2000, ou la Convention européenne des droits de l'homme.

GROUPES VULNÉRABLES

La Commission affirme, en outre, vouloir veiller à ce que *« les groupes les plus vulnérables »* (mineurs, handicapés, jeunes mères...) bénéficient de protections spécifiques. Autre problème crucial : aujourd'hui, 50 % des personnes jugées dans l'Union européenne ne parlent pas la langue dans laquelle leur affaire est instruite, rapporte Jacqueline Tulkens, qui siège à la Cour européenne de Strasbourg.

Les idées de la Commission se résument-elles à des vœux pieux ? C'est l'avis d'observateurs, qui soulignent le peu d'empressement actuel de certains Etats membres à faire respecter les droits minimaux des prévenus ou des suspects. *« En Grande-Bretagne, on fait signer des papiers qu'ils ne comprennent pas à des camionneurs étrangers. Croyant y être obligés, certains se retrouvent derrière les barreaux »*, raconte, à titre d'exemple, le député régionaliste écossais Neil Mac Cormick. Enfin, l'application d'une bonne justice suppose des moyens financiers importants, que certains pays refusent de débloquer. Dans son *« document de consultation »*, la Commission indique d'ailleurs les limites de son exercice en soulignant que *« les Etats membres étant soumis à des contraintes budgétaires, les objectifs doivent rester réalistes »*.

Pas de quoi rassurer les avocats, qui formulent une longue liste de demandes pour garantir les libertés face à des initiatives comme la constitution d'une base européenne de données ADN, le renforcement d'Europol ou l'échange d'informations sur des personnes qui ne sont pas suspectées de délits. Elena Paccioti, députée et ancienne magistrate, conclut par une ultime mise en garde : *« Des Etats condamnés à Strasbourg paient les dédommagements auxquels ils sont condamnés mais ne modifient pas leur pratique quotidienne. Or c'est elle qui importe le plus. »*

Jean-Pierre Stroobants

Le film que la police britannique veut absolument censurer

BRUXELLES
de notre bureau européen

Un film inquiétant a été présenté récemment, au Parlement européen, à l'initiative du groupe des Verts. Inquiétant par ce qu'il montre et par les réactions qu'il déclenche. *Injustice,* réalisé par Ken Fero, évoque des violences exercées par les forces de l'ordre en Grande-Bretagne. Fruit d'un travail de sept années, ce long reportage est, outre-Manche, l'objet d'une guérilla judiciaire déclenchée par les avocats de policiers. *Injustice* affirme, il est vrai, que mille personnes sont mortes dans des commissariats, des prisons ou des institutions de santé mentale britanniques au cours des trente dernières années, lors d'interrogatoires, de gardes à vue ou de détentions.

Jusque-là, le film n'avait pu être montré qu'à la sauvette, à Londres et à Manchester. Pour les défenseurs des policiers, aucune des accusations portées dans le film n'est juridiquement étayée et chaque projection peut donc entraîner des demandes de dommages et intérêts.

Injustice détaille pourtant plusieurs cas troublants. Ainsi, celui de Brian Douglas, un jeune homme d'origine jamaïcaine qui, arrêté, allait être transporté à l'hôpital 15 heures plus tard, le crâne fracturé, une partie du cerveau endommagée. Brian Douglas devait décéder une semaine plus tard. Un tribunal londonien a conclu à l'accident.

QUARANTE MARQUES

« Il est toujours très difficile de prouver des brutalités. C'est toujours la parole de policiers contre la parole des autres », a expliqué, lors du débat suivant la projection, Brenda Weinberg, une sœur de la victime. *Injustice* évoque également le cas de Shiji Lapite, un demandeur d'asile nigérian sur le corps duquel on retrouva quarante marques de coups. Le jury chargé de l'enquête conclut rapidement au meurtre mais les poursuites contre les policiers impliqués s'arrêtèrent là.

Dan Van Raemdonck, membre de la Fédération internationale des droits de l'homme, estime qu'au-delà des questions soulevées par *Injustice* le problème des violences policières non sanctionnées et de la protection des droits du citoyen est posé dans plusieurs Etats membres. *« La police croit à son immunité parce qu'un climat s'instaure. Aujourd'hui, le discours politique légitime parfois certains actes »*, estime ce juriste. Alima Boumédiene-Thiery, une députée française, a évoqué pour sa part les risques que court la société si elle ne respecte pas les victimes de brutalités. *« Des jeunes sont tentés par le repli communautaire, la radicalisation religieuse, une violence censée répondre à la violence. Leur parler d'Etat, de démocratie et de sécurité ne fera qu'accroître leurs doutes si, en même temps, on ne reconnaît pas leurs droits. »*

Les remèdes ? Un vrai contrôle exercé sur la police et une formation obligatoire des agents aux droits de l'homme, ont avancé certains participants.

J.-P. S.

ÉCHOS

■ **CHÔMAGE : bonne nouvelle pour le chancelier Schröder,** le chômage a reculé en Allemagne en mars, pour la première fois depuis janvier 2001. En données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de chômeurs a baissé de 8 000 personnes par rapport à février, à 3,97 millions, a indiqué, mardi 9 avril, l'Office fédéral du travail. En données brutes, le nombre de sans-emplois a reculé de 140 100 personnes, mais reste supérieur au seuil des 4 millions, à 4,156 millions, soit 10 % de la population active (contre 10,4 % en février). Sur un an, le nombre de demandeurs d'emplois est en hausse de 156 431 personnes. La baisse n'est pas *« à mettre au compte* [d'une reprise] *de la conjoncture »,* tempère l'Office fédéral du travail, estimant que *« la sortie du creux de la vague sur le marché de l'emploi n'est pas encore en vue »*.

■ **DÉPUTÉS : les eurodéputés ont rouvert le chantier de leur statut,** en négociation avec le Conseil depuis quatre ans. Mardi 9 avril, leur commission juridique, réunie à Strasbourg, a adopté un rapport qui réclame un salaire mensuel unique de 8 500 euros, soit *« la moitié du traitement d'un juge de la Cour de justice »*. Sous présidence française, le Conseil avait indiqué qu'il ne voulait pas dépasser 6 230 euros. Les députés ont retenu la fourchette haute proposée en 2000 par un groupe de sages, mais ils ne l'ont pas assortie de la contrepartie prévue par celui-ci, à savoir une plus grande transparence dans le remboursement des indemnités de fonctionnement.

■ **CHARBON : la France devra récupérer** auprès des Charbonnages de France les aides d'Etat versées pour couvrir les pertes d'exploitation de l'industrie houillère pour les années 1994 à 1997, d'un montant de 20 millions d'euros. Ces aides ont été déclarées illégales par Bruxelles, qui avait ouvert une procédure en février 1999 après la plainte de cinq négociants de houille qui accusaient les Charbonnages de France de dumping.

CITROËN C5. TECHNOLOGIE 100 % UTILE.

EN AVRIL

C5 X 2.0 HDi 110 CH

19 500 €*

SOIT 127 911,62 F

Découvrez la technologie 100 % utile :

Une **Suspension hydractive III** qui gomme les irrégularités de la route, une **Aide au freinage d'urgence** qui réduit vos distances d'arrêt et une **Climatisation de série** pour un confort optimal.

Vous n'imaginez pas tout ce que Citroën peut faire pour vous.

★E.R. WORKS Automobiles CITROËN : RCS Paris 642 050 199

www.citroen.fr
3615 CITROËN (0,20 €/mn)

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

CITROËN préfère TOTAL

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.
*Offre non cumulable pour l'achat d'une C5 2.0 HDi X au lieu de 22 000 euros au tarif conseillé du 12/12/2001 réservée aux particuliers dans le réseau participant jusqu'au 30 avril 2002, soit une économie de 2 500 euros (16 398,93 F). Consommations (en l/100 km) : urbaine 7,4 - extra-urbaine 4,6 - mixte 5,6. Emission de CO_2 (g/km) : 147. Norme CEE 1999-100.

Garantie 2 ans sur toute la gamme.

FRANCE
PRÉSIDENTIELLE

Après avoir annoncé, il y a deux mois, que son *« programme n'était pas socialiste »*, Lionel Jospin tente de se situer désormais clairement dans le camp de la gauche. Les **QUESTIONS SOCIALES** sont devenues prioritaires pour le candidat. Cet **INFLÉCHISSEMENT** semble marquer une certaine perte d'influence des « modernes » du PS, représentés par Dominique Strauss-Kahn et Pierre Moscovici, en faveur de Martine Aubry et Jean Glavany. Pour le premier secrétaire du PS, François Hollande : *« Ce n'est pas une campagne plus à gauche ou moins à gauche, Lionel Jospin fait une* **CAMPAGNE SOCIALISTE**. » Noël Mamère prend acte de ce nouvel ancrage : *« Nous pourrons peut-être envisager de construire et* **VRAIE ET BONNE MAJORITÉ**. » Le sénateur fabiusien Henri Weber veut réactiver l'*« héritage conceptuel »* du marxisme.

Lionel Jospin cherche à mobiliser la gauche dès le premier tour

Le premier ministre-candidat, qui a marqué le pas dans les sondages, développe désormais sa campagne sur les questions sociales. Ses propositions sur la retraite et sur la double peine semblent satisfaire les communistes et les Verts

C'ÉTAIT LA FIN du bureau national du PS, mardi 9 avril. François Hollande a lu la dépêche AFP qui relatait la visite, l'après-midi même, de Lionel Jospin au Grand-Quevilly, devant un *« millier de militants »*. Le candidat est enfin sorti de ses notes, il a *« improvisé »*. Sommé de faire du concret, il a expliqué que son *« mode de vie* (...) *n'est finalement pas si éloigné des façons de vivre de la masse des Français »*. *« C'est parfait. C'est exactement comme ça qu'il faut faire »*, a commenté le premier secrétaire du PS. Les prochains meetings devront être *« forts »*, *« joyeux »*, *« bruyants »* comme à Lens, samedi, où le déplacement thématique sur la « France juste » se transformera en meeting.

Au Bureau national, pas une voix ne s'est élevée pour contredire cette nouvelle priorité, le social, qui a pris le pas sur la sécurité. *« On aurait mis une caméra dans la salle il y a deux mois et la même mardi soir, on se serait pincés »*, sourit un participant, frappé d'un si belle harmonie. *« Je suis content qu'on m'ait écouté »*, s'est félicité Pierre Mauroy qui avait lancé un premier avertissement le 19 mars. Avec Louis Mexandeau, l'ancien premier ministre de François Mitterrand a apprécié le cours d'histoire de socialisme donné, dimanche, au Zénith. Il faudra en faire d'autres. Le matin même, en présentant, à la Fondation Jean-Jaurès, la nouvelle note qui enthousiasme le PS - *Une nouvelle alliance* -, même le fabiusien Henri Weber avait lancé : *« Sans parler d'ennemis de classe, on ne peut pas faire comme si la conflictualité n'existait pas. »*

« On est en train de redécouvrir nos fondamentaux : d'abord réunir son propre camp, comme disait François Mitterrand », résume un participant. *« Ce n'est pas une campagne plus à gauche ou moins à gauche. Lionel Jospin fait une campagne socialiste »*, préfère François Hollande, savamment consensuel. Mais, derrière ce bel unanimisme, la mine, depuis le week-end, des « modernes » jospinistes traduit leur déception.

CHARLES PLATIAU/REUTERS

Lionel Jospin au côté de Laurent Fabius, mardi 9 avril à Grand-Quevilly, près de Rouen. Le candidat, qui devait initialement s'exprimer sur « la France moderne », a finalement décidé de recentrer son discours sur le thème de « la France juste ».

« MIEUX EXPLIQUER »

Il n'y a ni virage, ni tête-à-queue, disent-ils. *« Je ne pense pas que cela nécessite un recadrage, cela suppose d'être plus explicite, de préciser, mieux expliquer quelles sont les propositions qui permettront d'atteindre la France du plein emploi »*, a ainsi déclaré le porte-parole du PS, Vincent Peillon, mardi. La veille, devant la presse, Dominique Strauss-Kahn avait expliqué que, pour lui aussi, la campagne *« ne paraît pas mériter correction, mais inflexion »*.

D'autres, en revanche, savourent leur victoire. *« Clairement, Martine Aubry et Jean Glavany retrouvent la main »*, confirme un secrétaire national. *« Certains, ici, se permettent de dire tout et son contraire »*, a confié Jean Glavany au *Parisien*, le 9 avril. *« Les mêmes qui critiquent les discours de Jospin sont parfois ceux qui les écrivent »*, ajoute le directeur de campagne. *« Arrêtons, rien ne serait pire que de mettre des coups de barre. Gardons notre cap, je suis zen. Les sondages ont une vertu formidable : celle de nous permettre un coup de rein qui nous fera gagner deux à trois points d'ici au premier tour. Faites-moi confiance : au soir du 21 avril* [le premier tour de l'élection présidentielle]*, tout cela va s'éclaircir »*, ajoute M. Glavany.

Dès mercredi 10 avril, sur les conseils de Gérard Le Gall, monsieur sondages du candidat, l'équipe de campagne devait orchestrer, à l'issue du conseil politique, l'enquête d'opinion publiée par la Sofres, dans la presse quotidienne régionale, selon laquelle près de six Français sur dix se disent déçus de *« l'action de Jacques Chirac depuis 1995 »*. En revanche, l'équipe de campagne s'est montrée plus discrète sur les annonces faites par Lionel Jospin, lundi et mardi : retraites après quarante ans de cotisations, sans attendre soixante ans, majorité à dix-sept ans, suppression de la double peine *« dans certaines situations »*.

Il leur a suffi d'entendre les partenaires de la majorité plurielle se féliciter de ces surprises. Mardi, sur LCI, le candidat communiste, Robert Hue, s'est réjoui de la reprise de cette *« proposition* [sur les retraites qu'il avait] *présentée avec Alain Bocquet à l'Assemblée nationale*, [le 27 novembre 2001], *et que Lionel Jospin avait refusée »*.

Evoquant la double peine, le candidat des Verts, Noël Mamère, a lancé de son côté sur France-Info : *« Encore un effort et nous pourrons peut être envisager demain de construire une vraie et bonne majorité »*. *« Lionel Jospin a décidé de bouger et de prendre des actes symboliques »*, décrypte un porte-parole de la campagne. *« Il faut qu'il parle à ceux qui craignent pour l'emploi, pour leur retraite, et à la gauche morale. »*

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

Dans le nouveau tract du candidat, un interviewer infiltré

Le Parti socialiste vient de faire éditer un nouveau tract recto verso pour inciter à la mobilisation au premier tour de l'élection présidentielle. Ce tract, tiré à 12 millions d'exemplaires, sera diffusé la semaine prochaine.

En attendant, les militants socialistes distribuent un fascicule, intitulé *« Mes réponses à vos questions »* et tiré à huit millions d'exemplaires. Dans ce quatre pages, Lionel Jospin répond notamment aux questions de onze Français autour de ses *« dix engagements »*.

Parmi cet échantillon figure pourtant le directeur de la publication de *L'Hebdo des socialistes*, Alain Herbeth, présenté sous son seul prénom, et avec sa photo, comme un journaliste de 53 ans. Alain Herbeth est également un ancien camarade de *« secteur »* de Lionel Jospin, lorsque ce dernier était membre de l'Organisation communiste internationaliste (OCI).

Dans le fief de M. Fabius : « L'Etat ne doit pas être le pompier de l'économie de marché »

GRAND-QUEVILLY (Seine-Maritime)
de notre envoyé spécial

Le déplacement « thématique » à Grand-Quevilly (Seine-Maritime), la ville dont il fut maire jusqu'à son entrée au gouvernement il y a deux ans, avait été préparé sur mesure par Laurent Fabius. Le thème était celui de *« la France moderne »*, l'une des cinq France du candidat socialiste, dont l'ancien premier ministre, aujourd'hui conseiller spécial de Lionel Jospin, se veut le héraut. Mais les soubresauts de la campagne ont tout bouleversé : M. Jospin s'est recentré à gauche et a axé son discours, d'abord social, sur *« une France plus juste »*. Mardi 9 avril à Grand-Quevilly, la « rencontre avec les Français », à la suite du recadrage opéré, s'est transformée en vrai-faux meeting.

Dès son arrivée, M. Jospin a expédié en deux minutes la visite de la multimédiathèque François-Mitterrand, à proximité de la mairie au fronton orné d'une phrase de Jean Jaurès et d'une statue de Léon Blum. Suivi par M. Fabius, Michel Sapin, ministre de la fonction publique, et les élus locaux, il a gagné, sous les sifflets d'une vingtaine de salariés de Rhône-Poulenc Aventis, le théâtre Charles-Dullin, où l'attendait un public chaleureux de militants. Le millier de participants s'était réparti entre le hall, suivant une configuration qui a rappelé au candidat celles des *« assemblées générales »* de son passé de syndicaliste, et la salle de spectacle, où le débat était retransmis sur écran.

La nouvelle formule de ces *« rencontres avec les Français »* est encore en rodage et dans cette ville de la banlieue de Rouen, le résultat était mitigé. Pendant trente minutes, M. Jospin a répondu aux questions d'une directrice de crèche, d'une étudiante en histoire, d'un responsable associatif et d'une conseillère régionale. Il l'a fait d'une manière plus intimiste – *« moi qui suis fils de sage-femme »* –, évoquant le contrat d'autonomie, le *« pacte de confiance »* avec la jeunesse, les 35 heures.

L'exercice lui a permis de décocher, sans jamais le nommer, plusieurs flèches à Jacques Chirac. *« Il faut dire à notre jeunesse qu'on a confiance en elle »*, a-t-il lancé *« sans naïveté »*, et non tenir, comme la droite, *« un langage de stigmatisation, qui utilise les peurs »*. Et qui, *« si par malheur elle devait gagner cette élection, remettrait en cause les emplois-jeunes »* et les 35 heures. Il s'est interrogé sur la suppression du service militaire pour savoir si vraiment c'était *« une bonne idée »*. Enfin, il a reproché à la droite de s'être *« toujours accommodée d'une gestion centralisée, qu'elle ait dirigé l'Etat ou une grande collectivité »*.

« SORTIR LES TRIPES »

Après cet échange, M. Jospin s'est saisi de son discours, mais, évitant de le lire mot à mot, il s'en est souvent écarté. Un hommage à M. Fabius, *« pleinement engagé dans cette campagne »* et qui *« s'est toujours intéressé à la modernité »*, quitte à rencontrer *« des difficultés »* dans son ministère. Une ode à la *« France moderne, un projet profondément de gauche, car il n'y a de véritable modernité que partagée »*. Un satisfecit pour la hausse de la natalité, plaçant la France en Europe *« juste derrière la catholique et féconde Irlande »*, qui est *« un démenti très fort à celui qui nous parle du déclin de la France »*. Un engagement à promouvoir le développement durable, qui *« n'est ni une douce utopie, ni une posture rétrograde »*.

Un appel à un Etat *« moderne »*, défini comme *« déconcentré »*, *« négociateur »* et associant *« les élus locaux aux projets de réformes »*. *« Nous n'avons pas l'intention que l'Etat et la gauche soient les pompiers de l'économie de marché »*, a-t-il martelé. Retrouvant les accents de ses meetings, M. Jospin a appelé à la mobilisation pour le premier tour. M. Fabius, comme Marc Massion, maire du Grand-Quevilly, s'était dit prêt à *« se sortir les tripes »*.

Le candidat, lui, a invité les militants à *« faire en sorte qu'au premier tour (...) nous soyons placés de façon telle qu'au deuxième tour nous remportions la victoire »*. *« Par mon expérience,* a-t-il conclu, *par les contacts que j'ai gardés, par mon histoire propre, par mon origine familiale, par ma formation, par ma culture, par mon militantisme, par mon mode de vie tel qu'il est resté, finalement, pas si éloigné des façons de vivre de la masse des Français, par l'expérience, aussi, que j'ai accumulée pendant ces cinq ans comme premier ministre, je me sens prêt à assumer ces responsabilités nouvelles. »* Une ovation et des cornes de brume ont salué la péroraison. Seule fausse note, un militant d'Act up a été brutalement expulsé du théâtre.

Michel Noblecourt

Bercy refuse de donner sa « note » au Parlement

La directrice du budget dit ignorer « de quel document il s'agit »

PHILIPPE MARINI (RPR), rapporteur général de la commission des finances du Sénat, qui s'est rendu au ministère des finances, mardi 9 avril, s'est vu refuser le document qu'il cherchait : la note de la direction du budget indiquant que l'équilibre des finances publiques ne pourra pas être atteint en 2004 sans une forte hausse des prélèvements (*Le Monde* du 6 avril). Cette note avait relancé la polémique sur la crédibilité des projets de Lionel Jospin et de Jacques Chirac. Le candidat du PS s'engage, en effet, à ramener à l'équilibre les comptes publics d'ici à 2004, conformément aux engagements européens de la France, celui du RPR repousse l'échéance à 2007 afin d'avoir les mains libres, notamment pour baisser les impôts.

Sophie Mahieux, directrice du budget à Bercy, qui a passé deux heures avec M. Marini, mardi, *« ne voit pas de quel document il s'agit, quel qu'en soit le statut, le destinataire ou le stade d'élaboration »*, explique le sénateur. Il refuse cependant de croire que la direction du budget n'a élaboré aucun document pour actualiser le programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2003-2005 transmis à la Commission européenne en décembre.

DÉMARCHE « POLITICIENNE »

Depuis, le gouvernement a, en effet, revu ses hypothèses de croissance 2002 et 2003 à la baisse, et ses prévisions de déficit pour ces deux années à la hausse. Officiellement, rien n'est changé, et l'équilibre des finances publiques est prévu pour 2004, répète Laurent Fabius. M. Marini considère que Bercy aurait dû répondre à sa demande, comme *« l'article 57 de la loi organique du 1er août 2001* [réformant l'ordonnance de 1959 sur l'élaboration des lois de finances] *lui en fait obligation »*. Il prévoit que les rapporteurs du budget à l'Assemblée et au Sénat peuvent procéder à *« toutes investigations sur pièces et sur place et à toutes auditions qu'ils jugent utiles »* sur les comptes publics. *« Mme Mahieux m'a rétorqué que cela ne concernait que les documents relatifs à des textes de lois étudiés au Parlement. Rien de tel n'est stipulé dans la loi organique »*, développe M. Marini.

Didier Migaud, son homologue à l'Assemblée nationale, juge sa démarche *« politicienne »* et se demande *« comment l'administration pourrait travailler si les parlementaires pouvaient avoir accès à toutes ses notes »*. L'entourage de M. Fabius assure que ce n'est pas une fin de non-recevoir et que M. Marini doit faire une demande écrite *« que nous examinerons »*. Le sénateur va donc demander par lettre au ministre la communication de la programmation à moyen terme des finances publiques, le document de cadrage habituellement élaboré en début d'année pour servir de base aux premiers arbitrages budgétaires concernant l'année suivante. M. Marini note qu'en cas de refus l'article 59 de la loi du 1er août 2001 lui permet de *« s'adresser à un juge en référé pour demander communication du document sous astreinte »*.

Virginie Malingre

BACCALAUREAT
▶ Stages intensifs
Pour terminales S, ES et L, pré-rentrée, Noël, février, Pâques.
Stages de Première (français et maths)
▶ Terminales ES "pilotes"
Orientées HEC ou orientées Sciences Po
100% d'admis au bac
de 56 à 82% de mentions
PREPASUP
38, rue des Blancs Manteaux
75004 Paris 01 42 77 27 26
Enseignement secondaire privé www.prepasup.fr

Henri Weber, sénateur fabiusien, réactualise l'« héritage conceptuel » du marxisme

LA « NOUVELLE ALLIANCE » prônée par Henri Weber connaîtra-t-elle le même destin que la « fracture sociale », lancée par Emmanuel Todd, et qui avait marqué la campagne présidentielle de 1995 ? Dans les *Notes de la Fondation Jean-Jaurès* (n° 30, mai 2002), le sénateur de Seine-Maritime et secrétaire national du PS chargé de la formation et de la culture, en collaboration avec Laurent Baumel, conseiller au cabinet de Pierre Moscovici, s'efforce de donner une charpente théorique à cette « nouvelle alliance » évoquée par Lionel Jospin lors de son discours de La Rochelle, en août 1999.

Pour cela, il n'hésite pas à se réclamer de l'*« héritage conceptuel »* du marxisme, tout en prenant garde de se démarquer d'une *« schématisation »* caractéristique d'*« une certaine vulgate marxiste, simplifiant la réalité pour les besoins de la lutte »*.

Toujours est-il que c'est bel et bien le *« retour de la question sociale »* qui motive cet essai de *« réactualiser »* les conceptions de la gauche à la lumière de la théorie marxiste, notamment sous l'angle des « rapports de production ». Dans une première partie argumentée, les deux auteurs livrent un descriptif des inégalités persistantes, de leur amplification *« dans les dernières décennies »* et de leurs mécanismes de reproduction. *« Cet intérêt maintenu pour la question des inégalités constitue d'ailleurs un point de distinction important*, notent-ils, *de la gauche française avec les visions qui inspirent la "troisième voie" de Tony Blair. »* Et d'en conclure que le *« nouvel âge du capitalisme »* a abouti essentiellement à *« remettre en selle le vieux conflit du capital et du travail »*.

« NOUVEAU PACTE SOCIAL »

A ce stade se pose toutefois la question de la capacité de la social-démocratie, dont se réclament les auteurs, à influer sur les rapports de forces, puisqu'ils reconnaissent qu'en découle *« un certain antagonisme »*. C'est l'objet des *« orientations »* qu'ils énoncent. Paradoxe : les voies explorées ne se révèlent pas aussi ambitieuses que les outils conceptuels revendiqués. Car cette *« approche globale en termes de classes »* se traduit en premier lieu par la volonté de *« trouver le meilleur arbitrage* (...) *faisant appel au sens de la justice des différentes catégories sociales »*.

Vœu pieu, objecteront certains, qui n'a pas empêché par le passé récent cet accroissement des inégalités si justement dépeint dans la note. Prise de conscience nécessaire, répondent les auteurs, sous peine de voir se développer une *« nouvelle conflictualité sociale* [que] *le syndicalisme traditionnel éprouve des difficultés à intégrer et à encadrer »*.

Dès lors, pour s'inscrire dans une *« société des individus »* marquée par l'*« érosion de la conscience de classe »* et la *« valorisation de la singularité »*, la gauche devrait-elle, selon les auteurs, *« préciser les termes du nouveau pacte social »*, *« interclassiste »*, qu'ils préconisent. Les propositions formulées visent à *« construire des réponses constructives et singulières adaptées à la diversité des situations individuelles »*, ou encore à proposer *« des politiques ciblées visant à corriger certaines inégalités intra-classes »*.

En conclusion, écrivent les auteurs, *« pour susciter l'adhésion du plus grand nombre, il faut faire preuve de pédagogie »*. Cette pédagogie du moindre mal suffira-t-elle à stimuler ce *« désir »* dont M. Jospin disait vouloir faire un *« moteur »* de la vie politique ?

Patrick Roger

Les candidats de droite jugent « démagogique » la proposition d'abaissement du droit de vote à 17 ans

A gauche, Noël Mamère (Verts), qui veut fixer la majorité à 16 ans, invite le premier ministre à faire « encore un effort ». Jean-Pierre Chevènement ironise : « Pourquoi pas 12 et même 7 ans ? »

EN ENVISAGEANT, mardi 9 avril, *« d'avancer le droit de vote pour les jeunes dans toutes les élections, par exemple à 17 ans »*, Lionel Jospin a réuni les candidats de droite dans une même réprobation. D'abord surpris par sa déclaration formulée sur RMC Info, ses concurrents ont raillé le caractère *« démagogique »* de cette formule lancée à douze jours du premier tour. *« Après le RMI-jeunes, qui ne fonctionne pas, M. Jospin s'est mis en tête de chercher autre chose, mais sa proposition n'est pas très sérieuse à moins de deux semaines du premier tour de la présidentielle,* juge Michaël Bullara, secrétaire national du RPR, chargé de la jeunesse. *Le candidat du PS propose le droit de vote à partir de 17 ans. Pourquoi pas 16 ans ? Cela n'a pas de sens. On ne peut pas improviser ce genre de débat juste avant un scrutin déterminant. Cela confirme tout simplement le sentiment de panique qui s'est emparé du camp socialiste. »*

« DERNIÈRE MINUTE »

Pour Alain Madelin, *« ce n'est pas une bonne idée, elle est même totalement démagogique »*. Avant de réduire la majorité civique, le candidat libéral estime indispensable d'*« inciter les jeunes de 18 ans à aller voter »*. Gilles de Robien, directeur de campagne de François Bayrou, note, lui aussi, qu'il conviendrait, dans un premier temps, *« d'intéresser les jeunes à la politique »* au lieu de proposer *« une idée racoleuse de dernière minute »*. A gauche, M. Jospin n'a pas suscité davantage d'enthousiasme. Le PCF n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet, mardi, et le même mutisme régnait à Lutte ouvrière. Daniel Gluckstein (Parti des travailleurs) a relevé que ce n'est pas ainsi que M. Jospin incitera les *« électeurs à voter pour la gauche plurielle »* avant de réclamer une nouvelle fois *« une autre politique »*. Un peu plus nuancé, Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire) a admis que *« le sujet est plus que légitime mais l'urgence consiste, aussi, à accorder le droit de vote aux immigrés »*.

De son côté, Jean-Pierre Chevènement a jugé cette mesure avec humour : *« Pourquoi pas abaisser le droit de vote à 12 ans et même à 7 ans qui est, si je me rappelle bien mon catéchisme, l'âge de raison ? »* Et le candidat du Pôle républicain d'ajouter : *« Des allocations d'argent de poche, une pincée de "shit" et une baisse de l'âge du droit de vote, tout cela n'est pas sérieux. »*

En définitive, seuls les Verts se sont rangés derrière M. Jospin tout en pointant une conversion bien tardive. Contrairement au premier ministre-candidat, Noël Mamère a, lui, inscrit dans son programme le droit de vote dès 16 ans et le droit d'éligibilité à toutes les élections à partir de 18 ans. Sur France Info, le candidat des Verts a indiqué, mardi, que *« cette proposition est maintenant copiée par Lionel Jospin, qui n'ose pas vraiment aller jusqu'au bout comme à chaque fois. Encore un effort et nous pourrons peut-être envisager, demain, de construire une vraie et bonne majorité. Lorsque les Verts affirment bien leurs positions et sont fermes sur leurs idées, ils arrivent à convaincre leurs partenaires »*.

« COPIEUR », « PIQUEUR »

Non sans ironie, M. Mamère a fait remarquer qu'*« il y a quelques jours, la citoyenneté à 16 ans, c'était complètement de l'illusion »* et que *« maintenant, le candidat socialiste dit que voter à 17 ans, ce n'est pas tabou »*. A chacun son vocabulaire. *« Copieur »*, a dit M. Mamère. *« Piqueur »*, a raillé, pour sa part, Corinne Lepage. La candidate de Cap 21 a noté, mardi sur RTL, que *« Noël Mamère a marqué des points au détriment de Jospin »*.

Selon l'ancienne ministre de l'environnement du gouvernement d'Alain Juppé, *« Jospin essaie de repiquer quelques propositions du candidat Mamère »*. Pour faire *« participer les jeunes à la vie politique »*, elle a préconisé la création d'*« un Parlement national des jeunes de 15 à 25 ans, élu et consulté sur tous les grands textes qui ont une incidence sur la vie future »*.

Service France

Le précédent de 1974

Moins de deux mois après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, l'Assemblée nationale, toutes tendances politiques confondues, se prononçait, le 25 juin 1974, en faveur de l'abaissement de 21 à 18 ans de la majorité électorale et civile, comme s'y était engagé, pendant la campagne, le futur chef de l'Etat. Près de 2,4 millions de jeunes accédaient ainsi à la citoyenneté.

Dans son discours d'introduction, le ministre de la justice, Jean Lecanuet, avait plaidé pour une *« dissociation »* entre la majorité électorale et la majorité civile. *« Pas question »*, lui rétorqua un député gaulliste, Jean Fontaine. Le garde des sceaux dut finalement s'incliner. Seuls quelques autres élus gaullistes de l'UDR votèrent contre le projet de loi, dont Pierre de Bénouville, qui jugea le texte *« démagogique »* et de nature à affaiblir la famille. Au cours des débats parlementaires, un amendement proposant le vote obligatoire fut rejeté.

Arlette Laguiller se prend de plus en plus au jeu de la campagne

LO adopte les méthodes du show-biz

ARLETTE LAGUILLER se prend plus que jamais au jeu de la campagne. Créditée d'intentions de vote autour de 9 %, la candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle vient de modifier son attitude dans le débat électoral. Après avoir, dans un premier temps, creusé son sillon en i gnorant superbement les *« petites phrases »* des autres candidats, elle répond aujourd'hui du tac au tac et alimente volontairement la polémique. Avec, désormais, l'ambition très nettement affichée d'appartenir à la cour des « grands » et surtout de polariser le débat.

Lundi 8 avril, c'est Martine Aubry qui en a fait les frais. A la veille d'un meeting de la candidate de LO dans sa ville, Mme Aubry avait, en effet, ironisé sur *« la constance du discours d'Arlette Laguiller depuis vingt ans »* et estimé que Mme Laguiller *« utilise le malheur des salariés au profit de son organisation »*. Devant le bon millier de personnes venues l'entendre, la candidate de LO a répliqué sèchement : *« je n'utilise pas le malheur des salariés, je l'exprime. Alors que Mme Aubry, en tant que cadre de direction ou en tant que ministre, a continué à l'aggraver »*, a-t-elle indiqué. Et d'ajouter : *« A tous ces postes, Martine Aubry a été fidèle à son camp, mais son camp, c'est celui du patronat, ce n'est pas le mien. »*

Mme Laguiller s'efforce ainsi de retourner systématiquement à son avantage les attaques dont elle fait l'objet pour bétonner chaque jour davantage sur le *« eux et nous »*, c'est-à-dire sur l'opposition – vécue par son électorat – entre *« leur monde »* et *« celui des travailleurs »* dont elle s'est intronisée porte-parole.

Parallèlement, Lutte ouvrière vient aussi de franchir une nouvelle étape dans la personnalisation à outrance et la starisation d'« Arlette », en prévision du grand meeting de la candidate, prévu dimanche 14 avril, dans la salle parisienne du Zénith. Après avoir courtisé comme jamais la presse « people », LO emprunte désormais aux agents de stars leurs modes de relations avec les médias lorsque ces derniers lancent ce qu'ils appellent des *« plans promo »* à l'occasion de la sortie d'un film ou d'un nouveau CD.

Pour ce meeting, *« événement majeur de la campagne d'Arlette Laguiller »* rappelle ainsi LO, *« nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec notre service de presse car nous devrons délivrer pour ce meeting des habilitations aux journalistes mandatés par leur organe de presse »*. A cette occasion, Lutte ouvrière va faire un planning des demandes d'interviews particulières qui prévient-elle, *« ne pourront excéder quelques minutes »* et dont *« confirmation ou non sera donnée en fonction des possibilités »*.

Bref, des accréditations en bonne et due forme, une liste d'attente, trois questions chronométrées avec la star... Le plan média d'Arlette – produit révolutionnaire – au Zénith ressemble désormais furieusement à celui de Julia Roberts ou d'Andie MacDowell au palace parisien du Crillon. Toujours le camp des travailleurs. Ou parce que je le vaux bien ?

Caroline Monnot

Le plan média d'Arlette au Zénith ressemble désormais à celui de Julia Roberts ou d'Andie MacDowell

Les associations en attendent davantage sur la double peine

Longtemps réticent, le premier ministre prône sa suppression « dans certaines situations »

UN PAS EN AVANT, mais trop timide encore. Ainsi les associations ont-elles jugé les déclarations de Lionel Jospin sur la « double peine ». Le candidat socialiste avait déclaré, mardi 9 avril, dans le mensuel *Pote à Pote,* qu'il était favorable à la suppression, dans *« certaines situations »*, de la double peine qui ajoute l'expulsion du terroitoire à la condamnation pénale frappant un étranger (*Le Monde* du 10 avril). Après des mois de blocage, l'avancée paraît pourtant réelle dans l'esprit du candidat.

Lionel Jospin a toujours été extrêmement réticent sur la réforme de la double peine, déjà promise par François Mitterrand en 1981. En avril 1998, lors d'une longue grève de la faim de dix étrangers frappés de double peine, le premier ministre avait longtemps refusé tout réexamen de leur situation, malgré les exhortations de Jean-Pierre Chevènement. En novembre 1998, le rapport Chanet avait préconisé l'*« interdiction absolue »* des interdictions du territoire français (ITF), mais le gouvernement avait refusé de réformer la loi.

Depuis, la suppression de la double peine est devenue une revendication emblématique dans les banlieues. A chaque rencontre avec des associations de quartier, le sujet revient. Ce sont en effet des dizaines de milliers de familles qui sont touchées par cette mesure de bannissement visant l'un des leurs. On estime que, chaque année, plus de 17 000 peines complémentaires d'ITF sont prononcées. Plusieurs centaines de décisions d'expulsion par an sont par ailleurs prises par le ministère de l'intérieur.

Le 21 novembre 2001, une quinzaine d'associations avaient lancé une *« campagne nationale contre la double peine »*, réclamant son abrogation pure et simple. Au même moment sortait le film de Bertrand Tavernier, *« Histoires de vies brisées »*, qui relate la grève de la faim de dix étrangers victimes de la double peine. Les soirées de projection font salle comble depuis des mois. Le cas de Bouda, jeune danseur de hip-hop tunisien, sous la menace d'une expulsion, mobilisait plusieurs artistes, dont les cinéastes Jean-Jacques Beineix et Jean-Pierre Thorn, la chorégraphe Maguy Marin et le « hip-hopeur » Sidney.

Quelques voix se sont aussi élevées au sein du PS, puis dans l'équipe de campagne de M. Jospin, pour faire valoir que le candidat risquait de se couper de la « gauche morale », sensible aux sujets liés à l'immigration. Le PS avait compris l'urgence d'évoquer ce thème en inscrivant la suppression de la double peine dans son programme pour 2002. Après avoir refusé de l'intégrer dans son propre projet, M. Jospin vient de la reprendre *« mot pour mot »*, comme le souligne l'un des responsables de la campagne. *« C'est la première fois qu'il le dit expressément et s'engage sur la question »*, s'est félicitée Adeline Hazan, secrétaire nationale du PS pour les questions de société.

Après la promesse d'instaurer le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections municipales, c'est le deuxième engagement de M. Jospin qui rejoint les revendications des associations. Celles-ci le jugent pourtant trop timide. *« C'est un tout petit pas. Pourquoi limiter la protection contre la double peine à certains ? Il faut supprimer cette peine discriminatoire : c'est la seule qui soit prononcée au regard de l'extranéité du délinquant »*, estime l'avocat Stéphane Maugendre, du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti).

Plus critique, Abdelaziz Gharbi, du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), affiche son scepticisme : *« Il la rejoue un peu facile. Ça sonne faux. Il est prêt à tout pour être élu ! »« On ne peut que se réjouir que Lionel Jospin découvre au bout de cinq ans que c'est une entrave aux droits de l'homme,*tempère le pasteur Jean Costil, de la Cimade.*Mais il faut qu'il s'engage plus en décrétant, en tant que premier ministre, un moratoire sur toutes les expulsions déjà prononcées. »*

Sylvia Zappi

Le travail pour les demandeurs d'asile est « souhaitable »

Le candidat socialiste a décidé de faire un geste en faveur des demandeurs d'asile. Dans un questionnaire à paraître vendredi 12 avril dans la revue *Pro Asile*, l'association France Terre d'asile demandait à six candidats (Jacques Chirac, François Bayrou, Jean-Pierre Chevènement, Robert Hue, Noël Mamère et Lionel Jospin) s'ils étaient favorables au rétablissement de l'autorisation de travail pour les demandeurs d'asile après six mois de procédure. M. Jospin a déclaré que cette solution lui paraissait *« souhaitable »* : *« La question du droit de travailler est importante dans les perspectives d'insertion et apparaît souhaitable en raison des délais d'étude des dossiers. »*

L'abstention tente les organisations du « mouvement social »

DES CASSEROLES, des gamelles, des bidons *« remplis de cailloux »* : pour *« réveiller une campagne terne et peu en prise avec les réalités de la population »*, une trentaine d'associations, de celles *« qui ont animé, ces dernières années, le mouvement social »*, ont décidé d'organiser un raffut de tous les diables samedi 13 avril, place de la République, à Paris.

A l'appel des collectifs de chômeurs, AC ! Apeis, MNCP, des associations de « sans », DAL, Droits Devant !, des syndicats CGT-Finances, Groupe des dix Solidaires (dont les SUD) mais aussi d'Attac, d'Act-Up ou de la Confédération paysanne, la manifestation-tintamarre s'approchera au plus près des QG de campagne de Jacques Chirac et Lionel Jospin, situés dans l'est parisien, à quelques centaines de mètres l'un de l'autre.

Parce qu'ils ne voient guère de différences entre les deux principaux prétendants à l'Elysée, les organisateurs ont symboliquement choisi ce parcours une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle. *« La question des inégalités est devenue marginale dans cette campagne »*, déplorent-ils, en dénonçant un *« climat anti-pauvres qui se développe »*.

« Ceux qui étaient victimes de la fracture sociale il y a sept ans deviennent aujourd'hui des coupables, les auteurs d'incivilité », affirme Jean-Baptiste Eyraud, l'un des responsables de DAL. *« Au quotidien, on sent bien un durcissement de la politique vis-à-vis des mouvements sociaux »*, ajoute-t-il, en évoquant une *« répression policière accrue »*, et notamment des *« évacuations sans ménagement de logements avec des coups de godillots »*. Ces associations en sont persuadées : *« Après les élections, la situation va être très, très dure pour les mouvements revendicatifs »*, quel que soit le vainqueur.

Par rapport à 1995 et 1997, le sentiment de ne plus faire partie des priorités domine. Le ressentiment est particulièrement vivace à l'encontre de M. Jospin, qui se présente pourtant comme le candidat du *« progrès social »*. Comme les autres, il est accusé de ne pas avoir pris ses distances avec les propositions du Medef et d'avoir fait la part belle aux questions sécuritaires. *« Pour la première fois, il n'est même pas question d'augmenter les minima sociaux »*, s'insurge Marc Moreau, porte-parole d'AC ! *« Il ne nous a donné aucun signe »*, affirme le DAL. L'objectif « zéro SDF » du candidat socialiste a été très diversement perçu, *« démago »* pour les uns, sans consistance réelle pour les autres.

« UN PEU TARD »

Les entretiens qu'a menés, avec l'ensemble du monde associatif, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures dans l'équipe de campagne de M. Jospin, n'ont pas apaisé les esprits, bien au contraire. *« Nous, avec ATD Quart Monde, on a suggéré la création d'un million de logements sur cinq ans, il nous a été répondu que c'était utopique »*, affirme M. Eyraud. *« En gros, le message de Cambadélis, c'était "si c'est pas nous, ce sera pire" »*, témoigne Jean-Louis Galmiche, représentant du Groupe des dix. *« Il nous a servi un discours de "gauche". On lui a rappelé le bilan de Jospin : un RMI à 2 402 francs en 1997 et à 2 660 francs cinq ans plus tard »*, souligne, de son côté, Philippe Villechavane, président de l'Apeis.

La différence avec Jacques Chirac, *« si jamais il y en a une »*, n'est pas assez *« nette, ni suffisante »* aux yeux de ces associations, qui affichent désormais ouvertement leur inclinaison pour *« l'abstention »*. Conscientes de réagir un *« peu tard »* dans la campagne, elles affirment qu'elles seront actives pour les élections législatives. D'ici là, entre les deux tours de l'élection présidentielle, c'est encore en musique qu'elles se feront entendre. Avec le comité de soutien aux condamnés de Millau, un concert *« du mouvement social »* devrait avoir lieu le soir du 1er mai au Château de Vincennes. Non loin de l'un des derniers meetings de Lionel Jospin.

Isabelle Mandraud

Deux tiers des Français se déclarent déçus par le bilan du septennat de Jacques Chirac

Selon l'enquête annuelle de la Sofres sur l'action du président de la République, le jugement est très négatif dans les domaines de la sécurité et de la moralisation de la vie publique

DEPUIS le début de la semaine, l'érosion des intentions de vote en faveur de Lionel Jospin était de nature à gonfler le moral du camp chiraquien, même si ce dernier n'enregistrait pas, pour sa part, de progression significative. L'enquête de la Sofres sur le bilan du chef de l'Etat, sept ans après son élection, assombrit les perspectives du président-candidat.

Réalisé les 27 et 28 mars auprès d'un échantillon de 1 000 personnes pour un groupe de journaux de province, ce sondage annuel témoigne de la médiocrité du jugement que les Français semblent porter sur le septennat chiraquien. Une nette majorité des personnes interrogées (52 %) considèrent que le bilan de l'action de M. Chirac à la tête de l'Etat est plutôt négatif, contre 40 % qui le jugent plutôt positif. Les jugements négatifs ont progressé de 16 points par rapport à l'enquête similaire de mai 2001, et de 24 points par rapport à celle de mai 2000 ; dans le même temps, les jugements positifs ont baissé respectivement de 9 et de 16 points.

Ce sont les hommes (56 %, contre 49 % pour les femmes), le gros des actifs (56 % des 25-34 ans et 58 % des 35-49 ans), ainsi que les cadres et professions intellectuelles (57 %), les professions intermédiaires (61 %) et les employés (55 %) qui se montrent les plus critiques. Mais le chef de l'Etat n'est majoritaire dans aucune catégorie socio-démographique. Et si, globalement, l'électorat de droite le juge favorablement (à 63 % contre 30 %), l'inverse apparaît parmi les sympathisants de l'UDF de François Bayrou (53 % de jugements négatifs contre 43 % de positifs).

Après deux années de présidence active, durant lesquelles il avait enregistré des records de critiques (64 % de jugements négatifs en 1997), M. Chirac avait pleinement bénéficié de la cohabitation. A l'approche du scrutin, il semble perdre la bienveillance relative des sympathisants de gauche. A titre de comparaison, Valéry Giscard d'Estaing était crédité, un mois avant son échec de 1981, et pour la première fois de son septennat, d'une nette majorité de jugements négatifs (56 %). En avril 1988, en revanche, un mois avant la réélection de François Mitterrand, 56 % des Français portaient un jugement positif sur son action.

Le bilan de M. Chirac n'est positif que dans quatre des quinze domaines d'action examinés par la Sofres. Il s'agit tout d'abord de la construction européenne (63 % de jugements positifs) et de la place de la France dans le monde (60 %), qui renvoient à la prééminence institutionnelle du président de la République dans le domaine des affaires étrangères. Le chef de l'Etat est également crédité d'un bilan positif dans le domaine des libertés (54 %) et de la défense nationale (46 % contre 40 %).

DISSOLUTION ET COHABITATION

Sur tous les autres sujets, l'appréciation des sondés est négative, et souvent lourdement. Il en va ainsi du bon fonctionnement des institutions, sur lequel 45 % des sondés émettent une appréciation négative (contre 38 % d'avis positifs) ; la dissolution de 1997 et la cohabitation de cinq ans ont manifestement laissé des traces. La paix sociale (53 %), l'environnement (55 %), l'unité des Français (55 %) et la lutte contre le racisme (55 %) font également l'objet d'un regard majoritairement critique. Le jugement se fait encore plus sévère dans les domaines économiques et sociaux : 63 % de jugements négatifs sur la politique sociale (retraites, Sécurité sociale, durée du travail), 67 % sur la réduction des inégalités et sur l'immigration.

Il tourne enfin au réquisitoire sur deux dossiers clefs. Les deux tiers des Français (66 %) jugent son action négative en matière de moralisation de la vie politique (contre 15 % de sentiments positifs). Les trois quarts (77 %) font de même pour ce qui touche à la sécurité – thème que le président-candidat a pourtant placé au cœur de sa campagne, et qui nourrit ses critiques les plus sévères contre le gouvernement de M. Jospin.

Globalement, 30 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action de M. Chirac depuis sept ans, contre 59 % (+ 19 points en deux ans) qui se disent déçues ; c'est notamment le cas de près des deux tiers des électeurs UDF et DL et même d'un tiers des électeurs de M. Chirac en 1995. De même, 37 % seulement des sondés se disent satisfaits de ses propositions pour l'élection présidentielle, contre 51 % qui ne le sont pas (dont 21 % pas du tout).

Certes, ce jugement globalement négatif sur le bilan du chef de l'Etat ne préjuge ni de son image personnelle, ni des intentions de vote des électeurs en sa faveur. Mais il pèsera inévitablement sur le choix des électeurs au second tour, où M. Chirac sera, de toute évidence, le champion de la droite.

Gérard Courtois

A Poitiers, le président-candidat installe Jean-Pierre Raffarin sur le devant de la scène

POITIERS
de notre envoyée spéciale

Jacques Chirac, qui sait comme les images comptent dans une campagne, lui a d'abord serré les deux mains avec effusion. Une accolade longue et chaleureuse, largement tournée vers les photographes et les caméras. Jean-Pierre Raffarin, qui recevait le président-candidat pour son quatrième meeting de campagne dans son fief de Poitiers, mardi 9 avril, venait de lancer ces quelques formules qui l'ont rendu si aimable, ces derniers mois, aux yeux des chiraquiens. Un compliment pour Bernadette Chirac, la femme *« la plus célèbre de France, celle qui peut compter sur toute notre affection »*, assise au premier rang. Et une déclaration enthousiaste pour M. Chirac lui-même : *« Ceux,* dit-il, *qui ont eu l'honneur de travailler avec vous, ceux qui ont vécu votre art de présider, savent que sur le pupitre de votre cœur est écrit : présider humainement. »* Il a donc reçu en retour cette accolade chaleureuse qui vaut plus qu'un cliché.

Déjà, le matin même, dans un entretien à *Centre-Presse*, M. Chirac était sorti de la réserve jusqu'ici adoptée sur ceux qui pourraient diriger son gouvernement, s'il l'emporte, pour assurer que *« Jean-Pierre Raffarin est l'un des piliers »* de son équipe et *« fait partie de ceux qui sont appelés à jouer un rôle important dans les années à venir »*. Le premier ministrable avait répondu quelques heures plus tard, dans une interview au *Monde,* en affirmant son allégeance à Alain Juppé, condition indispensable – il l'a compris le premier – pour être éventuellement désigné à Matignon. Ce déplacement à Poitiers a d'ailleurs été un pas supplémentaire, alors même que les chiraquiens, ragaillardis par les sondages, s'imaginent déjà en train de gagner.

Bernadette Chirac, arrivée seule en début d'après-midi, a d'abord assisté à une réunion d'élues à Chasseneuil-en-Poitou, dont l'adjointe à la culture n'est autre qu'Anne-Marie Raffarin, l'épouse du président de la région Poitou-Charentes. Quelques heures plus tard, c'est M. Chirac qui a paru le distinguer. Après avoir salué ses *« chers amis élus de la future prochaine majorité »*, il a énoncé une nouvelle fois ses propositions sur la sécurité et la réforme de l'Etat, assuré qu'il n'avait *« jamais fait de distinction entre les Français et n'en ferait jamais »* et qu'il voulait être *« le garant de notre unité »*. Il a critiqué les *« socialistes »*, qui ont *« cessé de gouverner pour ne penser qu'à durer »*, et dessiné le profil de ceux qui dirigeront le pays s'il est réélu.

PETITE DÉROGATION

« Les ministres devront être des chefs d'administration plutôt que des légistes en chef, a-t-il lancé. *Ils devront avoir l'obsession du service rendu aux usagers. Chacun d'eux sera personnellement responsable de la définition et de la mise en œuvre sur cinq ans d'un plan de réforme et d'amélioration du service public. »* Un mot pour la *« ruralité »*, quelques phrases pour ces artisans, petits commerçants et patrons de PME, dont M. Raffarin a été le ministre sous le gouvernement Juppé. Et, pour finir, une petite dérogation à la mise en scène qui clôt habituellement ses meetings, en faisant monter à ses côtés, outre Bernadette, le héros de la fête, salué par des *« Raffarin à Matignon ! »*.

Ce nouveau signe n'a échappé à aucun des rivaux de M. Raffarin. Certes, chacun se répète que M. Chirac a toujours promis beaucoup à tous ceux qui lui apportent un soutien. Mais les amis de Nicolas Sarkozy, et surtout Philippe Douste-Blazy, qui ne manque aucun de ses meetings, ont enregistré la scène. Et même si le maire de Toulouse continue de confier qu'il est le seul premier ministrable possible si M. Chirac veut réunir toute la droite dans un grand parti unique, il sait que quelque chose a peut-être changé.

Raphaëlle Bacqué

M. Le Pen : « J'étais gibier, désormais je suis chasseur »

Le candidat FN a réuni son comité de soutien, au son du cor, sur un bateau-mouche

LE BATEAU-MOUCHE s'arrête devant la tour Eiffel et, tandis que Jean-Marie Le Pen prend place au centre du pont, des cors retentissent, en écho, à l'avant et à l'arrière... Difficile d'innover !

Lors de la campagne présidentielle de 1995, le comité de soutien à Jean-Marie Le Pen, présidé par Michel de Rostolan, conseiller FN de la région d'Ile-de-France, avait déjà organisé un dîner sur la seine en l'honneur de son candidat. A l'époque, les convives avaient eu droit au portrait de M. Le Pen projeté, grâce à des rayons laser, sur l'Hôtel de Ville, dont Jacques Chirac était encore l'hôte, et sur la façade de l'Assemblée nationale. Cette fois, la surprise réservée aux quelque 260 membres du comité présents, mardi 9 avril au soir, sur le bateau – parmi eux, le prince Sixte de Bourbon-Parme, un ami de la famille Le Pen –, c'est ce concert de cors dans la nuit parisienne.

« UNE CHASSE À COURRE »

Un petit événement qui excite l'imagination du président du FN. *« Cela m'inspire une chasse à courre : deux cerfs qui courent devant moi et que je voudrais acculer à l'étang »*, lance-t-il aux journalistes qui ne comprennent pas la symbolique de la scène. *« J'ai été gibier, désormais je suis chasseur »*, insiste-t-il en ajoutant toutefois : *« Je me rends bien compte que j'ai un lance-pierres et que mes adversaires ont des pistolets-mitrailleurs »*. Pour faire campagne, *« ils mobilisent l'ensemble des moyens de la République »*.

M. Le Pen, si critique à l'égard des sondages, s'enivre aujourd'hui en entendant leurs résultats. L'un, émanant de l'IFOP, lui donne 13 % des intentions de vote, l'autre, de BVA, 12 %. Et, M. Le Pen de rappeler qu'en 1995, il plafonnait à 11 %, quand, finalement, il avait recueilli 15 % des voix. *« Il y a une surprise à chaque élection présidentielle. Ou bien je serai au second tour, ou bien la France sera condamnée au concubinage »*, déclare-t-il. C'est évidemment la première solution qui a les faveurs du président du Front national. Et de celles de tous ses aficionados, qui, eux aussi, ont pris de l'âge et continuent de miser sur la « divine surprise ».

Il est vrai que les circonstances sont favorables au représentant de l'extrême droite. *« Nos idées progressent »*, note M. le Pen. *« La lepénisation des esprits a fini par rapprocher les discours des politiciens de celui que nous tenons. Je pense que cette évolution va expliquer la grande surprise du premier tour* [autrement dit sa présence au second], *après on verra bien ! » « Nous avons fait tout ce que nous pouvions faire »*, affirme-t-il encore avant de conclure par cette phrase attribuée à Jeanne d'Arc : *« Bataillons, Dieu donnera la victoire ! »*

Christiane Chombeau

ÉCHOS DE CAMPAGNE

▶ **La gifle de François Bayrou.** En déplacement dans le quartier de la Meinau à Strasbourg, lundi 8 avril, le candidat de l'UDF a été pris à partie par une quarantaine de jeunes qui ont lancé des pierres sur la mairie annexe, où il se trouvait en compagnie de Fabienne Keller, maire de la ville. Il a ensuite voulu aller à la rencontre de ces jeunes. A cet instant, un gamin d'une dizaine d'années a tenté de lui *« faire les poches »*. Le candidat a réagi en lui donnant une gifle. François Bayrou a expliqué sur Europe 1, mercredi 10 avril : *« Il faut désormais qu'une fermeté s'exprime, qui n'est pas dénuée, lorsqu'il s'agit d'un enfant, de bienveillance. »*

ILS ONT DIT

■ **Sylviane Agacinski** (épouse du candidat socialiste) : côté cuisine, Lionel Jospin *« sait faire les basiques : un steak et des pâtes (...). Mais il y a un certain temps que je n'ai pas vérifié ses compétences en la matière. »* S'agissant de l'éducation des enfants, elle estime qu'*« une fessée n'a jamais fait de mal. Les enfants ont besoin de limites »*. (*Gala*, 11 avril.)

■ **Noël Mamère** (candidat des Verts) : *« Quand j'entends le candidat-président nous parler de "fracture nationale", il ferait mieux de s'appliquer à lui-même la "fracture morale" et de nous expliquer comment il a pu déjeuner pour 4 000 balles par jour à la Mairie de Paris. »* (France Inter, 10 avril.)

■ **François Bayrou** (candidat UDF) en contact avec les chiraquiens ? : *« Si c'était vrai, ça ne serait pas une honte* (...). *Mais comme je suis décidé à ne parler du deuxième tour que quand le premier tour aura eu lieu, je n'ai aucun contact et aucune préparation de cet ordre. Je mobilise tous mes efforts sur le premier tour. »* (Europe 1, 10 avril.)

36 000 maires de France vont recevoir un appel « anti-Jospin »

À L'INITIATIVE d'André Rossinot, maire (UDF) de Nancy et soutien de Jacques Chirac, trente-sept maires de droite et du centre ont lancé, mardi 9 avril, un appel pour *« la France de nos territoires »*. Se présentant comme une coalition transversale ayant vocation à exprimer ce que *« pensent la majorité des maires en France »*, l'initiative *« préfigure ce qui pourrait être un rassemblement des élus au deuxième tour derrière Jacques Chirac »*, affirme M. Rossinot.

Parmi les signataires du texte, qui va être adressé aux 36 000 maires, figurent une majorité d'édiles chiraquiens. Mais Gilles de Robien, directeur de campagne de François Bayrou et maire (UDF) d'Amiens, François Goulard, maire (DL) de Vannes, proche d'Alain Madelin, ont également apporté leur soutien à cette initiative.

Cet *« appel »* contient une critique très virulente du bilan *« des socialistes et de la gauche plurielle »* en matière de décentralisation. Les cinq années passées ont été marquées, selon les signataires, par *« le règne de la confusion et de la recentralisation insidieuse »*. Le texte affirme encore que *« Lionel Jospin ne connaît pas et ne comprend pas les problèmes de nos communes, départements et régions. » « Sa culture,* concluent les maires, *est celle d'un haut fonctionnaire dirigiste et étatique. »*

« DROIT À L'EXPÉRIMENTATION »

Les signataires de l'appel revendiquent *« le droit à l'expérimentation »* dans les collectivités locales, une proposition qui figure dans le programme du candidat Chirac. Ils souhaitent la tenue d'*« états généraux des territoires »*, suivis d'un référendum national.

Par ailleurs, onze présidents de région de droite devaient rendre public mercredi 10 avril un texte de propositions pour une avancée de la décentralisation. Emmenée par Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes, la coalition comprend Adrien Zeller, président (UDF) de l'Alsace, et Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif de Corse.

Béatrice Jérôme

SCIENCES PO
▶ Stages intensifs
Stage spécial "bac+1" à Pâques
Stage spécial "bac+0" en été
▶ Classes préparatoires annuelles "pilotes"
De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Chronique présidentielle *par Patrick Artinian*

CONTACT PRESS IMAGE

CE 18 FÉVRIER 2002, dans le XXe arrondissement de Paris, Noël Mamère, le candidat des Verts, se rend dans une institution qui s'occupe de personnes âgées.

Quand on lui parle, il a toujours l'air ailleurs. En partant, il croise dans la rue des militants communistes qui le reconnaissent et lui refilent un tract en faveur de Robert Hue. L'ambiance est bon enfant. En marchant, il nous raconte les rapports très tendus qu'il a eus avec le PC lors de sa prise de fonctions à la mairie de Bègles.

Jean Saint-Josse, candidat de Chasse, pêche, nature et traditions

« Si les politiques avaient su rester proches des Français, je ne serais pas là »

Le président de CPNT annonce qu'il réunira une assemblée générale de son parti entre les deux tours

Vous dites aujourd'hui prendre « du plaisir » à cette campagne », alors que vous vous êtes présenté à la présidentielle « à reculons ». Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?

Quand j'ai décidé d'y aller, j'y suis allé. C'était surtout un problème personnel. J'ai quatre filles et elles n'étaient pas toutes d'accord. Je n'avais pas envie qu'elles supportent plus qu'elles ne pouvaient, ni de sacrifier ma famille. Une fois en campagne, c'est vrai que j'ai éprouvé beaucoup de plaisir, en raison de la richesse des contacts que j'ai avec ceux que je rencontre : les aficionados d'Arles, les dockers de Saint-Nazaire, les pêcheurs à Yvetot, ou d'autres. Ils se retrouvent dans le message que je porte et j'entends ce qu'ils ont à me dire, c'est une relation réciproque.

Vous êtes-vous « gardé des démons de la politique » comme le recommandent certains de vos sympathisants ?

Je reste ce que je suis, je n'ai pas de prétention, cela simplifie beaucoup les choses. Il faut faire ce que l'on dit, ne prendre que les engagements que l'on peut tenir. C'est ce que j'essaie de faire. Moi, je ne lis pas des discours préparés par d'autres. Je crois aussi qu'il faut connaître ses propres limites. Personne n'a réponse à tout. Aussi, je ne fabrique pas une réponse si je n'en ai pas.

A 5 % dans les sondages, quelle est la mesure que vous souhaiteriez voir prendre par celui qui remportera l'élection ?

Les sondages, je n'y crois pas, pas plus aujourd'hui qu'hier. Avant de parler de celui qui gagnera, il y a un second tour. Entre les deux tours, je convoquerai une assemblée générale de CPNT. Les deux qui resteront seront bien obligés, en fonction de mon score, de prendre en compte notre message. Je répète que je ne donnerai pas de consigne de vote. Mais la mesure que je voudrais voir prendre consiste en une grande loi d'aménagement du territoire, permettant le maintien d'un vrai service public, également réparti dans toute la France. Je souhaite encore que l'on puisse créer une vraie vie dans les banlieues, ainsi que des unités à taille humaine, dans l'agriculture, dans le domaine scolaire ou dans les entreprises Aujourd'hui, on n'aide que les multinationales qui se délocalisent deux ans après à l'étranger.

AFP

« Je voudrais le maintien d'un vrai service public, également réparti dans toute la France »

Concernant les législatives, CPNT va surtout utiliser sa capacité de nuisance envers des députés de gauche. Cela ne vous classe-t-il pas à droite ?

Vous ne pouvez pas dire cela, nous avons des gens qui viennent de partout à CPNT. Je ne suis pas convaincu aujourd'hui que l'on gênera surtout des députés de gauche. Nous arrêterons notre stratégie après la présidentielle. C'est le score que nous ferons au premier tour qui la définira. J'espère bien que nous aurons des élus et pas seulement une capacité de nuisance. Que Chirac ou Jospin soit élu, ils n'auront aucun pouvoir. Il ne tiendront leur capacité d'action que de l'Assemblée nationale, s'ils ont une majorité.

Cela vous gêne-t-il d'être qualifié de « poujadiste » ?

Ce n'est pas moi qui suis poujadiste, c'est Chevènement, puisque Poujade le soutient ! Je ne me reconnais absolument pas dans cette définition. Je parle de l'avenir, pas du passé. Si les politiques avaient su rester proches des Français, je ne serais pas là.

A propos des actions violentes de certains de vos sympathisants, vous avez dit : « Je ne peux pas tenir tout le monde ». Faites-vous vraiment tout ce qu'il faut pour contrôler vos militants ?

Je souhaite que tous les candidats à la présidentielle puissent s'exprimer et soient respectés. Quant à ceux qui mènent des actions violentes, ce sont de petites minorités et ils ne sont pas toujours identifiés.

Pourquoi avoir dit « les Verts sont une secte qu'il faut punir » ?

Je ne l'ai pas dit. J'ai cité un livre de Gérard Bramoullé, intitulé *La Peste verte*. Les Verts ne sont pas une secte. Qu'un certain nombre d'entre eux soient intolérants et sectaires, c'est vrai, même si ces qualificatifs ne s'appliquent pas à tous. Mais quand Dominique Voynet a expliqué qu'elle resterait d'abord une militante écologiste en devenant ministre, c'est intolérable. On est le ministre de tout le monde.

Votre campagne donne l'impression que vous voulez faire payer à Lionel Jospin son alliance avec les Verts...

Je mets tout le monde dans le même sac. Le premier qui a voulu régenter la chasse et l'environnement s'appelait Michel d'Ornano. La première directive oiseaux, c'est un gouvernement de droite qui l'a prise. Les Verts et Jospin ont voté une loi de déménagement du territoire, mais celle de Pasqua n'était pas mieux. Natura 2000 est une absurdité dangereuse. L'autoroute des pays de Loire ne sera pas construite parce que l'on a trouvé sur le trajet le scarabée pic-prune et c'est la Cour de justice des communautés européennes qui en a décidé ainsi ! Si nous avons pour cible Jospin et les Verts, c'est qu'ils ont pris de mauvaises décisions.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Sondages contradictoires sur le second tour

JACQUES CHIRAC l'emporterait avec 51,5 % (+ 2,5 points par rapport au 28-29 mars), contre 48,5 % pour Lionel Jospin (- 2,5 points), selon un sondage IFOP-*l'Express*-BFM-i-télévision, réalisé par téléphone les 5 et 6 avril. Au premier tour, il obtiendrait 21 % contre 17,5 % à M. Jospin (- 3 points).

En revanche, dans le baromètre BVA-*Paris-Match,* réalisé en face à face du 4 au 6 avril, M. Jospin l'emporte au second tour avec 52 % (inchangé par rapport au 2 avril). Au premier tour, MM. Jospin et Chirac seraient à égalité à 20 %.

DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE : Arlette Laguiller (LO) poursuit Daniel et Gabriel Cohn-Bendit (Verts)** en diffamation. Elle cite également à comparaître Serge July, directeur de publication de *Libération.* Dans une tribune publiée dans le quotidien, les frères Cohn-Bendit affirmaient qu'Arlette Laguiller était *« la militante obéissante et dévouée d'une secte ». « Pour nous, LO est une secte politique et nous voulons en discuter publiquement »*, ont-ils réaffirmé, le 9 avril. la candidate de lutte ouvrière a refusé tout débat public avec les frères Cohn-Bendit.

■ **Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, s'est déclarée,** mercredi 10 avril, dans un entretien à *La Provence,* plutôt satisfaite de la campagne électorale. *« Je pense que, dans l'ensemble, depuis que les candidats ont précisé leurs intentions, les grands sujets qui nous préoccupent, comme ceux des retraites ou du dialogue social, ne sont plus escamotés »*, déclare-t-elle. Mme Notat juge également qu'elle été entendue et *« prise au sérieux »*. Elle se déclare *« très méfiante, pour ne pas dire très inquiète »*, face aux propositions de baisses des impôts et des charges sociales.

■ **LÉGISLATIVES : la commission d'investiture RPR-UDF-DL** pour les élections législatives n'est pas parvenue, mercredi 9 avril, à un accord sur les désistements. Aucune date n'a été fixée pour une prochaine réunion. La commission avait déjà arrêté une liste de 30 circonscriptions, dont le sortant est de gauche, où elle proposera un candidat unique ou bien l'organisation de primaires. 17 circonscriptions supplémentaires ont été étudiées le 9 avril, mais le nombre de primaires atteint déjà 12.

Les étudiants de Jussieu polémiquent avec Jean-Pierre Chevènement

L'EXERCICE était à haut risque pour un candidat surtout familier des amphis de Sciences-Po. Mais l'ancien ministre de la recherche puis de l'éducation nationale pouvait difficilement éviter l'université. Mardi 9 avril, Jean-Pierre Chevènement s'est donc jeté dans l'arène de Jussieu. Deux cents étudiants s'étaient déplacés, beaucoup *« pour voir »*, quelques rangées pour en découdre ou, au moins, pour chahuter l'ancien ministre de l'intérieur.

Les étudiants l'attendent sur les sans-papiers, l'islam, la situation au Proche-Orient ? Il fait mine de centrer la rencontre sur le thème *« de l'université et de la recherche, qui est au cœur de son projet »*. Une vingtaine de militants des mouvances trotskiste et libertaire ont signé un tract commun pour dire qu'*« il n'est pas le bienvenu à Jussieu »* et dénoncer son *« idéologie ultra-sécuritaire » ?* Impassible, il laisse le Prix Nobel de physique, Pierre-Gilles de Gennes, qui l'accompagne, dire tout le bien qu'il pense de l'ancien ministre de la recherche.

Le candidat à l'Elysée déroule ses états de service. Le développement des études longues, 80 % d'une classe d'âge *« au bac »* et la création des bacs professionnels, c'est lui. Lui aussi, la décentralisation des lycées. Lui encore, *« les flux de lycéens arrivés à l'université ». « Vous y êtes »*, lance-t-il, un sourire en coin. Un étudiant se lance : *« Des papiers pour tous ! »* Léger haussement de sourcil du candidat Chevènement : *« Je vais y venir »*, dit-il... Le candidat n'esquive plus. Pédagogue, il s'explique : *« La priorité, c'est le développement des pays du Sud. Je n'ai jamais séparé,* dit-il, *le problème des flux migratoires de celui du développement. »* Une intervention confuse sur *« le soutien »* du candidat *« au dictateur Ben Ali »* fait monter la tension. *« Ce n'est pas comprendre le b a ba de la géopolitique qu'ignorer les classes moyennes de ce pays qui ont des aspirations à la démocratie »*, s'énerve M. Chevènement, qui finit par lancer à l'impertinent : *« Vous véhiculez une idéologie de petit-bourgeois replié. »* Un militant d'Attac se lève. Il est *« très mal à l'aise »* avec les positions du candidat sur le conflit au Proche-Orient, trop *« tièdes »*. Puis, dans un gentil désordre, des reproches fusent, sur le soutien au candidat de l'écrivain Michel Houellebecq, *« qui méprise les femmes musulmanes »*, ou sur son usage répété du fameux *« sauvageon ». « La tolérance ça s'apprend,* rétorque le candidat. *La démocratie c'est la capacité de se laisser convaincre. »* Et puis, brusquement raide comme la justice : *« Je ne vous ai pas donné la parole, vous la prendrez à votre tour ! »*

Après une heure trente de débat, le professeur-candidat siffle la fin de la récré. Quelques poignées de tracts volent à travers l'amphi. Les micros se tendent, M. Chevènement retrouve le sourire

Christine Garin

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Olivier Stirn

A la suite de la publication, dans nos éditions du 3 avril, d'un article évoquant le livre de l'ancien conseiller général (RPR) Didier Schuller, Olivier Stirn, ancien secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM dans le gouvernement de Raymond Barre, nous a adressé le courrier suivant :

Je démens formellement les propos diffamatoires extraits du livre de M. Schuller et reproduits dans *Le Monde.* M. Schuller a été à mon cabinet quelques mois il y a vingt-cinq ans.

Il est inadmissible qu'il ose écrire qu'il y ait eu quelque versement que ce soit, venant de quelque donateur que ce soit, au coffre de mon ministère. Les mensonges de cet individu à la dérive visent à salir la classe politique dans son ensemble. Il est inutile de leur accorder le moindre écho.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA FRANCE

Ensemble, pour la diversité musicale

"LES RADIOS INDÉPENDANTES CONTRIBUENT LARGEMENT À LA DIVERSITÉ MUSICALE DU PAYSAGE RADIOPHONIQUE FRANÇAIS"*

12 365 titres musicaux différents : voilà qui élargit votre choix*

5 098 "exclusivités" : vous appréciez la différence*

82% des nouvelles productions francophones diffusées : pour le succès, c'est vous qui décidez*

* La diversité musicale sur l'antenne des radios, étude Yacast, 2e semestre 2001, résultats de la programmation de 17 radios indépendantes membres du SIRTI.

PROMESSE DÉJA TENUE PAR LES RADIOS INDÉPENDANTES !

S'ils sont édifiants, ces résultats sont pourtant incomplets : ils ne portent que sur les 17 radios indépendantes suivies par Yacast parmi plus de 120 existantes.

120 radios indépendantes, c'est 120 couleurs d'antenne différentes, 120 programmateurs à l'écoute des artistes et des nouveautés, 120 espaces pour que s'exprime la variété des goûts des auditeurs.

LES RADIOS INDÉPENDANTES ADHÉRENTES AU SIRTI : Ado • Alouette • Alpes 1 Alta Frequenza • ARL • Arc en Ciel • Beau Soleil FM • Belledonne FM • Beur FM Blackbox • Bruaysis FM • Cannes Radio • Catalogne Nord • Champagne FM • Contact FM Couleur 3 • Delta FM • Est FM • Evasion • FC Radio • Florival • Forum • Fréquence Grands Lacs • Fréquence Jazz • Fréquence Plus • Fugue FM • Happy FM • Hit West Jordanne FM • Kiss FM • Klips FM • Lyon Sport • Magic FM • M99 FM Média Tropical • Mixx FM • Mona FM • Montagne FM • MTI • Normandie FM • ODS Radio Ouest FM • Ouï FM • Radio 6 • Radio 8 • Radio Antibes • Radio Cristal Radio Dreyeckland • Radio Espace • Radio Horizon 62 • Radio ISA • Radio Latina Radio Manche • Radio Maritima • Radio Mediane • Radio Mélodie • Radio Menergy Radio Mont-Blanc • Radio Montagnes Noires • Radio Nantes • Radio Nova Radio Scoop • Radio Star • Radio Star Marseille • Radio Tempo • Radio Vitamine Radiocéan • RDC • RDL • Résonance • REVE • RMB • RMF • RNM • Roc FM • RTS RVL • Sea FM • Soleil FM • Radio Stéréo Centre • Sud Radio • Thollon la Radio Plus Top Music • Totem • Trégor FM • Triage • Vibration • Vire FM • Voltage FM • Wit FM • 100% FM

notre indépendance
↓
c'est votre liberté

Sirti Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes

11 BIS RUE DE MOSCOU-75008 PARIS

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Jean-Charles Denis, qui a tué, dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 avril, un policier de 36 ans au commissariat de Vannes (Morbihan) a été **PLACÉ EN GARDE À VUE** et entendu mardi après-midi par le SRPJ de Rennes. Cet agriculteur connu pour son caractère *« taciturne et violent »*, **EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ** au moment des faits, était armé d'une kalachnikov et d'un 357 Magnum Smith et Wesson. Les enquêteurs cherchent à savoir comment il a pu se procurer un tel arsenal. Appartenant à la catégorie des armes de guerre, la **KALACHNIKOV** circule en France plus facilement depuis la chute de l'Union soviétique et de ses pays satellites. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait publié, le 21 février, une circulaire dans laquelle il indiquait que *« ces trafics doivent faire l'objet d'une recherche permanente et d'une* **RÉPRESSION SYSTÉMATIQUE** *»*.

Le drame de Vannes relance le débat sur la détention d'armes

Jean-Charles Denis, qui a tué un policier au commissariat de Vannes dans la nuit de lundi à mardi 9 avril, était armé d'une kalachnikov et d'un 357 Magnum. L'agriculteur, connu pour être « taciturne et violent » a été placé en garde à vue. Daniel Vaillant souhaite renforcer la lutte contre les trafics d'armes

VANNES (Morbihan)
de notre envoyé spécial

En ce mardi, quatre roses jaunes et deux rouges accrochées à la poignée de la porte d'entrée du commissariat de police de Vannes rendent hommage au sous-brigadier Régis Ryckbusch, 36 ans, tué dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 avril, d'une rafale de kalachnikov AK 45 tirée à bout portant dans le hall de ce bâtiment. La police scientifique y a dénombré vingt-cinq impacts de balles. Touché au ventre et au cœur, Régis Ryckbusch est mort sur le coup. Le meurtrier, Jean-Charles Denis, a été blessé d'une balle à l'épaule puis maîtrisé par l'un des brigadiers alors qu'il s'apprêtait à se servir d'un 357 Magnum Smith et Wesson dont il était également armé.

Le *« sang-froid exceptionnel »* du policier décédé, souligné par le substitut du procureur de Vannes, Patrick Mignot, a sans doute évité d'autres morts, notamment celle de trois jeunes poursuivis par Jean-Charles Denis, qui étaient venus se réfugier dans le commissariat. Avant d'être tué, le sous-brigadier Régis Ryckbusch avait juste eu le temps de les diriger vers le fond du bâtiment. L'un des jeunes a été légèrement blessé d'un éclat de balle dans le dos. Soigné à l'hôpital de Vannes, Jean-Charles Denis a été placé en garde à vue et entendu mardi après-midi par les hommes du SRPJ de Rennes.

AFP

Dans la cour du commissariat de police, des fleurs ont été déposées en hommage à Régis Ryckbusch, le policier de 36 ans tué dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 avril d'une rafale de kalachnikov.

ANCIEN CHAMPION DE BOXE

Tout est parti d'un banal accrochage de circulation. Quelques minutes plus tôt, vers 0 heure 45, rue Thiers, en plein centre ville, Jean-Charles Denis, au volant de son 4x4 Toyota rouge, refuse une priorité et endommage le véhicule des trois jeunes avant de prendre la fuite. Rattrapé, cet agriculteur de 48 ans qualifié de *« taciturne et violent »* par les gendarmes, sort alors son fusil d'assaut et les menace. Terrorisés, les trois jeunes vont chercher protection au commissariat, où Régis Ryckbusch leur ouvre la porte. Le sous-brigadier n'a pas le temps de la refermer à clé avant que Jean-Charles Denis fasse irruption et tire. Il est en état d'ébriété. Une heure après les faits, son taux d'alcoolémie atteint 2,18 grammes. *« On peut s'interroger sur son comportement. Il y a peut-être un syndrome de l'affaire Durn »*, expliquait mardi le substitut du procureur de Vannes, en relatant qu'une fois neutralisé, Jean-Charles Denis a demandé aux policiers de l'abattre.

Dans sa maison de Plaudren, à 15 km au nord de Vannes, les policiers ont découvert un fusil à pompe, une carabine 22 long rifle et un fusil de chasse. Cet arsenal, la personnalité renfermée de Jean-Charles Denis et les mots livrés par sa mère à France Bleue Armorique, évoquent l'ambiance de la tuerie de Nanterre : *« Il est un peu contre la société. Il n'a pas tellement réussi dans la vie. Il a toujours été seul, il ne se pensait pas aimé et disait qu'il n'avait plus rien à perdre. »* L'échec contre lequel ruminait peut-être Jean-Charles Denis ne paraît pas professionnel, si l'on considère que son 4x4 Toyota et sa Mercedes sont les signes d'une situation établie.

Il est né dans cette commune rurale et y a repris l'exploitation agricole « Ker bachellier » de ses parents, qui y vivent toujours. Une cinquantaine d'hectares, des vaches laitières et des chevaux - sa seule passion, selon ses voisins - : l'affaire semble marcher correctement. Son frère exploite une ferme voisine et habite lui aussi sur place.

Dans le village, on le voit peu. Quand il a bu, mieux vaut se méfier, disent certains. Quelques jeunes affirment l'avoir déjà vu sortir une arme. La carrure de celui qu'on appelle *« Charlie »* impressionne : 1 m 85 et 130 kg. Son passé d'ancien champion de Bretagne de boxe, en catégorie poids lourds, aussi. Un voisin reconnaît qu'il en a peur, que sa violence remonte vite à la surface, qu'il a menacé de faire *« péter sa maison »* pour une histoire de chemin, qu'il barrait parfois la route avec son 4x4 et tapait sur la voiture des récalcitrants. On lui connaît une fille d'une douzaine d'années, élevée par sa mère et on sait qu'il vit seul, après deux échecs sentimentaux : *« Il souffre de sa solitude, c'est sûr »*, dit Gilles, qui se souvient avoir été à l'école avec lui, travaille à côté de chez lui mais ne le voyait presque jamais et dit tout ignorer de son passé d'autonomiste breton : *« Il disait que tout ça, c'était fini. »*

Dans la mouvance autonomiste bretonne aussi, Jean-Charles Denis laisse le souvenir d'un homme déterminé mais seul. Il se serait rapproché des indépendantistes bretons alors qu'il était en prison à la fin des années 70 pour des faits aujourd'hui amnistiés. Seuls les militants actifs à cette époque se souviennent de lui.

Jean Puillandre, membre de l'organisation indépendantiste Emgann, a passé quelques mois en prison avec lui. *« Il était anticapitaliste et en voulait un peu aux élus en place, comme certains jeunes Bretons et jeunes Corses à l'époque. Il n'était pas membre de l'ARB-FLB* (Armée de libération de la Bretagne-Front de libération de la Bretagne)*. Il ne s'y est jamais reconnu, même si nous avions les mêmes actions. J'ai le souvenir d'un jeune homme débrouillard, engagé, sympathique. Nous avons toujours eu de bonnes relations de prisonniers »*, se souvient M. Puillandre. M. Denis était un *« jeune paysan normal, qui s'apprêtait à reprendre la ferme de ses parents. Il ne voulait pas faire son service »*. C'était *« un sacré costaud »*, au *« caractère entier*, ajoute-t-il. *Je ne l'ai pas revu depuis vingt-cinq ans. Il n'a jamais cherché à reprendre contact »*.

CRAINTE D'UN AMALGAME

Selon Claude Le Duigou, président de la Coordination anti-répressive de Bretagne (CARB), on ne peut qualifier Jean-Charles Denis de *« militant autonomiste »*. Condamnant le meurtre du policier de Vannes, M. Le Duigou craint qu'un amalgame ne soit préjudiciable aux huit militants autonomistes maintenus en détention provisoire à Paris dans le cadre de l'enquête sur un vol d'explosifs à Plévin et l'attentat de Quévert d'avril 2000.

Sa peine purgée, Jean-Charles Denis s'était replié sur sa ferme de Plaudren. Quelque chose ne semblait pas tourner rond ces derniers temps. Dans la nuit du 5 au 6 avril, il s'était battu avec le videur d'une boîte de nuit voisine, à Aradon, et l'avait menacé d'une arme de poing. Celui-ci avait porté plainte le lendemain. Les gendarmes attendaient Jean-Charles Denis, mardi matin. Convoqué pour 9 heures, il avait demandé à venir à 10 heures pour pouvoir traire ses vaches. Dans la nuit de lundi à mardi, il circulait, ivre, armé d'une kalachnikov, d'un Smith et Wesson et d'un couteau, au volant de son 4x4 dans les rues de Vannes.

Gaëlle Dupont (à Paris) et Dominique Luneau

La colère des syndicats de police

Pour Bruno Bechizza, secrétaire général du syndicat d'officiers de police Synergie, le drame de Vannes *« est encore une fois l'illustration que les commissariats de police, comme les autres lieux de l'Etat, ne sont plus sacrés. Demain, ce seront les palais de justice ». « La législation sur les armes est bonne,* ajoute-t-il. *Le problème majeur, c'est le chiffre noir des armes en circulation. Tout le monde sait qu'il y en a en Corse, au Pays basque, en Bretagne et dans des cités. »* L'UNSA-Police (majoritaire) estime que, *« loin d'être respecté pour sa fonction, le policier est devenu la cible privilégiée de toutes les frustrations et les folies »*. Pour le SGP-FO, *« désormais, aucun secteur du territoire n'est épargné par des actes criminels perpétrés avec armes de guerre. Le Morbihan est classé en 70e position pour la criminalité »*. Enfin, *« le SGP-FO s'interroge pour la énième fois sur la circulation et la prolifération des armes de guerre en provenance, dans la plupart des cas, des pays de l'Est »*.

La chute de l'URSS et l'instabilité des pays de l'Est ont alimenté des filières d'armes de guerre

LA KALACHNIKOV AK 47 utilisée par Jean-Charles Denis pour tuer un gardien de la paix du commissariat de Vannes est un modèle classique, fabriqué en Russie et dans les pays de l'Est. Les enquêteurs du Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Rennes (Ille-et-Vilaine) cherchent à déterminer depuis quand ce fusil d'assaut automatique était en possession de l'agriculteur, et comment il se l'était procuré. Selon les premières constatations, il s'agirait d'une arme ancienne, que Jean-Charles Denis détenait depuis longtemps. Deux hypothèses sont à l'étude : il pourrait l'avoir récupérée lors de sa période militante dans les rangs de l'autonomisme breton dans les années 1970 bien que les kalachnikovs ne fussent pas connues pour être utilisées dans ce milieu. Il pourrait aussi l'avoir acquise à l'occasion d'une bourse clandestine d'armes, telle qu'en fréquentent parfois les anciens militaires.

Appartenant à la catégorie des armes de guerre – la première catégorie et la plus strictement réglementée, puisque l'autorisation de détention d'une telle arme en état de fonctionnement ne peut être donnée à des particuliers —, l'AK 47 circule en France plus facilement depuis la chute de l'Union soviétique et de ses pays satellites, comme l'Ukraine ou la Moldavie. Un marché illicite s'est constitué, approvisionné par les stocks d'armes en déshérence de l'ex-armée rouge. En 2000, les policiers français avaient ainsi saisi une cinquantaine de kalachnikovs sur le territoire national. Le 2 septembre 2001, le chef de cabinet du maire de Béziers (Hérault) avait été tué par Safir Bghioua d'une rafale de fusil d'assaut de cette marque (*Le Monde* du 4 septembre 2001).

FILIÈRES DE L'EST

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie fut une nouvelle occasion d'arrivée massive d'armes de guerre en Europe de l'Ouest. Elle eut notamment pour conséquence une chute des prix. Si les AK 47 « classiques » se monnaient autour de 150 euros, des sources policières spécialisées indiquent que des modèles chinois qui tirent 100 à 150 coups sont disponibles au prix de 10 dollars (un peu moins de 10 euros). Outre la vente au détail, des filières organisées ont été mises en place, comme l'ont démontré plusieurs enquêtes menées par la direction de la surveillance du territoire (DST) et la police judiciaire. En novembre 2000, onze lance-roquettes ont été découverts à Nanterre (Hauts-de-Seine). Destiné au milieu, qui avait jusque-là plutôt l'habitude de s'approvisionner en Afrique, ce matériel devait être utilisé dans des attaques de fourgons blindés de transports de fonds.

UNE CROISSANCE DE 74 %

Nombre d'interpellations pour port et détention d'armes prohibées

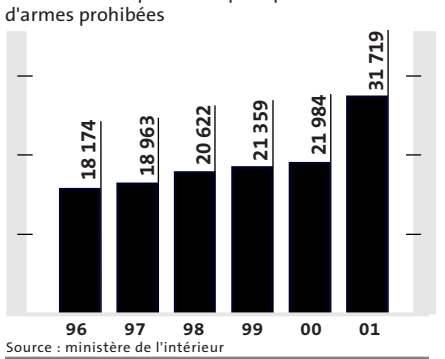

Source : ministère de l'intérieur

En 1999, une filière hongroise de kalachnikov avait également été identifiée par la DST, mettant en cause une puissante famille de Kosovars. Elle avait acheté des armes (kalachnikov, lance-roquettes RPG d'origine soviétique) pour un montant de 3 millions de dollars. Une partie de la livraison, dissimulée à l'intérieur du camion d'une association avait été arraisonnée, faisant ressortir le rôle d'un intermédiaire français installé en Suisse. Plusieurs dizaines de véhicules du même type auraient pu traverser l'Europe, même si aucun d'entre eux n'était apparemment venu jusqu'en France.

Confronté à cette recrudescence du trafic des armes lourdes, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait adressé, le 21 février, une circulaire aux préfets et aux directeurs de la police nationale dans laquelle il indiquait que *« ces trafics doivent faire l'objet d'une recherche permanente et d'une répression systématique »*. M. Vaillant rappelait notamment que la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001 facilite la recherche des armes dissimulées dans les véhicules. Le texte prévoit également le renforcement des moyens de l'Office central pour la répression du trafic des armes, explosifs et matières sensibles, qui existe depuis 1982, mais n'emploie que trois fonctionnaires. Le nombre de policiers sera porté à vingt d'ici à la fin juin. Et un spécialiste des armes devrait être affecté au sein de chaque commissariat.

P. Ce.

Le plan prospectif pour la police prévoit de développer l'action de proximité

Le projet du gouvernement, qui couvre les années 2002-2006, préconise également de rapprocher la police et la gendarmerie

A QUELQUES JOURS du premier tour de l'élection présidentielle, le gouvernement a soumis aux policiers, vendredi 5 et lundi 8 avril, un « plan prospectif » qui pourrait se transformer un jour en programme pour le ministre de l'intérieur de Lionel Jospin si l'actuel premier ministre était élu président de la République. Approfondissement de la police de proximité, rapprochement entre police et gendarmerie, ainsi qu'entre les différents services de renseignement, sont les principales propositions de ce document d'une centaine de pages. Il souhaite ouvrir *« la voie à l'élaboration, en 2002, d'une loi de programmation sur la sécurité intérieure »*.

Initié par Daniel Vaillant, en juin 2001, ce plan avait été relancé à l'automne à l'issue du conflit qui avait opposé le ministère de l'intérieur aux syndicats de policiers. L'accord du 29 novembre 2001 signé par une partie des organisations professionnelles prévoyait la mise en œuvre de ce plan pour la période 2002-2006.

Dans une première partie intitulée *« Prévoir »*, le projet établi par la direction générale de la police nationale fait un état des lieux détaillé de la délinquance et décrit un paysage de la sécurité où les *« élus (...) s'impliquent davantage »* et où les *« acteurs [sont] de plus en plus nombreux »* : à la police nationale et la gendarmerie, s'ajoutent en effet les polices municipales et les agents de la sécurité privée. Prenant acte de l'importance grandissante de l'Europe, le document confirme l'engagement de la France dans *« une force européenne de police »* à hauteur de 1 000 hommes *« projetable »* hors de l'Union pour assurer la gestion civile des crises à partir de 2003.

La seconde partie, *« Agir »*, contient l'essentiel des propositions. La police de proximité, qui sera étendue aux DOM-TOM, est à nouveau considérée comme *« la réponse policière la mieux adaptée à la résolution des problèmes de la petite et moyenne délinquance »*. Le plan prévoit de *« développer le rôle de l'investigation »* de policiers de proximité spécialisés qui *« bénéficieront d'une qualification judiciaire étendue »*. Il insiste surtout sur *« la complémentarité des forces de police pour la réussite de la police de proximité »*, qui devra se traduire par un renforcement de l'apport de la police judiciaire, notamment en matière de formation des policiers de proximité et de mise à disposition des moyens de la police technique et scientifique pour faciliter les enquêtes.

« COHÉRENCE »

Le document préconise également un rapprochement entre la police et la gendarmerie, sous l'égide du ministère de l'intérieur, faisant ainsi écho aux propositions des candidats Chirac et Jospin. *« L'emploi des unités de police et de gendarmerie doit être conçu, en cohérence, sous la même autorité : celle du préfet de département pour ce qui concerne les forces de gendarmerie départementale ou de sécurité publique ; celle du ministre de l'intérieur pour ce qui concerne la maîtrise de l'emploi des forces, notamment mobiles. Trop de moyens de la gendarmerie mobile ou de la gendarmerie départementale sont en effet utilisés ou mis en œuvre hors les préfets et le ministre de l'intérieur »*, souligne le document, qui ne se prononce pas en faveur d'une modification du statut militaire des gendarmes.

La lutte contre le terrorisme figure aussi au rang des priorités pointées par le projet, qui propose de *« rapprocher les structures de la DST* [direction de la surveillance du territoire] *et de la DCRG* [direction centrale des renseignements généraux] *»*. Plusieurs fois évoqué au fil des ans et des ministres de l'intérieur, ce rapprochement de deux services aux cultures et à l'histoire sensiblement différentes devra débuter par la recherche de synergies *« dans les domaines de la gestion des personnels et de la logistique, de la formation continue, des liaisons avec les services de police étrangers »*. *« Il sera envisageable,* précise le document, *au terme d'une période de probation, d'aller plus loin dans la recherche des convergences et d'étudier l'opportunité d'un rapprochement structurel des services »* contre le terrorisme international, mais aussi dans les dossiers d'espionnage, de subversion, d'ingérence, d'atteintes au secret-défense, d'atteintes à l'autorité de l'Etat, de prévention des atteintes au patrimoine et de prolifération des matières dangereuses et de destruction massive.

Au rang des priorités, figure également la lutte contre la criminalité organisée, qui devra s'appuyer sur *« la réforme territoriale de la police judiciaire »*, concrétisée par la création de directions interrégionales de police judiciaire, et des renforts en effectifs spécialisés : des brigades de recherches et d'investigations financières seront ainsi créées à Marseille, Lyon, Versailles et Lille. Pour renforcer l'efficacité des enquêtes, le document propose *« la création d'un institut national de la police scientifique »* qui permettra la mise en réseau de cinq laboratoires actuels (Lille, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse).

Le projet prévoit enfin une réorganisation des forces mobiles. Les effectifs des compagnies républicaines de sécurité (CRS) resteront constants, mais leur répartition sera revue au profit de la région parisienne, qui est le principal lieu de leurs interventions. *« Le nombre de celles qui sont disponibles en Ile-de-France sera multiplié par deux, soit de 7 à 14 dans les cinq ans à venir »*, précise le document.

Pascal Ceaux

Au procès en appel de Patrick Dils, des incertitudes pèsent toujours sur l'heure du crime

Lors du premier procès en révision, l'avocat général, qui avait requis l'acquittement, avait conclu à l'impossibilité pour l'accusé d'avoir commis en 1988 le double meurtre de Montigny-lès-Metz

COUR D'ASSISES DES MINEURS DU RHÔNE
2e audience d'appel du procès en révision

LYON
de notre envoyé spécial

L'âge du témoin donne la mesure du temps. David Braas, 23 ans, aujourd'hui technicien dans un bureau d'études, était un « copain » d'Alexandre Beckrich et de Cyril Beining, les deux garçons de 8 ans retrouvés morts le 28 septembre 1986, à Montigny-lès-Metz (Moselle), le crâne fracassé à coups de pierres, le long d'une voie ferrée. Quinze ans ont passé. Et pour Patrick Dils, qui a encore une figure d'adolescent, presque quinze ans sans liberté.

« On commençait à faire les quatre cents coups, se souvient le témoin. *On a fait les cent premiers. »* Mais la présidente de la cour d'assises d'appel des mineurs du Rhône, Yvette Vilvert, veut revenir au texte des procès-verbaux de l'époque, car le témoin a beaucoup oublié. *« Nous nous amusions à lancer des pierres sur les trains et sur les voitures »*, disait-il, tout gamin, aux policiers. Et de raconter, à Montigny, cette habitude de braver l'interdit, rue Venizélos, en grimpant sur le talus pour accéder à la voie ferrée, une voie de garage, qui égrenait ses wagons en surplomb.

Ce dimanche 28 septembre 1986, Alexandre, Cyril, David et d'autres enfants jouaient donc aux environs. A 17 h 15, note la présidente, qui lit en leur absence, mardi 9 avril, leurs dépositions, un couple de passants a observé *« deux enfants rire et jouer en haut de la butte »*. *« Ils riaient fort »* et *« se cachaient derrière les buissons »*. L'un d'eux *« jetait des projectiles sur une pièce métallique »*. Ce sont les derniers à les avoir vus vivants. Les deux vélos étaient disposés roue contre roue, en contrebas du sentier menant au talus.

Ces deux vélos, un retraité, un pompier et une enseignante viennent dire, ou ont dit, avec parfois quelques discordances, qu'ils les avaient vus vers 17 h 50, sans rien remarquer d'autre. Excepté pour l'un, qui a décrit une voiture mal garée, touchant presque les vélos, la portière du passager avant entrebâillée. Puis l'on sait que d'autres enfants ont joué non loin des vélos, jusqu'au moment où est arrivé, à 18 h 15, un autre couple, promenant ses enfants et son chien. Personne n'a entendu le moindre bruit. *« Nous nous sommes demandé ce que faisaient ces vélos là sans leurs propriétaires. Nous sommes partis à 18 h 40. »*

A 18 h 50, heure du coucher du soleil, une riveraine explique qu'elle a sorti son berger allemand, puis vu une voiture : celle des parents du petit Alexandre, qui, saisis par l'inquiétude depuis trois bons quarts d'heure, découvraient, enfin, les vélos. A la barre, ils racontent l'angoisse, les recherches en bas du talus, puis en haut, dans l'obscurité, à l'affût du moindre bruit. La mère part prévenir les policiers. Le père reste chercher. Vers 20 heures, les corps sont retrouvés. A quelle heure les enfants ont-ils été tués ? Aux alentours de 17 h 30, 18 heures ? Ce qui expliquerait qu'ils n'aient été ni vus ni entendus après cet horaire.

Mercredi 10 avril, les médecins légistes devaient donner leurs conclusions. En déplacement pour le week-end dans la Meuse, Patrick Dils et sa famille, domiciliés rue Venizélos, ne sont rentrés qu'à la tombée du jour, vers 18 h 45 - 19 heures. Interrogé deux jours après les faits, Patrick Dils, âgé de 16 ans, a affirmé aux policiers qu'il était allé chercher des timbres dans une benne poubelle dès leur arrivée. Il a vu, disait-il, la voiture de la famille Beckrich à la recherche de leur fils, à proximité des vélos. Mais, pour avoir omis de préciser ce fait, deux jours auparavant, lors de l'enquête de voisinage, il demeura suspect.

« PLEURS D'UN ENFANT »

Ce n'est que sept mois plus tard, en avril 1987, qu'un nouveau témoin, dont les fenêtres donnent sur la voie ferrée, affirmait avoir entendu, à la tombée de la nuit, *« des pleurs d'un enfant »*, puis, moins de dix minutes après, les appels d'une mère cherchant son enfant. Pour les enquêteurs, c'était là la preuve que les victimes pouvaient avoir été encore en vie après le retour de l'apprenti cuisinier. Placé en garde à vue, hors la présence d'un adulte, Patrick Dils allait ensuite passer des aveux, ceux-là mêmes qui, depuis presque quinze ans, sont controversés.

A la barre, ce nouveau témoin, Isabelle Deschamps, qui avait 18 ans en 1986, réitère son témoignage, avec toute sa fragilité. *« Il était 18 h 30. Le crépuscule tombait. C'était des pleurs d'un enfant perdu, apeuré. Après j'ai entendu la maman. »* Pour la partie civile, fermement convaincue de la culpabilité de l'accusé malgré la présence du tueur en série Francis Heaulme sur les lieux du crime ce jour-là, le témoignage est *« capital »*. Pour la défense, il y a eu probablement confusion avec les pleurs de la maman, affolée, qui recherchait son enfant. Sur procès-verbal, à l'époque, le témoin disait : *« Les pleurs venaient peut-être du talus, je ne peux l'affirmer. »* Elle indiquait l'avoir dit à des personnes présentes au moment des recherches. Mais personne, lors de l'enquête initiale, ne l'a jamais mentionné. Enfin, une récente étude acoustique a semblé exclure que des pleurs aient pu être entendus s'ils avaient été émis de l'endroit où ont été retrouvés les corps.

En 2001, à Reims, lors du premier procès en révision, l'avocat général, requérant en vain l'acquittement, avait conclu qu'il y avait une impossibilité horaire pour Patrick Dils à avoir commis les faits. On guette ce qu'a pu être, en mai 1987, la reconstitution. Et l'on se demande parfois à Lyon, eu égard à l'enjeu d'un procès ayant valeur de révision, si le plan remis aux jurés, sans échelle ni indication précise des lieux clés, peut suffire à la compréhension.

Jean-Michel Dumay

Selon la chambre de l'instruction de Versailles, la justice laïque ne peut pas utiliser les éléments recueillis par la justice ecclésiastique

UN JUGE d'instruction a-t-il le droit de mener une perquisition dans un tribunal ecclésiastique et d'utiliser les confidences recueillies par une juridiction d'Eglise comme des éléments de preuve dans une procédure « laïque » ? Les magistrats de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) ont répondu par la négative, dans un arrêt rendu mardi 9 avril. Le 6 août 2001, le juge Thierry Bellancourt, du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), avait ordonné une perquisition au tribunal ecclésiastique (ou officialité) de Lyon, dans le cadre d'une information judiciaire concernant un religieux des Frères de Saint-Jean, de la paroisse Sainte-Cécile de Boulogne (Hauts-de-Seine).

Le prêtre était mis en examen pour *« viols par personne ayant autorité »* (*Le Monde* du 9 octobre 2001). Au cours de ses recherches, la police judiciaire avait découvert qu'une enquête préliminaire concernant le religieux était déjà ouverte auprès du tribunal ecclésiastique de Lyon, à la demande de l'évêque d'Autun (Saône-et-Loire), Mgr Raymond Séguy, responsable de la congrégation des Frères de Saint-Jean. L'enquête canonique avait été confiée au Père Jacques Braux, juge au tribunal ecclésiastique de Lyon, dont dépend le diocèse d'Autun.

Le juge d'instruction de Nanterre a demandé au Père Braux la communication des pièces en sa possession. Celui-ci ayant refusé, le juge a délivré une commission rogatoire à la police judiciaire et fait saisir une quantité importante de documents, certains sans rapport avec la procédure. Le diocèse de Lyon a fait appel de cette décision.

« PROCÉDÉ DÉLOYAL »

Dans leur arrêt, les magistrats de la chambre de l'instruction estiment que la perquisition peut être analysée comme *« un procédé déloyal »*, attentatoire aux droits de la défense. *« La procédure canonique est régie par des obligations précises, comme celle, pour la personne qui dépose, de dire la vérité sous la foi du serment, fût-ce pour s'accuser, et par des règles procédurales particulières, fondées notamment sur un secret absolu, qui procède du secret professionnel des ministres du culte, et incite les personnes entendues à la confidence, dans le cadre d'une relation fondée sur le partage d'une même foi et des mêmes dogmes »*, souligne la chambre de l'instruction. Au contraire, dans *« la procédure pénale laïque »*, les personnes suspectées *« ont le droit de ne pas répondre aux questions des enquêteurs, et ne prêtent pas le serment de dire la vérité »*.

Fondée en France en 1975, la congrégation des Frères de Saint-Jean a attiré l'attention des autorités ecclésiastiques en raison d'un recrutement très large, qui n'offrait pas toujours les garanties d'un discernement suffisant. De l'aveu de ses responsables, elle a connu 22 départs de religieux ayant fait profession perpétuelle, dont 14 prêtres. Plusieurs affaires de mœurs ont secoué la communauté. En 1999, dans la paroisse Saint-Paul d'Enschede, près d'Utrecht, aux Pays-Bas, confiée aux Frères de Saint-Jean, deux prieurs successifs ont été mis en cause pour des agressions sexuelles.

En avril 1996, la communauté a reçu une lettre de la congrégation romaine pour les instituts de vie consacrée, qui demandait un discernement plus sérieux dans les admissions. En juin 2000, Mgr Séguy a adressé aux Frères de Saint-Jean une *« monition canonique et pastorale »*. Ce document, dont *Le Monde* a eu copie, pointe un certain nombre de dérives dans la communauté : *« De différents côtés, on s'adresse à moi en tant qu'évêque du siège principal de votre institut de droit diocésain et certaines autorités hiérarchiques me suggèrent de demander à Rome une visite canonique de tout votre institut par un visiteur apostolique »*, explique l'évêque d'Autun, qui pointe de *« graves dysfonctionnements »* : *« des discours ou attitudes d'obéissance aveugle et absolue à l'autorité »*, des risques de *« contrainte psychologique, affective ou spirituelle »*, *« une formation décousue et souvent incomplète »*, ainsi que l'abus de *« certaines théories mystico-gélatineuses sur l'amour d'amitié »*.

Lors d'un chapitre qui s'est tenu en avril 2001, un nouveau prieur général a été élu, le Père Jean-Pierre-Marie Guérin-Boutaud, remplaçant le fondateur, le Père Marie-Dominique Philippe, âgé de 88 ans.

Xavier Ternisien

Les grandes écoles s'opposent à la création des masters

Les décrets concernant ce nouveau diplôme national à bac+5 devraient être publiés ce mois-ci

LES GRANDES ÉCOLES émettent *« les plus grandes réserves »* face au master, le nouveau diplôme national de niveau bac+5 (*Le Monde* du 5 février et du 6 avril). La Conférence des grandes écoles (CGE), qui regroupe 180 écoles d'ingénieurs ou de gestion, a demandé, mardi 9 avril, que les décrets créant le master ne soient pas publiés comme prévu dans le courant du mois. La CGE dénonce une *« précipitation préélectorale de mauvais aloi, source de contentieux »*.

Les décrets ministériels, *« textes d'objectifs »* censés laisser une marge de liberté aux établissements d'enseignement supérieur, sont jugés *« flous »* par les grandes écoles. En l'état, ils n'assurent pas que les écoles privées et consulaires pourront délivrer le master au même titre que les écoles publiques. Ils ne précisent pas si les grandes écoles pourront délivrer des masters de recherche. Ils ne disent pas si les universités étrangères qui ont bâti des diplômes en commun avec les grandes écoles devront *« passer sous les fourches caudines »* de l'éducation nationale pour avoir le droit de codélivrer des masters. Enfin, ils demeurent vagues sur les procédures d'habilitation de ces nouveaux diplômes. Malgré des *« propos rassurants du ministère »*, la CGE affirme que la Commission des titres d'ingénieurs, chargée depuis 1934 d'en protéger la valeur, *« sera mise hors jeu »*, comme sa jeune homologue chargée des diplômes de gestion.

La CGE défend le système *« bipolaire »* actuel. Il comprend à la fois des cursus intégrés durant cinq ans après le bac et conduisant aux diplômes d'ingénieur ou des écoles de commerce d'une part ; des formations courtes spécialisées, concurrentielles sur le marché mondial – *« master of science »*, *« master in management »* –, déjà offertes aux étudiants étrangers titulaires d'un bachelor, la version internationale de la licence, d'autre part. Dans ce cadre, en lieu et place d'une habilitation nationale des diplômes sous le contrôle de l'Etat, la CGE défend une accréditation des établissements par leurs pairs qui leur laisserait toute liberté pédagogique.

Début mars, la Conférence des directeurs d'écoles et de formations d'ingénieurs (Cdefi) et le Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France, présidé par le ministre de l'éducation nationale, avaient, avec la CGE, dénoncé *« l'étatisation des diplômes d'établissements »* et leur nivellement sous la toise unique du master. C'est là, au fond, que résiderait, selon eux, la vraie menace : *« la dilution des diplômes des grandes écoles dans un espace indifférencié »*, soit la fin de l'exception française.

Nathalie Guibert

« Une démarche d'inspiration libérale »

Six jours avant l'examen, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), de la réforme des DEUG et des licences, le Snesup-FSU et l'UNEF ont rendu public, mardi 9 avril, un « Manifeste pour un autre enseignement supérieur ». Pour ces syndicats, *« les actuels projets ministériels de recomposition des formations supérieures s'inscrivent dans une démarche d'inspiration libérale de déréglementation »*. Le découpage des formations non plus en années, mais en crédits, dans le cadre de l'harmonisation européenne, recèlerait, sleon eux, *« des mécanismes de sélection aggravée »*. Les deux organisations émettent dix propositions. Ils suggèrent notamment d'individualiser la pédagogie, d'allier tout l'enseignement supérieur à la recherche, de créer un référentiel national des formations, de valoriser les tâches pédagogiques des enseignants chercheurs, de développer l'évaluation des formations, d'augmenter et de programmer les moyens.

Controverse entre l'USM et la chancellerie sur le taux d'inexécution des peines de prison

Le syndicat de magistrats donne un chiffre de 37 %

THÈME central de la campagne électorale, l'efficacité de la justice pénale a suscité, mardi 9 avril, un début de polémique entre la principale organisation professionnelle de la magistrature, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et le ministère de la justice. La chancellerie a ainsi répondu, mardi 9 avril, à la publication, par l'USM, d'un Livre blanc sur la justice, dans lequel le syndicat affirme que 37 % des peines d'emprisonnement ne sont pas exécutées. Selon la Place Vendôme, 32 % des condamnations à des peines d'emprisonnement sont laissées en souffrance, mais ce chiffre s'explique par le jeu des grâces collectives, des aménagements de peine et de l'absence de domiciliation des condamnés.

« ÉTAT D'INDIGENCE »

Pour la seconde année consécutive, l'USM a rendu public son Livre blanc sur la justice, qui passe au crible le fonctionnement de l'institution judiciaire. Le syndicat majoritaire, qui stigmatise notamment l'incapacité d'une *« justice pénale virtuelle »* à absorber le flux de la délinquance et dénonce *« l'état d'indigence »* de la justice, juge *« totalement irréaliste »* l'objectif de *« tolérance zéro »* affiché par certains candidats à l'élection présidentielle.

Le syndicat pointe ainsi le faible taux d'exécution des peines. Selon lui, *« 37,5 %* [d'entre elles] *ne seront jamais exécutées, ce qui représente 37 285 condamnés qui n'exécuteront pas leur peine... sans explication par le ministère de la justice »*. Pour obtenir ce chiffre, l'USM compare le nombre de condamnations définitives à des peines de prison ferme (100 084 en 2000) et le nombre de personnes incarcérées sur décision définitive, sur comparution immédiate ou sur un autre mode de citation la même année, soit 62 799 personnes. *« Dans certains tribunaux, faute de temps ou de moyens, c'est l'ensemble des peines de moins d'un an qui ne peuvent être mises à exécution*, ajoute l'USM. *Entre la surcharge des services d'exécution des parquets et l'absence de volonté de la chancellerie, ou les "évaporations légales" (transformations en travail d'intérêt général, amnistie, décrets de grâce), le phénomène reste inexpliqué et non mesuré. »*

La chancellerie a répondu en rendant public un rapport de son service de la statistique et des études. Soulignant les *« quelques erreurs méthodologiques »* du décompte de l'USM, le ministère de la justice affirme, quant à lui, que 32 % des peines ne sont pas exécutées. Il précise que ce *« taux d'un tiers s'explique essentiellement par des raisons juridiquement incontestables »*. Selon lui, 11,5 % des peines ne sont pas exécutées en raison des décrets annuels de grâces collectives présidentielles ; 5 % des condamnations font l'objet d'aménagements de peine décidés par les juges d'application des peines – mesures qui constituent des modes d'exécution. Enfin, 15,5 % des condamnations ne sont pas exécutées *« en raison de l'ignorance du domicile du condamné »*. Une bonne part des personnes condamnées, désocialisées ou sans-papiers, échappent en effet au repérage des services judiciaires.

Le ministère concède toutefois qu'un *« outil statistique fiable »* de recueil et d'évaluation de l'exécution des peines reste à bâtir, afin d'obtenir des données régulières réparties par juridiction. En attendant, la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, signera prochainement *« une circulaire ayant notamment pour objet d'accélérer le processus d'exécution des peines »*.

La publication du Livre blanc a fait réagir le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui a dénoncé, dans un communiqué, le *« maniement fantaisiste des chiffres »* et le *« discours ultra-répressif »* de l'USM, qui ne refuserait *« l'idéologie de la tolérance zéro qu'en raison de l'insuffisance de moyens »*. Rappelant l'efficacité des alternatives à l'incarcération et le travail social qu'elles exigent, le SM affirme *« sa conviction que la prison n'est pas un lieu de réadaptation et favorise toujours la désocialisation, voire la récidive pénale »*.

Première condamnation pour un client de prostitué mineur

UN HOMME de 44 ans a été condamné en comparution immédiate, samedi 6 avril, à deux mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris en application de la nouvelle loi sur l'autorité parentale prévoyant un dispositif de lutte contre la prostitution des mineurs. L'homme avait été interpellé, jeudi 4 avril, peu avant minuit près de la porte Dauphine, à Paris, alors qu'il se masturbait, dans sa voiture, au côté d'un mineur de nationalité roumaine.

Il s'agit de la première condamnation prononcée en application de la loi relative à l'autorité parentale, adoptée le 20 février par le Parlement. Ce texte punit d'une peine maximale de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende *« le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, des relations de nature sexuelle de la part d'un mineur qui se livre à la prostitution »*.

L'évacuation de Saint-Bernard légitimée par la justice européenne

LA COUR européenne des droits de l'homme a légitimé a posteriori l'évacuation par les forces de l'ordre, le 23 août 1996, de l'église Saint-Bernard à Paris, qui avait été occupée pendant près de deux mois par quelque 200 sans-papiers africains. Les juges européens ont débouté, mardi 9 avril, Madjiguène Cissé, ancienne porte-parole du collectif, qui estimait que l'évacuation de l'église avait violé son droit à la *« liberté de réunion pacifique »*, garanti par la Convention européenne des droits de l'homme. La Cour a jugé, au contraire, que la décision de faire évacuer par la police un lieu de culte occupé par des personnes *« en infraction avec la législation française »* était légitime, dans la mesure où elle se fondait sur *« la défense de l'ordre »*, *« l'état de santé des grévistes de la faim* (...) *dégradé »* et des *« circonstances sanitaires* (...) *gravement insuffisantes »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : cinq hommes âgés de 19 à 23 ans ont été mis en examen** et écroués, samedi 6 avril, à Châlons-en-Champagne (Marne) pour *« viols, actes de torture et barbarie, et agression sexuelle en réunion »* après le viol collectif d'une femme de 36 ans. S'étant introduit par surprise au domicile de leur victime, les agresseurs l'auraient obligée à boire de grandes quantités d'alcool, avant de la violer puis de lui imposer des violences sexuelles à l'aide de divers objets.

■ **Jean-Marc Grandvisir, membre présumé du réseau de Djamel Beghal, soupçonné d'avoir préparé des attentats** contre des intérêts américains en France, a été remis en liberté, jeudi 4 avril, par le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière. Interpellé en région parisienne, M. Grandvisir avait été mis en examen et écroué avec six autres islamistes présumés, le 26 septembre 2001, pour *« association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme »*.

Alertes à la dioxine autour des incinérateurs

Bernard Kouchner, ministre de la santé, annonce le lancement d'une étude épidémiologique nationale pour évaluer le risque sanitaire. Dans la vallée d'Albertville, en Savoie, la population vit avec angoisse le plus grave épisode de ce type que la France ait connu

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Pourtant, que la montagne est belle ! Dominée par les sommets enneigés des massifs environnants, la vallée d'Albertville (Savoie) ressemble en ce début de printemps à une chanson de Jean Ferrat. A l'entrée de l'ancienne capitale des Jeux olympiques d'hiver de 1992, les touristes en route vers les stations de ski de Tarentaise passent sous l'élégant pont de Gilly-sur-Isère, construit à l'occasion des JO.

REPORTAGE

« Détruire les troupeaux ne veut pas dire que la zone est redevenue saine »

Ils ne peuvent pas se douter qu'ils circulent alors à quelques mètres d'une usine d'incinération des ordures ménagères responsable d'une pollution sans précédent : *« La plus grave crise de dioxine qu'ait connue la France »*, selon les termes du préfet de la Savoie, Paul Girot de Langlade (*Le Monde* des 26 janvier et 16 février). Avant l'arrêt de l'incinérateur, le 24 octobre 2001, des analyses avaient révélé que les fumées du four contenaient 75 nanogrammes de dioxines par mètre cube : 750 fois la norme européenne...

Les dioxines se fixant d'abord sur les graisses, les autorités administratives ont décidé d'un plan d'assainissement, après avoir relevé des taux anormalement élevés dans le lait et la viande des vaches. En cinq mois, 3 510 animaux – 1 870 bovins et 1 640 ovins et caprins – ont déjà été abattus sur 295 exploitations. Le préfet estime désormais que le total des bêtes détruites atteindra les 5 600 : le bassin d'Albertville en comptait 8 000 avant la crise.

Si l'abattage massif des troupeaux, la destruction du lait et le retrait du foin contaminé ont permis à plusieurs exploitations de retrouver une situation conforme aux normes, toutes ces mesures ont traumatisé les agriculteurs. Et n'ont aucunement rassuré les habitants de la trentaine de communes exposées à la pollution, à la fois inquiets pour leur santé et indignés qu'on ait pu laisser fonctionner une unité qui n'était plus aux normes depuis dix ans.

Sur sa ferme du village de Montailleur, à 8 km à vol d'oiseau de l'usine d'incinération, Jean-Marc Gromier, producteur de lait et membre de la FDSEA, a les larmes aux yeux lorsqu'il évoque la perte de la moitié de son troupeau, une centaine de vaches laitières avant la crise. *« Voir disparaître des bêtes qu'on a élevées et traites deux fois par jour, c'est comme un deuil »*, confie-t-il.

Bien sûr, il a été indemnisé. Et, comme d'autres producteurs du secteur, son lait peut à nouveau être collecté par une coopérative : les dernières analyses se situent au-dessous des 5 picogrammes de dioxines par gramme de matière grasse, norme de retrait.

Mais les sommes versées par le syndicat intercommunal mixte de gestion des déchets du secteur d'Albertville (Simigeda), propriétaire de l'installation polluante, ne compensent pas totalement les pertes. Encore moins le coup porté à une agriculture qui se veut respectueuse de la nature et soucieuse de la qualité de ses produits, à l'image du fromage de Beaufort, dont la zone de production n'est pas épargnée par la crise.

Agriculteur « bio » installé sur la commune de Mercury, à 5 km de l'usine, Pierre Trolliet, militant de la Confédération paysanne, est encore plus sévère. Ses 140 moutons ont été éliminés et la vente de ses produits (pommes, volailles, œufs...) s'est effondrée. Le 12 mars, son syndicat a porté plainte pour *« empoisonnement »* avec l'union départementale CFDT et l'Association citoyenne active de lutte contre les pollutions (Acalp). Plus de 160 plaintes avec constitution de partie civile, émanant de particuliers et d'associations, ont d'ailleurs été déposées auprès du juge d'instruction du tribunal d'Albertville et le procureur de la République, Monique Hugo, s'apprête à ouvrir une information judiciaire.

« En détruisant les troupeaux, on a fait du nettoyage par le vide. Mais cela ne veut pas dire que la zone est redevenue saine », remarque M. Trolliet, inquiet de la qualité de la terre, de l'herbe et du foin, qui, en plaine, sera fauché en mai. Le sentiment de colère est le même chez Marie-Hélène Bidet, jeune agricultrice, mère de trois enfants, qui avec son mari possède 80 chèvres mohair à Queige, dans le Beaufortin. *« On ne sait pas ce qu'il va rester de notre troupeau. Et, surtout, on a le sentiment d'avoir été trompés. »*

La chambre d'agriculture de la Savoie recommande aux exploitants de retarder autant que possible la mise à l'herbe des animaux situés dans la zone contaminée, ou de compléter le pâturage par du foin sain distribué à l'étable. Par ailleurs, 8 500 tonnes de foin pollué doivent être retirées des exploitations. Le stockage des balles – en attendant leur destruction dans une installation appropriée – pose d'énormes problèmes de sécurité au Simigeda. Un des terrains sur lesquels le foin toxique est entreposé a ainsi déjà subi deux incendies, le 22 mars et le 3 avril.

Chaque samedi, l'Acalp organise une permanence à la cure de l'église de Grignon, commune voisine du four. Les adhésions affluent. Coprésidente de l'association, qui regroupe aujourd'hui 500 personnes, Dominique Frey est secrétaire médicale. Elle s'est installée en 1988 dans ce village de 1 600 habitants. *« Dans ma rue, 24 personnes ont été victimes de cancers et 78 sur l'ensemble de la commune. On ne dit pas que c'est les dioxines du four. On veut simplement savoir s'il y a un lien. Et on ne nous répond pas. »*

« Il a fallu nous battre pour obtenir des analyses du lait maternel. Trois d'entre nous étaient au-dessus de la moyenne nationale des 16,5 picogrammes. Ça fait quatre mois qu'on a peur d'empoisonner nos enfants et qu'on doit se débrouiller », s'emporte, de son côté, Frédérique Sanchez, infirmière de profession, également coprésidente de l'Acalp.

Cette jeune mère de trois enfants donnait le sein à son dernier bébé lorsque son lait a été contrôlé à 15 picogrammes à la trente-deuxième semaine d'allaitement. *« Lorsqu'on sait que le taux de dioxine est le plus fort en début d'allaitement et qu'il diminue d'environ 12 % par mois, j'ai dû atteindre 30 picogrammes. Le lait des vaches est retiré à partir de 5. Et le nôtre ? A partir de quand doit-on cesser de le donner à notre gamin ? »*, s'interroge-t-elle.

Ingénieur retraité, membre de la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature (Frapna), qui a également porté plainte, Pierre Ivanès réside lui aussi à Grignon. Dès 1992, il s'était inquiété auprès du président du Simigeda de la teneur des poussières noires émises par l'incinérateur de Gilly.

Six ans plus tard, et au nom d'un collectif d'associations, il réclamait des analyses des polluants et des dioxines. Mais ses interventions, comme d'ailleurs celles de Michel Roulet, unique élu Verts du syndicat mixte, n'ont pas été écoutées. Et le four a continué à polluer la vallée...

Philippe Révil

UNE QUARANTAINE D'USINES RESTENT À RÉGULARISER

Source : ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Plus de 100 unités ont été fermées entre 1998 et 2002

BERNARD KOUCHNER, ministre de la santé, a annoncé, lundi 8 avril, le lancement d'une étude épidémiologique nationale sur les effets sanitaires de la dioxine. L'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) conduiront cette recherche. *« En attendant, la mise en conformité des incinérateurs, émetteurs de dioxines, doit être menée à terme et conduire à la fermeture des installations hors normes »*, a indiqué le ministre.

Selon une étude du ministère de l'environnement, une quarantaine d'incinérateurs encore en fonctionnement n'étaient pas aux normes à la fin de l'année 2001. A l'exception de l'usine du Havre (Seine-Maritime), il s'agit de petites unités traitant moins de 6 tonnes d'ordures ménagères par heure. Yves Cochet a convoqué, le 5 mars, huit préfets concernés par de telles anomalies. Le ministre a *« rappelé la responsabilité pénale et civile des exploitants en cas de dommage pour l'environnement »*.

RÉTENTION D'INFORMATIONS

« Au total, 158 incinérateurs sont en fonctionnement, dont 114 dans des conditions conformes à la réglementation », note le ministère. Entre 1998 et 2002, plus de cent unités ont été fermées pour non conformité, parfois par arrêté comminatoire du préfet. Ce fut le cas de Gilly-sur-Isère (Savoie), en octobre. Sept incinérateurs, à Oyonnax (Ain), Montbard (Côte-d'Or), Fécamp (Seine-Maritime) ou Villefranche-sur-Saône (Rhône), sont, ou devraient être, stoppés d'autorité avant la fin du mois d'avril.

Le sursaut est jugé tardif par les associations, qui dénoncent depuis des années la pollution par les dioxines, les furanes, les métaux lourds ou les PCB des incinérateurs. Greenpeace avait soulevé le problème dès 1996.

Le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) a dénoncé dès sa création en 1997 la pollution de laitages et, l'année suivante, celle de viandes. L'association s'indigne aujourd'hui de la rétention d'informations par les autorités et estime que les dioxines tuent plus que l'amiante.

En juin 2000, Jean-François Viel, professeur de santé publique à l'université de Franche-Comté, a publié, avec trois collègues, une étude dans l'*American Journal of Epidemiology*. Se basant sur le registre des tumeurs du Doubs, étudié de 1980 à 1996, les chercheurs ont révélé une augmentation de certains cancers à proximité de l'incinérateur de Besançon, dont le four le plus polluant a été entre-temps fermé. Une étude américaine avait déjà fait ce rapprochement en 1994. Une autre, britannique, est parvenue en 2000 aux mêmes conclusions.

En octobre 2000, l'Afssa a estimé que l'exposition quotidienne de la population française était inférieure de moitié aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mais Pierre-Emmanuel Neurohr, directeur du Cniid, conteste le mode de calcul et estime que l'exposition des Français est supérieure au seuil sanitaire. L'association exige donc un moratoire sur la construction de nouveaux incinérateurs.

DÉBAT D'EXPERTS

Selon le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), les rejets de dioxines dans l'air sont passés de 1 064 grammes en 1996 à 382 grammes en 2000. Mais, pendant plusieurs décennies, la pollution a été importante, par ignorance ou négligence. Les retombées de ces années dilettantes restent souvent méconnues. A Lasse (Maine-et-Loire), le Collectif de réflexion et d'information sur le traitement des ordures ménagères (Critom) demande ainsi depuis deux ans une étude des sols et des produits agricoles, après la fermeture d'une petite unité non conforme.

Le caractère cancérigène de certaines dioxines est aujourd'hui admis. Mais la quantification de la pollution émise par les usines de traitement des ordures ménagères, de même que l'évaluation des doses considérées comme dangereuses, suscite toujours des bagarres d'experts. La justice pourrait être amenée à trancher ce débat scientifique.

Les plaintes déposées par des personnes s'estimant victimes des émanations du centre de Gilly-sur-Isère font suite à celles déposées, il y a deux ans, par des Niçois du quartier de l'Ariane. D'autres devraient suivre : en France, 250 associations locales se sont créées, qui cherchent à savoir s'il y aurait ou non un risque à vivre près d'une cheminée d'incinérateur.

Benoît Hopquin

Dans le Morbihan, des médecins demandent une enquête

Les praticiens de Nivillac s'inquiètent de la fréquence des cancers dans leur commune

VANNES
de notre correspondant

Un incinérateur est-il à l'origine d'une augmentation des cancers ces dernières années à Nivillac (Morbihan) ? Les trois médecins de cette commune rurale de 3 200 habitants ont fait part de leurs interrogations à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) il y a déjà près d'un an, en mai 2001. Le médecin inspecteur départemental de la santé a été chargé de recueillir *« les informations préliminaires pouvant justifier des investigations supplémentaires »*.

Mis en service en 1991, cet incinérateur, construit dans une zone d'habitat épars, ne fonctionne plus depuis 1999. C'était un équipement de petite capacité, une tonne à l'heure. Il avait été prévu par son exploitant, le syndicat intercommunal à vocations multiples (sivom) de La Roche-Bernard, pour traiter les ordures ménagères de sept communes, soit 3 500 tonnes par an. Mais sa courte période de fonctionnement a été émaillée d'ennuis techniques qui sont aujourd'hui à l'origine d'un différend juridique entre le sivom et l'assureur de la société constructrice.

« En 1999, quand nous avons été chargés de la surveillance de l'incinérateur, il n'était pas aux normes et ne l'était sans doute plus depuis plusieurs années. Pour faire fonctionner le four qui marchait mal, le traitement des fumées et gaz avait été mis hors service. Nous avons mis le sivom en demeure de le remettre en état et recommandé au préfet de prendre un arrêté de fermeture », a indiqué au quotidien *Ouest-France*, Richard Membriges, coordinateur départemental de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire).

ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

« C'est à notre demande que l'incinérateur a été arrêté, réagit le maire de Nivillac, Jean Thomas. *Il avait pris feu. Nous avons demandé à la Drire de voir pour son redémarrage. Mais il y avait tellement de travaux à réaliser pour sa mise en conformité avec les nouvelles normes que nous avons préféré le fermer. L'arrêté a été pris en accord avec nous. »* Selon le maire, des analyses de fumées ont été faites en 1997 et 1998. *« Aucun problème n'a été décelé par rapport aux normes qui étaient en vigueur à ce moment »*, assure-t-il.

Le dossier a pris un tour nouveau avec la révélation récente de l'envoi à la Ddass, en 2001, d'un courrier par les trois médecins de Nivillac. Ces praticiens, regroupés dans un même cabinet, demandent une étude épidémiologique. La préfecture confirme la réalité de la démarche des médecins, qui ont *« exprimé le souhait qu'une enquête puisse cerner l'évolution de l'incidence des cancers dans le périmètre concerné avant, pendant et après la période d'activité du four »*.

« Le médecin inspecteur a pris acte de cette demande, souligne Yvon Guillerm, directeur de la Ddass. *Encore nous faut-il des éléments complémentaires. Quels types de cancers, l'âge, le domicile ? Nous n'avons pas pour l'instant reçu ces données. »*

Les médecins rétorquent qu'il s'agit pour eux d'un *« gros travail, difficile à réaliser »*. *« Notre regret, c'est qu'on avait un doute, une question et que la Ddass n'a pas fait son travail, qui était de confirmer ce doute ou de l'infirmer »*, a déclaré à l'AFP l'un des praticiens, le docteur Bruno Nagard.

Les fumées auraient-elles pu avoir des effets nocifs ? *« J'attends les conclusions de la médecine »*, dit le maire. Une rencontre est prévue le 18 avril entre la Ddass et les médecins de Nivillac.

Gabriel Simon

A Paris, les chiens devront être propres

FINI LE TEMPS de l'indulgence ! Voici venu celui de la tolérance zéro pour les propriétaires de chien parisiens. Ils sont désormais tenus de ramasser les déjections de leur animal préféré, où que ce soit sur le domaine public, y compris maintenant dans les caniveaux. C'est un nouvel arrêté municipal de la Ville de Paris, publié vendredi 5 avril, devenu applicable dans toutes les rues de la capitale dès le lendemain, qui impose cette réglementation. La même a été mise en œuvre depuis longtemps avec des résultats spectaculaires, dans des grandes villes comme New York, Londres, Barcelone ou Lausanne.

Les contrevenants à cette réglementation parisienne sont passibles d'une amende de 183 à 450 euros. Et ils seront maintenant systématiquement verbalisés par les 70 inspecteurs du centre d'action pour la propreté à Paris au motif de *« non-ramassage »*. Des consignes d'extrême fermeté ont été adressées à ces agents. Après plusieurs mois de sensibilisation, il n'est plus question de limiter leurs interventions à des avertissements sans frais.

Déjà, depuis quelques mois, les procès-verbaux pour non-respect de la réglementation sanitaire s'étaient multipliés à Paris. Plus de 400 ont été dressés dans les trois premiers mois de 2002, contre seulement 128 pour toute l'année précédente, un chiffre déjà deux fois plus élevé qu'en 2000. Dans certains arrondissements, le chiffre des interventions a été multiplié par dix ces dernières semaines.

A ce propos, Bertrand Delanoë, maire (PS) de la capitale, et Yves Contassot, son adjoint (Verts) chargé de la propreté et de l'environnement, disent attendre avec impatience la publication du décret du gouvernement qui devrait permettre, dans le cadre de la loi *« sécurité quotidienne »*, votée fin 2001, aux agents de surveillance de Paris (ASP) de verbaliser eux aussi. L'intervention de ces 1 400 ASP permettra de multiplier par vingt la force de frappe contre les contrevenants.

Depuis le début du mois d'avril, une nouvelle campagne de sensibilisation a été mise en place auprès des 200 000 propriétaires de chien de la capitale. A l'heure du laitier, devenue celle de la première sortie hygiénique des chiens d'immeuble, 80 jeunes gens en rollers, embauchés par une société de communication payée par la Ville, se déplacent à travers les rues de la capitale pour distribuer le Petit Guide du maître. Ce fascicule de 36 pages contient à la fois un certain nombre de renseignements pratiques (vaccins, tatouages...) mais surtout un rappel de la nouvelle réglementation mise en place par l'équipe de M. Delanoë. A cette occasion, il est remis aux propriétaires un petit sac dans lequel pourront être glissées les enveloppes destinées à recueillir les déjections qui devront être déposées dans une poubelle.

Alors que son collègue Denis Baupin, adjoint (Verts) chargé de la circulation et des déplacements, a décidé de suspendre provisoirement, pendant la campagne électorale, une grande partie des travaux de construction des couloirs de bus, Yves Contassot ne craint pas de déclencher l'hostilité d'une partie de l'électorat parisien : *« Tous les Parisiens sont pour le ramassage. Ceux qui ne le font pas n'aiment pas les animaux car ils desservent l'image des propriétaires responsables. »*

Christophe de Chenay

PATRICK ARTINIAN / CONTACT PRESS IMAGES

Olivier Besancenot (au premier plan) à Montreuil, le 11 mars 2002.

GÉNÉRATION BESANCENOT

Engagé en politique par révolte contre « l'injustice du monde », le « camarade Olivier » fait souffler un vent d'air frais sur la campagne. Fragments de tournée – électorale – avec le jeune facteur candidat de la Ligue communiste révolutionnaire

PLUS spontané et moins poseur que ce candidat à la « magistrature suprême », il n'y a sans doute pas en magasin. Avec son goût pour la déconne, son léger accent parigot, son visage poupin accentuant une allure juvénile, Olivier Besancenot paraît si bien dans sa peau qu'on oserait presque lui reprocher de trop coller à son temps : cheveux courts agrémentés d'une mèche frontale gélifiée, jean, blouson, baskets. Un presque vieil ado qui connaît la bonne chanson – Barbara et Ferré – mais est surtout branché sur les musiques nouvelles : de la soul au ragga muffin en passant par le R'n'B', le zouk et le hip-hop, avec quelque préférence pour NTM et les Berurier noir, dont les affiches ornaient sa chambre de lycéen à côté du poster de Che Guevara. Plus que les bibliothèques, il fréquente assidûment les boîtes – *« aux enseignes souvent ringardos »*, rigole-t-il –, le Saint-Trop' Club à Herblay, le BB Antilles à Boulogne, le Latina Café, le Feeling. Dans le coup, jusqu'au cou. *« Le week-end dernier, je me suis fait recaler d'une boîte parce que mes copains avaient des cheveux afros trop voyants. »*

Comble de normalité, Besancenot fait du sport : de la boxe française, à Levallois, et du foot, à l'ASPTT, où ses équipiers le surnomment ironiquement « Dunga », le seul Blanc de l'équipe du Brésil. Bref, ne lui dites pas, avec le Paul Nizan d'*Aden Arabie*, que vingt ans n'est pas le plus bel âge de la vie. Il en a vingt-sept, et le combat politique lui donne des ailes. Sa grande singularité – Arlette Laguiller étant retraitée –, c'est d'être « le » candidat salarié : simple facteur avec un salaire de 1 100 euros.

L'itinéraire de cet enfant indigné est, lui aussi, désarmant de linéarité. S'il aime évoquer son arrière-grand-mère, couturière à la fibre ouvrière qui lui a inculqué les valeurs des *« gens d'en bas »*, Olivier Besancenot ne songe pas à se présenter comme un prolétaire. Tout juste un vrai banlieusard, né à Levallois, élevé à Asnières. Son père était prof de collège, sa mère institutrice puis psychologue scolaire. Ni son frère, ingénieur informaticien, ni sa sœur aînée, hôtesse de l'air, ne font de politique. Tout en ayant toujours voté à gauche, ses parents, qui manifestaient *« dans les grandes occasions »*, l'ont encouragé très modérément : *« Te laisse pas bourrer le crâne »*, lui glissait son père.

Admirateur de Renaud, Olivier Besancenot serait plus proche de son anti-héros, Gérard Lambert, que des locataires de son HLM. Enfance ordinaire, adolescence banale à cela près qu'elle est vite travaillée par les injustices sociales et les discriminations. A 14 ans, Olivier milite à SOS-Racisme, y côtoie des « cathos de gauche », des syndicalistes, des libertaires et... des militants de la LCR. C'est l'un d'eux, prof d'allemand charismatique, qui va lui mettre le pied à l'étrier, dans les Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR), et le convaincre d'arrêter de faire *« des conneries d'ado »*. Pour se mettre au vert, ses parents ont acheté à crédit un pavillon à Louviers, dans l'Eure, et il traîne plus souvent dans la cité des Acacias voisine, avec son meilleur copain Erim, d'origine kurde, que dans le jardinet familial.

Parce qu'il a, déjà, l'irrépressible *« envie de changer ce monde qui pue la barbarie »*, le timide Olivier se retrouve à la pointe du mouvement lycéen, avec un mégaphone à la main pour haranguer ses condisciples. Comme il s'ennuie ferme à Louviers, *« sinistrée par la fermeture de l'usine Wonder »*, à peine a-t-il obtenu son bac, ric-rac, que le lycéen, nul en maths mais qui *« cartonne en histoire »*, retourne à Paris pour s'inscrire à la fac d'histoire de Nanterre et partager un logement d'étudiant dans le 18e.

Membre du bureau national des JCR à 19 ans, il a intégré la LCR dès 1991, et sera l'un des animateurs des grèves étudiantes de 1995 à Nanterre. Son mai 68. Ce mouvement social de décembre 1995 constitue pour lui *« le grand tournant d'un sursaut militant dans une période d'apathie. C'est ça qui a "booste" la Ligue »*. Entré au comité central en 1996 et au bureau politique en 1998, Olivier Besancenot est dans la tendance minoritaire, favorable à une alliance avec Lutte ouvrière. Il est alors plus proche de Léonce Aguirre, son chef de file, que d'Alain Krivine, partisan d'un rapprochement avec les dissidents du PCF et autres réformateurs. Bien que les débats, souvent hermétiques, le passionnent bien moins que les grèves, les manifs et l'action, il s'y impose progressivement par sa pondération, son côté raisonnable, « non fractionnel ». Comme le problème de la relève se pose cruellement dans le parti, il apparaîtra vite comme l'une de ses figures montantes.

« Je ne suis pas l'enfant caché d'Alain et d'Arlette », aime plaisanter Olivier. Alain Krivine, qui sera pourtant un peu son parrain en le poussant dans le grand bain, n'est pas en reste en soulignant que *« le facteur n'est pas un homme de lettres »*. De fait, Olivier ne *« se la pète pas »* en jouant les intellos. Au rayon lectures, il cite Léo Malet et Daniel Pennac. S'il a lu Marx sans peine, il n'a découvert Trotski – auquel il se réfère bien peu – que sur le tard. *« Pas sûr qu'il aurait fait forcément mieux que Staline »*, lâche même l'iconoclaste. Pris par la militance, l'étudiant en histoire a négligé la fac et mis cinq ans à décrocher sa licence.

Travaillant à mi-temps comme magasinier dans une supérette, il a participé à la création d'une section CGT et, à peine reçu au concours de La Poste, en 1997, il y montera un syndicat SUD. Le facteur sonne toujours deux fois. Début 2000, il s'offrira un entracte d'un an comme assistant parlementaire au Parlement européen à Bruxelles. *« Le temps de constater que les décisions de la Commission sont bien inspirées par les gouvernements. Invoquer une main invisible supranationale, c'est du pipeau ! »*

> « On n'envisage jamais de "privatiser" mais d'"élargir le capital de façon graduelle et mesurée"... Derrière ce verbiage, il faut entendre : un peu de saloperie tout de suite, beaucoup de saloperie demain »

Sa première réaction lorsqu'on lui a demandé d'être candidat ? *« Mort de rire ! »* Mais, comme à la LCR personne d'autre ne voulait y aller, il a accepté, à condition de « jouer collectif ». De juin à mars, il a consacré une trentaine de ses week-ends à battre les estrades, continuant en semaine à assurer, dès 6 h 15, le « tri sur position » à la poste de Neuilly puis sa tournée à vélo dans les beaux quartiers. Depuis, grâce aux deux mois de congé sans solde, obtenus à l'arraché, il est en tournée électorale, à plein temps.

Drôle de partie de campagne. *« Notre budget total pour la présidentielle tourne autour de 800 000 euros, soit l'équivalent de la location du QG de campagne de Chirac. »* C'est peu dire qu'Olivier Besancenot tranche. Les médias ne semblent pas près de lui enfler la tête. Avec les deux copains militants qui se relaient à ses côtés, il prend le train, en seconde, dort chez l'habitant-sympathisant, et, dans les tout petits restos, chacun paie son écot. A tout moment, il s'émerveille comme un gamin de découvrir cette France qu'il connaît si peu – avec ses parents, chaque été, c'était *« camping dans le Vaucluse »*. Ainsi, à Perpignan, entre deux réunions, ne résiste-t-il pas à faire une escapade éclair vers la Grande Bleue. Même pas pour une photo de campagne, style « nouvelle vague », juste pour le *« fun »*. Au retour, en panne de chaussettes et de tee-shirts, on le verra faire un crochet par les soldes de Carrefour.

On serait presque agacé par sa façon de ne pas jouer « perso » – d'où certaines formules redondantes : *« Nous, on dit que... nous, on pense que... »* En égrenant ce qui ressemble moins à un programme qu'à des revendications – des « faucon, yaka », diront ses détracteurs –, il se veut le porte-parole *« des jeunes qui subissent des cadences de tarés dans des boîtes comme McDo, des salariés que l'ont jette comme des Kleenex pour faire plaisir aux actionnaires, des caissières d'hypermarché qui en quittant leur boulot attaquent leur deuxième journée, des petits LU, des Moulinex, des ouvriers de chez Bata, des jeunes ouvrières de Kiabi »*. Son ambition d'antistar : représenter les anonymes.

Question de génération ? Sa révolte radicale est restée intacte. Ce n'est pas par hasard s'il a choisi pour slogan *« Nos vies valent mieux que leurs profits »* ni si son livre-credo est titré *Tout est à nous !* (éditions Denoël). Son internationalisme, gorgé d'idéalisme, s'est nourri dans les grands rassemblements contre *« la mondialisation libérale »*. De Porto Alegre à Millau, de Nice (où il fut sérieusement blessé) à Gênes. Rien d'étonnant à ce que ses références continuelles soient les zapatistes du Chiapas, les sans-terre du Brésil et les peuples d'Afrique où *« la politique impériale des multinationales, comme ElfTotalFina, finance des régimes corrompus et sanguinaires »*.

BESANCENOT n'est pas un tribun-né, mais il apprend vite. Devant une centaine d'étudiants de l'université de Perpignan, il trouve les mots, sans notes et sans prompteur, pour animer un débat décapant d'une heure et demie. Lors du meeting du soir, dans un cinéma du centre, on notera, hélas, peu de variantes, sauf une touche de lyrisme. Il a intégré le sens des formules pour fustiger *« les désaxés du bien avec leur arsenal militaire et nucléaire monstrueux »* ou pour traquer la langue de bois : *« On parle de fonds de pension "à la française", on ne dit pas "libéraliser" mais "ouvrir à la concurrence", on n'envisage jamais de "privatiser" mais d'"élargir le capital de façon graduelle et mesurée"... Derrière ce verbiage, il faut entendre : un peu de saloperie tout de suite, beaucoup de saloperie demain. »*

Dans l'amphi, malgré le drapeau rouge déployé, aucun folklore, pas d'empoignades ni de débats abscons ; des questions sérieuses, posées gravement. Les étudiants semblent intéressés par *« l'allocation d'autonomie de 700 euros »* que la Ligue propose d'instituer pour les jeunes, mais aussi par le financement des retraites et le spectre des fonds de pension. Face à cette génération du chômage et de la précarité, Besancenot n'a pas besoin d'insister pour stigmatiser *« les inégalités caricaturales de cette société »* et ne risque pas de passer pour un « vieux con » en dénonçant la dictature de la pub, qui *« culpabilise et pousse à l'anorexie des millions de nanas en présentant le corps des femmes comme une marchandise »*.

Lorsque dans l'assistance une militante se dit *« écœurée par les tripatouillages des politiques, qui restent impunis »*, le candidat n'exploite guère la force de sa « virginité » et se contente de raccourcis – *« Chirac supermenteur devrait être devant un juge. Quant à Jospin, il pourrait au moins dire qu'il y a une justice à deux vitesses ! »* – agrémentés d'une boutade : *« Ça ne nous dérange pas d'être des purs. »* Il pourfend allégrement *« les renoncements d'une gauche convertie au libéralisme qui a plus privatisé que la droite »* et s'interroge : *« Quelle différence entre Fabius, Strauss-Kahn et Juppé aux finances, ou Vaillant et Debré à l'intérieur ? »* Au second tour, c'est dit, la LCR ne donnera pas de consigne de vote. *« A eux de gagner les élections à gauche. »* Lui s'y affiche, à *« 100 % »*.

Parmi les propositions simples qu'il espère voir peser dans le débat : l'interdiction du cumul des mandats – *« de façon drastique pour ne plus avoir ces professionnels de la politique qui gèrent leur carrière pendant des décennies avec des revenus bien supérieurs à ceux d'un salarié »* –, la suppression du Sénat, la refonte d'un système fiscal *« particulièrement injuste à travers la TVA »*, l'éradication des paradis fiscaux, la défense du secteur public, l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices ou encore la nationalisation de l'industrie pharmaceutique, *« parce que la santé n'est pas un business et qu'il est vraiment dégueulasse de faire de l'argent avec le sida »*.

Si ses analyses paraissent parfois un peu sommaires, sur la prohibition du cannabis, les sans-papiers, ou le « flicage » sécuritaire des rave parties – *« si Ben Laden est accro à la techno, c'est un scoop »* –, le facteur sait toucher juste pour rapporter certaines nouvelles qui dérangent : *« En France, 500 PDG gagnent chacun 500 fois le salaire d'un smicard ! La fortune de Bill Gates, patron de Microsoft, est supérieure au revenu annuel de toute l'Afrique noire et les trois plus grosses fortunes au monde dépassent le produit intérieur brut cumulé des 48 pays les plus pauvres. »*

Malgré certaines affinités dialectiques, Besancenot n'a rien, ni dans le ton ni dans le style, de sa « camarade Arlette » – pour laquelle il a voté en 1995 et dont il se *« réjouit de la popularité, malgré son sectarisme »*. Pour l'avenir, il rêve d'un grand parti qui rassemblerait les féministes, des libertaires, les écologistes de terrain et tous les « sans » dans un front pour l'éthique. *« Arlette dit que ça ne se fera pas par addition des organisations trotskistes, mais ce ne sera pas non plus par soustraction. »*

Robert Belleret

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LIBÉRATION**
Jacques Amalric
Sans doute faut-il durcir encore la législation sur la détention et le port d'armes. C'est une des conclusions de la tuerie de Nanterre. Mais en quoi une telle mesure aurait-elle empêché un chauffard ivre et violent de faire irruption dans un commissariat de police avec un fusil d'assaut dont la législation interdit formellement la possession ? La kalachnikov de Vannes échappe à toutes les lois ; elle relève d'un trafic clandestin en plein développement depuis une quinzaine d'années, un trafic qui s'alimente indistinctement aussi bien au Proche-Orient que dans l'ex-Yougoslavie et certains pays d'Europe orientale. Daniel Vaillant aurait bien fait de s'en préoccuper avant février dernier, mais pourquoi Jean-Pierre Chevènement, qui se présente aujourd'hui en chevalier de la loi et de l'ordre, ne l'avait-il pas fait avant de démissionner ?

■ **LA TRIBUNE**
Philippe Mudry
Imagine-t-on la ville de Clermont-Ferrand vilipendant les pratiques de Michelin, dont dépend la bonne santé de son économie ? C'est pourtant une initiative qui peut être aussi lourde de conséquences que la justice de l'Etat de New York vient de prendre en attaquant les pratiques du géant du courtage Merrill Lynch et en promettant de récidiver pour les autres grandes banques locales. Imagine-t-on encore HEC regroupant les plaintes de milliers d'épargants mécontents pour assigner tout l'establishment bancaire national ? C'est pourtant l'entreprise dans laquelle s'est lancée l'université de Californie contre neuf grands noms de la finance mondiale, coupables, à ses yeux, d'avoir trompé les actionnaires du tristement célèbre courtier en énergie Enron. L'onde de choc de cette exceptionnelle affaire n'a pas fini de surprendre par sa puissance.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Le premier tour de l'élection présidentielle se présente comme le plus complexe, le plus ouvert, le plus imprévisible aussi que la France ait connu depuis qu'elle élit son président au suffrage universel direct. Qu'il s'agisse des deux co-favoris, des trois ou quatre poursuivants qui aspirent à la troisième place, ou du petit groupe qui cherche à se hisser au-dessus des 5 % fatidiques, les courbes ne cessent de se croiser, de se décroiser ou de se recroiser. D'ailleurs 25 % des Français ne prendront leur décision que dans les dix derniers jours, c'est-à-dire à partir de demain, et parmi ceux qui ont déjà fait leur choix, 40 % reconnaissent qu'ils peuvent encore en changer. Rien d'étonnant à ce que cette élection apparaisse embrumée. Il y a pourtant une nette tendance qui se dégage à l'approche du premier tour : le 21 avril, la France exprimera un vote de protestation, de mécontentement, de frustration, de déception ou de rêve. Au total, les protestataires sont plus nombreux que nos deux consuls. Résultat évident de la cohabitation qui, comme l'annonçait Raymond Barre, embrouille, enchevêtre et entrave.

Les ravages du sida en Chine

Mao Zedong doit se retourner dans sa tombe face à l'explosion du sida causée par le retour de la drogue et de la prostitution, mais aussi par le fléau du sang contaminé. « Foreign Affairs » brosse un bilan inquiétant

LONGTEMPS considéré comme une maladie d'étrangers, pollution venue du monde capitaliste, ou comme une maladie de riches, le sida s'est développé à pas de géant en Chine. Dans la revue américaine *Foreign Affairs*, le sinologue Bates Gill, de la Brookings Institution, Jennifer Chang, et Sarah Palmer, virologue et spécialiste du sida, font le point sur une crise qui a forcé Pékin à revoir sa politique dans de multiples domaines.

Pékin, qui ne reconnaissait que 22 517 cas en 2000, en a admis l'an dernier 600 000. Plus pessimiste, l'Onusida table sur 20 millions de malades en 2010. *Foreign Affairs* cite *« le potentiel d'une convergence désastreuse des trois voies de transmission du virus en Chine : en provenance des frontières méridionales à travers la consommation de drogue par injection intraveineuse ; des côtes orientales à travers les contacts sexuels ; dans*

FOREIGN AFFAIRS

les provinces centrales à travers le ramassage illicite de sang ». La réduction du contrôle sur les mouvements de population et la libéralisation économique ont déplacé vers l'Est, plus développé, une centaine de millions de ruraux, *« une population flottante pour la plupart composée d'hommes et de femmes jeunes ou d'âge moyen, dans leur période de vie sexuelle la plus active »*. Certains sont contraints à une vie quasi clandestine, se livrent à la prostitution ou, faute de partenaire, deviennent clients de belles de nuit. L'industrie du sexe fait florès et, selon la police, on compterait 4 millions de prostitué(e)s. *« L'augmentation du consumérisme et de la marchandisation de la vie moderne en Chine produit une marchandisation parallèle des femmes. Pour beaucoup de Chinois, avoir une seconde femme ou une maîtresse est devenu un symbole social comme une voiture ou un téléphone portable »*, explique *Foreign Affairs*

DES « VILLAGES-SIDA »

Proche de Hongkong, Dongguan abrite *« 300 000 travailleuses du sexe »*. Cette *« population flottante »* déracinée et parfois désespérée devant les difficultés économiques est particulièrement touchée par la drogue, cultivée le long des frontières laotienne et birmane ou venue du Triangle d'or et qui transite par la Chine. On compte 860 000 drogués en Chine.

Autre fléau, le sang contaminé. Selon des ONG, 1,2 million de paysans sont contaminés par le sida au Henan, la deuxième province la plus peuplée, et une des plus pauvres. C'est là qu'on trouve ces *« villages-sida »* comme celui de Wenlou, où jusqu'à 80 % de la population ont contracté le virus et 60 % souffre du sida.

Dépourvus de protection sociale, nombre de paysans vendent leur sang dans un pays où les réserves sont dix fois inférieures aux minima recommandés par l'OMS : 0,8 ml par habitant. Des intermédiaires collectent le sang, qu'ils paient de 7 euros à 13 euros la prise dans des régions où le revenu moyen oscille entre 200 euros et 300 euros par an. Ramassé sans contrôle – avec des seringues utilisées souvent plusieurs fois – mélangé, il est souvent contaminé quand il arrive aux centres de ramassage.

Examinant les mesures prises par les autorités ainsi que les carences d'un système de santé qui, dans les zones rurales, a quasiment disparu en deux décennies, *Foreign Affairs* se demande si tout cela n'est pas *« trop peu et trop tard »*. Ce n'est pas en empêchant la presse de faire son travail et de rapporter, par exemple, les scandales du sang contaminé au Henan, que l'on endiguera la pandémie. *« Pour éviter un désastre qui s'annonce, le gouvernement chinois et la communauté internationale doivent se montrer plus agressifs. En dehors d'un coût humain potentiellement monumental, l'expérience mondiale a montré aussi les conséquences sociales déstabilisatrices d'une infection massive.* (...) *La Chine doit apprendre à maintenir l'équilibre entre les risques et les promesses d'une modernisation et d'une ouverture accrues. »*

Patrice de Beer

★ www.foreignaffairs.org

L'affaire Kirch vue par la presse hors d'Allemagne

La faillite du géant médiatique remet en cause le concept du « sport business » à la télévision

LE DÉPÔT DE BILAN de Kirch Media ne fait pas que des malheureux : **Le Temps** de Genève considère que la chute du magnat allemand des médias, après celle du britannique ITV, *« est plutôt une bonne nouvelle. Car quelle était leur ambition commune ? Capter le téléspectateur et lui faire payer, toujours plus, un spectacle que la publicité et le sponsoring lui ont offert jusqu'ici. Le public n'a pas marché, du moins pas au rythme rêvé par les empereurs autoproclamés du sport. Ce constat ne condamne pas en soi la télévision digitale et payante. Elle a sans doute une audience, dont l'importance reste à déterminer. Mais, comme avec Internet, ceux qui ont voulu faire très vite beaucoup d'argent avec ce nouveau média se sont cassé les dents »*. En somme, pour ce quotidien helvétique, *« après la bulle Internet éclate celle du sport business »* et *« on pardonnera au public de ne pas verser de larmes : il verra comme prévu les prouesses de Zidane au prochain Mondial de foot »*.

El Mundo de Madrid est d'accord sur le fond : *« le rêve fiévreux selon lequel des millions de citoyens seraient disposés à dépenser allègrement beaucoup d'argent pour voir un match ou un film à la télévision digitale est un autre sous-produit de la bulle technologique. Aujourd'hui, on revend tout »*. Son concurrent **El Pais** fait une analyse plus politique. *« Oubliant presque son credo ultralibéral, Edmund Stoiber, le ministre-président du Land de Bavière et candidat de l'opposition aux élections fédérales de novembre, a démontré sa disposition à aider Kirch, autant que les socio-démocrates. »* Quant au *« sauveur »* potentiel du groupe, le quotidien madrilène de gauche considère que *« Rupert Murdoch est le mieux placé »*, une solution que *« le gouvernement allemand privilégiera »* plutôt que d'accepter une incursion du groupe Berlusconi. *« Toute solution allemande ne sera pas aussi pure que ce que les dirigeants allemands souhaitent. Le nationalisme se heurte ici à une réalité difficile à gérer. La solution qui sera trouvée pourra créer un précédent au sein de l'Union européenne »*, conclut-il.

« UN MOMENT DE VÉRITÉ »

Pour le **Financial Times** de Londres, *« un moment de vérité est arrivé en Allemagne »* : *« La chute de Kirch défie le modèle de capitalisme bavarois que M. Stoiber veut promouvoir pour son pays »* mais, surtout, elle interpelle les dirigeants allemands, qui *« doivent avoir le courage de découvrir la vérité sur les comptes de cette entreprise secrète »*. Le quotidien de la City juge que l'aide des banques et des pouvoirs publics à KirchMedia n'a pas contribué à *« évaluer la viabilité de certaines filiales du groupe »*. Cette *« manière typiquement allemande »* de procéder à l'égard d'un groupe en difficulté *« a conduit Kirch dans une impasse et provoque des froncements de sourcils à Bruxelles »*. *« Cette faillite est plus que l'échec d'un empire médiatique ; c'est l'occasion de mesurer le sérieux avec lequel l'Allemagne aborde les problèmes de son modèle entrepreneurial boiteux »*, assène le **FT**, qui préconise *« la vente à perte de beaucoup des droits télévisuels de Kirch »*, quitte à faire de la peine aux clubs de football allemands.

lemonde.fr pour *Le Monde*

« THE DAILY TELEGRAPH » (Grande-Bretagne)

« La monarchie, ça marche ! » Allusion au slogan de Margaret Thatcher contre les travaillistes, *« Le Labour, ça ne marche pas ! »*. Plus de 200 000 Britanniques ont fait la queue pour rendre un dernier hommage à la reine-mère, enterrée mardi. **Dessin de Garland.** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Vieillissement

■ Les Nations unies tiennent à Madrid jusqu'au 12 avril leur deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement, dont l'ambition est de *« construire une société pour tous les âges »*.
http://srv-tt.tt.mtas.es/imserso/frances/paginaFramesFra.html

■ Les documents préparatoires sont disponibles sur le site de l'ONU.
www.un.org/french/ageing/documents.htm

■ Les sessions sont retransmises en espagnol et en anglais sur le Web.
www.un.org/webcast/ageing/

■ Le fond des Nations unies pour la population estime que le taux de personnes de plus de 65 ans doublera jusqu'à atteindre 15,1 % dans les 50 prochaines années et 27,5 % en Europe de l'ouest.
www.unfpa.org/SWP/1998/newsfeature4.htm

■ SeniorWeb fournit les pyramides des âges et les prévisions démographiques des pays membres de l'ONU.
www.seniorweb.nl/un/memberstates/

■ La commission économique pour l'Europe des Nations unies doit se réunir en septembre à Berlin pour discuter du vieillissement. Un premier brouillon de stratégie régionale est disponible.
www.unece.org/ead/pau/age/berl/oewg_first_draft_ris.pdf

■ En 1994, un groupe d'expert a émis des recommandations pour les pays en transition.
www.un.org/esa/socdev/ageing/ageviena.htm

■ Le plan international d'action sur le vieillissement, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 1982, constitue le point de départ de la prise en compte de ce problème.
www.un.org/esa/socdev/ageing/ageipaa.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

À NOS ABONNÉS

Depuis plusieurs semaines, *Le Monde* est distribué avec retard à une partie de nos abonnés, et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

En effet, en raison de soucis d'ordre technique et conjoncturel, certaines zones de distribution sont particulièrement touchées par ces dysfonctionnements.

De ce fait, les appels téléphoniques et e-mails qui nous parviennent en ce moment ne peuvent plus être traités dans des délais acceptables, compte tenu de leur nombre.

Bien entendu, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer dans les meilleures conditions la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre, et nous espérons résorber prochainement ces retards.

Avec nos excuses renouvelées, et nos remerciements pour votre compréhension.

***ATTENTION :* à dater du 2 mai prochain, *Le Monde* mettra à votre disposition un nouveau service client « AU FIL DU MONDE » : Tél. : (33) 1.44.97.54.54. / Mail : abo@lemonde.fr / Fax. : (33) 1.44.97.54.53.**

AU COURRIER DES LECTEURS

NOTATIONS PROFESSIONNELLES

Le système de notation d'IBM (*Le Monde* du 23 mars) est une pratique courante depuis de très nombreuses années dans l'industrie électronique américaine et probablement dans la majorité des autres secteurs industriels. Par exemple, la société Intel classait chaque année tous ses cadres en 4 catégories : S (supérieur), E (bon), M (moyen), X (insuffisant). L'évaluation donnait lieu à un entretien annuel entre l'employé et son supérieur hiérarchique. Les employés classés dans la dernière catégorie faisaient l'objet d'une procédure spéciale dite *corrective action*. Des objectifs spécifiques leur étaient assignés et au bout de six mois une décision était prise quant au maintien ou non de leur emploi dans la société. Intel appelait ce processus d'évaluation individuelle *rating*. En plus, Intel avait un second processus, appelé *ranking*, qui consistait à établir un classement entre des employés de services différents ayant des grades et fonctions équivalentes. Ce processus était déterminant pour les décisions de promotion et l'attribution des stock-options. *(...)* Andy Grove, PDG d'Intel, attachait une très grande importance à cette notation annuelle. A tel point qu'il prenait au hasard une vingtaine de dossiers d'évaluation et les renvoyait à leurs auteurs avec ses commentaires, très redoutés. Il tenait lui-même une session de formation des cadres sur ce sujet. *(...)*

Jean-Claude Rivet
Pont-Aven (Finistère)

ÉVALUER UN ENSEIGNEMENT

J'ai suivi ma formation universitaire entièrement au Canada puis en Angleterre, où chaque cours fait l'objet d'une évaluation en fin de session, et je dois avouer que je suis assez surpris qu'une telle pratique soit si peu courante en France (*Le Monde* du 27 mars). Tout d'abord, il faut rappeler que c'est bien le cours qui est évalué et non pas le professeur. Les questions portent en général sur le contenu du cours et s'il a stimulé l'intérêt *(...)*. Bien sûr, les étudiants répondent stratégiquement aux questions, et un mauvais professeur a peu de chances de s'en sortir indemne. Toutefois, les évaluations ont peu d'impact concret sur le statut du professeur et constituent au mieux un succès d'estime. Parfois, pour inciter les professeurs à se consacrer un peu plus à l'enseignement, les universités mettent en place des prix d'excellence. Mais le principal danger pour les professeurs est que les notes deviennent publiques. Les associations étudiantes en font fréquemment la demande et peuvent même avoir recours à des évaluations parallèles. *(...)*
L'évaluation est avant tout l'occasion pour les étudiants de suggérer des améliorations concrètes et souvent l'unique opportunité de remercier un bon professeur. Elle ne peut être que bénéfique pour des professeurs attachés à leur métier. A mon avis, le rejet de l'évaluation par les professeurs est symptomatique de l'inadéquation de l'enseignement universitaire en France.

Charles Lor
Londres (Angleterre)

ÉVALUATION ET PROMOTION

Il manque manifestement une culture de l'évaluation des enseignements (voire des enseignants) dans l'Université française. Ce déficit, allié à une crainte non véritablement fondée de la part des enseignants, fait que l'on assiste à une mise en place difficile de cette expérience.
Ceux qui, comme moi, pratiquent cette évaluation systématiquement depuis des années (après l'avoir subie dans des universités étrangères, sans que cela ne souffrit la moindre discussion ou réticence de la part des enseignants) savent que prendre connaissance des évaluations faites par les étudiants est globalement « gratifiant ». Toutefois, on n'arrivera pas à mettre en place une évaluation sérieuse à l'Université si les résultats des évaluations (c'est-à-dire les grandes lignes qui en ressortent) ne figurent pas dans les dossiers aux promotions des enseignants-chercheurs.

Jean-Baptiste Hiriart-Urruty
Toulouse

Axe du Mal, obsession américaine

UN FIL ROUGE court tout le long de l'histoire des Etats-Unis, l'obsession des Américains à combattre le « Mal ». Le Mal ? Tour à tour les Indiens, les Noirs, les communistes et aujourd'hui les trois Etats que Georges W. Bush a baptisés « l'axe du Mal » dans son discours sur l'état de l'Union le 29 janvier : l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord. Le président américain aurait pu parler d'Etats totalitaires ou bellicistes. Il a préféré un mot, le Mal *(Evil)*, que la langue anglaise associe immédiatement à *devil* (le diable). Aucun dirigeant occidental n'aurait usé de ce vocabulaire, très caractéristique de la culture politique américaine, nourrie, entre autres ressorts, de religion et de paranoïa. La religion affleure constamment chez les Américains. La devise « In God we Trust » (en Dieu nous plaçons notre confiance) figure sur tous les dollars. Et c'est par un très classique *« May God bless you »* (puisse Dieu vous bénir) que George W. Bush a conclu son discours du 29 janvier sur l'axe du Mal.

Cette invocation constante du Créateur n'est pas surprenante chez un peuple qui célèbre comme un événement fondateur le débarquement, en 1620, sur la côte du cap Cod (aujourd'hui Massachusetts), des Pères pèlerins du *Mayflower*. Ces puritains de la Nouvelle-Angleterre se considéraient comme le peuple élu de Dieu.

BON DROIT

Les siècles ont passé, mais ce messianisme des origines, cette volonté d'opposer le « Bien » au « Mal » continuent d'imprégner les mentalités américaines, de Woodrow Wilson, le père de la Société des nations devenue l'ONU, à George W. Bush, le chef autoproclamé de l'actuelle croisade antiterroriste.

La conquête de l'Ouest, jalonnée de massacres d'Indiens, illustre on ne peut mieux cette propension à justifier par la religion la poursuite d'intérêts plus séculiers. Convaincus de leur bon droit, les puritains des origines n'éprouvaient aucun remords à spolier de leurs terres les Séminoles ou les Cherokees en qui ils voyaient une *« race maudite »* gouvernée par le diable. Les Noirs, à leur tour, ont fait les frais de cette inclination des Blancs à se considérer, eux seuls, comme les bâtisseurs d'une nouvelle Jérusalem. En témoigne le film le plus parlant de l'époque du muet, *Naissance d'une nation*, de Griffith (1915). Situé pendant la guerre de Sécession, il s'achève par la réconciliation du Nord et du Sud sur le dos des Noirs présentés comme étrangers à l'identité américaine.

Cette paranoïa, que le Robert décrit comme l'*« état de méfiance exagérée d'un individu ou d'un groupe à l'égard de menaces réelles ou imaginaires »*, a trouvé dans la guerre froide un terrain particulièrement fertile. Dans un discours aux Communes britanniques, en 1982, le président Reagan qualifiait l'Union soviétique d'empire du *« Mal »* dont *« les forces du Bien »*, proclamait-il, allaient inévitablement triompher. Empire du Mal, axe du Mal, la rhétorique est restée la même. Cette mentalité de croisés est si ancrée chez les Américains qu'il leur arrive de s'inventer des ennemis lorsque ceux-ci leur font défaut. Tel fut le cas du sénateur républicain du Wisconsin Joseph McCarthy qui voyait des communistes ou des crypto-communistes partout, de Hollywood à la haute administration américaine. Bien sûr les journalistes, qui relayaient dans les années 1950 cette « chasse aux sorcières », n'étaient pas dupes mais ils hésitaient à contredire publiquement McCarthy tant son obsession du Mal était en phase avec l'opinion américaine.

Incongrus pour un Européen, les mots employés par George W. Bush le 29 janvier parlent aux Américains au plus profond d'eux-mêmes : la défense du *« monde civilisé »*, le devoir que *« l'Histoire »* impose à l'Amérique de combattre l'*« axe du Mal »* au nom de la *« liberté »*. Et « W » de conclure ce jour-là que *« beaucoup* [de ses compatriotes] *avaient redécouvert* [le 11 septembre] *que même lors d'une tragédie – surtout lors d'une tragédie – Dieu est proche ». Mutatis mutandis*, ce vocabulaire est bien celui de la guerre froide, l'époque où l'ennemi était tout désigné, une situation à laquelle les Etats-Unis trouvaient psychologiquement leur compte. Douze ans après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique, les voilà renouant avec leur culture binaire (le Bien/le Mal), face à de nouveaux ennemis, irréprochables dans leur rôle de « méchants » : Saddam Hussein, Kim Jong-il et les ayatollahs de Téhéran. En faisant sienne cette thématique, George W. Bush entend préparer ses concitoyens à une attaque contre l'Irak, accusé de détenir des armes biologiques et chimiques prêtes à servir. Aux mains de Saddam Hussein, les armes du Diable.

Bertrand Le Gendre

Paris PAR WILLIAM KLEIN

Buffet champêtre au Prix de l'Arc de triomphe.
Un serveur me dit : « On dirait qu'ils meurent de faim : plus on leur en donne, plus ils bouffent. »
Livre aux éditions Marval. Exposition « Paris + Klein » à la Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris, du 17 avril au 30 septembre.

Réparer les crimes du passé

LES CRIMES du passé sont-ils réparables ? Quel sens a l'indemnisation financière de drames anciens ? D'autres formes de compensation sont-elles envisageables ? Comment seraient-elles perçues par les héritiers des victimes, et par le reste des sociétés concernées ? De l'extermination des juifs à l'esclavage des Africains, de la guerre d'Algérie à l'apartheid, du *« devoir de mémoire »* à l'exigence de justice, ces questions s'inscrivent presque quotidiennement dans l'actualité. Elles ont été vivement débattues lors d'un colloque organisé en mars à l'université de Middlebury (Vermont) aux Etats-Unis réunissant sociologues, historiens et représentants américains, britanniques et français des « minorités » concernées.

Signe des temps, ces problématiques où le présent heurte de front l'Histoire traversent tous les continents : ni les Aborigènes, ni les Africains, ni les Indiens, ni les Chinois n'y échappent. La mondialisation de la problématique de la réparation reflète une prise de conscience générale du poids de l'histoire, qui semble progresser parallèlement à la planétarisation des droits de l'homme. Cette *« globalisation de la mémoire »*, selon l'expression de Claire Andrieu, membre de la Mission sur la spoliation des juifs de France, va de pair avec la construction d'une relation nouvelle avec le passé.

Le temps passant, l'exigence de réparations, a expliqué cette historienne de l'université Paris-I, n'est pas toujours le fait des victimes elles-mêmes. Elle peut s'exprimer en référence à une situation actuelle et à une conscience collective qui n'existait pas nécessairement au moment des drames. En France, des groupes d'homosexuels commémorent depuis peu les déportations, et les demandes de réparations des conséquences des persécutions antisémites se manifestent au nom d'une identité juive largement reconstruite depuis la guerre. Selon un processus comparable de *« réparations pour le présent »*, des enfants de harkis veulent que soient reconnus les drames vécus par leurs parents, et des enfants de militants FLN demandent que les ratonnades d'octobre 1961 soient qualifiées de *« crime contre l'humanité »*.

La montée de telles exigences place les historiens dans une situation inconfortable : on leur demande d'arbitrer entre des *« vérités »* historiques au nom d'injustices actuelles. Aux Etats-Unis, c'est en référence à l'oppression des Noirs d'aujourd'hui que se développe un débat sur une réparation de l'esclavage. Et, à Durban, la récente conférence de l'ONU sur le racisme a nettement dressé un lien entre des siècles de traite des Noirs et la nécessité de l'aide au développement de l'Afrique.

LES IMPASSES

Les réponses monétaires et individuelles parfois apportées à ces revendications, comme dans le cas des spoliations des juifs et dans celui des Américains d'origine japonaise internés durant la seconde guerre mondiale, ont stimulé des demandes de même nature, mobilisant militants et juristes. Si l'Holocauste juif représente la « référence » de ce type de démarche, il est aussi à l'origine du développement d'une *« conscience de catastrophe »* qui imprègne désormais d'autres minorités, selon John Torpey, professeur à l'université de Colombie-Britannique. Aux Etats-Unis, la revendication d'une réparation financière pour l'esclavage s'est répandue chez les *African Americans*, surtout depuis qu'est officiellement remise en question la politique d'*affirmative action* conçue dans les années 1960 précisément pour compenser les injustices de l'histoire en favorisant la promotion des Noirs.

Le sociologue Dalton Conley, de l'université de New York, a voulu pousser la logique de la réparation financière individuelle, mettant en lumière à la fois sa pertinence au regard du fossé d'injustices légué par l'esclavage, mais aussi ses impasses. En supposant que l'ensemble des inégalités de revenus entre Noirs et Blancs résulte de l'esclavage, il a évalué à 13 % la part de leur richesse que les Blancs devraient transférer aux Noirs pour solder ce sombre héritage. Tout en soulignant les aigreurs politiquement insupportables que susciterait pareil transfert par voie fiscale, et les incohérences auxquelles conduirait une répartition raciale des fonds éventuellement dégagés : pourquoi les Blancs d'aujourd'hui seraient-ils tenus collectivement pour responsables de la pratique des ancêtres de certains d'entre eux ? Quid du métissage ? Des Noirs qui possédaient eux-mêmes des esclaves ? Même des Anglo-Saxons, pourtant baignés de références communautaires, soulignent le piège d'une telle logique : sous prétexte d'effacer les ravages d'anciennes politiques menées *« au nom de la race »*, elle conduit à réactiver les références ethniques, ne serait-ce que pour identifier les bénéficiaires des réparations.

Ces objections n'empêchent pas le débat de prospérer. Le rejet de l'idée de réparation directe choque Beverley Bernard, responsable de la commission britannique pour l'égalité raciale. Elle milite pour en finir avec l'*« héritage de victime »* qui, a priori, selon elle, pose les Noirs en inférieurs des Blancs, du fait d'une mauvaise image de soi léguée par l'esclavage. Outre-Atlantique, un groupe d'éminents juristes prépare des actions en justice visant les compagnies d'assurances qui, dans le passé, ont fait des profits en couvrant les propriétaires d'esclaves pour les aléas liés à cette partie de leurs « biens ». William Spriggs, directeur de l'Institut pour l'égalité des chances, demande régulièrement, mais en vain, au Congrès américain la création d'une commission de réflexion sur les réparations. *« On nous répond que les Noirs seraient dans une situation encore pire s'ils étaient restés en Afrique, que l'esclavage était légal à l'époque où il se pratiquait !,* explique-t-il. *Nous rétorquons que la notion de "crime contre l'humanité" a été forgée après l'Holocauste et a permis de nombreux procès. Nous ne nous reposons pas sur le précédent des juifs : nous disons seulement que l'esclavage est un crime contre l'humanité. »*

« PRIVATISATION »

En France, cette vérité vient d'être inscrite dans une loi qui ignore l'idée de compensation financière, mais ouvre la voie à une réparation visant la diffusion de cette mémoire par l'enseignement et la recherche. Une politique de réparation communautaire heurte l'idée républicaine sur le rôle de l'Etat dans l'intégration et s'apparente à une *« privatisation »* des droits de l'homme, a souligné John Torpey. De fait, Michel Giraud, sociologue à l'université des Antilles et de la Guyane, s'est élevé contre la conception anglo-saxonne d'*« héritage de l'esclavage »*, qui risque d'induire un *« processus de victimisation éternelle »* et l'idée d'une *« causalité à distance »*, comme s'il *« suffisait de payer la dette »* alors qu'il s'agit de crimes *« irréparables »*.

Plutôt que de prétendus mécanismes de transmission psychologique de l'infériorité, il préfère mettre en avant le concept de *« reproduction »* cher à Bourdieu et, en guise de réparations, des mécanismes tournés vers le futur, visant l'égalité et la justice. Il serait en effet paradoxal de jeter le bébé de l'égalité avec l'eau du bain des réparations. Français et Anglo-Saxons présents à Middlebury ont reconnu ensemble que cette problématique montante peut servir de levier pour promouvoir l'idée d'une meilleure répartition des richesses, aussi bien à l'échelon national que planétaire. L'étude et la transmission d'une histoire occultée parce que gênante, l'annulation de la dette du tiers-monde, un assouplissement des politiques d'immigration peuvent constituer des formes de réparation destinées à améliorer le futur, faute de pouvoir réparer le passé.

Philippe Bernard

Le Monde
ÉDITORIAL

Bataille d'idées

LA BATAILLE présidentielle est d'abord une bataille de personnes, mais elle est, ou devrait être, aussi une confrontation d'idées. Que la dimension personnelle soit forte ne saurait surprendre. Après tout, les Français s'apprêtent à élire un homme – ou une femme – auquel ils vont confier d'importantes responsabilités : il est naturel qu'ils s'efforcent de le juger, avant de voter, sur son caractère, sur son comportement, sur ses capacités de réaction en cas de crise, bref sur sa personnalité. C'est une des clés de la relation de confiance qui doit s'établir entre le peuple et ses élus.

Les conditions des campagnes modernes, où la communication emprunte au marketing commercial quelques-unes de ses méthodes et où la vie privée des candidats devient un élément de persuasion, renforcent cet aspect du débat, au risque d'accroître la confusion entre vie intime et vie publique. Même Sylviane Jospin, qui avait promis de se tenir à l'écart de la campagne, n'a pas pu résister à ce mouvement. Bernadette Chirac l'avait précédée dans cet exercice. Si ces pratiques peuvent paraître excessives, on aurait tort de s'en formaliser : la curiosité des Français, dans le respect de certaines limites, est légitime.

L'essentiel n'en reste pas moins le projet politique présenté par chacun des candidats et il n'est pas sûr, contrairement au pessimisme ambiant, que les électeurs s'en désintéressent. Sans doute n'analysent-ils pas en détail toutes les mesures, à l'exception de celles qui les concernent directement et que leurs organisations professionnelles, en particulier, ne manquent pas de relever – on ne compte plus les questionnaires adressés aux candidats par tel ou tel groupe de pression, telle association, tel syndicat – mais ils attendent d'eux qu'ils définissent des orientations assez précises pour leur permettre de se prononcer, le jour du scrutin, en connaissance de cause.

Voilà pourquoi les programmes des postulants à la fonction suprême doivent être pris en considération. Le dossier publié par *Le Monde* montre la diversité des propositions formulées par les seize concurrents en compétition dans tous les domaines de la vie sociale. Lionel Jospin vient d'ajouter encore quelques compléments utiles à cette vaste foire aux idées en annonçant son intention d'avancer à 17 ans l'âge de la majorité et de supprimer, dans certaines conditions, la « double peine » – une condamnation suivie d'une expulsion – qui frappe des étrangers installés en France. Quoi qu'on pense de ces propositions, il faut se féliciter qu'elles nourrissent, avec d'autres, le débat.

De ce point de vue, la diversité des candidatures est un signe de vitalité démocratique. Le premier tour est le moment où les deux grands courants qui se retrouveront au second sont confrontés à des exigences, des idées et des propositions dont ils devront tenir compte pour rassembler et gagner. Bref, les programmes comptent et les promesses doivent être prises au sérieux pour mieux exiger du vainqueur qu'il les tienne.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

GOGOL. Le roman de Gogol, *Les Ames mortes*, mentionné dans un article consacré aux résultats des législatives en Ukraine (*Le Monde* du 2 avril) date du XIXe siècle, et non du XXe siècle comme nous l'avons indiqué par erreur.

NOVIKOFF. Le maître de ballet russe auquel nous avons consacré un article nécrologique (*Le Monde* daté 7-8 avril) s'appelait Ivan Novikoff et non Nivikoff.

PRÉCISION

CRIF. Près de la moitié des membres du bureau exécutif du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui compte une dizaine de personnes, n'a pas souhaité se rendre à la manifestation organisée par le CRIF le 7 février à Paris, ainsi que nous l'indiquions (*Le Monde* du 8 mars). C'est bien le comité directeur du CRIF, une instance plus large qui compte une trentaine de membres, qui a apporté son soutien à Roger Cukierman, son président, au cours de la réunion du 2 avril. Par ailleurs, c'est Radio J – et non les autres radios communautaires, comme nous l'avons écrit par erreur – qui a présenté sur ses ondes la manifestation du CRIF comme une opération de *« soutien inconditionnel à Israël »*.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Cesser les querelles inutiles à propos du nucléaire

par Jacques Bouchard

DANS *Le Monde* du 2 avril, Hubert Reeves développe les raisons qui lui semblent justifier un abandon progressif du recours à l'énergie nucléaire. Il me paraît intéressant de revenir sur ces arguments.

D'abord, le nucléaire n'intéresserait que la France et le Japon, deux pays à organisation centralisée. Des pays « plus avancés », l'Autriche depuis longtemps, l'Allemagne et la Belgique maintenant, auraient compris qu'il fallait mettre un terme à cette erreur stratégique. Mais *quid* des pays dont les besoins en énergie croissent fortement, tels que la Corée, la Chine, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, qui tous s'expriment aujourd'hui, plus ou moins fortement, en faveur de l'énergie nucléaire ? Comment satisfaire les immenses besoins en énergie des pays en développement rapide ?

Certes, on peut accélérer encore un peu la consommation frénétique des maigres ressources fossiles de la Terre. Pourtant, le développement durable ne suppose-t-il pas une préservation des ressources naturelles pour les besoins des générations futures ? Pour cela, un « mix » énergétique faisant une large place au nucléaire et aux énergies renouvelables sera à terme indispensable. Que les pays riches conservent un large éventail de choix et se permettent de parler d'économies comme solution d'avenir ou d'investir lourdement dans le développement de moyens d'utilisation des énergies renouvelables, c'est normal. Cela ne résout en rien le problème des pays à très grande population, qui aspirent à un minimum vital.

Hubert Reeves a raison de souligner le caractère avant tout psychologique de l'opposition au nucléaire. Mais que faire face à l'accroissement inéluctable des besoins en énergie de l'humanité ?

Il est tout aussi difficile d'oublier les conséquences climatiques de l'accroissement des rejets de CO_2. L'exemple de la Suède est intéressant. Ce pays a choisi le retrait du nucléaire programmé il y a vingt ans, et envisage maintenant de repousser la mise en application de cette décision. Pourquoi ? Parce qu'aucune solution de remplacement crédible au plan économique n'est apparue et que l'arrêt de centrales nucléaires se traduirait immédiatement par un accroissement de la production danoise à base de charbon polluant.

Ensuite, les risques de pénurie en uranium. Un physicien comme Hubert Reeves ne peut ignorer que l'uranium est un des constituants fondamentaux de la Terre et que, contrairement aux combustibles fossiles, il y en a partout dans la croûte terrestre. Même l'eau des océans en contient des quantités non négligeables. Un laboratoire japonais a établi que la récupération de l'uranium des océans coûterait environ dix fois plus cher que l'extraction minière actuelle : cela ne ferait même pas doubler le coût du kilowatt/heure (kWh) nucléaire. Sans aller jusque-là, la mise en œuvre de réacteurs à neutrons rapides, consommant la quasi-totalité de l'uranium, et non 1 % environ comme les réacteurs actuels, nous assurerait plusieurs siècles d'approvisionnement uniquement avec les réserves à bon marché qui sont prises en compte aujourd'hui.

Autre argument des opposants au nucléaire : cette source d'énergie n'intervient que peu dans la satisfaction actuelle des besoins pour les transports (à l'exception des chemins de fer), donc elle n'a pas d'avenir. Mais, d'une part, ne faut-il pas réserver les ressources en énergies fossiles aux usages pour lesquels elles ne sont pas substituables ? Et, d'autre part, quelle est la part des éoliennes ou du solaire dans les transports ? Zéro. Donc les renouvelables n'ont aucun avenir ? Enfin, il faut rappeler qu'à terme le nucléaire pourrait contribuer plus largement aux transports par la production d'hydrogène.

Alors, bien sûr, il y a les déchets et le coût des démantèlements. Les déchets de haute activité et de longue vie, qui résultent directement de la production d'énergie, ne représentent que 200 mètres cubes par an pour l'ensemble de la production électrique de la France. Aujourd'hui, ces déchets, inclus dans des verres très résistants à toute agression externe, sont entreposés, en toute sécurité, dans un bâtiment sur le site de la Hague. Un bâtiment pour tous les déchets de haute activité résultant de plus de vingt ans de production électrique en France ! On aimerait que tous les déchets toxiques soient déjà maîtrisés dans des conditions similaires. Pour la suite, la loi Bataille a entraîné la mise en place d'importants programmes de recherche qui auront abouti en 2006 et dont les résultats permettront au Parlement de se prononcer entre les différentes solutions.

A côté de ces déchets de haute activité et de longue vie, il y a des quantités plus importantes de déchets radioactifs de plus faible activité ou de courte vie, une part d'entre eux venant d'autres domaines que la production d'énergie, médical, industriel ou autre. Des solutions techniques pour gérer ces déchets de façon sûre existent. Certaines sont déjà mises en œuvre au plan industriel, comme à Soulaines, dans l'Aube. Pour les autres, il appartiendra aux décideurs politiques ou économiques de faire les choix qui leur paraîtront opportuns en 2006, sur la base des résultats des recherches en cours.

Quant au démantèlement, il est effectivement coûteux, mais il est intégré dans le prix de l'électricité. Il faut ainsi préciser aux lecteurs, par ailleurs consommateurs, qu'ils contribuent, en payant leur facture d'électricité, à la constitution de provisions qui, le jour venu, couvriront la totalité des coûts de démantèlement.

Le nucléaire serait plus coûteux que toutes les autres sources de production d'électricité ? Comment expliquer dans ce cas que le kWh en France soit parmi les moins chers d'Europe ? A ce compte, EDF devrait déjà être en faillite ! Plus sérieusement, il suffit de prendre connaissance des études du ministère de l'industrie sur les coûts comparés des différentes sources d'énergie ou du rapport de MM. Charpin, Dessus, Pellat, commandé par le premier ministre. Ces études montrent qu'en base le kWh nucléaire reste le moins coûteux, son seul concurrent étant le gaz, avec des centrales à cycle combiné, à condition que les cours du gaz naturel soient au plus bas, ce qui n'est plus le cas depuis deux ans. Des études similaires aux Etats-Unis ont conclu que, depuis 1999, le nucléaire produit le courant le plus économique, dépassant désormais son concurrent le charbon.

Hubert Reeves a raison de souligner le caractère avant tout psychologique de l'opposition au nucléaire. Tchernobyl y est certainement pour une part, l'absence de perception sensorielle expliquant aussi une relation difficile entre l'homme et la radioactivité. Mais que faire, face à l'accroissement inéluctable des besoins en énergie de l'humanité ?

Développer les énergies renouvelables ? Oui, sans hésitation, mais sans tromper nos concitoyens sur les perspectives réalistes. Les problèmes économiques qui n'ont pas été surmontés en cinquante ans et qui tiennent pour l'essentiel au caractère dilué et irrégulier de ces sources d'énergie (le courant éolien coûte trois à quatre fois plus cher que le nucléaire ; le solaire dix fois plus cher) ne seront pas résolus par miracle du jour au lendemain.

JACQUES BOUCHARD est directeur de l'énergie nucléaire au CEA et président de la Société française d'énergie nucléaire.

Faire des économies ? Oui, sans hésitation, mais cela ne peut concerner que les pays riches dont la part dans les besoins globaux ira de toute façon en décroissant. La fusion thermonucléaire ? Elle reste un espoir, mais certainement pas pour contribuer dans les toutes prochaines décennies. Consommer encore plus de gaz ? Les combustibles fossiles représentent déjà 87 % de l'énergie primaire mise en œuvre aujourd'hui, dont près de 60 % pour les hydrocarbures. La part des hydrocarbures, pétrole et gaz, doit absolument être réduite, pour limiter les rejets en CO_2 et éviter d'accroître les tensions géopolitiques liées à la localisation des ressources.

Alors, cessons les querelles inutiles ; tous les moyens doivent être mis en œuvre pour satisfaire un développement durable tout en préservant l'environnement. L'énergie nucléaire a sa place, probablement pour une part très supérieure à sa place actuelle sur le plan mondial. Il faut continuer d'en améliorer tous les aspects, économie, sûreté, conséquences environnementales, comme pour les autres sources d'énergie ; et les équipes qui, partout dans le monde, préparent le futur n'ont qu'une ambition, mettre à disposition des prochaines générations une source d'énergie encore plus économique, propre, fiable et pérenne.

Pour en finir avec un mythe

Suite de la première page

Quelle importance que la gauche ait depuis vingt ans accru les inégalités, laissé se développer le chômage de masse, mis l'école républicaine en crise, déstabilisé le service public, créé des années durant les conditions d'une économie de rentiers, laissé s'installer les ghettos urbains, conforté le communautarisme ? Quelle importance que la loi contre l'exclusion ait été préparée par le gouvernement d'Alain Juppé, que les 35 heures aient freiné la progression des salaires, que la couverture maladie universelle n'ait d'universelle que le nom et que l'ancienne aide médicale des départements fut parfois plus généreuse ? Quelle importance que la gauche ait cédé à la fascination de l'argent roi et que le fameux « droit d'inventaire » jospinien n'ait jamais été exercé ?

La gauche a pour elle sa légende. Elle peut parler de « mystification » à propos du discours de 1995 sur la fracture sociale comme si elle n'avait pas renié toutes ses promesses de 1981, comme si elle n'avait pas déserté le terrain de la souffrance sociale pour celui des revendications identitaires, comme si elle n'avait pas avant 1993 et après 1997 creusé elle-même la fracture sociale. Elle peut s'indigner qu'il y ait des SDF comme si elle n'avait pas elle-même fabriqué de l'exclusion. Cette gauche soi-disant morale a tous les droits. Elle mène croisade contre le mal, contre le capital, contre les tenants de la régression sociale, de la discrimination, de l'inégalité, contre le racisme, contre le fascisme.

Mais cette gauche qui se pare de vertus qu'elle n'a pas ne se contente pas de donner des leçons et de dénigrer ses adversaires. Elle utilise aussi sa rhétorique mythologique pour dresser les catégories sociales les unes contre les autres, les salariés contre les patrons, les pauvres contre les riches, le public contre le privé, les exclus contre les classes moyennes, les chômeurs contre ceux qui ont un emploi, les habitants des banlieues contre ceux des centres-villes, comme jadis on opposait les classes laborieuses aux classes oisives, le prolétariat à la bourgeoisie. Vieux résidus de l'idéologie de la lutte des classes, qui n'expriment plus le souci d'améliorer la condition humaine et de combattre l'exploitation mais seulement la volonté de diviser pour régner. Nous savons trop ce que nous devons aux valeurs de la République pour les laisser préempter par cette gauche imaginaire dont l'argumentaire se réduit aux procès d'intention.

Ce n'est pas parce que nous refusons de confondre l'égalité avec l'égalitarisme, l'Etat avec l'étatisme, le volontarisme politique avec le dirigisme, la démocratie avec le communautarisme, que nous

Des possibilités infinies.

... jusqu'où vous voulez. En tant que grand constructeur automobile, DaimlerChrysler a fait progresser la mobilité en développant d'innombrables solutions. Du micro coupé citadin à l'autocar de grand tourisme. Du 4 x 4 au camion à 18 roues. Quels que soient vos besoins, nous avons le véhicule qui pourra vous emmener ...
Pour plus de renseignements, visitez notre site www.daimlerchrysler.com.

Les produits Chrysler, Jeep, et Dodge sont fabriqués par DaimlerChrysler Corporation. Les produits Mercedes-Benz sont fabriqués par DaimlerChrysler AG. Les produits smart sont fabriqués par MDC smart GmbH. Les camions

renonçons à promouvoir la justice sociale et l'égalité, bien au contraire. Ce n'est pas parce que nous refusons d'opposer les salariés du public à ceux du privé que nous renonçons à réhabiliter le service public, bien au contraire. Ce n'est pas parce que nous refusons d'opposer l'anticapitalisme radical à la mondialisation que nous renonçons à l'idée que la santé, l'éducation ou la culture ne sont pas des marchandises comme les autres et qu'il faut accroître l'aide au développement, bien au contraire. Ce n'est pas parce que nous voulons encourager l'épargne-retraite que nous renonçons à défendre par tous les moyens la retraite par répartition, bien au contraire.

Il nous faut sortir des schémas manichéens. L'Etat républicain a vocation à transcender les intérêts particuliers, non à les nier. A l'inverse, la concurrence ne résout pas tous les problèmes et l'entreprise privée n'a pas le monopole de la création de richesse. Le secteur public ne se contente pas de consommer des ressources, il contribue au bien-être, à la productivité globale du pays et à la compétitivité des entreprises. L'hôpital crée de la valeur ajoutée, l'école aussi. Il ne faut pas confondre la fin et les moyens : la compression des coûts, la réduction des effectifs, la privatisation, pour nécessaires qu'elles soient parfois, ne sont pas des fins en soi.

Nous savons d'expérience que le rationnement budgétaire fondé sur une approche exclusivement comptable est la pire des méthodes parce qu'elle génère souvent plus de dysfonctionnements et de gaspillages qu'elle n'en supprime. Il faut chercher avant tout à accroître la productivité de la dépense, à améliorer l'efficacité des services publics à partir de critères qui ne peuvent pas être exclusivement financiers. On n'améliorera le fonctionnement du secteur public ni en le paupérisant ni en dévalorisant le travail des fonctionnaires. Quoi qu'on en dise, comparé à bien d'autres pays, nous avons tout lieu d'être fiers de notre Etat, de notre fonction publique, de nos entreprises publiques. Plus qu'ailleurs sans doute, pour des raisons à la fois géographiques et culturelles, ils sont nécessaires à l'égalité des territoires, à la cohésion, à l'unité de la nation.

Nous sommes convaincus que nous ne corrigerons pas les dysfonctionnements et les dérives bureaucratiques, et que nous ne restaurerons pas la nécessaire autorité de l'Etat, en dénigrant nos enseignants, nos policiers, nos gendarmes, nos infirmiers, nos cheminots, nos postiers, nos électriciens... Mais à la gauche actuelle, qui sert des clientèles, nous voulons opposer une conception de la réforme de l'Etat et de la politique sociale fondée sur le critère de l'intérêt général et du bien commun.

> Nous ne restaurerons pas la nécessaire autorité de l'Etat en dénigrant nos enseignants, nos policiers, nos gendarmes, nos infirmiers, nos cheminots, nos postiers, nos électriciens...

Laissons de côté les étiquettes du XIXe siècle : le socialisme qui voulait le tout-Etat et l'assistanat généralisé, le libéralisme qui prônait l'Etat minimum et le moins-disant social. Laissons de côté les politiques de la table rase qui finissent toujours mal parce qu'elles oublient que les peuples ont une histoire. Cherchons plutôt la synthèse entre l'égalité et la liberté, la justice et l'efficacité, en prenant l'histoire là où elle en est, en tirant les conséquences du progrès des techniques et des engagements internationaux et européens auxquels nous avons collectivement souscrit. La clé de voûte du pacte républicain, c'est bien sûr le principe d'égalité, c'est aussi la morale de l'effort, du mérite, de l'utilité sociale, l'autonomie et la dignité du citoyen forgées dans le travail. C'est donc vers l'objectif central de la réhabilitation du travail que doivent tendre toutes nos politiques dans les années qui viennent. Les principes qui doivent guider l'action sont l'évaluation, la récompense du mérite, la cohésion sociale, l'égalité devant le service public et devant la loi, l'égalité des chances. Le front est large : de l'école à la fiscalité, de l'aménagement du territoire à la politique de la ville, de l'administration à la Sécurité sociale, des entreprises publiques aux entreprises privées.

C'est dans cet esprit qu'il faut à l'école redonner aux enfants le goût de l'effort et rétablir l'autorité des maîtres au lieu de demander aux élèves ce qu'ils ont envie d'apprendre. C'est dans cet esprit qu'il faut réformer l'Etat en rendant à ceux qui le servent leur fierté et leur dignité par la reconnaissance de la valeur de leur travail, de leur dévouement et de leurs compétences. C'est dans cet esprit qu'il faut décloisonner et déconcentrer l'administration et la Sécurité sociale, développer la culture de l'évaluation. C'est dans cet esprit qu'il faut redéfinir clairement les missions de service public et les faire respecter. C'est dans cet esprit qu'il faut davantage aider financièrement les jeunes à poursuivre leurs études et à mener à bien des projets personnels. C'est dans cet esprit qu'il faut développer la formation tout au long de la vie et donner à chaque chômeur la possibilité réelle de retrouver un emploi.

C'est dans cet esprit qu'il faut lutter par tous les moyens contre le chômage et la précarité, et pour la croissance qui crée l'emploi. C'est dans cet esprit qu'il faut abaisser les charges sociales qui alourdissent le coût du travail et qu'il faut baisser l'impôt sur le revenu qui décourage le travail. C'est dans cet esprit qu'il faut assouplir la loi sur les 35 heures et instaurer la retraite à la carte, pour permettre à ceux qui le veulent de travailler plus. C'est dans cet esprit qu'il faut encourager massivement la création d'entreprises. C'est dans cet esprit qu'il faut rénover notre protection sociale pour éliminer les « trappes à pauvreté » et les « trappes à bas salaires ». C'est dans cet esprit qu'il faut s'opposer au repli du service public dans les zones rurales et les quartiers en difficulté... Qui sait ce que serait la politique d'une gauche plurielle écartelée entre trois gauches antagonistes et l'extrême gauche si M. Jospin était élu ?

Au mythe de la gauche morale, le moment est venu d'opposer une grande ambition sociale et la volonté de restaurer l'autorité et le prestige de l'Etat. Le moment est venu d'opposer aux slogans creux la citoyenneté concrète et de faire respecter la république en faisant respecter ceux qui la servent. Lorsque l'Etat est pauvre, c'est la république qui est abaissée. Lorsque les enseignants, les pompiers, les policiers sont agressés, c'est la république qui est humiliée. Lorsque l'égalité devant le service public n'est plus assurée, c'est la république qui se défait. Ni dissolution de l'Etat, ni démantèlement des services publics, ni recul de la protection sociale, mais, au contraire, déchirer le voile de la mythologie pour regarder en face la régression sociale et l'affaiblissement de l'Etat qui, depuis vingt ans, se nourrissent du conservatisme et du clientélisme, reprendre en avant la marche du progrès social en refondant notre pacte républicain en accord avec ces réalités de notre temps que sont la mondialisation et l'Europe afin que, dans le monde tel qu'il est, le travail ne soit pas la seule variable d'ajustement, que le lien social et le lien civique soient préservés, voilà l'objectif.

Dans une société où l'effort, le travail, le mérite seront de nouveau encouragés, valorisés, il n'y aura pas moins de ressources pour la solidarité, pour la protection sociale, pour les retraites et pour le service public, il y en aura davantage. C'est dans cet esprit que Jacques Chirac est candidat, c'est dans cet esprit que son programme sera appliqué s'il est élu. C'est dans cet esprit que la droite et le centre gouverneront si les Français leur accordent leur confiance.

Henri Guaino
et Nicolas Sarkozy

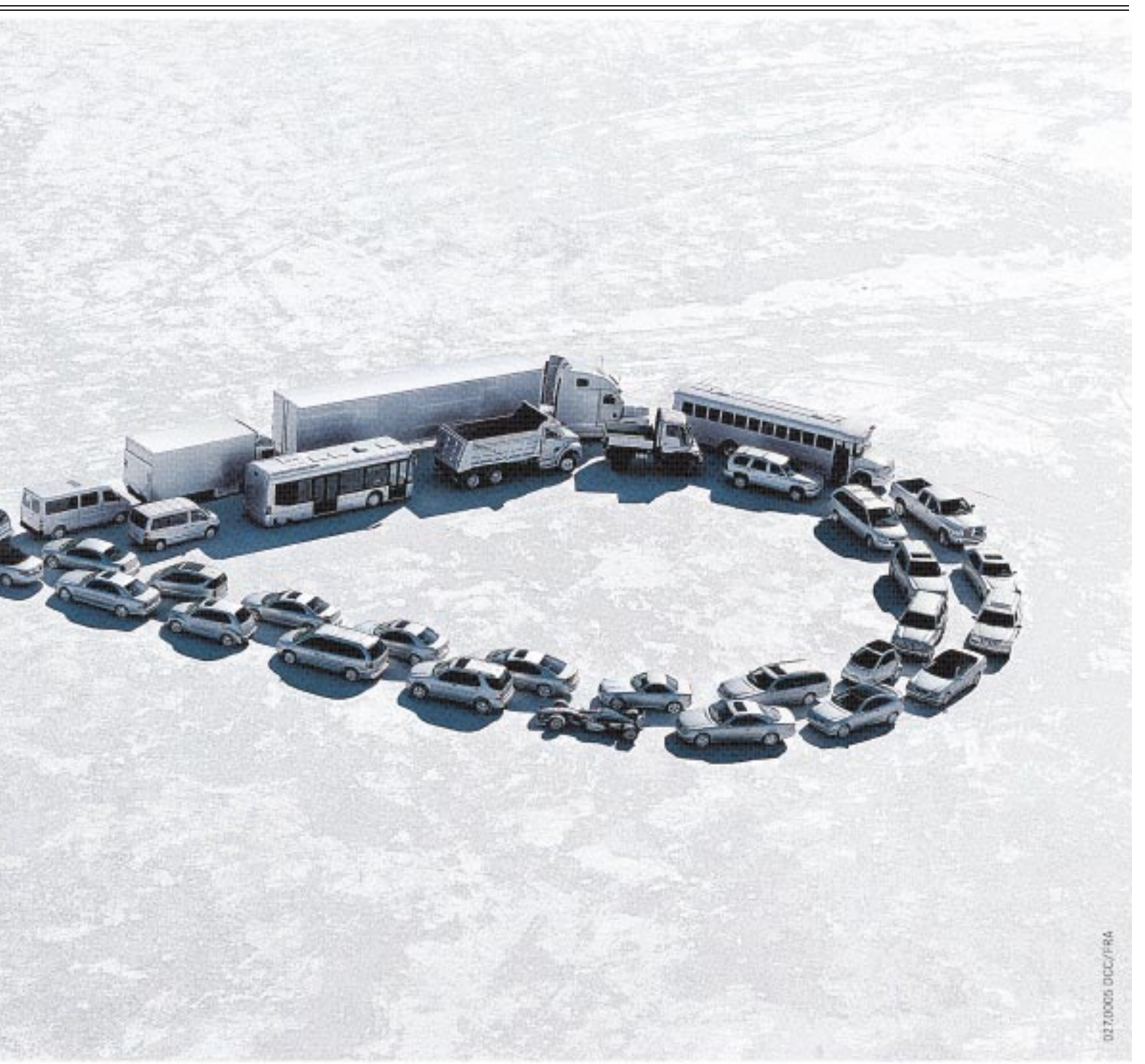

DAIMLERCHRYSLER
Répondre aux questions à venir.

s Freightliner et les camions Sterling sont fabriqués par Freightliner LLC. ...es produits Setra sont fabriqués par Evobus GmbH.

Juifs de France : mettons-nous d'accord

par Olivier Guland

LES laborieux préparatifs des manifestations pro-israéliennes du 7 avril ont mis en lumière des divisions croissantes au sein du judaïsme organisé. Sur la scène médiatique, les juifs qui parlent haut et fort semblent appartenir à deux univers antagonistes. Les uns prétendent soutenir Israël *« inconditionnellement »*. Une attitude irréfléchie et idolâtre, parfaitement contraire à la tradition juive. Ces radicaux forment un groupuscule sectaire, dont le militantisme est suffisamment actif pour occuper l'espace communautaire et faire croire à sa représentativité.

L'autre groupe est constitué par des personnalités peu ou pas intéressées par leur propre identité juive et qui refusent que soient lancés en leur nom des slogans monolithiques, des appels aveugles à la solidarité politique, alors qu'elles jugent inique, voire criminelle, l'attitude du gouvernement au pouvoir à Jérusalem. Ces personnalités – sincères, mais pas toujours bien informées – servent d'alibis aux pires ennemis du sionisme. Tétanisée par l'ampleur de la crise, par les agressions antisémites dans l'Hexagone et par le flot de critiques dont Israël est la cible, l'immense majorité des juifs souffre d'un profond malaise : une majorité, hélas silencieuse, ne s'identifiant ni au premier ni au second groupe.

> La judéophobie de l'ultra-gauche doit être combattue aussi fermement que l'antisémitisme traditionnel de l'extrême droite

Je suis intimement persuadé que ces divisions sont plus superficielles qu'il n'y paraît. Il me semble que la quasi-totalité des juifs de France peut se retrouver autour de quelques idées simples, mais fortes :

– Comme Ariel Sharon lui-même, nous sommes favorables à la création d'un Etat palestinien, à condition qu'il ne menace ni la survie ni la sécurité quotidienne d'Israël ;

– Les implantations juives créées au-delà de la ligne verte après la conquête de 1967 sont un facteur de tension. Cependant, qu'elles soient entièrement ou partiellement démantelées à l'avenir, le fantasme d'un futur Etat palestinien sans juifs n'a pas plus de sens qu'un Etat juif privé de sa population arabe. Il est inconcevable, par exemple, qu'une ville comme Hébron, lieu saint du judaïsme hébergeant une population juive depuis toujours, soit déclarée demain *« vide de juifs »*. Le futur Etat de Palestine devra, quoi qu'il arrive, être démocratique et admettre en son sein des minorités juive et chrétienne ;

– Le terrorisme est le mal absolu. Rien ne saurait justifier des attentats visant à tuer un maximum de civils ;

– Tout dérapage de l'armée israélienne nous est insupportable. L'assassinat d'un seul innocent, la torture, l'humiliation de Palestiniens non impliqués dans des actes meurtriers heurtent notre conscience juive. Nous ne saurions tolérer le moindre manquement à l'honneur de Tsahal, qui doit demeurer fidèle à son ambition : être l'armée la plus morale du monde et une source de fierté pour nous tous ;

– Ceux qui utilisent systématiquement un vocabulaire extrême lié au souvenir de la Shoah pour transformer Israël, dans les esprits, en un prétendu Etat fasciste ou fascisant ne sauraient bénéficier de la moindre excuse, car ils alimentent le révisionnisme et l'antisémitisme. Faire croire que *« toute la Cisjordanie est un camp de concentration »* (Arlette Laguiller, France-Inter, 4 avril) est inacceptable. Laisser entendre, comme l'a fait José Bové, que le Mossad pourrait être responsable des agressions antijuives en France, au nom d'un plan machiavélique, est scandaleux. La judéophobie de l'ultra-gauche doit être combattue aussi fermement que l'antisémitisme traditionnel de l'extrême droite. L'une et l'autre boivent d'ailleurs à la même source : celle de l'antimondialisme obsessionnel, de la haine de la liberté et des idéaux de tolérance dont le monothéisme juif, sous sa forme religieuse ou laïcisée, est naturellement porteur.

OLIVIER GULAND est directeur de la rédaction du bimensuel *Tribune juive*.

ENTREPRISES

INDUSTRIE

Depuis quelques jours, EDF, son allié Fiat et leurs banquiers cherchent une solution pour recapitaliser la société **MONTEDISON**, dont ils ont pris le contrôle, via Italenergia, après leur fameux raid boursier victorieux du printemps 2001 contre Mediobanca. L'affaire tourne au **CASSE-TÊTE** car si Montedison, qui se rebaptisera Edison le 1er mai, multiplie les cessions d'actifs pour se recentrer sur le seul secteur de l'énergie, il fait aussi des acquisitions dans ce secteur et a besoin de les financer. Or, son actionnaire Fiat rencontre, sur ses propres marchés, des difficultés croissantes et a atteint un **ENDETTEMENT** déjà considérable. De son côté, l'électricien français, qui a déjà payé très cher son acquisition et qui est sous la surveillance de **BRUXELLES**, peut sans doute difficilement mettre de nouveau la main à la poche.

L'aventure italienne d'EDF se révèle plus coûteuse que prévu

Un an après son entrée dans Montedison, l'électricien est sollicité par ses partenaires italiens, dont le groupe Fiat, pour participer à une recapitalisation de 1 milliard d'euros. Le groupe public français rechigne, d'autant que les Agnelli ne l'ont pas laissé prendre le pouvoir

UN AN APRÈS avoir lancé son assaut boursier contre le groupe italien Montedison – financièrement coûteux, politiquement hasardeux, mais finalement victorieux à l'été 2001 grâce à l'aide de Fiat –, EDF va-t-il être contraint de remettre la main à la poche en Italie ? Depuis quelques jours, l'électricien français, son allié italien Fiat et leurs banquiers cherchent des solutions pour recapitaliser le futur Edison, nouveau nom de Montedison à compter du 1er mai. L'objectif, affiché dès l'année 2001, est de réaliser pour environ 7 milliards d'euros d'actifs industriels, un montant à comparer à sa dette, qui atteignait, fin 2001, 7,9 milliards d'euros. Il manque donc environ 1 milliard d'euros pour « effacer » totalement celle-ci : c'est précisément le montant de la recapitalisation envisagée pour Edison.

L'actionnaire quasi-unique (à 94 %) de l'ex-conglomérat s'appelle Italenergia, la holding créée à l'été 2001 par Fiat et EDF pour prendre le contrôle de Montedison. Une holding également très endettée, à hauteur de 5,6 milliards d'euros, et qui doit être fusionnée d'ici à l'été avec le futur groupe Edison. L'endettement total du nouvel ensemble serait alors transféré au niveau de la société opérationnelle Edison, qui pourra le mettre en face de ses actifs industriels, tandis qu'une nouvelle holding Italenergia, libérée de sa dette, serait constituée pour contrôler Edison à 80 %. Une part qui, selon le quotidien italien *Il Sole 24 Ore* du 10 avril, pourrait descendre progressivement jusqu'à 60 %, en ouvrant le capital d'Edison à d'autres partenaires, industriels ou financiers, ou par appel au marché boursier.

Sur le papier, les choses ont l'air simples. Dans la pratique, elles se révèlent plus compliquées, en raison de la situation spécifique des trois principaux actionnaires d'Italenergia. Fiat a atteint un seuil d'endettement qui a alarmé les marchés financiers, et jusqu'à la Banque d'Italie. Entre 1998 et 2001, les dettes du groupe de Turin sont passées de 17 milliards à 33,4 milliards d'euros, sans compter celles d'Italenergia, que Fiat ne consolide pas. L'objectif de Fiat est de réduire de moitié son endettement net (6 milliards d'euros) d'ici à la fin de 2002, au moyen de cessions d'actifs, de 2 milliards d'euros, et d'un autre milliard en 2003.

> La banque Mediobanca, qui n'a pas digéré sa défaite de 2001, reste à l'affût

L'homme d'affaires franco-polonais Romain Zaleski est aujourd'hui, à hauteur de 20 %, un actionnaire « dormant » d'Italenergia, par l'intermédiaire de sa société italienne Carlo Tassara. Mais l'homme ne sommeille que d'un œil lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts. Lancé dans une nouvelle aventure autour du groupe minier Eramet, M. Zaleski semble vouloir récupérer ses « billes » dans Italenergia. Il n'a ni l'envie ni les moyens de suivre une éventuelle augmentation de capital, mais n'entend pas laisser diluer son avoir à n'importe quelles conditions. D'aucuns redoutent que, après avoir trahi Mediobanca pour permettre à EDF et Fiat de remporter Montedison, il ne change à nouveau de pied. La banque milanaise, qui n'a toujours pas digéré sa défaite de 2001, reste à l'affût et elle a trouvé un nouvel allié en la personne de Vincent Bolloré.

Reste EDF. *« Notre vocation n'est pas d'être un actionnaire minoritaire ou non opérationnel »*, aime à rappeler son président François Roussely. Mais les accords avec Fiat sont clairs : une rupture prématurée de l'équilibre instauré en 2001 et une montée en puissance du groupe public français dans Edison risqueraient de déclencher à nouveau les foudres tant de Bruxelles que de Rome, qui n'a toujours pas abrogé le décret limitant les droits de vote d'EDF dans Italenergia à 2 %. De plus, en cette période électorale en France, M. Roussely ne tient pas à être contraint de remettre 200 millions d'euros dans l'affaire, à l'heure où politiques et analystes s'interrogent sur la situation financière d'EDF, en vue d'une ouverture de son capital. EDF piaffe d'autant plus qu'en Italie, jusqu'ici, les Français ont surtout joué les utilités. EDF est supposé être le partenaire industriel de référence de Edison, mais aucune collaboration n'a encore été concrètement engagée. En partie pour des motifs techniques : le groupe français est le spécialiste de l'énergie nucléaire, tandis qu'Edison mise sur les centrales à cycle combiné et le gaz. Le groupe français n'a qu'un représentant au conseil d'administration, Marc Baudier, sur neuf membres. Et il n'a pu nommer aucun des cadres dirigeants.

Fiat, lui, compte deux représentants au conseil d'administration, dont le président Umberto Quadrino, ancien vice-président exécutif du groupe automobile, où il a travaillé depuis 1970. Si de nombreux responsables techniques de la gestion précédente sont restés en fonction, Fiat a placés ses hommes aux postes clés. A Milan, cependant, personne ne se fait d'illusions : EDF ne se contentera pas longtemps d'un rôle mineur. Les Italiens, comme M. Roussely, tablent sur une levée du décret gouvernemental, à l'occasion d'une privatisation partielle d'EDF. De là à imaginer un rééquilibrage des pouvoirs avec Fiat...

La famille Agnelli veut recentrer son portefeuille d'activités au profit des services et de l'énergie, moins cycliques que l'automobile. Elle ne se laissera pas éconduire facilement, et demeurera en tout état de cause une actionnaire sourcilleuse. EDF, fleuron du secteur public français, n'a pas fini de goûter les joies de la cohabitation avec l'empire du capitalisme italien.

Pascal Galinier et Marie-Noëlle Terrisse (à Milan)

CE QUI RESTE DU CONGLOMÉRAT

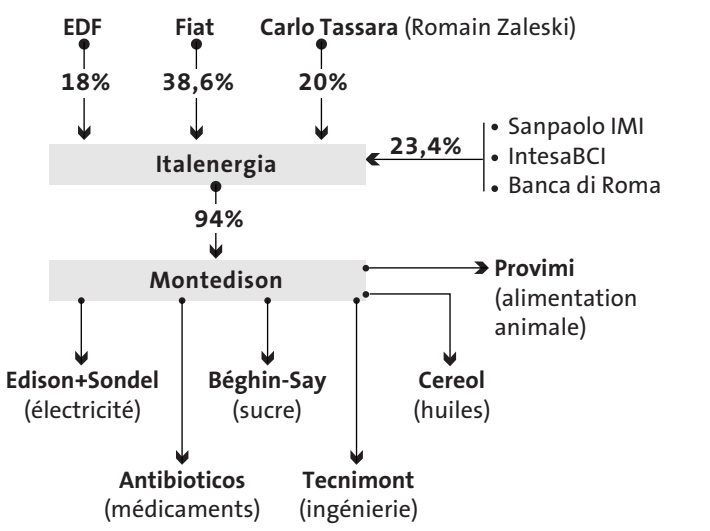

Source : Montedison

Romain Zaleski, d'Edison à Eramet

Tout en faisant pression sur EDF et Fiat pour obtenir un sort avantageux dans Edison, Romain Zaleski continue à suivre de près le dossier Eramet. Il y a trois ans, l'homme d'affaires franco-polonais est entré dans le capital du groupe minier et sidérurgique, dont il détient désormais 13 %. Premier actionnaire individuel, il entend faire pression sur la direction, notamment sur la gestion de la branche manganèse Comilog.

Cet ancien X-mines de 69 ans connaît bien le dossier. Après avoir été trésorier de l'UDF, il a été PDG, de 1987 à 1993, de la société de ferromanganèse Paris-Outreau, associée à la Comilog alors dirigée par des intérêts gabonais. Tombée en faillite, la société a été ensuite reprise par Eramet. Mais d'importants contentieux, estimés à 12,2 millions d'euros, restent pendants. Romain Zaleski aimerait en profiter pour sortir favorablement.

Les enchères montent pour Béghin-Say

LES BETTERAVIERS français prendront-ils le contrôle de Béghin-Say ? La question est sur toutes les lèvres à Thumeries (Nord), où est née voilà deux cents ans, à l'initiative de Ferdinand Béghin, la première ferme-usine, où l'on écrasait les betteraves dans un moulin entraîné par des bœufs. Aujourd'hui, selon la Confédération générale des betteraviers (CGB), plus des deux tiers d'entre eux seraient prêts à mettre la main à la poche pour acheter une part de leur outil de production. Alliés à la coopérative betteravière Union SDA, ils ont déposé leur offre, vendredi 29 mars, date limite des candidatures, auprès du conglomérat italien Montedison, qui veut céder Béghin-Say. Le groupe, qui vient de boucler la cession d'Eridania, les activités italiennes de Béghin-Say, présentée comme préalable à la vente des autres actifs, devrait se prononcer à très court terme.

Mardi 9 avril, il a annoncé la conclusion d'un accord pour la cession d'Eridania au consortium italien Sadam-Co. Pro.B.-Finbieticola. La voie est donc libre pour la vente de Béghin-Say. Mais cette société, libérée d'Eridiana qui a longtemps freiné sa rentabilité, pourrait voir son prix s'envoler. *« Béghin-Say, épurée de l'Italie, présente un retour sur investissement d'environ 15 % »*, souligne un proche du dossier.

Une dizaine de candidats ont retiré des dossiers auprès de BNP Paribas, mandaté par Montedison pour conduire la cession du sucrier. Est aussi candidat le groupe sucrier Saint-Louis Sucre, contrôlé par l'allemand Südzucker, et allié à deux coopératives (Cristal Union et SDHF). Son hypothèse de rachat est un peu plus chère que celle de l'Union SDA (910 millions d'euros, contre 900 millions d'euros), mais il a la solidité financière pour reprendre l'endettement de Béghin-Say (près de 1 milliard d'euros).

IMPACT SOCIAL

Les deux offres françaises auraient un certain impact pour les salariés de Béghin-Say, notamment pour les 300 « cols blancs » travaillant en France (sur un effectif de 4 000 personnes dans le monde, hors Italie). Le projet d'Union SDA comprend en outre la fermeture d'une usine ; celui de Saint-Louis Sucre risque les foudres de la Commission européenne pour position dominante (avec Béghin-Say, il contrôlerait près de 60 % du marché hexagonal). On ne peut pas exclure que les deux Français réunissent leurs offres : le quotidien italien *Il Sole* croit savoir que Montedison demande 50,8 euros par action de Béghin-Say, soit 1,3 milliard d'euros.

Véronique Lorelle

Montedison multiplie les cessions et se rebaptise Edison

MILAN
correspondance

Le 1er mai, Montedison sera rebaptisée Edison, du nom de sa principale filiale d'électricité. Une mesure à la fois symbolique, marquant la disparition du conglomérat bâti naguère par la famille Ferruzzi et la banque Mediobanca, et qui reflète le recentrage du groupe sur une seule activité : l'énergie. L'ancien fleuron du capitalisme italien a entrepris, sous la houlette de ses nouveaux actionnaires Fiat et EDF, de liquider toutes ses activités dans l'agroalimentaire, la chimie, le papier, l'assurance...

Un démantèlement mené tambour battant par un administrateur délégué spécialement chargé de cette mission, Guido Angiolini. Le groupe a déjà réalisé 4 milliards d'euros de cessions sur les 7 milliards recherchés pour réduire son endettement. Ainsi, la société chimique Ausimont a été cédée en décembre 2001 au groupe belge Solvay pour 1,175 milliard d'euros. La participation de 29 % que Montedison détenait dans la compagnie d'assurances Fondiaria est passée en février 2002 à un groupe d'investisseurs réunis sous la houlette de l'assureur SAI, pour 1,059 milliard d'euros. Cerestar, société de production d'amidon issue de la scission de l'ancien groupe agroalimentaire Eridania-Béghin Say, a été vendue, le 6 avril, au groupe américain Cargill, pour 928 millions d'euros, tandis qu'Eridania, la branche italienne du sucrier français Béghin-Say, est tombée dans l'escarcelle du consortium Finbieticola, pour 415 millions d'euros.

LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

D'autres petites cessions ont eu lieu, comme celle de l'huilier espagnol Koipe, ou de la holding papetière Dieci, pour un montant total de 381 millions d'euros. Ce montant inclut les 218 millions d'euros de rétrocessions au sidérurgiste Falcke des activités non électriques acquises avec l'électricien Sondel, lors du premier schéma de fusion Falcke-Montedison, qui avait provoqué la fronde initiale des actionnaires, en février 2001.

Il reste donc à céder la firme de trituration Céréol, avec sa marque d'huile d'olive Carapelli, le sucrier Béghin-Say, qui fait l'objet de plusieurs offres de reprise, les nourritures pour animaux Provimi, la société d'ingénierie Tecnimont et la firme pharmaceutique Antibioticos. Le processus de vente des actifs non stratégiques devrait être terminé à la fin de l'année.

Dans le même temps, Montedison a commencé sa montée en puissance dans l'électricité italienne, profitant de la déréglementation du marché imposée par la Commission européenne. Le 17 mars, le consortium Edipower, formé autour d'Edison, qui en détient 40 %, par les sociétés municipales d'électricité et de gaz de Milan et de Turin, AEM, l'électricien suisse Atel et par des banques, dont Unicredito Italiano, a remporté l'appel d'offres pour Eurogen, une société regroupant des centrales de l'électricien public Enel. Avec cette acquisition d'un montant total de 3,7 milliards d'euros, les capacités de production du groupe milanais passeront des 6 400 mégawatts actuels à 10 000. Edison, déjà numéro deux de l'électricité en Italie, derrière la société publique Enel, avec une part de 17 % sur le marché libre de l'électricité, s'est fixé un objectif de 14 000 mégawatts installés d'ici 2006, soit 20 % du marché libre. Edison, qui va commencer à construire de nouvelles centrales électriques, est aussi présent dans le gaz naturel liquéfié, et compte arriver à une part de 15 % de ce marché en Italie.

Les diverses sociétés du groupe Montedison dans le secteur de l'énergie ont réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards d'euros, dégageant une marge d'exploitation de 990 millions d'euros. La filiale Edison a réalisé elle-même un bénéfice net consolidé de 230 millions d'euros en 2001 pour un chiffre d'affaires italien en croissance de 36 %, à 3,4 milliards d'euros. Le futur Edison, qui regroupera l'ensemble des activités énergétiques de feu Montedison, mais aussi celles apportées par Fiat et EDF, prévoit d'investir dans l'énergie environ 5 milliards d'euros d'ici 2006. Le groupe italien entend mettre dans son jeu tous les atouts pour se positionner comme le challenger, en Italie, des ex-monopoles publics, l'Enel pour l'électricité, l'Eni pour le pétrole et le gaz.

M.-N. T.

Fiat rencontre des difficultés croissantes

Le constructeur automobile perd des parts de marché en Italie aussi bien qu'en France

SI L'ENDETTEMENT de Fiat a de quoi inquiéter les marchés financiers, les ventes du groupe n'ont pas, non plus, de quoi les rassurer, à commencer par celles des automobiles, qui, malgré les efforts de diversification, représentent encore 40 % du chiffre d'affaires de la firme italienne. Les experts commencent à se demander quand Fiat aura enfin touché le fond. Car, au cours du premier trimestre, la situation du constructeur s'est encore dégradée, après une déjà mauvaise année 2001, qui s'était soldée par une perte de 549 millions d'euros et une part de marché en Europe tombée à moins de 10 %, contre près de 15 % il y a dix ans.

2002 ne démarre pas sous de meilleurs auspices. Ventes et parts de marché continuent de dégringoler sans que l'on voit d'où puisse venir la reprise. Fiat souffre d'autant plus que le marché italien est en chute libre depuis le début de l'année. Or c'est une donnée vitale pour le groupe, qui y réalise 40 % de ses immatriculations. Plus grave, dans ce contexte peu porteur, le contructeur italien fait moins bien que ses concurrents : Fiat, malgré ses trois marques (avec Lancia et Alfa Romeo) représente désormais moins de 35 % des ventes dans la Péninsule.

L'exportation ne se porte guère mieux. En France, pays qui était il n'y a pas si longtemps l'un des principaux marchés d'exportation de Fiat, le groupe est tombé à des niveaux jamais atteints. Il a régressé à 3,6 % des immatriculations en mars et moins 5 % depuis le début de l'année. Si l'on ne prend en compte que les véhicules vendus aux particuliers, le japonais Toyota vend en France désormais plus de voitures que l'italien !

Les faiblesses de Fiat sont bien identifiées. D'abord, le constructeur reste trop dépendant des petits modèles, un segment très concurrentiel et qui, surtout, dégage de faibles marges. Jusqu'à présent, le groupe a cherché à compenser ces handicaps par des volumes importants. Mais, dans un marché mondial tout entier ralenti, Fiat souffre plus que les autres constructeurs. Les ventes de la Punto, lancée en 2000 pour le centenaire de la marque, commencent à donner de sérieux signes de fléchissement, alors que la prochaine version n'est pas prévue avant 2004. Le groupe pâtit encore de sa forte implantation dans des pays émergents qui connaissent actuellement une forte dégradation de leur marché, comme la Pologne, l'Argentine ou le Brésil.

Dans ce contexte, Fiat tente de tirer ses ventes vers le milieu de gamme. C'était l'objectif assigné à la petite dernière du constructeur, la Stilo, une concurrente de la Golf de Volkswagen et de la Peugeot 307. Mais, lancé dans la foulée du 11 septembre, le modèle ne rencontre pas le succès escompté. Distancé actuellement par la 307, il est en train de rater la fenêtre de tir qui lui était offerte avant le lancement des nouvelles versions de la Renault Mégane, à la fin de l'année, et de la Golf, prévue pour 2003.

> Dans un marché mondial tout entier ralenti, l'italien souffre plus que les autres

Par ailleurs, la tentative de relance de Lancia, avec notamment le lancement de la Lybra, n'a pour le moment pas porté ses fruits. Mis à part l'Italie, les parts de marché de la marque restent confidentielles, dans l'attente d'un nouveau modèle, la Thesis, qui doit être lancé cet automne.

Le groupe tente de réagir. Un vaste plan de restructuration a été annoncé en décembre 2001. Avec la fermeture de 18 usines, 6 000 suppressions d'emplois et la réorganisation de la branche automobile autour de quatre pôles : Fiat Lancia, Alfa Romeo, Développement international et Services. Un nouveau patron, Gian Carlo Boschetti, a été nommé, en remplacement de Roberto Destore.

Ces mesures drastiques sont de nature à assainir le groupe, mais il est encore trop tôt pour savoir si elles seront suffisantes pour lui donner un nouveau souffle. Les observateurs sont de plus en plus nombreux à estimer que le salut viendra de General Motors. Le numéro un mondial de l'automobile a pris en mars 2000 une participation dans Fiat Auto de 20 %. Pour le moment, les coopérations sont limitées aux achats et au partage d'un certain nombre d'éléments communs, mais General Motors dispose d'une option d'achat dès 2004 des 80 % restants.

Stéphane Lauer

Le PDG de la MAAF est poursuivi pour « recel d'abus de biens sociaux »

En marge de l'affaire du Crédit lyonnais, la justice le soupçonne d'avoir vendu à un prix trop élevé deux sociétés à Altus en contrepartie de son rôle dans une opération de portage de la société Executive Life

LE PRÉSIDENT de la Mutuelle d'assurances artisanale de France (MAAF), Jean-Claude Seys, qui est également PDG des Mutuelles du Mans Assurances, a été mis en examen, le 26 mars, pour *« recel d'abus de bien sociaux »* dans le volet français de l'affaire Executive Life par le juge d'instruction Philippe Courroye, chargé de plusieurs dossiers liés au passé du Crédit lyonnais.

La justice le soupçonne d'avoir bénéficié frauduleusement des bénéfices de la vente, en 1991, à la SBT Batif, une filiale d'Altus (Crédit lyonnais), à un prix jugé trop élevé – le surcoût est estimé à près de 500 millions de francs –, de deux sociétés appartenant à la MAAF : la Financière de banque et de l'Union meunière (FBUM) et l'Immobilière de Port-Royal (*Le Monde* du 6 juillet 2001).

Le juge Courroye a, par ailleurs, notifié à toutes les parties constituées dans ce dossier la fin des investigations et sa volonté de renvoyer cette affaire devant le tribunal. Les avocats disposent d'une vingtaine de jours pour faire état d'éventuelles demandes d'actes supplémentaires ou déposer des recours visant la procédure.

Selon les éléments de l'enquête, M. Seys aurait accepté, en contrepartie de cette vente – qui aurait permis à la MAAF de traverser une mauvaise passe –, de servir de faux nez dans une opération de « portage » pour le compte d'Altus, alors filiale du Crédit lyonnais. La MAAF est, en effet, apparue en première ligne lors de la prise de contrôle, par Altus, de la compagnie d'assurances américaine Executive Life et de son portefeuille de *junk bonds* (obligations à haut risque). La législation des Etats-Unis interdisant, à cette époque, à une banque de détenir une société d'assurances, la MAAF aurait permis de passer outre cet obstacle.

Sollicité par *Le Monde* mardi 9 avril, l'avocat de M. Seys, Me Henri Leclerc, a fait part de ses doutes sur le bien-fondé de cette décision judiciaire. *« C'est une procédure farfelue*, a-t-il ajouté, *dans laquelle une personne, mon client, est poursuivie pour avoir fait une bonne affaire. Les faits qui lui sont reprochés se limitent à la production, par la partie civile, le CDR* [Consortium de réalisation, chargé, depuis 1995, de gérer les actifs compromis du Crédit lyonnais, dont son ancienne filiale Altus]*, d'une expertise de la valeur d'un immeuble dont nous contestons les conclusions à l'aide de notre propre expertise. »* Dans la soirée, la MAAF décidait, pour sa part, de publier un communiqué dans lequel elle passait sous silence la mise en examen de son dirigeant, tout en indiquant qu'elle *« faisait l'objet d'une mise en cause judiciaire pour la vente à un prix estimé excessif de différents actifs à Altus en 1991 »*.

UN IMMEUBLE SURÉVALUÉ

Les accusations visant M. Seys étaient apparues lors de la mise en examen, le 13 septembre, de l'ancien directeur général d'Altus, Jean-François Hénin, dans le même dossier, pour *« abus de biens sociaux »*. La FBUM, rachetée à la MAAF, le 31 décembre 1991, par Altus, dont l'activité de prêts pour les artisans boulangers et les petits commerçants paraissait peu viable, semblait promise à la faillite. Pourtant, selon les éléments fournis à la justice par le CDR, *« Altus n'a procédé à aucun audit préalable approfondi et a conclu cette acquisition sans véritable garantie d'actif net »*. Selon le CDR, Altus a *« valorisé les déficits fiscaux sans appliquer une quelconque décote et s'est porté acquéreur d'une banque dénuée d'un véritable fonds de commerce »*. *« Altus a subi un préjudice direct de l'ordre de 285 à 385 millions au minimum »*, affirme le CDR. L'achat par Altus de la société Immobilière de Port-Royal, propriété de la MAAF, aurait été, à en croire la justice, surévalué de près de 234 millions de francs, reprenant à son compte les expertises du CDR. L'unique actif de cette société, un immeuble situé rue Broca et rue-Claude-Bernard, qui héberge aujourd'hui le siège du *Monde*, a été vendu 487 millions de francs.

M. Seys et M. Hénin ont, tous deux, démenti ces accusations face au juge. Au sujet du rachat de la FBUM, ils indiquent que *« le prix payé correspond à une part fiscale déficitaire »*. Par ailleurs, l'absence d'audit approfondi serait dû au manque de temps dont disposait Altus, engagé alors dans une recherche tous azimuts de crédits d'impôts. Une modification réglementaire moins avantageuse en la matière intervenant au 1er janvier 1992, la banque devait conclure cette affaire au plus tard le 31 décembre 1991. La MAAF affirme disposer, par ailleurs, d'un rapport de la commission bancaire sur la FBUM, daté du 9 janvier 1992, qui fait état d'une situation assainie après un plan de redressement drastique. *« La perte fiscale,* précise le rapport, *et les pertes précédentes devraient rendre la FBUM ainsi rénovée attirante pour un acheteur éventuel. »*

J. Fo.

La société Bayer fait l'objet d'une information judiciaire pour « homicides involontaires »

Quatre décès suspects en France

LE PARQUET de Nanterre (Hauts-de-Seine) a ouvert, mardi 9 avril, une information judiciaire pour *« homicides involontaires »* et *« coups et blessures involontaires »*, dans l'affaire de la cérivastatine, le médicament anticholestérolémiant de la firme Bayer, qui aurait provoqué la mort d'une centaine de personnes dans le monde. Jusqu'ici, aucun décès lié à la consommation de ce médicament – commercialisé dans l'Hexagone sous les noms de Staltor et Cholstat – ne semblait avoir été enregistré en France. Toutefois, selon nos informations, les investigations menées par les policiers de la Division nationale pour la répression des atteintes aux personnes, chargés d'une enquête préliminaire depuis octobre 2001, auraient permis de déceler quatre décès suspects, justifiant l'incrimination d'*« homicides involontaires »* retenue par le parquet.

Des dizaines de personnes présenteraient des insuffisances rénales

Selon une source judiciaire, l'ouverture d'une instruction devrait également permettre de lever le secret médical qui a été opposé aux policiers par les médecins des plaignants. Au total, environ 700 plaintes ont déjà été enregistrées : toutes ont été aiguillées vers le tribunal de Nanterre (hauts-de-Seine), ville où se trouve le siège français du groupe pharmaceutique allemand. Interrogé à l'occasion de l'ouverture de l'enquête préliminaire, l'avocat de Bayer, Me Olivier Baratelli, avait indiqué que le groupe *« attend*[ait] *avec confiance, et même impatience, les résultats de l'enquête policière »*. *« Une entreprise aussi importante que Bayer n'aurait jamais mis sur le marché un médicament dangereux »*, avait précisé Me Baratelli, ajoutant que *« les plaignants semb*[laient] *surtout victimes de crampes, ce qui est courant avec ce type de remèdes »* (*Le Monde* du 13 novembre 2001). Plusieurs associations de défense des utilisateurs de l'anticholestérol assurent de leur côté que des dizaines de personnes présentent des insuffisances rénales, voire des atteintes musculaires irréversibles.

La première alerte internationale concernant ce médicament avait été donnée en juillet 2001. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) avait mis en garde les médecins contre les prescriptions conjointes de la cérivastatine et d'un autre anticholestérolémiant : le gemfibrozil. On devait par la suite apprendre que le Staltor (ou Cholstat) pouvait à lui seul être impliqué dans l'apparition de troubles ou de lésions musculaires d'intensité variable. Après la décision prise unilatéralement par Bayer de cesser la commercialisation de son médicament sur l'ensemble du marché mondial, l'Afssaps avait, le 8 août 2001, recommandé aux médecins français de ne plus prescrire de nouveaux traitements.

L'affaire de l'anticholestérol a provoqué une crise au sein du géant pharmaceutique allemand, qui a évalué le manque à gagner lié au retrait du médicament à 900 millions d'euros pour l'exercice 2001.

Fabrice Lhomme

Jean-Claude Seys, deux fois président

JEAN-CLAUDE SEYS aime les défis. Agé de 63 ans, il est à la fois président de la mutuelle d'assurance niortaise MAAF Assurances, depuis 1990, et président directeur général des Mutuelles du Mans Assurances (MMA), depuis septembre 1998. Souvent perçu par ses pairs comme l'agitateur du secteur de l'assurance mutualiste, il n'est pas moins vu comme un professionnel. Derrière ses lunettes se cache un homme sûr de lui, d'une main de fer, mais avec le sourire.

PORTRAIT

Il veut un grand groupe mutualiste, mais, plus que de mutualisme, il est en quête de profits

GILLES ROLLE/RÉA

Diplômé de HEC et l'Insead, M. Seys a passé dix-huit ans au Crédit agricole, où il développe l'activité d'assurance-vie ; puis il a dirigé la banque Louis-Dreyfus pendant deux ans, devenue ensuite l'entité française de la banque Bruxelles Lambert. Il ne devient véritablement assureur que lorsqu'il est nommé directeur général de la mutuelle niortaise, en 1990, alors proche de la faillite. Deux ans plus tard, il en devient président-directeur général et parvient à redresser cette mutuelle.

C'est aussi pour sortir les Mutuelles du Mans d'une grave crise qu'il est nommé en octobre 1998 à leur tête, en remplacement de Jean-Claude Jolain, qui avait démissionné, poussé vers la sortie par la plupart des cadres dirigeants et ses salariés. Nommé à la tête des MMA, qui n'ont aucun lien capitalistique avec la MAAF, M. Seys mène un vaste plan de redressement, les MMA ayant procédé à des investissements jugés hasardeux, notamment en Italie. Il s'appuie notamment sur Jacques Lenormand, nommé directeur général, ancien patron des services financiers de La Poste, lui aussi ancien du Crédit agricole. Ce dernier redresse la barre. Alors que les MMA perdaient environ 750 000 francs de chiffre d'affaires par jour, il inverse la tendance.

M. Seys aime fédérer. Il a créé une structure de réassurance, Covéa, pour accueillir d'autres mutuelles et faire des économies d'échelle. Son rêve, construire un grand groupe mutualiste. Mais plus que de mutualisme, il est en quête de profit. M. Seys n'a aucun état d'âme. Il n'hésite pas à bousculer les règles du monde des affaires parisien. Peu de temps après avoir pris la tête des MMA, il annonce son intention de se séparer de la participation de 7,6 % dans le Crédit commercial de France (CCF) dont il a hérité. Ce qui a relancé la spéculation autour du capital du CCF, et l'a fait tomber dans l'escarcelle du géant britannique HSBC.

P. Sa.

Des responsables d'Azur GMF et de Boissy Gestion ont été mis en examen pour « escroquerie »

LE MILIEU des sociétés de gestion pour compte de fonds d'investissement est en pleine ébullition, après la découverte d'une vaste escroquerie sur le marché obligataire, qui vient de déboucher sur plusieurs mises en examen. La juge d'instruction Dominique de Talancé a notifié cette décision, pour escroquerie et abus de confiance, le 8 février à l'ancien directeur des taux de Boissy Gestion et à la responsable de la direction financière d'Azur GMF, les 8 et 19 février aux deux frères fondateurs du courtier Mercury, et plus récemment à l'ancien PDG de Boissy Gestion qui officie aujourd'hui au sein de la société de gestion de l'assureur Generali. L'affaire concerne la gestion de taux d'intérêt des portefeuilles d'assurance-vie du groupe de mutuelles associées Azur GMF menée par Boissy Gestion, la société de gestion interne du groupe.

Tout débute par un simple contrôle de la Commission des opérations de Bourse (COB) chez Boissy Gestion. Depuis le 4 août 1999, la COB enquête sur une petite société de courtage détenue par deux frères, Mercury Capital Markets (sans aucun lien avec la société de gestion de Merrill Lynch, Mercury Asset Management). Sur les relevés d'opération de Mercury apparaît très souvent le nom de Boissy Gestion ; aussi les enquêteurs de la COB se rendent-ils le 2 mai 2000 au siège de cette dernière, afin d'y obtenir la liste des opérations réalisées avec Mercury.

La COB décide, le 11 mai 2000, d'ouvrir une enquête *« sur les activités de la société Boissy Gestion et plus particulièrement sur les opérations de taux faites par des membres de son personnel et toutes personnes physiques ou morales qui leur seraient liées »*, peut-on lire sur l'ordre de mission. Le 28 juin 2000, la COB revient chez Boissy Gestion, cette fois pour perquisitionner. Elle repart avec le disque dur de l'ordinateur du responsable de la gestion de taux et ses relevés de communication.

200 MILLIONS DE FRANCS

Le but est d'éclaircir certaines irrégularités concernant les opérations effectuées entre Boissy et Mercury entre 1999 et 2000 sur le marché des obligations démembrées, c'est-à-dire dont le coupon a été séparé de l'obligation (appelées *strips*). Sur ce produit, seuls quelques grands établissements financiers teneurs de marché font les prix, au premier rang desquels Paribas, le Crédit agricole et la Dresdner Bank. Ce qui a paru curieux aux enquêteurs, c'est que le responsable de la gestion de taux de Boissy Gestion, qui effectuait les opérations sur ce produit, passait la plupart de ses ordres par Mercury, et que ce dernier allait se fournir la plupart du temps chez Paribas, à un meilleur prix. Ainsi, lorsque Boissy achetait une obligation démembrée, Mercury, qui s'insérait dans l'opération, empochait la différence de prix au détriment des portefeuilles de Boissy. Au total, près de 200 millions de francs auraient été ainsi engloutis.

Les enquêteurs de la COB ont aussi étudié les opérations réalisées par le directeur des taux de Boissy Gestion lorsqu'il était en 1996 gestionnaire aux Mutuelles du Mans – déjà à l'époque l'un des plus gros clients de Mercury. Selon nos sources, il était alors fréquent que ce gérant, en passant par Mercury, y laissât une trentaine de centimes sur chaque opération au lieu des quelques centimes demandés par une transaction classique.

Comme à son habitude, la COB ne fait aucun commentaire. Le groupe Azur GMF nous a indiqué s'être porté partie civile dans le dossier afin d'y avoir accès, en déclarant que durant l'enquête elle n'avait pu obtenir d'informations sur les griefs. Chez Azur GMF, on affirme également avoir cessé de travailler avec Mercury lors de la découverte de l'enquête en cours. Le groupe a mis à pied le responsable de la gestion de taux, début février, une fois connue sa mise en examen. Celui-ci a depuis quitté la société.

Jacques Follorou et Cécile Prudhomme

Les syndicats du comité de l'épargne salariale n'ont délivré leur label qu'à trois fonds

Un second appel d'offres va être lancé pour permettre aux banques gestionnaires de mieux respecter les critères définis par les partenaires sociaux pour les futurs plans interentreprises

D'EMBLÉE, la barre a été placée très haut. En ne retenant que trois produits parmi les 33 offres présentées par les sociétés de gestion financière, le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES), créé en février par les confédérations CFDT, CFTC, CGC et CGT, a situé le niveau de ses exigences. Le label décerné par les syndicats va peser sur le contenu des négociations engagées dans les entreprises et les branches professionnelles pour la création des nouveaux plans d'épargne à moyen et long terme issus des dispositions de la loi Fabius de février 2001, un mécanisme qui devrait drainer des sommes considérables dans les prochaines années. En 2000, les montants de l'épargne salariale représentaient 5 milliards d'euros.

Par cette démarche commune et originale, les organisations qui soulignent *« leur totale convergence de vue »* entendent certes informer et éclairer les salariés dans leur choix. Mais tout aussi efficacement, elles veulent contribuer à améliorer le contenu des offres proposées par les sociétés financières. Tirant un premier bilan de ses travaux hebdomadaires, le Comité s'est d'ailleurs félicité *« de l'intérêt que son initiative a suscité auprès des gestionnaires financiers »* et estime *« avoir commencé à peser sur le comportement des acteurs. »*

A l'issue de l'examen des dossiers et des entretiens, la sélection a été sévère : *« rares sont les offres qui remplissent l'ensemble des conditions minimales définies par le cahier des charges »*, indique le communiqué publié mardi 9 avril avec la première liste de sociétés sélectionnées. Un second appel d'offres, avec dépôt des dossiers le 13 mai en vue d'une décision le 10 juin, a néanmoins été ouvert à la fois pour recueillir de nouvelles propositions et permettre aux *« recalés »* d'améliorer leur copie.

Dès la création du CIES, les syndicats s'étaient entendus sur la définition de trois critères majeurs. Ils ont examiné en premier lieu le meilleur rapport qualité prix des offres de placement avec un souci particulier sur la sécurisation des placements et la garantie de protection de l'épargne, le coût des prestations (frais de tenue de compte et de gestion) et les procédures d'information et de transparence.

Plus complexe à définir, la priorité affichée en faveur des offres de placements *« socialement responsables »*. Les syndicats avaient fixé pour règle d'avantager les sociétés ayant de réelles capacités d'expertise et d'audit des *« pratiques sociales et environnementales »* et les entreprises qui, par ailleurs, valorisent *« le développement durable »*. Là aussi, la démarche a pu déconcerter certains gestionnaires qui ont confondu cette notion avec les investissements dans l'économie solidaire. Le choix s'est donc porté sur les sociétés qui ont commencé à mettre en place des équipes d'audit et de surveillance attentives à la définition de ces critères.

INITIATIVES ORIGINALES

Le dernier élément d'appréciation a également été décisif. Les syndicats souhaitaient que les représentants des salariés occupent une place privilégiée et majoritaire dans les conseils de surveillance des fonds communs de placement où la règle du paritarisme est généralement instaurée. Là aussi, les organismes labellisés ont formulé des initiatives originales en proposant la création de comités de suivi qui permettront aux salariés d'assurer un contrôle plus strict des fonds investis, tout en bénéficiant d'une formation.

Les représentants du Comité doivent rencontrer Laurent Fabius, ministre de l'économie et Elisabeth Guigou, ministre du travail et de la solidarité dans les prochains jours pour leur présenter le résultat de leurs travaux. Ils devraient aussi leur rappeler leurs positions respectives sur la place de l'épargne salariale qui ne doit pas se substituer au régime futur des retraites, ni aux discussions sur les rémunérations.

Michel Delberghe

Des offres « socialement responsables »

Le Comité intersyndical d'épargne salariale a sélectionné trois produits d'investissement répondant aux critères du cahier des charges : la qualité de services, l'offre *« socialement responsable »* et la représentation majoritaire des salariés. Proposé par Axa Investment Managers, le fonds Axa Génération représente 340 millions d'euros investis essentiellement dans *« les petites et moyennes entreprises favorisant l'emploi et développant une forte politique sociale. »* Le groupe s'est engagé à instituer la représentation majoritaire des syndicats dans les conseils de surveillance.

Le second projet retenu est Pacteo Label, du groupe Crédit Lyonnais Asset Management, qui gère près de 10 % de l'épargne salariale en France – soit 5 milliards d'euros d'encours – et qui est membre fondateur de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises. Enfin, Horizon Solidarité de Prado Epargne, filiale de plusieurs groupes de protection sociale (Premalliance et Vauban), propose de son côté une formule de coupons-épargne pour les salariés des PME-PMI.

Le millier de salariés lorrains de Daewoo inquiet du sort des trois usines

METZ
de notre correspondant

Mercredi matin 10 avril, les 260 salariés de l'usine de téléviseurs Daewoo Electronics Manufacturing SA (Demsa) devaient défiler dans leur ville de Fameck (Moselle). Ils devaient aussi engager leur troisième jour de grève. *« Pour être entendus de la direction et réclamer une plus grande transparence »*, explique Karl Tutavae, délégué CFDT, au nom de l'intersyndicale. Le mouvement social s'est déclenché, lundi 8 avril, lorsque les syndicats ont appris qu'un certain monsieur Choi, présenté comme le responsable de la branche téléviseurs de Daewoo Electronics, devait venir voir le site en début de semaine. Redoutant que cette visite ne coïncide avec *« un possible dépôt de bilan »*, les syndicats ont demandé à le rencontrer, ayant immédiatement commencé à débrayer.

L'attitude des grévistes s'explique notamment par le climat d'incertitude qui règne autour de l'usine de Fameck, comme d'ailleurs autour des autres sites du groupe à Mont-Saint-Martin et Villers-la-Montagne, en Meurthe-et-Moselle. Ces trois unités lorraines sont confrontées depuis des mois à un endettement considérable et à une absence totale de visibilité (*Le Monde* du 30 janvier). Le 24 janvier, la direction de Demsa, confrontée à la concurrence d'un autre site Daewoo en Pologne, annonçait la suppression de 120 postes. Deux mois plus tard, elle réduisait le nombre de suppressions à 94 postes sur un an, sur la base du volontariat. Selon la direction du site, le maintien des emplois restants passe obligatoirement par la réalisation sur place de téléviseurs haut de gamme, une option qui doit être acceptée par les dirigeants de Daewoo à Séoul, en Corée du Sud.

MUTISME DE LA DIRECTION CORÉENNE

Dans ce contexte, la venue de M. Choi n'a pu que renforcer l'inquiétude des salariés, tout comme d'ailleurs son refus d'entrer dans une usine occupée. *« Dans quel but réel devait-il venir ? »*, s'interroge l'intersyndicale. *« Notre "big boss" n'a même pas le courage de nous rencontrer »*, fulmine Karl Tutavae. Le mutisme de la direction coréenne comme des cadres français n'a fait qu'alourdir l'ambiance.

Le manque d'informations stratégiques de la part de Séoul engendre le même flou autour des deux autres usines du groupe. *« Nous stagnons, nous ne savons rien »*, indique Barbara Giagnorio, déléguée CFDT du site de Villers-la-Montagne (240 salariés), qui produit des fours micro-ondes. Depuis avril 2001, seules trois lignes de production sur cinq tournent. Cette réduction de capacité ne devait durer que cinq mois mais elle s'installe dans la durée. Et les investissements nécessaires pour permettre la production de nouvelles gammes de fours ne sont toujours pas annoncés.

A Mont-Saint-Martin, où les 550 salariés de Daewoo Orion SA (DOSA) produisent des tubes cathodiques, l'ambiance est également à l'attente, mais dans un contexte social différent et avec un nouveau PDG. Malgré des dettes abyssales, notamment contractées auprès de l'Etat français, le site *« continue, depuis octobre 2001, d'accroître sa productivité »*, selon Arnaud Blondel, le directeur des ressources humaines. La paix sociale permet également au DRH de rencontrer de nouveau des candidats à l'embauche afin d'endiguer une pénurie de main-d'œuvre. Sur le fil du rasoir depuis plus de deux ans, l'usine peine à garder son personnel. Et éprouve les plus grandes difficultés à persuader de nouveaux salariés de rejoindre un employeur à l'avenir incertain.

Stéphane Getto

« La grève a duré trop longtemps. C'est un fiasco »

Après trois semaines de conflit, le trafic reprend dans les transports en commun lyonnais

LYON
correspondance

Pierre (dont nous avons modifié le prénom), conducteur de bus sur une ligne de l'Est lyonnais, a repris le travail, mercredi matin 10 avril, *« comme la plupart de* (ses) *collègues »*, après vingt et un jours de grève. Fatigué. *« Trois semaines à manger des merguez, à ne pas être payé, à attendre, cela commençait à faire beaucoup. La grève a duré trop longtemps. Les conséquences subies par les usagers sont énormes. C'est un fiasco »*, explique-t-il. Il a perdu 900 euros dans la bataille, soit les trois quarts de son salaire mensuel, pour obtenir une augmentation d'environ 60 euros, si les dernières propositions de la direction sont acceptées. Pierre ne regrette pourtant pas d'avoir participé au mouvement : *« Même lorsqu'on n'est pas gagnant, il est important de se battre pour les générations suivantes. Si nous avons obtenu les 35 heures et les salaires à 8 000 francs, c'est grâce aux batailles précédentes. »*

■ **REPORTAGE**

Pierre, conducteur de bus, a perdu 900 euros dans la bataille. Sans regret

Après la levée des piquets de grève, lundi matin 8 avril, un retour progressif à la normale semblait s'esquisser dans les transports en commun lyonnais. Mercredi 10, 93 % des rames de métro circulaient, les lignes de tramway fonctionnaient normalement et 55 % des bus étaient en service, contre 12 % la veille. La grève, à l'appel d'une intersyndicale qui réclame une hausse des salaires de 3,2 %, a été malgré tout reconduite pour mercredi, sans blocage des dépôts.

« UN PASSIF ANCIEN »

Ce dernier a été reconnu mardi après-midi comme constituant un *« trouble manifestement illicite »* par le tribunal de grande instance de Lyon, qui avait été saisi d'une procédure d'entrave à la liberté du travail par la direction de la Société lyonnaise des transports en commun (SLTC), entreprise concessionnaire du service public, filiale de Kéolis (détenue à 43,5 % par la SNCF). En revanche, aucune sanction n'a été prononcée, et les juges ont invité les parties à nommer un médiateur afin de *« mettre en place un dispositif de dialogue social à long terme »* dans la société et prévenir d'autres conflits, récurrents à Lyon.

« Nous n'aurions pas fait 21 jours de grève s'il n'y avait pas un passif ancien et important », affirme Yves Gélibert, représentant de la CGT. *« Le dialogue social est inexistant et le métier de conducteur déconsidéré dans l'entreprise ». « Cette insatisfaction se traduit en termes de revendications salariales »*, analyse Me Pierre Masanovic, avocat des grévistes et spécialiste du droit du travail. *« Les relations sociales sont très détériorées. On a eu recours à des tiers pour peser sur le sort du conflit : la SLTC a été ainsi à l'initiative d'une campagne de communication dont le but était de contribuer à l'impopularité de la grève »*, explique-t-il.

Jusqu'à présent, la direction a refusé l'intervention d'un médiateur, estimant sa mission inutile tant que les grévistes maintenaient le montant de leurs revendications, alors qu'une augmentation des salaires supérieure à 2 % serait, dans le contexte financier actuel du réseau, *« inenvisageable ». « Dans un nouveau geste de conciliation, nous avons offert, dimanche, 0,2 % en plus des 1,8 % proposés auparavant, en indiquant qu'il n'y aurait pas d'autre négociation, ni discussion »*, indique Bernard Rivalta, président du Syndicat des transports en communs de l'agglomération lyonnaise (Sytral). Il rappelle que toute augmentation salariale accordée par la direction de la SLTC se retrouvera à la charge du Sytral, c'est-à-dire des usagers ou des contribuables. *« Ce que l'entreprise cède, ce n'est pas elle qui le paye. C'est un problème que les syndicats n'ont pas compris »*, regrette-t-il. *« Nous ne sommes pas dans les conditions habituelles d'un conflit, en raison de ce mode de gestion particulier qui est un vrai obstacle à la négociation »*, estime Me Masanovic.

L'heure n'est cependant pas à la remise en cause du système de concession du service qui, observe Alain Bonnafous, chercheur au laboratoire d'économie des transports de l'université Lyon-II, *« a donné historiquement de meilleurs résultats que les régies, tant pour les usagers que pour les contribuables »*. En revanche, ce conflit aiguise une réflexion au sein du Sytral sur le *« fond et la forme »* du prochain appel d'offres, lancé à Lyon en 2004, dans la perspective du renouvellement du marché. *« Il est clair que le contrat ne sera pas reconduit dans les mêmes termes »*, assure M. Rivalta, sans vouloir donner de précisions. – *(Intérim.)*

Commerzbank veut sortir du capital du Lyonnais

LA BANQUE allemande Commerzbank veut sortir du capital du Crédit lyonnais, dont elle détient 4 %. *« Si se dessine une réorganisation du capital du Crédit lyonnais, alors nous ne souhaitons plus en être un partenaire important »*, a indiqué mercredi 10 avril Klaus-Peter Muller à *La Tribune*. La règle, fixée au moment de la privatisation en juillet 1999, veut que tout membre du Groupe des actionnaires partenaires (GAP) qui veut céder ses parts doit les proposer aux autres participants : le Crédit agricole (10,5 %), Allianz-AGF (6,1 %), Axa (5,4 %) BBVA (3,7 %) et la banque italienne IntesaBCI (2,7 %). Si tous sont intéressés par la participation de Commerzbank, elle sera répartie à proportion. Ce serait en tout cas une bonne opération financière pour Commerzbank, qui est entrée à 26 euros dans le Lyonnais, dont l'action valait mercredi 44 euros en ouverture.

UN PARTENAIRE DE POIDS

Capital du Crédit lyonnais

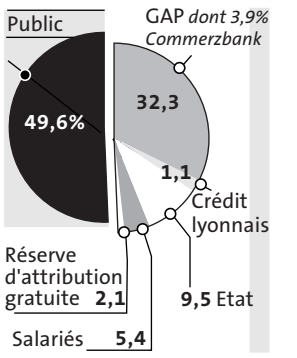

Source : Crédit lyonnais

Par ailleurs, la banque allemande a annoncé mardi une grande refonte de ses activités de gestion d'actifs, prévoyant notamment la vente de sa filiale britannique Jupiter et la fusion de ses trois filiales allemandes, ADIG, Commerzinvest et Commerz Asset Managers regroupées sous le nom de Cominvest.

Un ancien cadre d'Andersen plaide coupable

LE CABINET d'audit Andersen s'est déclaré *« surpris »* et *« déçu »*, selon un communiqué publié mardi 9 avril à la suite des déclarations d'un ancien cadre de l'entreprise à la justice, David Duncan. Ce salarié, soupçonné d'avoir détruit des documents liés à la comptabilité du courtier en énergie Enron, a plaidé coupable mardi devant un tribunal de Houston (Texas) et a accepté de collaborer avec la justice. Il a été inculpé d'entrave à la justice pour avoir détruit en 2001 des documents sur Enron, alors que les autorités fédérales avaient ouvert plusieurs enquêtes sur les manipulations de compte de ce groupe. A la suite de cet accord, qui devrait lui permettre de bénéficier d'une peine réduite, il va devenir l'un des principaux témoins à charge contre Andersen, dont le procès doit s'ouvrir le 6 mai à Houston.

Moins d'accidents d'avion en 2001

LES ACCIDENTS d'avion de ligne, à l'exception de ceux provoqués par des actes criminels, ont causé la mort de 781 passagers en 2001, soit 266 de moins qu'en 2000, selon des données préliminaires publiées mardi par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Sur les lignes régulières, 13 accidents ont entraîné la mort de 577 passagers, contre 757 morts dans 18 accidents en 2000.

L'OACI a recensé 21 *« actes d'intervention illicite dirigés contre l'aviation civile »*, dont la grande majorité des victimes ont péri le 11 septembre. Même si le nombre de victimes des attentats aux Etats-Unis *« fait encore l'objet d'ajustement »*, l'OACI estime que les chiffres actuellement disponibles donnent un total mondial pour ces 21 détournements de 3 330 victimes environ, dont 301 passagers et 44 membres d'équipage. Les autres victimes sont essentiellement celles du World Trade Center. Les seuls attentats du 11 septembre auraient causé la mort de 232 passagers et de 33 membres d'équipage des quatre avions détournés.

La production allemande de véhicules en recul de 17 % en mars

EN GLISSEMENT ANNUEL, la production de véhicules a chuté de 17 % en mars à 467 000 unités, et les exportations de 16 % selon les statistiques publiées mardi par la Fédération des constructeurs automobiles allemands (VDA). Sur le premier trimestre, la baisse est de 15 % pour une production totale de 1 324 200 véhicules. Le recul des ventes touche en priorité les véhicules utilitaires et les camions. La VDA estime par ailleurs que les immatriculations de voitures neuves ont reculé de 7 % en mars sur un an à 330 000 unités. Sur le premier trimestre, la baisse des immatriculations est de 3 %.

RÉGRESSION

Production automobile de janvier à mars 2002 en Allemagne

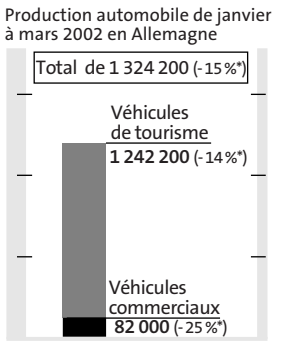

Source : VDA * Evolution 2002/2001

« Le redressement de certains indicateurs avancés de conjoncture ne s'est pas reflété en mars dans le secteur automobile en Allemagne, a commenté la VDA. *Le secteur automobile souffre toujours d'un climat d'incertitude, avec la hausse du prix du pétrole, la faiblesse de la conjoncture, le niveau élevé du chômage et le conflit au Proche-Orient. »*

INDUSTRIE

■ **BULL : la Commission européenne a décidé mardi** d'ouvrir une procédure d'examen suite à l'avance de trésorerie de 450 millions d'euros accordée par l'Etat français au groupe informatique Bull.

■ **ALCATEL : l'équipementier français a annoncé mercredi** l'obtention d'une ligne de crédit de 2,1 milliards d'euros auprès de 25 banques.

■ **NORTEL : l'équipementier de télécommunications canadien a lancé** mardi un avertissement sur son résultat du premier trimestre. Il table désormais sur un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de dollars.

SERVICES

■ **ART : l'Autorité de régulation des télécommunications** a précisé mardi qu'elle souhaitait assouplir les conditions d'utilisation des réseaux locaux sans fil (WiFi) en accord avec l'Agence nationale des fréquences et l'armée, qui possède des prérogatives sur les fréquences en question (2,4 GHz).

■ **MONTPARNASSE MULTIMEDIA : l'éditeur de logiciels de loisir Mindscape** (anciennement TLC-Edusoft) a annoncé mardi qu'il va reprendre l'éditeur en difficultés Montparnasse Multimedia, connu pour son CD-ROM Le Louvre, un des plus grands succès mondiaux.

FINANCES

■ **BANKGESELLSCHAFT BERLIN : le Parlement de Berlin s'est prononcé** en majorité mardi en faveur d'un vaste plan d'aide visant à éviter un dépôt de bilan à la banque allemande régionale semi-publique en difficulté, dont l'Etat régional détient 81 %. Ce plan prévoit la prise en charge, jusqu'à 21,6 milliards d'euros et jusqu'en 2030, des risques immobiliers de la banque pour ses activités jusqu'à la fin de 2001.

Les radios communautaires face au conflit israélo-palestinien

Les radios juives de France dénoncent la « désinformation » des médias nationaux, et les stations arabo-musulmanes s'efforcent de contrôler la colère de leurs auditeurs

*« **RADIO SHALOM,** la voix de la paix »*. Le slogan musical de cette radio de la communauté juive de Paris a tout juste fini de résonner que commence une publicité proposant un séjour en Israël pour *« dire aux soldats de Tsahal notre admiration, notre amour, notre confiance en la victoire juive »*. Le voyage est organisé par la branche française du Likoud, le parti du premier ministre israélien Ariel Sharon. Les dirigeants des radios communautaires juives de France le reconnaissent eux-mêmes : il leur est difficile, quelle que soit leur origine politique, de ne pas se retrouver derrière le gouvernement israélien, alors que la tension extrême règne au Proche-Orient et que les actes antisémites augmentent en France.

La mobilisation est forte, ce dimanche 7 avril, sur les ondes des quatre radios juives de Paris, qui se partagent la même fréquence. En fin d'après-midi démarre, place de la République, une manifestation contre les actes d'antisémitisme et en faveur du *« soutien au peuple d'Israël »*. Le matin, sur Judaïques FM, plusieurs responsables de la communauté défilent à l'antenne pour appeler les auditeurs à se rendre nombreux à la manifestation. *« J'espère que cela se déroulera dans une dignité républicaine »*, déclare Roger Cukierman, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), interrogé sur les risques de dérapage dans le cortège. Toujours sur Judaïques FM, le président du Consistoire de Paris, Moïse Cohen, ne mâche pas ses mots à propos de la couverture télévisée du conflit par les chaînes nationales. Il leur reproche les reportages répétés sur la détresse palestinienne : *« Ces images s'impriment dans l'esprit de certains êtres faiblards, débiles, des voyous de banlieue ou autre (...).* [Elles] *amènent certaines personnes, fragiles peut-être, à commettre des actes d'agression contre les synagogues. »*

« La presse française est parfois partielle dans son information, mais je n'ai pas sentiment qu'elle soit partiale », estime pour sa part Fouad Naïm, directeur général de Radio Orient, une radio arabe bilingue diffusée dans quelques grandes villes de France.

Pour autant, les critiques contre les médias nationaux reviennent, tel un fil rouge, sur les ondes communautaires juives. Animateurs des stations, correspondants en Israël, invités : tous ont un mot, une phrase, pour tancer *« la partialité »* de médias comme *« France 2 et TV5 »* qui *« consacrent des dizaines de reportages »* qui oublient les victimes israéliennes, selon Daniel Laïk, de Judaïques FM.

> « Nous n'avons pas reçu de plainte ni été alertés sur aucun dérapage, mais nous procédons à des écoutes de surveillance »
>
> **Mme DE GUILLENSCHMIDT (CSA)**

Aux reproches de « désinformation », les radios arabo-musulmanes répondent par une critique de l'interdiction faite aux journalistes de travailler dans les zones militaires bouclées par l'armée israélienne. Jeudi soir, sur Beur FM, l'animateur cite Reporters sans frontières : *« Aujourd'hui, il y a une volonté affichée par le pouvoir israélien de dissimuler les choses. »* Il ajoute, ensuite : *« Les Palestiniens souhaitent, eux, que ce qui se passe au Proche-Orient soit connu. »*

Les rédactions communautaires juives proposent, dans leurs journaux, une couverture fort différente de celle des radios généralistes. Exemple : lundi matin, 6 h 30, sur Radio J. Un journaliste de la station relate la manifestation de la veille à Paris : *« Pas de débordement, en dépit de la forte charge émotionnelle (...) Tout juste quelques agacements contre des journalistes jugés manipulateurs de l'information et, dit-on, un CRS agressé par, ce qui reste à prouver, un manifestant juif. (...) Ils étaient plus de 100 000, n'en déplaise aux télévisions. »*

Une minute plus tard, France Info résume les faits d'une manière différente : *« A Paris, un commissaire de police a été grièvement blessé d'un coup de couteau, des militants extrémistes juifs ont également agressé d'autres militants, pacifistes pour leur part. »*

Sur les stations arabo-musulmanes françaises, le rassemblement juif n'est pas occulté : *« 53 000 personnes selon la police, 200 000 selon les organisateurs, pour dénoncer les actes antisémites et pour soutenir le peuple israélien. Un rassemblement émaillé de violences. Un policier et un journaliste ont été frappés »*, annonce le journaliste de Radio Orient, au lendemain du défilé.

Depuis le déclenchement de l'offensive en Cisjordanie (29 mars), les radios communautaires font l'objet d'une écoute plus attentive de la part du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), aux aguets d'éventuels débordements. *« Nous n'avons pas reçu de plainte ni été alertés sur aucun dérapage, mais nous procédons à des écoutes de surveillance. Pour ce qui est des journaux ou des flashes, il nous est difficile d'intervenir, sauf manquement avéré à l'information »*, indique Jacqueline de Guillenschmidt, conseillère au CSA responsable du dossier radio.

Echaudé par des débordements passés – à la fin de l'année 2000, la station avait été épinglée pour avoir diffusé un prêche de La Mecque appelant à la mort des juifs –, Radio Orient n'a pas, cette fois, souhaité ouvrir grand son antenne aux auditeurs. Les habituelles émissions de divertissement se muent en forums de soutien généralement bon enfant. Ailleurs, le ton est parfois virulent. Vendredi, sur Beur FM, une auditrice hurle : *« Ce qui se passe, pour moi, c'est un génocide. Israël, c'est des sales juifs pourris... »*, avant d'être rapidement coupée et vilipendée par l'animateur. Samedi sur Radio Méditerranée, deux représentants tunisiens dénoncent l'*« Etat colonialiste et raciste »* d'Israël.

Conscientes de leur responsabilité, la plupart des antennes communautaires de France tentent de part et d'autre, d'encadrer la rancœur de leurs auditeurs. Sans rechercher la neutralité.

José Barroso et Antoine Jacob

Une dizaine de stations

● **Les radios arabo-musulmanes françaises**. Elles reflètent la diversité des communautés arabes. Née en 1981, Radio Soleil s'adresse au *« monde arabe »*. Elle partage sa fréquence parisienne en FM (88,6) avec Radio Méditerranée, qui s'intéresse à l'actualité des pays arabes. Radio Orient (11 fréquences à travers le monde – 94,3 à Paris) a vu le jour en 1982 pour regrouper les *« radios musulmanes »* de France. Radio France Maghreb (99,5 à Paris) et Beur FM (106,7) s'adressent aux Maghrébins.

● **Les radios juives.** Quatre, créées en 1981, se partagent la même fréquence en FM (94,8) à Paris. Radio J a été créée par le Renouveau juif, qui contestait la gestion de la communauté juive de France. Radio Shalom est présidée par Robert Assaraf, ancien directeur de l'Omnium nord-africain (ONA). RCJ est gérée par le Fonds social juif unifié qui fédère des associations socio-culturelles. Quant à Judaïques FM, elle a été créée par des proches de la gauche israélienne.

Vivendi Universal vendrait ses multiplexes

LE GROUPE de communication présidé par Jean-Marie Messier négocierait la vente d'United Cinemas International (UCI), sa filiale de salles de cinémas multiplexes, a annoncé, mardi 9 avril, ft.com, site Internet du quotidien britannique *Financial Times*. UCI est contrôlée à parité par Vivendi Universal et Paramount Pictures, filiale du groupe américain Viacom. Vivendi Universal aurait déjà entamé des discussions pour céder sa participation à un exploitant concurrent. Avec 1 091 écrans dans 120 cinémas répartis dans 12 pays en Europe, en Argentine, au Brésil, au Japon et à Taïwan, UCI est l'un des plus importants opérateurs de multiplexes hors des Etats-Unis. A l'occasion de cette cession, la filiale de Vivendi Universal pourrait être estimée à près de 1 milliard d'euros. Cette vente devrait permettre de réduire en partie l'endettement de 14,7 milliards d'euros de Vivendi Universal.

Le cameraman de France 2 hors de danger

SELON France Télévisions, les nouvelles de Gilles Jacquier, cameraman de France 2, blessé mardi en Israël, *« sont bonnes »*. Le journaliste, atteint par une balle alors qu'il descendait de voiture à l'entrée du camp palestinien de Balata à Naplouse, est *« hors de danger »*. Selon Philippe Harrouard, directeur adjoint de l'information de France 2, *« l'origine du tir n'est pas connue car aucune enquête n'a officiellement abouti »*.

Des versions divergentes attribuent le tir aux combattants palestiniens ou à l'armée israélienne. Selon M. Harrouard, le camp de Balata n'était pas *« un secteur de combat »*. La balle qui a frappé M. Jacquier a été déviée par son gilet pare-balles. Son rapatriement est attendu dans *« les 48 heures »*.

BSkyB dément vouloir contrôler Premiere

Le bouquet de chaînes payantes de Kirch pourrait déposer son bilan

LE NAUFRAGE de Kirch n'a pas mis fin au jeu de poker menteur sur l'avenir de ses composantes. Un dépôt de bilan de KirchPayTV, la filiale qui chapeaute le bouquet de chaînes payantes Premiere, semblait imminent mercredi 10 avril. Annoncée dès lundi, puis démentie, la mise en cessation de paiements a été reportée car d'ultimes négociations ont lieu avec les actionnaires de KirchPayTV. Pour sauver le programme, Rupert Murdoch, dont la filiale BSkyB détient 22,03 % de Premiere depuis la fin 1999, pourrait envisager d'en prendre le contrôle. Après le dépôt de bilan, lundi, de KirchMedia, l'ex-fleuron de l'empire (*Le Monde* du 10 avril), les conditions de survie du pôle de télévision à péage semblent néanmoins très précaires. Talon d'Achille de la galaxie Kirch, dont elle a précipité la chute, Premiere a réalisé des pertes de 865 millions d'euros en 2001. Alors qu'il lui faudrait 4 millions d'abonnés pour être rentable, Première n'en compte que 2,4 millions.

L'engagement de M. Murdoch demeure cependant très incertain. *« BSkyB ne veut plus mettre un sou dans cette compagnie. Dans l'état actuel, ce serait un gâchis de nos ressources »*, indiquait mardi soir une source proche du magnat australo-américain. Le président fondateur de News Corporation a, au contraire, confirmé son intention de faire jouer dès que possible son option de sortie, obligeant le groupe Kirch à lui racheter sa participation pour un coût de l'ordre de 1,7 milliard d'euros.

Plusieurs facteurs expliqueraient la décision de M. Murdoch de ne pas négocier actuellement un rachat de Premiere. Son lieutenant, Tony Ball, le directeur général de BSkyB, ne cache pas le mépris dans lequel il tient l'état-major, jugé sclérosé, de Premiere. Ensuite, frappée comme ses concurrents par la chute des recettes publicitaires, News Corporation vient d'effectuer de très coûteux investissements en Chine, ce qui incite à la prudence financière. Aussi, Citizen Murdoch a tout intérêt à se faire discret après la mise sous administration judiciaire d'ITV Digital, le grand rival britannique du pôle numérique de BSkyB, qui inquiète les autorités britanniques de la concurrence.

Si BSkyB dispose du savoir-faire technologique et créatif nécessaire pour sortir la chaîne allemande de l'ornière, M. Ball est conscient des résistances, politiques et bureaucratiques, que rencontrerait un tel contrôle. La classe politique allemande reste en effet sur ses gardes, même si le chancelier Gerhard Schröder (SPD) a affirmé lundi qu'il n'aurait *« pas d'objection si quelqu'un comme Rupert Murdoch s'impliquait dans la télévision à péage en Allemagne »*.

> La conquête du marché allemand reste une perspective séduisante

Mais, comme toujours, ce dernier aime cacher son jeu. Selon les analystes, à moyen terme, la conquête de Premiere serait toujours à l'ordre du jour. Elle pourrait d'ailleurs être facilitée par un dépôt de bilan, qui aurait l'avantage de limiter la charge de l'endettement de la société. Pour le magnat australo-américain, la conquête du marché allemand reste une perspective séduisante. Le marché britannique de la télé payante est arrivé à maturité. BSkyB figurait au cœur du projet de regroupement des intérêts de la maison mère News Corporation dans la télévision par satellite. Une société, Sky Global Networks, devait être créée, mais elle n'a jamais vu le jour. L'abandon de ce vaste projet rend plus urgente une expansion en Europe de BSkyB l'orpheline. La récente déconvenue de Rupert Murdoch en Italie avec Stream ainsi que la bataille avec Canal+ à propos des accusations de piratage de ses cartes à puce par une filiale de News Corp. accentuent l'importance du marché allemand.

En fin politique, M. Murdoch préfère sans doute attendre le dénouement de la joute électorale qui opposera en septembre le chancelier Gerhard Schröder à son challenger, Edmund Stoiber, le ministre-président de Bavière. Malgré son opposition à l'euro et ses vues conservatrices, le « papivore » entretient de meilleures relations avec M. Schröder qu'avec le candidat de la droite à la chancellerie, dont le nationalisme bavarois l'irrite.

Eclaboussé par la déroute de Kirch, M. Stoiber a cherché mardi à répliquer aux critiques le mettant en cause dans cette affaire. La veille, M. Schröder avait mis en avant son *« incompétence économique »*, voire *« sa malhonnêteté humaine »*, pour fustiger le mutisme de son rival sur le sujet ces derniers mois. Lors d'une session extraordinaire du Parlement bavarois consacrée à Kirch, M. Stoiber a lancé : *« Qui a mené l'Allemagne à la dernière place en Europe a perdu le droit de critiquer la Bavière de cette manière et avec cette démesure. »* Quel que soit le sort des activités de Kirch, une chose est sûre : la déconfiture du magnat est désormais au cœur de la campagne électorale.

Philippe Ricard (à Munich) et Marc Roche (à Londres)

Une touche de couleur pour rajeunir l'austère « Wall Street Journal »

NEW YORK
de notre correspondant

A première vue, le changement semble modeste : la couleur et un nouveau cahier trois fois par semaine. Mais pour un quotidien aussi vénérable et austère que le *Wall Street Journal (WSJ)*, né en 1889, une simple évolution ne peut être anodine. *« Il s'agit de la plus importante depuis soixante ans »*, a souligné, mardi 9 avril à New York, Peter Kann, le PDG du groupe Dow Jones, maison mère du journal dont la « une » n'avait pas été retouchée depuis 1942. Cela n'a pas empêché le *WSJ* de devenir le deuxième quotidien du pays, avec une diffusion moyenne de plus de 1,8 million d'exemplaires aux Etats-Unis et 100 000 en Europe (14 500 en France) et en Asie. *« Notre philosophie éditoriale reste la même : des hommes libres et des marchés libres »*, a prévenu M. Kann.

Les attentats du 11 septembre n'ont pas retardé la nouvelle formule. La rédaction a pourtant dû abandonner ce jour-là son siège, qui se trouvait à quelques dizaines de mètres du World Trade Center. Elle a depuis été dispersée dans d'autres locaux, à Manhattan et dans le New Jersey.

Les nouveautés essentielles sont au nombre de trois. Tout d'abord, le quatrième cahier, le « Personal Journal » (journal personnel), qui a été conçu en grande partie dans les cafés de New York. Sa maquette a été dessinée dans une petite salle de bain réquisitionnée à côté d'un bureau bondé. Il paraîtra le mardi, le mercredi et le jeudi et abordera des sujets proches des préoccupations des lecteurs, dans le domaine de la santé, des voyages, de la consommation, des finances individuelles. Ensuite, le *WSJ* se veut *« plus maniable, plus aéré, avec plus de graphiques »*. La couleur, enfin, notamment en « une », fait son apparition. *« L'esthétique se trouve exclusivement au service du contenu. Notre ambition première reste toujours d'offrir à nos lecteurs des articles indépendants, honnêtes, pertinents, crédibles pour les experts et accessibles à ceux qui n'en sont pas »*, a affirmé M. Kann.

DOMAINES NOUVEAUX

Officiellement, l'objectif n'est pas d'augmenter la diffusion mais *« d'améliorer l'offre, de rendre les lecteurs plus fidèles »* et d'intéresser un peu plus les jeunes et les femmes. *« Même si pour un journal comme le nôtre, qui s'adresse en priorité aux personnes ayant une certaine réussite dans leur vie professionnelle, il est logique d'avoir des lecteurs qui ont plus de quarante ou cinquante ans »*, estime M. Kann.

La nouvelle formule tombe à pic dans une conjoncture difficile. Il faut rentabiliser un investissement de 225 millions de dollars (255,3 millions d'euros) sur quatre ans qui a déjà permis d'augmenter la pagination (de 80 à 96 pages) et notamment celle en couleur (de 8 à 24 pages). *« Même s'il existe des frémissements, je ne crois pas à un véritable démarrage de la publicité avant plusieurs mois »*, a expliqué M. Kann. Le groupe, qui possède aussi la version Internet du *WSJ* (625 000 abonnés payants, un record), l'agence de presse financière Dow Jones Newswires et le magazine *Barron's*, a enregistré en 2001 une baisse de 28 % de son chiffre d'affaires publicitaire, à 1,05 milliard de dollars.

Avec son « journal personnel », le quotidien espère attirer les annonceurs dans des domaines nouveaux pour lui comme la santé, le luxe, l'automobile, les produits technologiques et l'épargne. « Les affaires et les affaires de la vie » (*« Business and the business of life »*), tel est le slogan de la campagne de promotion mondiale, pour les trois éditions américaine, européenne et asiatique.

Eric Leser

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Louis Prévost

A la suite de nos informations sur la condamnation pénale prononcée contre Jean-Louis Prévost et Jean-Louis Olivaux, respectivement président-directeur général et directeur financier de La Voix du Nord *(*Le Monde *du 27 mars), nous avons reçu de M. Prévost les précisions suivantes :*

Il est reproché à MM. Jean-Louis Prévost et Jean-Louis Olivaux, ès qualités de mandataires sociaux, d'avoir laissé facturer par la direction d'Ageconseil (sous-filiale à 100 % de *La Voix du Nord*) en 1991-1992, la somme de 410 000 francs (62 504,10 €) au détriment de *La Voix du Nord*. Ces factures correspondaient au travail réalisé par un consultant d'Ageconseil. La justice reproche à MM. Prévost et Olivaux d'avoir fait payer ces travaux sans pouvoir présenter de justificatifs suffisants.

Le président-directeur général de *La Voix du Nord* et Jean-Louis Olivaux font appel de la décision, en estimant que les éléments d'information fournis pour justifier la réalité de la mission confiée à Ageconseil n'ont pas été retenus alors qu'au dossier figuraient les justificatifs de deux factures qui avaient fait l'objet d'expertises judiciaires concluant à la réalité des faits allégués par *La Voix du Nord*. Il convient de souligner que ni M. Prévost ni M. Olivaux ne se sont vu reprocher un enrichissement personnel.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Inquiétude aux Etats-Unis avant les publications de résultats

SUR un marché anxieux avant la publication de résultats trimestriels la semaine prochaine, les valeurs américaines ont terminé en baisse la séance du mardi 9 avril. L'indice Dow Jones des trente plus grandes valeurs industrielles a perdu 40,41 points (0,39 %) pour terminer à 10 208,67 points, tandis que le Standard & Poor's 500, à 1 117,79 points à la fin de la séance, en a perdu 7,50. Si les prévisions optimistes du fabricant d'ordinateurs Compaq ont eu pour effet de limiter la baisse du marché, l'avertissement sur ses bénéfices lancé par l'équipementier des télécommunications Nortel, au lendemain de celui d'IBM, a contribué à vicier l'atmosphère. Sur le Nasdaq, l'indice Composite a, lui, davantage chuté, abandonnant 43,36 points (2,43 %) pour terminer à 1 742,51 points. La rumeur selon laquelle Cisco Systems, leader mondial des équipements pour Internet, était sur le point de réviser à son tour ses prévisions explique en partie cette baisse.

Sur les places européennes, le rebond est timide après la mauvaise journée de lundi. L'indice Euro-Stoxx 50, composé des principales valeurs de la zone, a augmenté de 0,49 %, pour atteindre 3 622,45 points à la fin de la séance. Les investisseurs restent polarisés sur les signaux envoyés par les sociétés américaines, dont des bénéfices en hausse pourraient être le signe d'une amélioration de la conjoncture. Ainsi, les Bourses de Londres et de Milan ont progressé respectivement de 0,02 % et 0,50 %, tandis que Francfort baissait de 0,19 %.

A Paris, l'indice CAC 40 est loin de traduire un franc retour de l'optimisme dans les salles de marché, terminant en hausse de 0,72 %, à 4463,91 points. Reflet du désarroi des investisseurs, le volume des transactions, à Paris, est resté limité, avec 4,0 milliards d'euros échangés, dont 3,1 milliards sur les seules valeurs du CAC 40. Au palmarès des plus fortes variations, les valeurs technologiques ont amorcé une reprise technique.

A Tokyo, l'indice Nikkei affichait à la fermeture mercredi une hausse de 0,94 %, à 11 218,58 points.

Marc Ferracci

INDICE DOW JONES

A New York en points

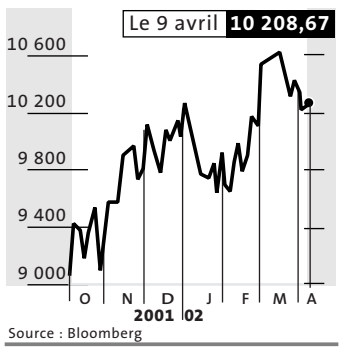

Source : Bloomberg

Des « effets secondaires » de la hausse du pétrole

CHRONIQUE DES MARCHÉS

SI LES COURS du pétrole ont commencé à se replier mardi 9 avril à New-York, passant sous les 26 dollars, à 25,82 dollars en fin de séance, leur nette remontée ces dernières semaines, jusqu'à 28,24 dollars le 4 avril, a inquiété les professionnels, tant dans le milieu boursier que dans celui des matières premières ou de l'aviation.

UN IMPACT NÉGATIF

Pour le directeur de la stratégie sur les actions européennes de Merrill Lynch, Michael Hartnett, le pétrole a atteint un niveau au-delà duquel la remontée des cours ne favorise plus les actions des entreprises du secteur de l'énergie mais au contraire commence à induire des effets négatifs sur la croissance économique. Alors que le baril a grimpé d'environ 8 dollars depuis le début 2002, la banque estime que chaque hausse de 10 dollars le baril soustrait 0,3 % à la croissance de la zone euro, 0,2 % à celle du Royaume-Uni, et, à l'inverse ajoute 0,7 % d'inflation dans la zone euro et 0,5 % au Royaume-Uni. M. Hartnett constate aussi que les actions européennes avaient donné de mauvais résultats entre le premier et le troisième trimestre 2001 alors que le brut s'envolait et, à l'inverse, s'étaient bien comportées lorsque le pétrole était redescendu au quatrième trimestre 2001.

Entre le 1er août et le 1er octobre 1990, rappelle M. Hartnett, le pétrole est passé de 20 à 40 dollars le baril, ce qui a pénalisé les actions, et davantage les valeurs cycliques que les titres défensifs. Alors que l'indice boursier américain Standard & Poor's 500 avait perdu 11,41 % durant cette période, les valeurs financières avaient chuté de 19,86 % et les industrielles de 17,51 %, contre une baisse de seulement 3,11 % et 5,52 % respectivement pour le secteur des télécoms et celui des services aux collectivités.

LES PRIX DU BRUT ET DU KÉROSÈNE

indice base 100 au 1er janvier 2002

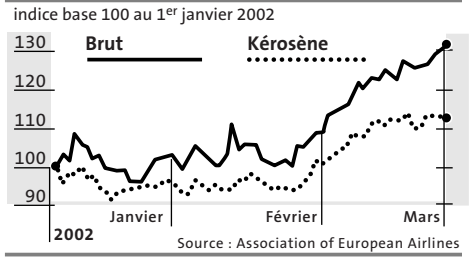

Source : Association of European Airlines

LES MATIÈRES PREMIÈRES PATINENT

La hausse brutale du brut ces deux dernières semaines a fait déjà une victime : les matières premières. Alors que les producteurs constataient, après dix-huit mois très difficiles, le début d'un redressement, tout s'est arrêté net. Cuivre, zinc, nickel, aluminium, dont les cours commençaient à remonter, voient leur prix stagner, voire redescendre. Les sidérurgistes qui avaient annoncé des augmentations tarifaires se demandent s'ils vont pouvoir les maintenir.

Les négociants, qui pensaient que la reprise annoncée depuis quelque temps par les marchés était sur le point de se concrétiser, sont à nouveau pris de doute. Beaucoup ont en mémoire le scénario d'août 2000, où la brutale envolée du brut, passant de 12 à 27 dollars le baril en quelques semaines, avait été le signe annonciateur de la fin de la croissance dans les pays occidentaux. Tous se demandent si le même schéma ne va pas se reproduire si le cours du baril se maintient longtemps au-dessus des 25 dollars. Par prudence, de nombreux intervenants ont décidé de ne pas reconstituer des stocks trop importants, afin de ne pas être handicapés si la croissance ne reprenait pas à un rythme aussi rapide que prévu. Certains industriels qui pensaient relancer leurs investissements au début de l'été se demandent s'il ne serait pas plus prudent d'attendre trois ou quatre mois plus avant de se décider.

AUGMENTATION MOINDRE DU KÉROSÈNE

Grandes consommatrices de pétrole, les compagnies aériennes surveillent attentivement l'évolution des cours du brut. Toutefois, plusieurs éléments expliquent que le prix du kérosène ne suive pas exactement les cours du pétrole. Depuis le 11 septembre, l'ensemble des compagnies ont réduit leurs capacités de façon drastique, entraînant chez les pétroliers fournisseurs de kérosène la constitution de stocks. En conséquence, la hausse du carburant pour avion est aujourd'hui amortie. Depuis le début 2002, le cours du pétrole brut s'est apprécié de 30 % alors que celui du kérosène n'est monté que d'environ 13 %. Dans le compte d'exploitation des compagnies, le coût du kérosène représente entre 11 % et 13 % des coûts, estime Merrill Lynch, ajoutant que *« chaque appréciation d'un dollar dans le cours du baril a une répercussion sur le bénéfice d'exploitation estimé des compagnies de l'ordre de 0,3 à 3 % »*. Cela étant, les grands transporteurs se prémunissent contre les augmentations de kérosène en souscrivant l'équivalent d'une assurance : Air France a choisi de se couvrir à 50 % pour un baril à 21,50 dollars. British Airways s'est protégé à 50 % pour un baril à 22,50 dollars.

François Bostnavaron, Martine Orange et Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 10/4, 9h46

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**5151,61** *10/4*	-0,36	**5467,31** *19/3*	**4706,01** *20/2*	**25,40**
	Euro Neu Markt Price IX	**959,68** *10/4*	-0,77	**1212,43** *4/1*	**913,75** *20/2*	
AUTRICHE	Austria traded	**1293,94** *10/4*	-0,57	**1306,47** *8/4*	**1109,88** *9/1*	**13,90**
BELGIQUE	Bel 20	**2740,66** *10/4*	-0,02	**2815,19** *28/1*	**2609,61** *15/1*	**13,40**
DANEMARK	Horsens Bnex	**261,97** *10/4*	-4,92	**280,92** *26/3*	**254,91** *30/1*	
ESPAGNE	Ibex 35	**7986,80** *10/4*	-0,64	**8608,50** *4/1*	**7628,00** *22/2*	**18,50**
FINLANDE	Hex General	**7633,79** *10/4*	-2,41	**9224,39** *4/1*	**7661,83** *22/2*	**19,10**
FRANCE	CAC 40	**4436,67** *10/4*	-0,61	**4720,04** *4/1*	**4210,30** *20/2*	**20,50**
	Mid CAC	**2146,75** *9/4*	-0,45	**2176,90** *2/4*	**1929,16** *2/1*	**15,30**
	SBF 120	**3100,17** *10/4*	-0,55	**3263,91** *28/3*	**2924,74** *20/2*	**20,50**
	SBF 250	**2955,86** *9/4*	-1,07	**3081,90** *28/3*	**2782,54** *20/2*	**20,40**
	Indice second marché	**2502,16** *9/4*	-0,01	**2508,04** *5/4*	**2287,73** *2/1*	**14,80**
	Indice nouveau marché	**1017,56** *10/4*	-0,91	**1175,41** *7/1*	**980,76** *22/2*	
GRÈCE	ASE General	**2222,71** *10/4*	0,00	**2655,07** *3/1*	**2173,01** *9/4*	**14,60**
IRLANDE	Irish Overall	**5043,09** *10/4*	-0,69	**6085,03** *18/1*	**4611,80** *20/3*	**12,20**
ITALIE	Milan Mib 30	**32035,00** *10/4*	-0,57	**33455,00** *2/4*	**29542,00** *20/2*	**20,70**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1145,16** *9/4*	-0,61	**1169,48** *14/1*	**1103,43** *6/3*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**508,92** *10/4*	-0,46	**531,21** *28/3*	**475,19** *22/2*	**17,70**
PORTUGAL	PSI 20	**7677,13** *10/4*	-0,91	**7998,50** *4/1*	**7161,67** *25/2*	**18,20**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**5163,40** *10/4*	-0,31	**5362,30** *4/1*	**5015,50** *20/2*	**17,60**
	FTSE techMark 100 index	**1152,75** *10/4*	-0,54	**1569,62** *4/1*	**1153,53** *8/4*	**120,30**
SUÈDE	OMX	**768,44** *10/4*	-0,50	**878,88** *4/1*	**741,84** *20/2*	**25,40**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**8504,01** *9/4*	-0,20	**8686,99** *8/4*	**7052,97** *3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1295,53** *9/4*	-0,13	**1413,86** *21/3*	**1142,62** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	**15207,59** *9/4*	1,71	**16423,35** *25/1*	**13842,31** *2/1*	**199,60**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**446,30** *10/4*	-0,47	**441,70** *14/3*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**357,79** *9/4*	3,28	**350,75** *29/3*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**6655,00** *10/4*	0,21	**6716,90** *4/4*	**6059,10** *6/2*	**18,90**
TURQUIE	National 100	**11826,67** *10/4*	-0,65	**15071,84** *8/1*	**10443,81** *18/3*	**10,80**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**386,09** *9/4*	0,21	**471,34** *6/2*	**323,69** *2/1*	
BRÉSIL	Bovespa	**13195,06** *9/4*	0,27	**14495,28** *18/3*	**12300,70** *30/1*	**9,50**
CANADA	TSE 300	**7722,11** *9/4*	-0,33	**7992,70** *7/3*	**7402,70** *20/2*	**20,70**
CHILI	Ipsa	**97,59** *10/4*	0,72	**102,37** *4/1*	**94,80** *20/2*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**10208,67** *9/4*	-0,39	**10673,10** *19/3*	**9529,46** *30/1*	**22,30**
	Nasdaq composite	**1742,57** *9/4*	-2,42	**2098,88** *9/1*	**1696,55** *22/2*	**46,70**
	Nasdaq 100	**1345,32** *9/4*	-3,42	**1710,23** *9/1*	**1329,93** *22/2*	**43,60**
	Wilshire 5000	**10529,10** *9/4*	-0,56	**10983,40** *19/3*	**10040,55** *20/2*	
	Standards & Poors 500	**1117,80** *9/4*	-0,67	**1176,97** *7/1*	**1074,36** *20/2*	**21,20**
MEXIQUE	IPC	**7271,22** *9/4*	-0,01	**7450,44** *20/3*	**6365,72** *14/1*	**12,40**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3327,20** *10/4*	0,36	**3443,90** *14/2*	**3317,00** *4/4*	
CHINE	Shangaï B	**153,09** *9/4*	1,05	**171,72** *4/1*	**121,09** *23/1*	**22,70**
	Shenzen B	**235,01** *9/4*	1,13	**265,91** *4/1*	**182,43** *23/1*	**14,80**
CORÉE DU SUD	Composite	**888,67** *9/4*	-1,33	**926,23** *8/4*	**690,36** *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**10878,04** *2/4*	-1,40	**11919,41** *7/1*	**10387,49** *1/3*	**15,80**
	All ordinaries	**4698,07** *10/4*	-0,73	**5104,38** *7/1*	**4548,50** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**404,76** *9/4*	-1,06	**415,78** *5/4*	**339,26** *1/1*	**1,30**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**372,08** *9/4*	-0,64	**468,92** *7/1*	**372,53** *4/4*	
JAPON	Nikkei 225	**11218,58** *10/4*	0,94	**12034,04** *11/3*	**9420,85** *6/2*	**28,50**
	Topix index	**1078,09** *10/4*	0,60	**1128,36** *11/3*	**921,08** *6/2*	**34,80**
MALAISIE	KL composite	**776,83** *10/4*	0,12	**773,07** *8/4*	**681,50** *2/1*	**16,20**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**743,60** *10/4*	-0,17	**771,18** *4/2*	**738,40** *3/1*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1705,25** *10/4*	-2,79	**1848,99** *5/3*	**1606,09** *2/1*	**21,10**
TAÏWAN	Weighted	**6069,85** *9/4*	-1,95	**6326,43** *27/3*	**5375,40** *17/1*	**21,20**
THAILANDE	Thaï SE	**371,17** *10/4*	0,08	**396,70** *8/3*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**11157,20** *10/4*	-0,23	**11305,30** *19/3*	**10138,30** *30/1*	**10,30**
COTE D'IVOIRE	BVRM	**70,11** *8/4*		**77,39** *2/1*	**70,08** *22/3*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mercredi 10 avril 9h46

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**3596,83**	-0,72
AUTOMOBILE	**229,30**	-0,67
BANQUES	**282,42**	-0,30
PRODUIT DE BASE	**204,43**	-0,74
CHIMIE	**365,72**	0,23
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**405,83**	-0,86
CONSTRUCTION	**230,75**	-0,44
CONSOMMATION CYCLIQUE	**130,16**	-0,70
PHARMACIE	**468,30**	-0,31
ÉNERGIE	**347,18**	-0,88
SERVICES FINANCIERS	**236,41**	-0,26
ALIMENTATION ET BOISSON	**239,00**	-0,05
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**370,81**	-0,60
ASSURANCES	**323,90**	-0,17
MÉDIAS	**261,91**	-0,98
BIENS DE CONSOMMATION	**381,41**	0,13
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**279,94**	0,01
HAUTE TECHNOLOGIE	**440,11**	-2,28
SERVICES COLLECTIFS	**292,68**	-0,21

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**21,72**	0,09
AEGON NV	NL	**26,89**	-2,36
AIR LIQUIDE	FR	**167,60**	0,36
ALCATEL A	FR	**15,17**	-1,62
ALLIANZ N	AL	**271,22**	0,41
AVENTIS	FR	**75,45**	-0,59
AXA	FR	**23,72**	-0,21
BASF AG	AL	**46,95**	0,54
BAYER	AL	**38,61**	0,31
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**38,50**	1,05
BBVA	ES	**12,83**	0,08
BNP PARIBAS	FR	**55,50**	0,09
BSCH	ES	**9,49**	0,00
CARREFOUR	FR	**52,40**	0,00
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**49,60**	-0,98
DANONE	FR	**134,50**	-0,15
DEUTSCHE BANK AG	AL	**69,34**	-0,46
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**16,10**	-0,98
E.ON	AL	**58,18**	-0,12
ENDESA	ES	**17,12**	-0,75
ENEL	IT	**6,55**	0,15
ENI SPA	IT	**16,53**	-0,66
FORTIS	BE	**25,28**	0,04
FRANCE TELECOM	FR	**31,85**	-0,28
GENERALI ASS.	IT	**28,29**	0,28
ING GROEP CVA	NL	**29,34**	-0,20
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**27,25**	0,29
L'OREAL	FR	**84,10**	-0,30
LVMH	FR	**54,45**	-1,09
MUENCHENER RUECKV	AL	**285,28**	0,45
NOKIA OYJ	FI	**21,42**	-4,16
PINAULT PRINTEMPS	FR	**125,80**	-0,32
REPSOL YPF	ES	**14,00**	-1,41
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**31,66**	-1,16
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**59,80**	-0,58
RWE	AL	**42,44**	-0,47
SAINT GOBAIN	FR	**179,80**	-0,39
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**69,30**	0,43
SANPAOLO IMI	IT	**13,23**	-1,05
SIEMENS	AL	**69,05**	-0,86
SOCIETE GENERALE A	FR	**70,65**	-0,21
SUEZ	FR	**31,55**	0,16
TELECOM ITALIA	IT	**9,11**	-0,33
TELEFONICA	ES	**12,19**	-0,97
TIM	IT	**5,08**	-1,36
TOTAL FINA ELF	FR	**167,80**	-1,18
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,94**	-0,20
UNILEVER CVA	NL	**64,80**	-0,15
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**37,46**	-1,94
VOLKSWAGEN	AL	**56,99**	-0,47

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

9/4 : 80 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
LOBSTER NETWORK	0,21	31,25
ARBOMEDIA	2,21	30,00
BROKAT TECHNOLOGIE	0,05	25,00
TEAM COMM GRP	0,12	20,00
GRAMMER AG	13,40	16,52
BIOTISSUE TECHNOLO	6,50	14,04
COMTRADE	2,29	13,37
Plus mauvaises performances		
SOFTWARE AG	11,84	-35,02
MANAGT DATA MEDIA	0,10	-33,33
HYDROTEC	9,00	-30,77
AHLERS	10,51	-19,15
INTERSHOP COMMUNIC	1,15	-13,53
PHENOMEDIA	4,56	-13,14
INTRAWARE	0,73	-13,10

TOKYO

10/4 : 491 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
NIPPON GEAR	155,00	40,91
ISEKI & CO	81,00	19,12
YE DATA	270,00	14,89
NIPPEI TOYAMA	224,00	14,87
NIPPON KINZOKU	121,00	14,15
GAKKEN	130,00	14,04
TAKISAWA MACH TOOL	49,00	13,95
Plus mauvaises performances		
HEISEI POLYMER	86,00	-12,24
SNOVA	66,00	-12,00
TOYO TAKASAGO BAT	74,00	-11,90
FUDOW CO	71,00	-11,25
HENDERSON LAND DEV	521,00	-10,17
SOFTBRAIN	249000,00	-9,45
MELX	41,00	-8,89

LONDRES

9/4 : 1600 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
THUS	0,22	17,33
SCOOT.COM	0,01	15,00
BATM ADVANCED COMM	0,27	6,00
ARRIVA PLC	3,42	5,63
EXEL	8,85	4,12
MISYS PLC	2,98	4,11
ARM HOLDINGS	2,83	3,28
Plus mauvaises performances		
IMPERIAL TOBACCO	9,78	-14,59
TRAFFICMASTER	0,20	-13,04
ENERGIS	0,02	-10,00
TELEWEST COMM	0,12	-7,69
EASYJET	4,75	-7,05
VODAFONE GROUP	1,21	-4,54
GRANADA	1,25	-4,21

PARIS

9/4 : 120 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
CEREOL	36,40	10,14
ALTEN	19,99	6,33
GENSET	6,00	6,19
GFI INFORMATIQUE	12,75	5,81
TRIGANO	38,83	5,80
PROVIMI	23,18	5,36
ELIOR	9,60	4,92
Plus mauvaises performances		
GUYENNE GASCOGNE	81,00	-4,59
INFOGRAMES ENTERT	9,97	-4,13
FAURECIA	54,60	-3,87
OBERTHUR CARD SYST	7,29	-3,19
SOITEC	18,90	-2,93
COMPLETEL EUROPE	0,67	-2,90
ARCELOR	15,10	-2,58

NEW YORK

Séance du 9/4

NYSE

1206 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	124,92	1,29
AM INTL GRP	75,26	1,17
ALCOA	37,38	-1,27
AOL TIME WARNER	21,85	-0,46
AMERICAN EXPRESS	41,23	1,45
AT & T	15,01	-0,13
BOEING CO	48,57	-0,88
BRISTOL MYERS SQUI	31,56	-1,71
CATERPILLAR	57,88	0,23
CITIGROUP	48,84	0,49
COCA-COLA	53,35	0,66
COLGATE PALMOLIVE	57,35	-0,33
COMPAQ COMPUTER	9,28	-3,23
DOW CHEMICAL	32,60	2,00
DUPONT DE NEMOURS	46,62	0,09
EASTMAN KODAK	32,43	4,48
ENDESA ADR	15,24	1,13
EXXON MOBIL	42,74	-1,16
FORD MOTOR	15,03	-0,53
GENERAL ELECTRIC	36,45	-1,09
GENERAL MOTORS	60,45	-0,08
GILLETTE CO	34,93	0,58
HEWLETT PACKARD	17,41	1,69
HOME DEPOT INC	49,08	-0,85
HONEYWELL INTL	37,64	-0,69
IBM	87,74	0,38
INTL PAPER	40,89	-1,23
JOHNSON & JOHNSON	63,04	-0,54
J.P.MORGAN CHASE	35,19	0,60
LUCENT TECHNOLOGIE	4,18	-6,28
MC DONALD'S CORP	28,15	-1,19
MERCK AND CO	53,59	-1,05
MOTOROLA	13,85	-0,65
NORTEL NETWORKS	5,80	2,65
PEPSICO	51,43	1,22
PFIZER INC	38,70	0,60
PHILIP MORRIS	52,34	0,02
PROCTER AND GAMBLE	90,13	-0,18
SBC COMMUNICATIONS	34,90	-4,46
TEXAS INSTRUMENTS	32,32	-2,06
UNITED TECHNOLOGIE	72,90	-1,42
WAL-MART STORES	60,10	0,54
WALT DISNEY COMPAN	23,07	-0,22

NASDAQ

1662 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	21,61	-3,53
AMAZON.COM	13,60	-2,51
AMGEN INC	56,36	-4,46
APPLIED MATERIALS	51,36	-3,15
BED BATH & BEYOND	35,02	-2,80
CISCO SYSTEMS	14,82	-8,41
COMCAST A SPECIAL	30,53	0,07
CONCORD EFS	33,37	-2,14
DELL COMPUTER	26,57	-1,15
EBAY	53,20	-3,54
FLEXTRONICS INTL	16,40	-6,55
GEMSTAR TV GUIDE	10,12	-4,98
GENZYME	40,67	-2,37
IMMUNEX	28,74	-3,59
INTEL CORP	28,46	-4,91
INTUIT	39,20	-2,17
JDS UNIPHASE	5,38	-4,78
LINEAR TECHNOLOGY	40,19	-3,37
MAXIM INTEGR PROD	53,32	-2,25
MICROSOFT	54,87	-4,11
ORACLE CORP	11,98	-2,92
PAYCHEX	39,40	-0,38
PEOPLESOFT INC	23,22	-6,97
QUALCOMM INC	35,00	-3,10
SIEBEL SYSTEMS	27,56	-4,60
SUN MICROSYSTEMS	8,12	-4,47
VERITAS SOFTWARE	34,65	-5,38
WORLDCOM	5,43	-10,40
XILINX INC	39,31	-3,27
YAHOO INC	18,46	-2,02

MARCHÉ DES CHANGES 10/4, 9h46

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,76735	**0,88240**	1,43870	0,60125
TOKYO (¥)	130,32000		**114,98500**	187,46535	78,35500
PARIS (€)	1,13345	0,86975		1,63015	0,68150
LONDRES (£)	0,69515	0,53345	**0,61325**		0,41795
ZURICH (FR. S.)	1,66320	1,27620	**1,46745**	2,39595	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4309	7,4395
COURONNE NORVÉG.	7,6590	7,6640
COURONNE SUÉDOISE	9,1040	9,1090
COURONNE TCHÉQUE	29,8557	29,9609
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6591	1,6616
DOLLAR CANADIEN	1,4057	1,4074
DOLLAR HONGKONG	6,8790	6,8838
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0128	2,0153
FORINT HONGROIS	242,2501	242,4316
LEU ROUMAIN	28817,0000	28875,0000
ROUBLE	27,5316	27,5561

EURO à 6 mois

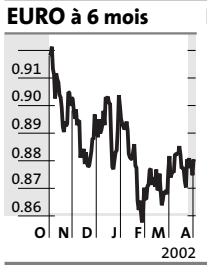

EURO à 5 jours

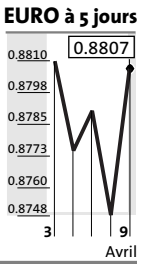

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 10/4

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,43	5,25	5,63
ROYAUME-UNI	4,63	4,19	5,25	5,14
ITALIE	3,29	3,43	5,42	5,83
ALLEMAGNE	3,29	3,43	5,18	5,60
JAPON	0,05	0,08	1,34	2,06
ÉTATS-UNIS	1,81	1,99	5,34	5,98
SUISSE	1,56	1,61	3,53	4,03

MARCHÉS A TERME LE 10/4, 9h46

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	4/2	4443,00	4434,50	447155
EURO NOTIO.	6/2	87,25	87,25	688
EURO ST. 50	6/2			3410
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/2	105,63	105,69	636993
LONDRES				
EURIBOR 3M.	6/2	96,44	96,45	508831
NEW YORK				
DOW JONES	6/2	10288,00	10224,00	27147
S. & POORS	6/2	1130,00	1120,30	482515

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MERCREDI 10 AVRIL 9h46

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10900,00**	-0,46
OR FIN LINGOT	**10900,00**	-0,27
ONCE D'OR EN DOLLAR	**298,70**	-0,58
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**62,60**	0,16
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**62,60**	0,16
PIÈCE UNION LAT. 20	**62,60**	0,16
PIÈCE 10 US$	**190,25**	0,00
PIÈCE 20 US$	**390,00**	0,00
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**404,00**	-1,70

DENRÉES

MERCREDI 10 AVRIL 9h46

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**276,25**	-1,25
CACAO ($ NEW YORK)	**1514,00**	-1,05
CAFE (£ LONDRES)	**523,00**	2,75
COLZA (€ PARIS)	**233,50**	0,00
MAÏS ($ CHICAGO)	**201,25**	-0,12
ORGE (£ LONDRES)	**64,50**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,88**	-1,13
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**198,00**	0,51
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**156,70**	0,84

MÉTAUX

MERCREDI 10 AVRIL 9h46	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1362,00**	0,65
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1383,00**	0,60
CUIVRE COMPTANT ($)	**1575,50**	0,72
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1595,04**	0,72
ETAIN COMPTANT ($)	**4042,00**	0,50
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4075,00**	0,54
NICKEL COMPTANT ($)	**6850,00**	2,32
NICKEL À 3 MOIS ($)	**6800,00**	2,60
PLOMB COMPTANT ($)	**480,00**	1,69
PLOMB À 3 MOIS ($)	**493,02**	1,44
ZINC COMPTANT ($)	**798,75**	0,35
ZINC À 3 MOIS ($)	**817,90**	0,21
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**457,00**	-0,44
PLATINE À TERME ($)	**524,50**	-0,33

PÉTROLE

MERCREDI 10 AVRIL 9h46	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**27,00**	0,97
WTI (NEW YORK)	**25,75**	-2,83
LIGHT SWEET CRUDE	**25,75**	-2,84

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mercredi 10 avril 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	46,61	46,75	-0,30	14,15	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	40,00	n/d	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF ◗	53,10	53,55	-0,84	-1,48	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	18,96	19,00	-0,21	15,32	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	167,40	167,00	0,24	6,35	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A ◗	15,08	15,42	-2,20	-21,45	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,60	5,76	-2,78	-27,46	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM ◗	14,35	14,36	-0,07	14,89	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	61,45	61,10	0,57	21,08	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL#	5,58	5,58	n/d	80,00	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	192,90	192,90	n/d	20,94	193,00	160,00	22,85	4524
ASF ◗	26,20	26,45	-0,95	n/d	27,30	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	84,50	85,05	-0,65	14,88	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS ◗	75,50	75,90	-0,53	-5,32	85,95	73,90	0,50	13046
AXA ◗	23,60	23,77	-0,72	0,55	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	115,00	n/d	30,68	121,90	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	138,40	138,40	n/d	14,28	138,70	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	145,00	n/d	12,57	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY ◗	44,80	44,95	-0,33	9,80	45,50	39,20	n/d	4455
BIC ◗	40,00	40,00	n/d	4,27	41,46	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS ◗	55,15	55,45	-0,54	9,75	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE ◗	258,00	258,80	-0,31	7,41	260,50	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,00	52,00	n/d	1,26	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	47,40	47,42	-0,04	5,33	48,00	41,70	1,40	12010
BOUYGUES ◗	34,00	34,75	-2,16	-7,60	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	45,50	46,50	-2,15	13,60	47,30	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,97	0,99	-2,02	-21,13	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	55,35	55,25	0,18	11,52	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	43,91	44,55	-1,44	16,93	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL + ◗	3,81	3,83	-0,52	6,42	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	75,10	75,65	-0,73	-7,39	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	33,60	33,60	n/d	12,00	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR ◗	52,25	52,40	-0,29	-10,53	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	63,65	63,65	n/d	1,84	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD ◗	84,05	84,60	-0,65	-3,00	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	61,00	59,45	2,61	5,44	63,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	80,00	80,90	-1,11	2,10	90,50	70,00	2,00	12470
CEREOL ◗	35,00	36,40	-3,85	23,02	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	n/d	32,91	n/d	6,85	33,00	30,70	n/d	4457
CFF.RECYCLING	46,00	46,70	-1,50	15,00	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP ◗	33,90	33,65	0,74	n/d	38,30	33,00	n/d	12102
CHARGEURS	82,50	82,60	-0,12	10,07	83,00	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	41,71	42,26	-1,30	21,00	45,55	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	123,00	121,70	1,07	2,07	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	50,00	50,00	n/d	4,16	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	68,20	68,65	-0,66	7,57	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	51,35	50,20	2,29	25,24	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	38,22	38,45	-0,60	7,05	38,94	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA ◗	62,00	62,15	-0,24	30,80	64,00	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	167,50	n/d	5,34	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	n/d	74,70	n/d	17,91	74,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,00	41,00	n/d	-8,27	46,90	40,20	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	21,52	21,93	-1,87	20,96	22,60	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	n/d	15,75	n/d	8,32	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	43,88	44,30	-0,95	17,01	46,52	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	10,85	10,95	-0,91	30,72	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	n/d	100,00	n/d	24,06	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	134,30	134,70	-0,30	-1,97	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	361,00	361,00	n/d	13,88	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	51,30	51,95	-1,25	-5,00	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,75	14,55	1,37	2,43	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	71,50	73,50	-2,72	-11,18	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,55	n/d	15,65	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	10,69	10,61	0,75	42,72	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTION	n/d	27,93	n/d	3,82	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	82,90	82,10	0,97	21,19	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	21,50	21,43	0,33	-4,44	24,90	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	9,51	9,60	-0,94	17,99	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	32,10	32,19	-0,28	26,62	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,00	n/d	9,82	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL ◗	43,14	43,00	0,33	27,06	43,68	31,20	3,90	12166
ESSO	94,00	93,70	0,32	17,20	96,80	79,50	2,75	12066
EULER ◗	43,05	43,30	-0,58	1,29	47,40	40,60	1,40	12130
EURAZEO ◗	59,50	60,05	-0,92	-6,95	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,96	0,94	2,13	9,09	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	1,12	1,13	-0,88	-0,88	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA ◗	55,70	54,60	2,01	-5,59	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	117,00	114,50	2,18	20,55	121,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC ◗	48,01	48,00	0,02	19,13	49,45	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	99,00	n/d	25,07	107,50	68,00	2,20	3313
FONC.LYON.#	30,90	30,20	2,32	15,73	31,05	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM ◗	31,68	31,94	-0,81	-29,44	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	117,00	114,20	2,45	17,05	118,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	143,50	147,20	-2,51	-6,14	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,00	50,00	-2,00	18,93	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	94,85	94,25	0,64	3,66	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,00	17,00	n/d	18,38	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	44,25	44,20	0,11	25,53	47,27	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	12,28	12,75	-3,69	1,90	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	17,95	18,00	-0,28	17,70	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	80,30	80,00	0,38	8,22	81,90	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	79,00	78,20	1,02	6,39	82,85	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	79,60	79,90	-0,38	1,27	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	82,90	81,00	2,35	-2,47	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING ◗	10,00	10,15	-1,48	23,00	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS ◗	133,00	135,40	-1,77	23,37	135,40	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	21,88	n/d	-0,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,00	n/d	n/d	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE	3600,00	3583,50	0,46	1,55	3700,00	3150,00	20,50	3770
INFOGRAMES ENTER. ◗	9,74	9,97	-2,31	-24,78	15,98	9,57	n/d	5257
INGENICO ◗	26,18	26,55	-1,39	15,84	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	n/d	173,70	n/d	9,93	177,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX ◗	13,25	13,25	n/d	5,57	13,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,40	21,40	n/d	29,69	21,67	16,21	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	118,60	118,00	0,51	10,53	119,50	108,20	2,75	12196
LAFARGE ◗	101,40	102,10	-0,69	-3,33	107,00	96,85	2,20	12053
LAGARDERE ◗	50,30	50,85	-1,08	7,02	54,60	41,92	0,78	13021
LAPEYRE	n/d	60,95	n/d	37,70	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	n/d	53,60	n/d	6,77	54,80	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	165,00	167,00	-1,20	14,58	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND ADP	n/d	135,70	n/d	9,43	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST. ◗	22,51	22,85	-1,49	2,31	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,60	3,56	1,12	26,31	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	132,50	132,90	-0,30	5,15	135,10	126,00	10,18	12135
L'OREAL ◗	84,05	84,35	-0,36	3,89	85,20	75,15	0,44	12032
LOUVRE #	67,50	68,00	-0,74	7,48	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,32	11,30	0,18	-12,92	12,00	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	54,20	55,05	-1,54	18,59	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL ◗	65,10	64,20	1,40	n/d	72,80	64,20	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM ◗	52,60	53,65	-1,96	-3,30	57,60	48,55	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	9,10	9,10	n/d	2,36	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM	24,30	24,00	1,25	56,77	24,30	15,10	0,91	5107
METALEUROP	4,03	4,05	-0,49	30,84	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN ◗	41,95	41,87	0,19	13,22	45,05	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA	15,65	15,70	-0,32	50,04	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	92,40	92,40	n/d	-4,64	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST ◗	41,28	40,43	2,10	26,16	41,90	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	20,90	21,40	-2,34	28,93	22,00	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	26,35	26,35	n/d	17,89	27,99	21,52	0,40	5287
NORD-EST	27,20	26,86	1,27	0,40	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	23,95	23,95	n/d	14,37	26,00	17,90	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	7,06	7,29	-3,16	-21,11	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE ◗	6,99	7,05	-0,85	-31,33	10,74	6,27	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	404,00	405,00	-0,25	14,12	405,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	56,50	57,70	-2,08	-2,41	63,80	56,00	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	54,55	55,05	-0,91	0,27	59,60	52,50	3,31	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	35,50	35,80	-0,84	-10,12	45,59	33,26	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	95,60	94,60	1,06	9,88	95,80	82,75	0,80	12069
PEUGEOT ◗	52,60	52,95	-0,66	10,15	58,15	43,42	5,00	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	125,50	126,20	-0,55	-13,20	154,69	109,50	2,18	12148
PLASTIC OMN.(LY)	72,10	73,70	-2,17	22,20	83,10	59,05	2,00	12457
PROVIMI ◗	23,17	23,18	-0,04	8,67	23,78	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	91,00	91,00	n/d	1,67	92,70	85,00	3,50	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	36,89	37,13	-0,65	24,00	39,90	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	29,80	30,04	-0,80	19,82	30,75	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	50,95	51,00	-0,10	28,62	57,35	39,30	0,91	13190
REXEL ◗	72,15	73,10	-1,30	9,40	75,40	58,60	1,61	12595
RHODIA ◗	11,86	11,85	0,08	32,07	12,00	8,87	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,15	12,15	n/d	23,97	12,90	11,81	0,18	12580
ROUGIER #	n/d	62,20	n/d	9,02	63,20	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	142,20	142,20	n/d	5,72	143,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	182,00	165,50	9,97	17,41	182,00	146,30	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	51,00	n/d	10,86	51,50	45,20	2,15	12431
SAGEM S.A. ◗	64,20	65,00	-1,23	-6,61	75,50	63,45	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	179,50	180,50	-0,55	5,89	189,80	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)	n/d	55,90	n/d	11,24	55,95	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	69,20	69,00	0,29	-17,42	84,30	68,20	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	57,20	57,45	-0,44	5,92	59,50	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	36,76	36,90	-0,38	3,81	46,80	31,50	1,70	13030
S.E.B. ◗	95,40	95,50	-0,10	52,27	95,80	61,00	1,90	12170
SEITA	50,05	52,80	-5,21	3,83	53,05	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	17,50	17,40	0,57	9,92	17,58	15,80	1,56	12599
SIDEL	34,61	35,00	-1,11	-30,78	53,00	30,25	n/d	13060
SILIC	170,00	170,00	n/d	8,41	171,00	151,00	6,68	5091
SIMCO ◗	80,10	79,70	0,50	3,35	80,85	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	13,20	13,20	n/d	-8,83	15,90	13,02	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	70,10	70,80	-0,99	11,53	73,65	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	47,12	47,90	-1,63	-1,85	49,70	42,65	0,56	12122
SOPHIA ◗	32,00	31,95	0,16	6,03	32,33	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	55,80	55,35	0,81	43,96	57,20	39,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	88,00	88,00	n/d	12,82	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	28,25	28,95	-2,42	20,21	29,68	21,56	0,15	5180
STERIA GROUPE #	36,96	36,95	0,03	24,02	38,80	28,06	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS	426,10	426,80	-0,16	10,61	444,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	31,46	31,50	-0,13	-7,47	34,90	30,80	3,30	12052
TAITTINGER	n/d	140,00	n/d	7,77	140,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	159,20	159,00	0,13	6,13	162,80	131,50	3,30	13170
TF1 ◗	33,85	34,28	-1,25	19,23	36,88	24,94	0,65	5490
THALES ◗	41,41	41,82	-0,98	6,86	41,97	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	32,08	32,40	-0,99	-7,01	37,15	28,50	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	167,50	169,80	-1,35	4,42	179,40	151,60	3,30	12027
TRANSICIEL # ◗	37,64	37,90	-0,69	8,50	40,56	31,50	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	31,24	31,55	-0,98	-16,69	39,97	29,46	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	61,70	61,95	-0,40	8,15	63,00	54,00	5,00	12471
UNILOG ◗	70,15	69,90	0,36	2,63	90,00	68,00	0,39	3466
VALEO ◗	51,50	52,15	-1,25	14,95	53,00	42,80	1,35	13033
VALLOUREC ◗	64,00	64,00	n/d	20,18	66,65	53,50	1,30	12035
VINCI ◗	71,05	70,65	0,57	7,91	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE	140,40	140,00	0,29	9,26	143,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	34,87	34,90	-0,09	-6,91	39,20	33,55	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	37,33	38,20	-2,28	-39,30	64,40	37,30	1,00	12777
WANADOO ◗	6,25	6,31	-0,95	11,01	6,70	5,37	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	20,60	20,59	0,05	5,64	21,02	18,50	0,50	6336
ZODIAC ◗	26,44	26,50	-0,23	29,67	26,50	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,60	21,21	1,84	13,20	21,60	17,55	0,23	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	7,64	7,77	-1,67	16,28	8,44	6,44	0,07	12823
ARCELOR ◗	14,98	15,10	-0,79	n/d	16,69	14,35	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	n/d	46,84	n/d	10,75	48,29	40,10	1,47	12807
BAYER # ◗	38,50	38,52	-0,05	9,65	40,52	32,80	1,03	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,66	0,67	-1,49	-43,10	1,30	0,59	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	69,15	70,25	-1,57	-12,85	82,60	62,55	0,96	12804
DEXIA ◗	16,85	16,94	-0,53	4,01	17,95	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	15,55	15,70	-0,96	14,00	17,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	11,23	11,34	-0,97	-16,56	14,95	8,97	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	20,50	20,55	-0,24	-3,52	22,90	19,02	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	2,01	2,00	0,50	-29,22	3,08	1,75	n/d	5768
NOKIA A ◗	21,37	22,17	-3,61	-25,54	30,32	21,37	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	59,90	60,05	-0,25	5,73	63,15	52,60	0,53	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	31,56	32,08	-1,62	-4,59	35,33	27,74	0,27	13955
SIEMENS # ◗	69,00	69,95	-1,36	-6,88	79,75	62,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	34,66	35,27	-1,73	-3,85	39,70	31,50	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	12,14	12,31	-1,38	-16,73	15,32	12,04	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	65,00	65,00	n/d	-1,36	68,00	61,45	0,38	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	4,26	4,43	-3,84	-29,70	6,69	4,26	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	41,30	41,74	-1,05	-10,48	47,80	40,10	0,18	12943
HSBC HOLDINGS ◗	12,92	12,92	n/d	-3,00	13,85	12,32	0,33	12976
I.B.M # ◗	99,65	99,85	-0,20	-28,71	141,90	98,00	0,14	12964
KINGFISHER SICO ◗	6,44	6,39	0,78	2,54	6,83	5,86	0,07	22046
MERCK AND CO # ◗	60,90	61,65	-1,22	-10,17	73,20	60,90	0,34	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	258,70	259,60	-0,35	8,24	260,40	233,10	23,42	13911
PHILIP MORRIS # ◗	59,25	59,90	-1,09	12,85	62,25	50,40	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	61,50	61,50	n/d	-3,75	70,95	56,00	0,22	12936
SONY CORP. # ◗	58,15	58,15	n/d	12,69	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

9/4 : 26,63 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ORCHESTRA KAZIBAO	1,04	9,47
COM 6	2,25	8,70
OLITEC #	10,75	8,59
GENSET	6,00	6,19
DMS #	16,80	5,66
STELAX #	0,38	5,56
CRYONETWORKS	6,29	5,18
BELVEDERE	26,50	4,74
ILOG #	11,93	4,47
ESKER #	4,70	4,44
HOLOGRAM INDUST.#	3,85	4,34
V CON TELEC.NOM.#	0,80	3,90
SQLI	1,24	3,33
UMANIS #	3,60	3,15
Plus mauvaises performances		
PHONE SYS.NETW. #	1,46	-23,16
IDP #	1,20	-9,77
LA TETE DS NUAGES#	1,13	-9,60
EGIDE #	74,60	-9,36
D INTERACTIVE #	0,72	-8,86
TEL.RES.SERVICES #	1,44	-7,10
ALTI #	7,95	-7,02
CAST #	2,80	-6,67
TITUS INTER.BS99	0,70	-6,67
ITESOFT	1,30	-6,47
BRIME TECHN.BON 02	8,01	-5,76
CROSS SYSTEMS #	1,32	-5,71
UBIQUS	2,37	-5,20
HIGH BON DE SOUS	5,91	-4,68
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	16,85	-0,88
CEREP #	18,95	-0,11
DEVOTEAM #	23,99	0,38
DMS #	16,80	5,66
EGIDE #	74,60	-9,36
EUROFINS SCIENT.#	18,19	0,94
GENSET	6,00	6,19
HIGH CO.#	133,50	-1,84
HIGHWAVE OPTICAL	1,93	0,52
ILOG #	11,93	4,47
IPSOS #	77,80	1,17
LEXIBOOK # SVN	18,00	-1,10
LINEDATA SERVICES#	25,00	-0,56
MEDIDEP #	24,70	0,41
MEMSCAP	2,40	-3,61
NICOX #	54,50	-2,68
PROLOGUE SOFTWARE#	4,54	-0,22
SOI TEC SILICON #	18,90	-2,93
VALTECH	1,76	2,33
WAVECOM #	29,50	-1,21

www.volkswagen.fr

(*)

*Golf Edition TDI 90 à 16 290 €
Tout est dit

Castrol

3615 Volkswagen (0,02 euro l'accès, 0,20 euro la minute) - 0 825 02 25 25 (0,15 euro la minute). Tarif hors option au 25/03/02. Consommations CE 99/100 (l/100 km), cycles urbain/extra urbain/mixte : 6,5/4,1/4,9. Émissions CO2 (g/km) : 132.

SECOND MARCHÉ

9/4 : 55,22 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
TONNA ELECTRO.NY#	6,37	32,43
IEC PROFES.MEDIA #	1,08	18,68
CREATIFS	24,00	17,59
NORTENE #	10,80	13,68
LE PUBLIC SYSTEME	4,63	9,98
ARTIS LY	6,45	9,88
BISC. GARDEIL (B)	9,55	9,77
LE TANNEUR	3,70	8,50
DU PAREIL AU MEME#	16,00	8,11
OXYMETAL	4,10	7,89
CESAR	0,64	6,67
ALTEN (SVN) #	19,99	6,33
TRIGANO	38,83	5,80
C.A.LOIRE ATL.# NS	70,50	4,44
Plus mauvaises performances		
APS #	11,51	-17,79
INT. COMPUTER #	1,85	-16,67
CASCADES #	3,22	-14,13
GECI INTL	2,72	-12,26
ORGASYNTH	9,96	-11,07
FINUCHEM #	11,93	-8,23
SOLVING #	39,00	-7,14
ANDRE TRIGANO(LY)#	15,10	-5,63
SUPRA	5,66	-5,51
MEDIAGERANCE.COM #	3,45	-5,48
PETIT BATEAU	15,90	-5,07
TEAM PARTNERS GRP#	3,55	-4,83
SUPERVOX (B)	0,60	-4,76
SEEVIA CONSULTING	11,44	-4,67
Plus forts volumes d'échange		
AB GROUPE	18,10	0,84
ALTEDIA	41,30	0,73
ALTEN (SVN) #	19,99	6,33
APRIL S.A.#(LY)	16,00	0,63
BENETEAU #	57,30	0,17
ETAM DEVELOPPEMENT	17,85	2,00
FININFO	31,70	-0,31
GPE GUILLIN # LY	40,80	2,00
HERMES INTL	167,50	0,90
HYPARLO #(LY)	32,00	-1,54
INTER PARFUMS #	57,60	1,41
M6-METR.TV ACT.DIV	31,26	-0,13
PIERRE VACANCES #	77,60	-0,77
PINGUELY HAULOTTE	12,70	1,20
RALLYE	50,70	-0,10
RODRIGUEZ GROUP #	63,40	1,28
SII	31,81	-0,90
SOLVING #	39,00	-7,14
TREDI ENV.	38,01	-2,54
TRIGANO	38,83	5,80

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 10/4 à 9h

AGIPI — La force de l'association — www.agipi.com — 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	26,50	9/4	-0,18
AGIPI AMBITION	25,52	9/4	0,66

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	9865,17	8/4	0,83
BNP EURIBOR ASSOC.	52403,44	8/4	0,87
BNP MONE C.TERME	2528,99	8/4	0,83
BNP MONE EURIBOR	18728,21	8/4	0,89
BNP MONE PLACEM.C	13855,05	8/4	0,77
BNP MONE TRESORE.	79076,83	8/4	0,88
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1851,08	8/4	0,76

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	112,16	9/4	0,00
FRUCTI EURO PEA	243,28	8/4	0,11
FRUCTIDOR	37,73	9/4	-1,09
FRUCTIFRANCE C	81,33	9/4	-0,26
PLANINTER	412,65	9/4	-3,03
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	99,55	8/4	-13,39
BP CYCLEOEUROPECYC	115,23	8/4	5,47
BP CYCLEOEUROPEDEF	100,92	8/4	0,04
FRUCTI EURO 50	91,60	9/4	-6,19
FRUCTI PROFIL 3	187,18	8/4	0,56
FRUCTI PROFIL 6	206,68	8/4	0,44
FRUCTI PROFIL 9	216,46	8/4	0,65
FRUCTI VAL. EURO.	98,02	9/4	0,09

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne — 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECUR.1,2,3...FUTUR	50,61	8/4	0,21
ECUR.ACT.EUROP.C	17,66	8/4	0,91
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	62,21	8/4	-1,66
ECUR.CAPITAL.C	44,19	8/4	-0,20
ECUR.DYNAMIQUE +	42,19	8/4	-0,58
ECUR.ENERGIE	42,94	8/4	-1,16
ECUR.EXPANSION C	14968,73	8/4	0,91
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,67	4/4	0,66
ECUR.INVEST.D/PEA	51,47	8/4	-0,89
ECUR.MONETAIRE C	226,10	8/4	0,66
ECUR.MONETAIRE D	185,42	8/4	-0,88
ECUR.OBLIG.INTER.	177,52	8/4	0,35
ECUR.TECHNOLOGIESC	35,52	8/4	-8,42
ECUR.TECHONOLGIESD	35,41	8/4	-9,93
ECUR.TRIMESTR.D	270,39	8/4	-1,17
ECUREUIL PRUDENCED	33,87	8/4	0,02
EPARCOURT-SICAV D	27,42	8/4	-3,85
GEOPTIM C	2354,27	8/4	0,50
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,54	8/4	-0,15
ECUR.PRUDENCE C	34,71	8/4	0,26
ECUR.VITALITE	40,62	8/4	0,04
NECTRA 2 C	1013,67	8/4	0,05
NECTRA 2 D	1013,67	8/4	0,05
NECTRA 5 C	1008,00	8/4	-0,86
NECTRA 5 D	1008,00	8/4	-0,86
NECTRA 8 C	997,70	8/4	-1,52
NECTRA 8 D	997,70	8/4	-1,52

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	183,39	21/3	1,16
NORD SUD DEVELOP.C	516,68	21/3	-0,27
NORD SUD DEVELOP.D	402,16	8/4	-0,26

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	366,21	8/4	7,03
ATOUT EUROPE	503,67	8/4	-2,20
ATOUT FCE ASIE	76,05	8/4	-1,54
ATOUT FRANCE C	191,67	8/4	-2,67
ATOUT FRANCE D	170,45	8/4	-2,66
ATOUT FRANCE EUR.	169,77	8/4	-4,61
ATOUT FRANCE MONDE	43,84	8/4	-2,46
ATOUT MONDE	51,40	8/4	-3,12
ATOUT SELECTION	101,06	8/4	-3,59
CAPITOP EUROBLIG C	101,59	8/4	0,16
CAPITOP EUROBLIG D	80,61	8/4	-3,66
CAPITOP MONDOBLIG	45,48	8/4	0,79
CAPITOP REVENUS	171,34	8/4	-1,15
DIEZE	424,95	8/4	-3,69
INDICIA EUROLAND	110,08	5/4	-2,63
INDICIA FRANCE	355,27	5/4	-4,89
INDOCAM AMERIQUE	40,64	8/4	-1,71
INDOCAM ASIE	18,39	8/4	3,83
INDOCAM FRANCE C	330,49	8/4	-1,89
INDOCAM FRANCE D	267,80	8/4	-3,29
INDOCAM MULTIOBLIG	193,10	8/4	2,89
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	76,85	5/4	-1,70
CAPITOP MONETAIREC	194,07	10/4	0,66
CAPITOP MONETAIRED	183,99	10/4	0,66
INDO.FONCIER	98,50	8/4	5,75
INDO.VAL.RES.	270,15	5/4	1,35
MASTER ACTIONS	40,87	4/4	-0,77
MASTER DUO	14,27	4/4	0,56
MASTER OBLIG.	30,84	4/4	-0,03
MASTER PEA	12,43	4/4	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,39	5/4	-1,18
OPTALIS DYNAMIQUED	17,25	5/4	-1,14
OPTALIS EQUILIBREC	18,69	5/4	-0,63
OPTALIS EQUILIBRED	17,00	5/4	-0,70
OPTALIS EXPANSIONC	14,70	5/4	-1,14
OPTALIS EXPANSIOND	14,34	5/4	-1,17
OPTALIS SERENITE C	17,93	5/4	-0,11
OPTALIS SERENITE D	15,75	5/4	-0,12
PACTE SOLIDAR.LOG.	76,92	2/4	-0,06
PACTE VERT TIERS-M	81,93	2/4	-0,06

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	225,75	9/4	0,18
MONELION JOUR C	496,07	9/4	0,72
MONELION JOUR D	417,77	9/4	0,72
SICAV 5000	155,36	9/4	-2,49
SLIVAFRANCE	268,40	9/4	-1,61
SLIVARENTE	39,68	9/4	0,45
SLIVINTER	152,87	9/4	-1,62
TRILION	737,35	9/4	-1,43
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	180,94	9/4	-0,25
ACTILION DYNAMI.D	170,43	9/4	-0,25
ACTILION EQUIL.C	177,57	9/4	2,18
ACTILION EQUIL.D	162,39	9/4	2,17
ACTILION PEA DYNAM	65,87	9/4	-0,22
ACTILION PEA EQUI.	164,78	9/4	-0,21
ACTILION PRUDENCEC	173,94	9/4	0,31
ACTILION PRUDENCED	162,09	9/4	0,31
INTERLION	236,89	9/4	0,65
LION ACTION EURO	88,44	9/4	-1,27
LION PEA EURO	89,95	9/4	-0,90

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	114,88	9/4	0,80
CIC CONVERTIBLES	5,42	9/4	-0,72
CIC COURT TERME C	34,51	9/4	0,55
CIC COURT TERME D	26,46	9/4	-2,50
CIC DOLLAR CASH	1431,73	8/4	0,42
CIC ECOCIC	357,18	9/4	-3,01
CIC ELITE EUROPE	126,60	9/4	-3,30
CIC EPARG.DYNAM.C	2079,83	9/4	0,20
CIC EPARG.DYNAM.D	1640,45	9/4	0,20
CIC EUROLEADERS	374,19	9/4	-3,98
CIC FINUNION	178,06	9/4	0,33
CIC FRANCE C	34,18	9/4	-2,38
CIC FRANCE D	34,18	9/4	-2,38
CIC HORIZON C	67,76	9/4	-0,42
CIC HORIZON D	65,31	9/4	-0,51
CIC MONDE PEA	29,05	8/4	3,67
CIC OBLI C T.D	141,00	9/4	-90,13
CIC OBLI LONG T.C	15,34	9/4	-0,77
CIC OBLI LONG T.D	15,15	9/4	-0,78
CIC OBLI M T.C	35,71	9/4	-0,38
CIC OBLI M T.D	26,21	9/4	-1,53
CIC OBLI MONDE	137,23	9/4	0,51
CIC OR ET MAT	132,17	9/4	24,72
CIC ORIENT	177,31	9/4	12,18
CIC PIERRE	36,25	8/4	6,64
SUD-GESTION C	24,56	9/4	-0,44
SUD-GESTION D	18,68	9/4	-4,54
UNION AMERIQUE	410,61	9/4	-7,52
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	32,54	9/4	6,31
CIC EURO PEA C	9,90	9/4	-5,75
CIC EURO PEA D	9,66	9/4	-5,71
CIC FRANCEVALOR C	36,62	9/4	-1,46
CIC FRANCEVALOR D	36,62	9/4	-1,46
CIC GLOBAL C	241,04	9/4	-1,66
CIC GLOBAL D	241,04	9/4	-1,66
CIC HIGH YIELD	390,78	5/4	-3,64
CIC JAPON	8,04	8/4	2,68
CIC MARCHES EMERG.	111,70	5/4	2,40
CIC NOUVEAU MARCHE	5,35	9/4	0,00
CIC PEA SERENITE	169,57	5/4	-0,24
CIC PROF.DYNAMIQUE	23,21	8/4	-0,97
CIC PROF.EQUILIB.D	18,39	8/4	-1,55
CIC PROF.TEMPERE C	136,28	8/4	0,39
CIC TAUX VARIABLE	198,32	5/4	0,28
CIC TECHNO.COM	72,06	9/4	-9,74
CIC USA	17,85	9/4	-4,49
CIC VAL.NOUVELLES	275,93	9/4	-3,63

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	4,25	9/4	-2,47
CM EURO PEA C	21,35	9/4	-1,59
CM FRANCE ACTIONSC	33,76	9/4	-2,07
CM MID-ACT.FRA	33,06	9/4	9,34
CM MONDE ACTIONS C	310,06	9/4	-2,28
CM OBLIG.CT C	165,41	9/4	0,00
CM OBLIG.LONG T.	103,47	9/4	-0,25
CM OBLIG.MOYEN T.C	340,01	9/4	-0,29
CM OBLIG.QUATRE	162,27	9/4	-0,98
CM OPTION DYNAM.C	30,71	9/4	-0,48
CM OPTION EQUIL.C	53,41	9/4	-0,33
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,31	9/4	-0,20

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	192,98	8/4	-4,28
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5688,08	8/4	-2,71
STRATEGIE IND.USA	9313,78	8/4	-1,88

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	108,39	9/4	0,79
ADDILYS D	105,18	9/4	-1,40
AMPLITUDE AMERIQ.C	25,89	8/4	-0,72
AMPLITUDE AMERIQ.D	25,08	8/4	-0,75
AMPLITUDE EUROPE C	32,10	8/4	-0,80
AMPLITUDE EUROPE D	30,74	8/4	-0,80
AMPLITUDE FRANCE C	83,31	8/4	1,35
AMPLITUDE MONDE C	227,86	8/4	0,59
AMPLITUDE MONDE D	204,38	8/4	0,59
AMPLITUDE PACIFI.C	17,06	8/4	12,63
AMPLITUDE PACIFI.D	16,30	8/4	12,59
ELANCIEL EUROD PEA	96,50	8/4	-1,65
ELANCIEL FR.D PEA	39,63	8/4	-0,69
EM.EUROPOSTE D PEA	30,01	8/4	-1,14
ETHICIEL	110,63	8/4	7,61
GEOBILYS C	122,12	8/4	0,11
GEOBILYS D	111,34	8/4	0,11
INTENSYS C	20,83	8/4	0,28
INTENSYS D	17,70	8/4	0,22
KALEIS DYNAM.FCE C	78,94	8/4	-0,70
KALEIS DYNAMISME C	219,51	8/4	0,12
KALEIS DYNAMISME D	212,10	8/4	0,12
KALEIS EQUILIBRE C	203,17	8/4	0,05
KALEIS EQUILIBRE D	195,50	8/4	0,05
KALEIS SERENITE C	192,73	8/4	0,27
KALEIS SERENITE D	185,08	8/4	0,27
KALEIS TONUS C	69,08	8/4	-0,57
LIBERT.ET SOLIDAR.	102,17	8/4	0,49
OBLITYS C	113,69	8/4	-0,42
OBLITYS D	111,91	8/4	-0,41
PLENITUDE	41,97	8/4	-0,56
POSTE GESTION C	2650,55	9/4	0,82
POSTE GESTION D	2349,66	9/4	0,82
POSTE PREM.	7197,87	9/4	0,79
POSTE PREM.1AN	42813,50	8/4	0,34
POSTE PREM.2-3ANS	9238,52	8/4	0,00
PRIMIEL EURO C	60,14	8/4	9,97
REVENUS TRIMESTR.	781,00	8/4	-1,08
SOLSTICE D	360,28	8/4	-0,67
THESORA C	189,49	8/4	-0,23
THESORA D	158,18	8/4	-0,23
TRESORYS	48130,77	9/4	0,92
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	83,54	8/4	1,85
DEDIALYS MULTI SEC	64,02	8/4	1,28
DEDIALYS SANTE	93,31	8/4	0,71
DEDIALYS TECHNO.	30,63	8/4	-12,61
DEDIALYS TELECOM	38,31	8/4	-19,12
OBLITYS INSTIT.C	98,81	8/4	-0,30
POSTE EURO CREDIT	100,52	8/4	0,00
POSTE EUROPE C	92,58	8/4	-0,47
POSTE EUROPE D	88,30	8/4	-0,47
POSTE PREM.8ANS C	198,22	8/4	-0,50
POSTE PREM.8ANS D	178,70	8/4	-0,50
REMUNYS PLUS	104,25	8/4	0,79

Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	152,89	9/4	-2,30
CADENCE 2 D	152,56	9/4	-1,16
CADENCE 3 D	150,89	9/4	-1,17
CONVERTIS C	225,35	9/4	-0,88
INTEROBLIG C	59,34	8/4	-0,01
INTERSELECTION F.D	73,25	9/4	-1,30
SELECT.DEFENSIF C	192,86	9/4	0,10
SELECT.DYNAMIQUE C	241,37	9/4	1,28
SELECT.EQUILIBRE 2	170,17	9/4	1,26
SELECT.PEA 1	206,10	9/4	1,01
SELECT.PEA DYNAM.	143,22	9/4	1,50
SG FRANCE OPPORT.C	441,03	9/4	5,21
SG FRANCE OPPORT.D	412,95	9/4	5,20
SOGEFAVOR	99,88	9/4	-0,16
SOGENFRANCE C	454,41	9/4	-1,50
SOGENFRANCE D	407,56	9/4	-1,96
SOGEOBLIG C	112,89	9/4	-0,31
SOGEPARGNE D	44,32	9/4	-0,13
SOGEPEA EUROPE	218,87	9/4	-0,84
SOGINTER C	53,35	9/4	0,32
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	15,48	8/4	0,19
DECLIC ACT.FSES	52,97	8/4	1,62
DECLIC ACT.INTLES	34,38	9/4	-0,40
DECLIC BOURSE EQ.	16,64	8/4	0,42
DECLIC BOURSE PEA	51,03	8/4	0,35
DECLIC OBLIG.EUROP	16,55	8/4	-5,26
DECLIC PEA EUROPE	23,70	8/4	-0,70
DECLIC SOG.FR.TEMP	58,80	8/4	0,32
SOGESTION C	48,28	8/4	1,00
SOGINDEX FRANCE	509,59	8/4	-1,64

AUJOURD'HUI
SCIENCES

Le 4 avril, le professeur Michel Lévesque (centre médical Cedars-Sinaï) a révélé avoir réduit de 80 % les symptômes d'un patient souffrant de la **MALADIE DE PARKINSON** grâce à une thérapie cellulaire. Le praticien a prélevé des tissus dans le système nerveux central du malade. Il en a extrait des **CELLULES SOUCHES** qu'il a réimplantées dans la zone malade du cerveau. Un résultat prometteur, qui s'inscrit dans un climat de forte tension. Les biologistes s'enthousiasment pour cette nouvelle voie de recherche, mais ils butent sur les **LÉGISLATIONS NATIONALES** qui, comme en France, interdisent toute expérimentation sur l'embryon humain. François Jacob, Prix Nobel de médecine, et Peter Lachmann, président de l'Académie britannique des sciences médicales, prennent le parti de la levée des interdits au nom du progrès de la science.

Cellules souches : la frustration croissante des biologistes français

Au moment où des résultats prometteurs sont annoncés dans le traitement de la maladie de Parkinson, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer la levée des interdictions frappant les recherches sur l'embryon humain

DERNIÈRE INFORMATION du front de la recherche sur les cellules souches : un groupe de biologistes et de médecins dirigé par le docteur Michel Lévesque (Centre médical Cedars-Sinai, Los Angeles) a révélé, lundi 8 avril, avoir, pour la première fois au monde, obtenu une importante amélioration clinique chez une personne souffrant de la maladie neurodégénérative de Parkinson. A partir d'une nouvelle approche de thérapie cellulaire, le groupe américano-canadien annonce avoir pu, après prélèvement de cellules souches au sein du système nerveux central du patient, réduire de manière significative – dans une proportion, selon lui, de *« 80 % »* – l'intensité des symptômes (tremblement, rigidité musculaire) dont souffrait un homme d'une quarantaine d'années. Après prélèvement et mise en culture, les cellules souches ont été transplantées dans la région cérébrale connue pour être directement impliquée dans la physiopathologie de la maladie de Parkinson.

LES DEUX VOIES DU CLONAGE THÉRAPEUTIQUE

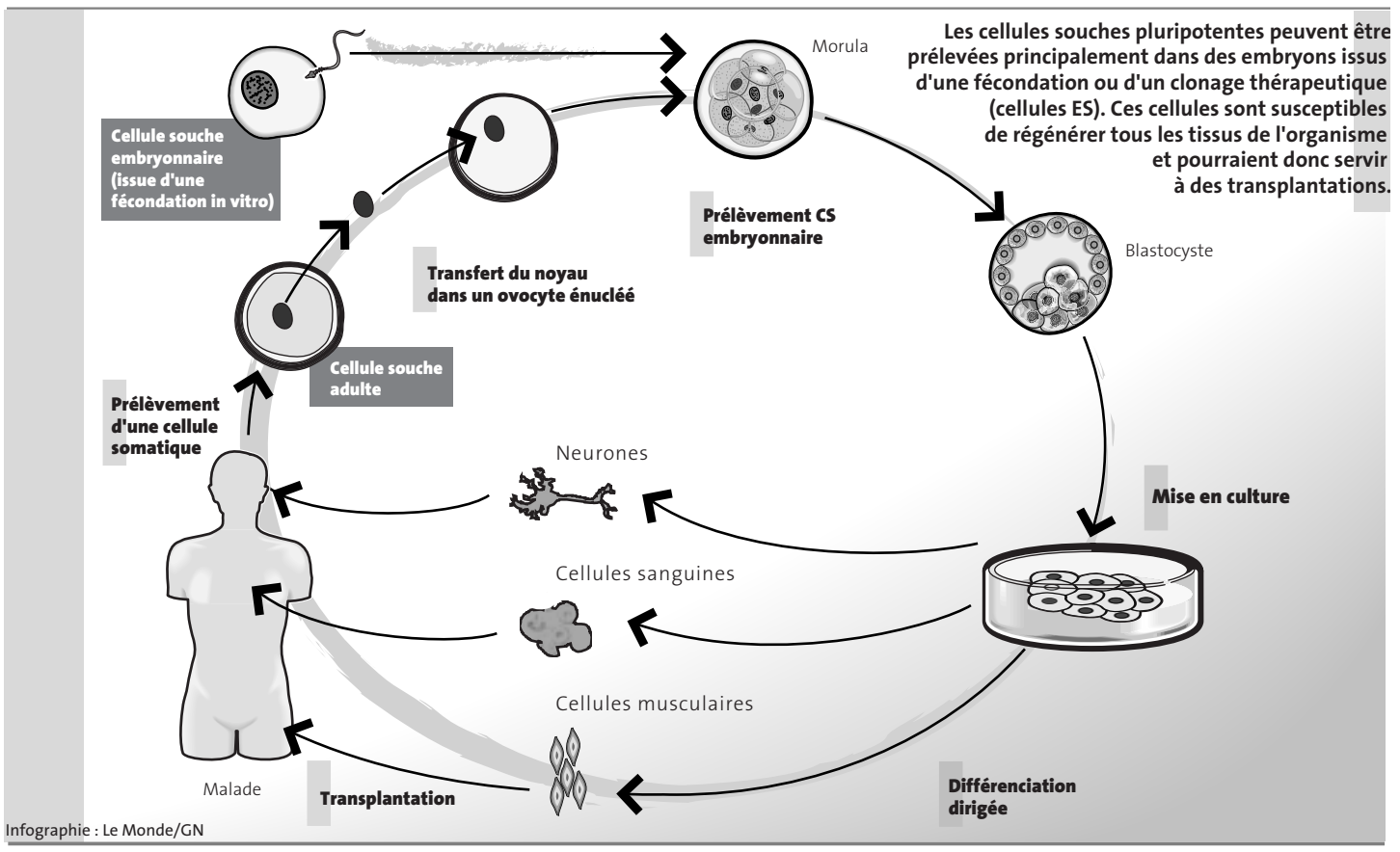

Infographie : Le Monde/GN

ENTHOUSIASME

« Nous avons besoin de mener des études supplémentaires, a expliqué le docteur Lévesque lors d'une assemblée de l'Association américaine des chirurgiens neurologiques organisée à Chicago. *Il s'agit néanmoins du premier cas montrant qu'une technique exploitant des cellules souches adultes peut fonctionner. »* Le procédé thérapeutique expérimental mis au point par ces chercheurs a d'ores et déjà fait l'objet d'un dépôt de brevet par une filiale du groupe canadien Theratechnologies. *« Nous avons prélevé chez notre premier patient un fragment tissulaire d'une région corticale d'un volume inférieur à celui d'un petit pois »*, a précisé le docteur Lévesque, expliquant avoir pu, ensuite, extraire des cellules souches neuronales productrices du neuromédiateur dont sont privées les personnes souffrant de la maladie de Parkinson. Le docteur Lévesque a, d'autre part, indiqué que, sur la base de ce premier et spectaculaire résultat, la Food and Drug Administration (FDA) américaine avait donné son feu vert pour que cette thérapeutique expérimentale soit prochainement testée sur plusieurs dizaines de malades. Cette annonce conforte l'opinion de ceux qui sont persuadés qu'en biologie, comme en médecine, le futur proche sera totalement différent de celui que l'on imaginait dans les dernières années du deuxième millénaire. Telle est la conviction partagée par l'ensemble des participants au colloque international sur les cellules souches et la thérapie cellulaire organisé du 25 au 27 mars, à Paris, par l'Académie des sciences et l'Académie nationale de médecine conjointement avec l'Académie des sciences médicales du Royaume-Uni.

S'il n'a pas été marqué par l'annonce de résultats spectaculaires, ce colloque, auquel participaient les principales équipes engagées à travers le monde dans les recherches sur les cellules souches et le clonage des mammifères, a permis de prendre la mesure de l'enthousiasme qui anime les biologistes face au nouvel espace de connaissance et de maîtrise du vivant qu'offrent aujourd'hui ces cellules *(lire ci-dessous).* Les caractéristiques de ces cellules, et le fait que l'on sait depuis peu les isoler et les cultiver, laissent espérer l'avènement d'une nouvelle médecine. Dite régénératrice, cette dernière cherche à pallier les lésions tissulaires observées dans de très nombreuses affections dégénératives aujourd'hui incurables. De telles cellules peuvent être isolées dans un organisme adulte et au sein du sang du cordon ombilical. Elles peuvent aussi provenir d'embryons obtenus après fécondation in vitro et détruits à un stade précoce de leur développement.

Lors du colloque parisien, les diverses communications ont montré qu'aucune de ces voies ne pouvait, aujourd'hui, être privilégiée, même si de nombreux chercheurs postulent que les cellules souches adultes, à la différence de celles présentes chez l'embryon, ne présentent pas les caractéristiques qui permettraient une utilisation thérapeutique pleinement efficace.

PROBLÈMES ÉTHIQUES

Les premiers acquis expérimentaux de cette nouvelle branche de la biologie ont eu pour effet de bouleverser les conclusions, tenues pour définitives, de l'embryologie. Ils ont aussi soulevé une série de problèmes éthiques face auxquels les législations de la plupart des pays industrialisés ne fournissent aucune réponse, privant de nombreux chercheurs d'une liberté d'action qu'ils réclament de plus en plus clairement.

En pratique, comme l'ont rappelé plusieurs intervenants, seules les équipes britanniques et celles qui, aux Etats-Unis, ne réclament pas de fonds fédéraux, peuvent mener des expériences sur des cellules souches embryonnaires humaines. Plusieurs pays – dont la France – étudient la possibilité de commencer à lever le tabou de la recherche sur l'embryon en autorisant, sous certaines conditions, l'utilisation des embryons conçus dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation ne faisant plus l'objet d'un projet parental.

Une solution d'attente a d'ores et déjà été trouvée, en France et en Allemagne notamment, consistant à autoriser l'importation, à des fins de recherche, de lignées de cellules souches embryonnaires créées dans des laboratoires de pays autorisant de manière explicite ou non ce type de travaux (*Le Monde* du 28 mars). Mais cette initiative ne peut satisfaire les biologistes français. En témoigne l'étonnante brochure, datée de mars 2002, que vient de publier sur ce thème, sous le titre *Repères*, le professeur Christian Bréchot, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Le document donne largement la parole aux chercheurs qui pourraient, à court terme, entrer de plain-pied dans la compétition internationale sur ce thème. *« Les progrès attendus peuvent s'accompagner de risques de pratiques inacceptables,* explique le professeur Bréchot. *Les chercheurs de l'Inserm se trouvent au cœur d'une tension éthique. Loin de s'exprimer de manière univoque et dogmatique, ils participent au débat avec toute la diversité d'opinions et de convictions qui existe en son sein. »*

Jean-Yves Nau

VERBATIM

François Jacob : « Un monde entièrement nouveau de reconstruction de l'organisme »

NOUS PUBLIONS ici des extraits de la conférence donnée le 25 mars à l'Académie des sciences par le professeur François Jacob, Prix Nobel de médecine, lors de l'ouverture du colloque franco-britannique consacré aux cellules souches.

« Depuis ses débuts, au tournant du XIXe siècle, la biologie a été essentiellement – sinon exclusivement – analytique. Le processus réductionniste a révélé progressivement des structures enfouies les unes dans les autres, comme des poupées russes. On peut dire que l'étude du génome, la structure la plus profonde du vivant, représente le triomphe du réductionnisme. Avec le décryptage du génome et l'avènement de ce qui est appelé "protéome", c'est-à-dire l'étude des protéines et de leurs interactions, apparaît une phase entièrement nouvelle. A la désorganisation qui a caractérisé les deux siècles de biologie vient se substituer une phase de reconstruction du vivant. Celle-ci concerne, en premier lieu, les interactions des protéines et celles des cellules. Et l'un des plus remarquables outils pour cette dernière recherche a été fourni par les cellules souches embryonnaires. *(...)*

L'un des effets les plus marquants de la biologie moderne sur notre culture occidentale est la dévaluation du sacré dans le monde vivant. Pour la biologie moderne, tous les processus du vivant, y compris, naturellement, la reproduction, résultent d'un certain arrangement de la matière et de son évolution. C'est dire que le naturel et le sacré n'y ont plus guère de place.

Aujourd'hui, c'est l'embryon qui constitue souvent l'un des derniers refuges du sacré, dans la mesure où s'y prête le statut de cet embryon. Un statut qui varie selon les croyances : personne humaine pour certains, dès la fécondation ; au 14e jour, à l'apparition d'un système nerveux, pour d'autres ; à la naissance, après la coupure du cordon, pour un troisième groupe.

La loi française actuelle interdit toute expérimentation sur l'embryon, au nom de la dignité humaine, de l'argument kantien "ne traite jamais une personne humaine comme un moyen, mais toujours comme une fin". C'est un argument très fort. C'est notamment celui qui fut utilisé à Nuremberg au procès des criminels nazis. Son éventuelle application à l'embryon dépend évidemment du statut que l'on attribue à celui-ci. D'où débat entre ceux qui privilégient le sacré de l'embryon et ceux qui favorisent avant tout les avancées médicales pour diminuer les misères du monde. *(...)*

Tout récemment, nouvelle surprise. Il était admis que les cellules souches présentes dans différents tissus étaient étroitement spécialisées, que les cellules souches du sang ne donnaient que des cellules de sang, que les cellules souches de la peau ne donnaient que de la peau ; que les cellules souches de muscle ne donnaient que du muscle, etc. *(...)* Beaucoup comptent sur *[la]* reprogrammation de cellules souches adultes spécialisées pour éviter tout recours à l'embryon. Il est encore trop tôt pour en juger. Avec les cellules souches embryonnaires, on pourra très vraisemblablement obtenir toutes les "pièces de rechange" que souhaite la médecine. On saura probablement bientôt si les cellules souches spécialisées offrent ou non les mêmes possibilités. C'est donc un monde entièrement nouveau, un monde de reconstruction de l'organisme, que proposent à la biologie et à la médecine les cellules souches. *(...)*

Pour pouvoir faire de la médecine, pour traiter ainsi des patients atteints de maladies dégénératives, il faudra encore beaucoup apprendre. *(...)* En France, l'expérimentation sur des cellules embryonnaires humaines, quelle qu'en soit l'origine, reste interdite. Les interdictions actuelles me rappellent celles sur la dissection de cadavres au XVIe siècle. Et, si ces cellules tiennent ce qu'elles paraissent promettre, si elles sont les seules à permettre une thérapeutique de maladies dégénératives variées, une telle interdiction ne pourra évidemment tenir bien longtemps. »

Peter Lachmann, président de l'Académie britannique des sciences médicales

« Les interdictions tomberont avec les premiers bénéfices thérapeutiques »

Comment expliquer que votre pays a été le premier au monde à légaliser la pratique du clonage thérapeutique ?

Soulignons d'abord que le clonage thérapeutique - le transfert du noyau d'une cellule prélevée sur un organisme adulte au sein d'un ovocyte énucléé pour obtenir des lignées de cellules souches embryonnaires - ouvre depuis peu de temps des perspectives médicales et scientifiques hautement prometteuses. Il est vrai que cette technique n'a pas encore permis d'obtenir de succès chez l'homme et que de nombreuses recherches demeurent à faire. Pour autant, des exemples concrets peuvent être fournis qui démontrent tout l'intérêt du développement d'une telle technique pour lutter contre des affections dégénératives aujourd'hui incurables. Si le Royaume-Uni a été le premier pays au monde à se doter d'une loi pour autoriser, tout en les encadrant, de telles recherches c'est sans doute parce qu'il est riche d'une longue tradition de ce qu'il est convenu d'appeler le pragmatisme. Mon pays a aussi été le premier à abolir la peine de mort et le premier où un bébé conçu par fécondation *in vitro* a vu le jour. De nombreux autres pays, depuis, nous ont suivis.

Que répondez-vous à ceux qui s'opposent au clonage thérapeutique au motif qu'il implique de créer puis de détruire *in vitro* un embryon humain ?

Cet argument n'est pas, pour ma part, recevable. Il faut ici rappeler que l'allégation selon laquelle la vie humaine commencerait au moment de la fécondation de l'ovocyte par un spermatozoïde n'a pas toujours été défendue par l'Eglise catholique. Cette doctrine n'a été introduite qu'en 1869 par Pie IX. Pour sa part saint Thomas d'Aquin comme l'Eglise médiévale considéraient que la personne humaine n'apparaissait qu'au quarantième jour de la gestation lorsqu'il s'agissait d'un garçon, au quatre-vingtième lorsqu'il s'agissait d'une fille. La plupart des religions se rejoignent pour dire que le respect dû à l'embryon humain va grandissant au fur et à mesure de son développement dans l'utérus maternel.

N'y a-t-il pas là une menace majeure, celle de la réification de cet embryon ?

Soyons clair : l'œuf, le zygote humain, n'est pas une chose. A ce titre on lui doit une forme de respect mais ce respect est différent de celui dû à un être humain. On peut ici faire le parallèle avec la mort. Qui soutiendrait qu'une personne n'est morte que lorsque la totalité des cellules qui la composent sont mortes ? Tout le monde aujourd'hui est d'accord pour dire que la mort coïncide avec l'arrêt de toute activité électrique des seules cellules du cerveau. De la même manière on doit me semble-t-il considérer différemment l'embryon selon qu'il dispose ou pas des premières ébauches des structures nerveuses qui permettent les sensations. Ce seuil se situe environ au vingtième jour de la gestation. Au Royaume-Uni nous pouvons faire des expériences sur l'embryon avant le 14e jour. Ajoutons une nouvelle donnée. La biologie nous apprend que l'on peut dans certaines conditions faire qu'une cellule de l'organisme dont le patrimoine génétique a été déprogrammé retrouve le stade originel de développement. Faut-il en conclure que chaque cellule de l'organisme est l'équivalent de la personne ? Ce serait tout simplement ridicule. Dans le grand continuum du vivant il nous revient de fixer des limites, de marquer des différences : celles entre l'homme et la femme, entre le végétal et l'animal, entre le vivant et le mort. Il en va aujourd'hui de même pour l'embryon humain.

En France, Jacques Chirac a pris position contre le clonage thérapeutique en alléguant le risque de trafic d'ovocytes et de commercialisation du corps de la femme. Un argument retenu par Lionel Jospin. N'êtes-vous pas inquiet d'une telle menace ?

Ce type d'argument est, selon moi, un peu contestable. Il y a sans aucun doute un danger mais ce n'est en aucun cas une justification pour ne rien faire. Comme l'a très bien dit le philosophe F.M. Cornford en 1908, la seule justification que l'on peut trouver à l'inaction réside dans l'apport de la preuve que ce que l'on veut faire n'est pas bien. Ce n'est pas le cas du clonage thérapeutique alors que c'est bien le cas du clonage reproductif. C'est pourquoi nous avons au Royaume-Uni autorisé le premier et qualifié le second de crime.

Comment agir face à la très grande hétérogénéité internationale des législations sur les recherches sur l'embryon ?

Aujourd'hui, nous sommes à l'instant où la neige tombe avant que le soleil ne brille. Croyez-moi : les interdictions tomberont avec les premiers bénéfices thérapeutiques.

Propos recueillis par J.-Y. N.

Leverkusen et Barcelone se hissent en demi-finales de la ligue des champions

Football • Les clubs allemand et espagnol ont évincé Liverpool et Panathinaïkos au terme de matches retour épiques, mardi 9 avril, en quarts de finale

QUELLES COURSES épiques ! Les deux matches retour des quarts de finale de la Ligue des champions de football, qui étaient disputés mardi 9 avril, entre le Bayer Leverkusen et Liverpool d'une part, Barcelone et Panathinaïkos Athènes d'autre part, ont donné lieu à une exceptionnelle *« intensité dramatique »*, pour reprendre le terme de Thomas Bradaric, l'attaquant du Bayer Leverkusen. Ces quatre équipes se sont livrées à de véritables courses-poursuites concrétisées par une débauche de buts. C'est en marquant à quatre reprises, tout en encaissant deux buts, que les Allemands de Leverkusen se sont imposés, sur leur terrain, aux dépens des Anglais de Liverpool qui les avaient battus, 1-0, au match aller. Pendant ce temps, dans leur antre du Nou Camp, les Catalans, après avoir frôlé le KO en encaissant un but dès la 8e minute de jeu, se sont finalement imposés, 3-1, face à une équipe grecque qui les avait battus, 1-0 elle aussi, à l'aller.

« C'était un vrai match de Coupe d'Europe », a relevé Michael Ballack, le milieu de terrain du Bayer Leverkusen, d'autant plus satisfait de ce résultat, qu'il a qualifié d'*« extraordinaire »*, que *« personne ne nous attendait en quarts de finale et maintenant nous sommes en demi-finale. »*. Révélation de cette Ligue des champions, le club allemand, qui occupe la tête de son championnat national et doit disputer la finale de la Coupe d'Allemagne, entre ainsi dans le dernier carré de la compétition phare européenne pour la première fois de son histoire.

« Nous avons eu un moral d'enfer », a fait valoir Thomas Bradaric. Il l'a fallu car, si les Allemands ont ouvert le score à la 15e minute d'un tir du gauche des 30 mètres de Michaël Ballack, Liverpool, grâce au Portugais Abel Xavier d'une tête sur un corner, est revenu à leur hauteur juste avant la pause (44e). Et si Michael Ballack (64e) puis Dimitar Berbatov (68e) ont pu laisser penser que la différence était faite, l'attaquant finlandais de Liverpool Jari Litmanen est venu doucher ces espoirs à la 79e minute. Il a fallu un dernier but du Brésilien Lucio à la 85e minute – une frappe entre les jambes du gardien Jerzy Dudek – pour que le vent tourne définitivement en faveur du Bayer, dont le seul titre européen à ce jour est une coupe de l'UEFA en 1988.

Quelques minutes après la fin de la rencontre, Klaus Toppmöller, l'entraîneur de Bayer Leverkusen, a avoué avoir *« du mal à y croire »*. *« Liverpool n'avait pas encaissé quatre buts depuis dix ans »*, a-t-il relevé *« Nous avons pris deux buts sur des erreurs de marquage impardonnables. A la mi-temps, j'ai tout misé sur une seule carte, l'offensive, et j'ai fait rentrer Oliver Neuville et Dimitar Berbatov. Tous les joueurs ont témoigné d'une formidable envie de vaincre »*. Gérard Houllier, l'entraîneur de Liverpool, a, lui, cherché à se satisfaire en soulignant que *« cette saison en Ligue des champions, nous n'avons perdu que deux fois, contre Barcelone à domicile et ici ce soir, et ces deux équipes-là sont toutes les deux en demi-finales de l'épreuve »*.

> « Tous les joueurs ont témoigné d'une formidable envie de vaincre »
>
> **KLAUS TOPPMÖLLER, ENTRAÎNEUR DE BAYER LEVERKUSEN**

A Barcelone, les joueurs du Barça ont su retourner une situation qui, pourtant, est apparue quasi désespérée dès l'entame de la rencontre, puisqu'à la 8e minute le Panathinaïkos a jeté un grand froid dans le Nou Camp par l'intermédiaire de son attaquant Michalis Konstantinou : prenant le meilleur sur Frank De Boer, celui-ci a adressé une belle frappe du droit des 30 mètres dans le coin droit du but de l'Argentin Roberto Oscar Bonano.

Les Espagnols se sont toutefois remis à espérer à compter de la 23e minute, quand Javier Pedro Saviola, lobant la défense, a servi, à la limite du hors-jeu, Luis Enrique, dont la reprise a trompé Antonis Nikopolidis. En seconde période, ce sont des Rouge et Bleu bien décidés à tout donner en attaque qui sont revenus sur le terrain. Et, dès la 49e minute, cette pression a fini par payer : sur un coup franc obtenu par Marc Overmars, Rivaldo a déposé le ballon sur la tête de Luis Enrique, qui a trompé une nouvelle fois Antonis Nikopolidis. La délivrance n'est néanmoins venue qu'à la 61e minute : Pedro Saviola, encore lui, s'en est allé battre le gardien grec une troisième fois. – *(AFP)*

Metz plus que jamais en situation difficile

Metz comptait sur ce match en retard de la 21e journée du championnat de France de D1 pour effectuer un pas vers le maintien. Sedan l'a privé de ce petit supplément d'air. Mardi 9 avril, sur le terrain des Messins, les Sedanais se sont imposés par 3 buts à 2, se donnant, eux, toutes les assurances de se maintenir : ils ont fait un bond du 15e au 9e rang du championnat. Avec cette huitième défaite à domicile cette saison, Metz se retrouve à égalité avec Lorient et Guingamp (29 points) en bas de tableau, dans la zone des relégables. *« Il nous faut absolument remporter nos deux rencontres à domicile, contre Rennes et Lorient, pour espérer »*, a déclaré Gilbert Gress, l'entraîneur des Lorrains. En D2, à l'occasion d'un match en retard de la 35e journée, Strasbourg a fait un pas vers la montée en D1 en s'imposant 3 buts à 1, à Nîmes. A trois journées de la fin du championnat, le club gardois a désormais quasiment un pied en National.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne** s'est qualifié pour sa quatrième finale de Coupe de France en sept ans, en battant, mardi 9 avril à domicile, Gravelines (84-69). Villeurbanne, tenant du titre, affrontera Pau-Orthez le 21 avril, à Paris-Bercy, pour une réédition de la finale de 2001.

■ **CYCLISME : les formations espagnoles** iBanesto.com et ONCE ont annoncé, mardi 9 avril, qu'elles ne participeront pas au Tour d'Italie, qui débute le 11 juin, en raison de la décision de la télévision publique espagnole de ne pas diffuser cette épreuve.

■ **Le champion de Belgique, Ludovic Capelle** (AG2r Prévoyance), a remporté au sprint, mardi 9 avril, la première étape du Circuit de la Sarthe-Pays de la Loire, courue entre Noirmoutier et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

■ **L'Espagnol Cesar Garcia Calvo** (Colchon Relax) s'est adjugé la deuxième étape du Tour du Pays basque, mardi 9 avril. Le Suisse Beat Zberg (Rabobank) a conservé le maillot de leader.

■ **DOPAGE : l'ancien cycliste italien** Fabrizio Convalle, actuellement directeur technique des Espoirs italiens, a indiqué devant le tribunal de Bologne, où le procès pour dopage du docteur Michele Ferrari a repris mardi 9 avril, que ce dernier lui avait distribué des ampoules contenant des produits inconnus, du temps où il était coureur. Fabrizio Convalle, qui avait déjà été entendu lors d'une précédente audience, le 12 février, a présenté au tribunal une liste de neuf tableaux marqués par des astérisques préparés par le Dr Ferrari : *« Chaque astérisque signifie que je devais prendre une ampoule sans inscription fournie par le docteur lui-même, conservée ensuite dans un réfrigérateur. »*

■ **RUGBY : le Stade toulousain** va être indemnisé à hauteur de 2,29 millions d'euros par le groupe TotalFinaElf au titre de dédommagement après la catastrophe de l'usine AZF, le 21 septembre, à Toulouse, a indiqué, mardi 9 avril, Claude Hélias, président du conseil de surveillance de la SASP du club de rugby toulousain.

■ **TENNIS : la Française Amélie Mauresmo**, tenante du titre, a été battue, mardi 9 avril, par la Luxembourgeoise Anne Kremer (3-6, 6-2, 6-3), au deuxième tour du Tournoi d'Amelia Island (Etats-Unis). Exemptée du premier tour, elle effectuait son retour à la compétition, n'ayant pas joué depuis sa victoire à Dubaï, en février, face à Sandrine Testud. Cette dernière, qui n'avait pas non plus joué depuis cette date (fracture de fatigue au pied droit), s'est qualifiée pour le troisième tour, en dominant (6-1, 6-4) la Paraguayenne Rossana Neffa-De Los Rios. Enfin Marie Pierce devait signer son grand retour sur les terrains mercredi 10 avril. La Française, victorieuse de Roland Garros en 2000, était absente des courts depuis le 22 mai 2001.

Blessé au genou droit, le basketteur américain Michael Jordan jette l'éponge

NEW YORK
correspondance

L'échec est une sensation rare pour Michael Jordan. Au mois d'octobre 2001, à l'ouverture du championnat NBA, il avait déclaré avoir deux objectifs : emmener les Washington Wizards jusqu'aux play-off (la phase finale) et jouer toute la saison. Trahi par un organisme vieillissant, son genou droit en l'occurrence, le « meilleur joueur de basketball de tous les temps » a été forcé de renoncer à ses projets.

Depuis le 8 février, handicapé par son genou, « MJ » ne pouvait plus évoluer à son meilleur niveau. A cet instant de la saison, Washington était encore en course pour les play-off, avec un bilan de 26 victoires pour 21 revers. Las, avec un Michael Jordan jouant sur une jambe, les Wizards ont alors encaissé défaite sur défaite. Souffrant de douleurs récurrentes, Michael Jordan a subi une arthroscopie du genou, visant à ôter des fragments de cartilage. Le 20 mars, après seulement trois semaines de repos, le joueur a effectué son retour sur les parquets.

« UN NOUVEAU MIRACLE »

« Dans son désir d'aider l'équipe à se qualifier pour les play-off, je pense que Michael est revenu beaucoup trop vite », confie le manager général de Washington, Elgin Baylor. Hors de condition physique, boitant bas, un MJ cantonné au rôle de remplaçant a livré les prestations les plus pitoyables de sa carrière. Le mercredi 2 avril, après une sortie sans relief la veille face aux Los Angeles Lakers – il a inscrit ce jour-là deux points en tout et pour tout, soit le plus petit score de toute sa carrière –, le genou gonflé, Michael Jordan a décidé de jeter l'éponge.

« Je pense qu'il est plus sage de reposer mon genou et de le laisser cicatriser en prenant mon temps, a-t-il déclaré. *Après mon opération, j'ai essayé de revenir et de jouer le plus rapidement possible afin d'aider mon équipe. Mais après le match contre les Lakers, mon genou s'est mis à gonfler, et j'ai jugé plus prudent d'arrêter les frais. »*

Le bilan de ce deuxième comeback n'est pourtant pas négatif. Différent du joueur dominateur des années 1990, Michael Jordan a effectué une saison exceptionnelle avant que son organisme ne demande grâce. En dehors de l'illustre pivot Kareem Abdul Jabbar, jamais un joueur de son âge n'avait aligné pareilles statistiques : une moyenne de 23,0 points, 5,7 rebonds et 5,1 passes par match. Compétiteur dans l'âme, Michael Jordan a réussi à donner un mental de vainqueurs aux Wizards. *« Il a fourni un effort extraordinaire, pour un type de 39 ans*, déclare son ancien entraîneur, Phil Jackson. *Il a donné de l'espoir à la l'équipe de Washington. Il a insufflé de la vie dans cette équipe et il a su en tirer toute la quintessence. »*

« Il n'a pas du tout entaché sa légende, renchérit le joueur des Lakers Kobe Bryant. *Cette année, tout le monde l'attendait au tournant et il a accompli un nouveau miracle avec son équipe. Les joueurs de Washington sont totalement différents de la saison dernière. Tous les soirs, ils se battent jusqu'au bout et sont compétitifs. Tout cela, notamment le niveau de jeu auquel il a évolué, me laisse pantois d'admiration. »*

Malgré les apparences, il ne faut pas encore fermer le livre de la carrière de Michael Jordan. Alors que tous ses proches le supplient de ranger ses baskets une fois pour toutes, il annonce, revanchard, son retour pour la saison prochaine. *« J'ai signé un contrat de deux ans*, précise-t-il. *Ma santé sera évidemment un facteur décisif dans ma décision, mais si mon corps me le permet, je jouerai l'an prochain. »*

Pascal Giberné

Offre spéciale

Caracas
Buenos Aires
Mexico
Santiago du Chili
Rio de Janeiro
Sao Paulo
New York

(1)Prix TTC aller retour Paris / New-York
Valable jusqu'au 10 juin 2002
Conditions spéciales d'application
Taxes variables sujettes à modifications.
Contactez votre agence de voyage
ou Iberia au 0 820 075 075 (0,118 € /mn)
ou www.iberia.fr

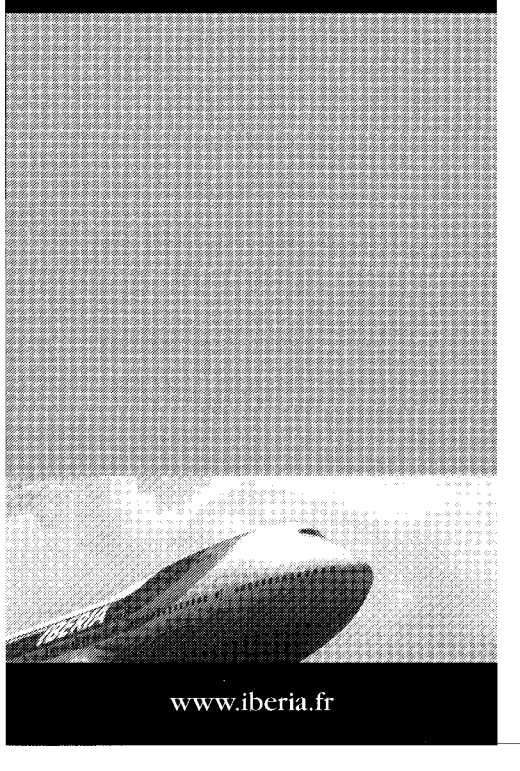

www.iberia.fr

Iberia
vous offre
l'Amérique
à partir de
473 € ttc (1)

1927 2002 SOIXANTE QUINZE ANS À VOTRE SERVICE

IBERIA

Barcelone via Gaudi

Entre l'architecte et la capitale catalane, ce fut affaire de visions et de promenades

BARCELONE
de notre envoyée spéciale

Est-ce l'effet des écailles vernissées du toit de la Casa Batllo qui ont l'air de frissonner de plaisir sous le soleil d'avril ? Ou bien celui des volutes compliquées des cheminées de la Casa Mila, toute proche, qui émergent au-dessus de la façade déferlante du bâtiment ? Avec Antonio Gaudi, le surréalisme n'est jamais loin et, par un étrange mimétisme, les longues files de visiteurs semblent onduler à leur tour sur le dallage irisé du paseo de Gracia, cette artère vitale de la Barcelone moderniste, entre deux chefs-d'œuvre de l'architecte catalan.

Et ces vagues successives et colorées de touristes qui se recomposent sans fin dans Barcelone, depuis le parc Güell et son invraisemblable banc de mosaïque serpentine, jusqu'aux tours mystiques du temple expiatoire inachevé de la Sagrada Familia, en passant par l'élégance organique du mobilier de la Casa Calvet, sont un hommage involontaire au génie de ce visionnaire qui sut trouver aux sources de la nature de mouvantes harmonies entre l'art et la matière.

Aussi, pourquoi ne pas profiter, en cette Année Gaudi, de ce guide d'exception pour redécouvrir la Barcelone bourgeoise et curieuse de la Renaixença urbaine et intellectuelle de la fin du XIXe, si friande de ce modernisme dont Dali disait qu'il était *« un mauvais goût suprêmement créateur »* ? Une ville qui, après s'être délestée de son corset de murailles médiévales en 1859, n'a eu de cesse de s'aérer, gagnant sur les collines, pour créer ce nouveau quartier de l'Eixample (l'extension), né du plan original d'Ildefons Cerda, entre le paseo de Gracia, la Diagonale et cette Gran Via où justement Gaudi trouvera la mort. Au total *« 1 200 blocs carrés, percés chacun d'un patio jardin »*, prévoyait le plan, qui allaient devenir la vitrine du nouvel art naissant. Comme cette « Pomme de la discorde », qu'est le paseo de Gracia, cet étonnant pâté de maisons où se poursuit un duel esthétique jamais tranché entre les édifices modernistes les plus emblématiques : la Casa Batllo de Gaudi, la Casa Lleo Morera de Domenech i Montaner et la Casa Amatller de Puig i Cadafalch.

Une visite qui s'étend aussi, dans cette Barcelone matrice infatigable d'elle-même, aux nouveaux quartiers à la mode : paradoxalement, ces vieux quartiers près du port qui furent un havre de paix et de couvents avant de céder à la fièvre constructrice des fortunes venues de Cuba et d'outre-mer, clientes de Gaudi, et de devenir les lieux de plaisir puis les bas-fonds d'une capitale catalane tournée dos à la mer.

Passé la plaza de Catalunya, il n'y a pas à s'y tromper. Une première mouette, encore timide, viendra en éclaireur parmi les marchands de fleurs, les oiseleurs et les joueurs de bonneteau de la promenade de la Rambla : le port est tout proche. Et puis à droite, après la Boqueria, le vieux marché dont les fumets appétissants font une concurrence déloyale aux effluves de chocolat et de brioche anisée d'Escriba, la plus fameuse pâtisserie de la ville, installée dans une ancienne pharmacie moderniste, il n'y aura plus qu'à piquer sur la carrer Sant Pau et s'immerger dans le labyrinthe du quartier du Raval.

De ce passé si dense qui drainait les élégants venus s'encanailler au sortir du spectacle du Liceu, le grand théâtre aujourd'hui restauré sur la Rambla, dans des fumées de havane et des crissement de pneus sur les mauvais pavés devant la Criolla ou l'Eden Concert, les cabarets à la mode, il reste peu de choses, en vérité. Et pourtant. Pour qui veut se donner la peine de chercher, les longs comptoirs de bois intacts depuis 1860 du marchand de tissu El Indio, calle Carmen, avec ses cuivres et ses dallages sont les témoins surannés de la richesse textile d'un port, où les gamins démunis chipaient du coton dans les ballots à peine débarqués pour subsister. Une richesse qu'incarne à merveille, calle Nou de la Rambla, le Palacio Güell, avec ses coupoles célestes et son gothique splendidement revisité par Gaudi pour son ami et mécène Eusebi Güell.

Une année pour célébrer une œuvre

Plasticien du modernisme, designer avant la lettre et visionnaire de la matière et des formes, l'architecte Antoni Gaudi, dont on fête, en cette Année Gaudi, le 150e anniversaire de la naissance à Reus, est mort à Barcelone en juin 1926. Presque d'un accident du travail : obsédé par la construction de son projet le plus fou, l'église de la Sagrada Familia, il ne vit pas, dans la rue, le tramway qui le blessa à mort. Pour redécouvrir son œuvre inachevée, 170 manifestations culturelles se tiendront d'ici à décembre. Dont les expositions « Paris-Barcelone : de Gaudi à Miró », au Musée Picasso de Barcelone, sur les liens artistiques avec la France, et « La vie de palais », au Palacio Güell, dédiée à Gaudi et à son mécène, le comte Eusebi Güell. Pour la fête Gaudi en juin, une comédie musicale *Gaudi* sera jouée au Palais des sports de Barcelone. Enfin, certaines de ses œuvres célèbres comme la Casa Vicens, la Casa Batllo et le Palacio Güell ouvriront pour la première fois au public des salles inédites.

ALAIN WILLAUME

OPÉRATION DE NETTOYAGE

Dans le Raval, l'ex-Barrio Chino, décor de nombreux romans, avec ses cours sans lumière, ses hôtels sordides pleins de salpêtre et son romantisme de la misère et des mauvais garçons, les pelleteuses ont troué des places, inventé des squares. La mode et la spéculation n'ont pas tardé. Aujourd'hui il n'y a plus de marins qui tanguent dans les ruelles étroites, mais des œnothèques et des épiciers pakistanais. Et si l'on voit encore des prostituées à l'ancienne, en pantoufles ou talons hauts, grignoter une portion de lapin à 2 euros au Pollo Rico, temple de la restauration interlope de la rue Sant Pau, le bordel distingué de Madame Petit dont la fortune se fit avec l'exposition universelle de 1898, avec ses modernes bidets et ses affiches indiquant aux clients : *« Soyez brefs, s'il vous plaît ! »* n'est plus qu'une légende. Les tatoueurs remplacent les cliniques hygiéniques et là où El Nelo et El Chiquillo, souteneurs célèbres, se battaient au couteau, fleurissent librairies et galeries branchées autour du futuriste Musée d'art contemporain ouvert en 1995. Enfin, si le bar Le Pastis et ses chansons d'Edith Piaf survit depuis les années 1940, à l'absinthe autrefois dispensée par Le Marseille, une faune « tendance » préfère les tapas minimalistes de Salsitas, la boîte-restaurant culte de la rue Nou de la Rambla ou le capuccino de chez d'Annunzio, plaza Martorell.

Une mode à laquelle le Born, l'autre quartier en devenir, de l'autre côté de la Rambla, n'a pas échappé, dans l'opération de nettoyage contre la drogue qui a précédé les JO de 1992. Parmi les maisons moyenâgeuses, les murets pleins d'herbes folles et les anciens palais, Barcelone s'est tissé un Soho new-yorkais. Pour s'en convaincre il suffit de prendre un verre (de vin dûment sélectionné) à la terrasse étudiée du Vinya del Senyor face à la basilique gothique de Santa Maria del Mar, ou encore de traîner dans les innombrables boutiques de vêtements postalternatifs. L'antique café Xampanyet, à côté du Musée Picasso, n'est plus ce qu'il était, avec ses touristes appliqués venus siroter le mythique mousseux de rigueur parmi les vieux azulejos ? Qu'importe. Pour guérir la nostalgie, carrera de la Merce il y a toujours Emilio, avec sa serviette au côté. Chez lui, au minuscule bar Pescaitos on déguste encore, les pieds dans la sciure, d'incomparables sardines grillées, et des clients réfractaires à la fièvre high-tech galopante boivent le vin à la régalade au « porron » de verre, comme il se doit.

Et puis Emilio est à deux pas des arcades de la plaza Reial. Et lorsque les lampadaires dessinés par Gaudi s'allument, c'est comme un clin d'œil canaille à l'aristocratique Casa Mila, là-bas dans l'Eixample : les deux Barcelone n'ont plus qu'à se réconcilier pour écouter une fois encore Gaudi : *« Les angles disparaîtront,* prophétisait-il, *et la matière se manifestera dans son abondance et dans ses rondeurs astrales : le soleil pénétrera par quatre côtés et ce sera comme l'image du paradis. »*

Marie-Claude Decamps

Spécial Dernière minute !
voyages-sncf.com
Les Etats-Unis avec AmericanAirlines®
Offre valable jusqu'au 30 avril !
New-York 396 €*
Boston 396 €*
San Francisco 536 €*
Los Angeles 536 €*
et plus d'offres encore sur www.voyages-sncf.com !
* prix A/R ttc par adulte à partir de, sous réserve de disponibilité. Vols jusqu'au 5 mai. Départ dans les 7 jours après réservation. Nuit du samedi obligatoire et 15 jours maximum sur place. Toutes les conditions sur le site.
Li 092 010 002

Les cours de la Casa Mila vues du toit (à gauche). Appelé par les Barcelonais « la Pedrera » (la carrière de pierres), cet édifice est l'un des plus célèbres de Gaudi. Il est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Entrée du club Fonfone (ci-dessus), dans le quartier gothique de Barcelone. Le Centre de culture contemporaine (ci-contre) a été installé dans l'ancienne Casa de la Caritat (hospice de la charité). Avec cette Casa Batllo (ci-dessous), construite en 1905, Gaudi a laissé aller son génie et ses extravagances.

NAVIA/VU — NICOLAS CORNET

NAVIA/VU

Week-end « nature » dans la Grande Cariçaie

Les oiseaux migrateurs font aussi escale en Suisse, entre les cantons de Vaud et de Fribourg. Au grand bonheur des ornithologues amateurs

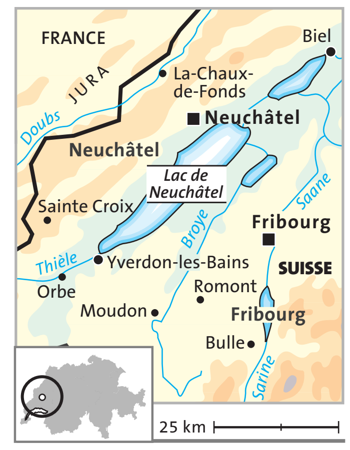

SUR LA RIVE SUD du lac de Neuchâtel, on vous parlera de façon sibylline de la correction subie, entre 1869 et 1888, par les eaux du Jura. S'étaient-elles donc si mal conduites ? Oui, de fait, car l'Aar, la Broye, l'Orbe et la Thièle n'arrêtaient pas de divaguer, créant des marécages et inondant les plaines alentour. Dans un pays industrieux comme la Suisse, où chaque pouce de glèbe doit être productif, il n'y avait d'autre solution que de les mettre en coupe réglée. Aussi abaissa-t-on d'environ 3 mètres le niveau de la nappe phréatique, et les hauts-fonds lacustres s'en trouvèrent exondés. Cela dans l'indifférence des populations riveraines, car seuls les pêcheurs et quelques originaux rousseauistes fréquentaient alors ces parages.

Ainsi naquit la Grande Cariçaie (de *carex*, autre nom de la laîche, plante des bords de l'eau), un paradis artificiel de 870 hectares, aujourd'hui conjointement entretenu par les cantons de Vaud et de Fribourg et placé sous haute protection par des ordonnances fédérales draconiennes. La science écologique ayant fait quelque progrès depuis la fin du XIXe siècle, le site passe en effet pour jouer un rôle essentiel dans la biodiversité du pays. Un graffiteur du cru l'a d'ailleurs signifié sans détour dans ce réjouissant aphorisme : *« Un territoire vierge est plus utile à la société qu'une ribambelle de politiciens. »*

Contemplé depuis un belvédère, le paysage ne manque pas de surprendre. Devant ces jungles impénétrables de roseaux, ces fourrés de saules, ces étangs à nénuphars, ces forêts humides d'allure tropicale, ces clairières où éclosent au printemps des milliers d'orchidées, on se frotte les yeux tant paraît improbable une telle sauvagerie au cœur de l'Helvétie policée. La nature s'y révèle dans tous ses paradoxes. S'il y a lieu de la laisser faire, il s'agit aussi de la brider, la lutte contre l'érosion et l'embroussaillement ne connaissant pas de répit : un travail de Sisyphe, mené furtivement sur des parcelles de 300 ha et dont le visiteur ne se doute même pas.

Les zoologistes sont à leur affaire dans cet espace enchanteur où prospèrent petits mammifères et communautés animales liées aux marais, parmi lesquelles 400 espèces de papillons et 30 de libellules. Les panneaux explicatifs d'une tour d'observation permettent d'apprendre, sans penser à mal, quelques noms d'oiseaux, certains appartenant à des espèces rares ou menacées tels le blongios, la mésange à moustache et le héron pourpré. A l'inverse, les effectifs des grèbes huppées explosent : 1 300 couples nicheurs, la plus forte population d'Europe. Qualifiée de « postpunk » par un guide facétieux, leur danse nuptiale est un spectacle à ne surtout pas manquer.

C'est par millions que des oiseaux migrateurs s'arrêtent ici pour reprendre des forces et se repaître de baies avant de poursuivre leur voyage vers le sud. De quoi autoriser les ornithologues à faire de la Grande Cariçaie une plaisante réplique de cette ville internationale qu'est la toute proche Genève.

De notre envoyée spéciale, Mirèse Akar

Paris-Lausanne avec le TGV (à partir de 106, en tarif « loisirs » ; tél. : 0892-35-35-35). Correspondance pour Yverdon-les-Bains (Grand Hôtel des Bains, 4 étoiles, tél. : 00-41-24-424-64-64) et la Grande Cariçaie. Le Centre d'information de Champ-Pittet occupe un château d'où partent des sentiers aménagés. Visites guidées ; tél. : 00-41-24-426-93-41. Sur place, excellent restaurant avec des menus inventifs à base de fleurs. Office du tourisme d'Yverdon ; tél. : 00-41-24-423-62-90. Réservation d'hôtels auprès de Suisse Tourisme, au00-800-100-200-30 ou sur Internet (myswitzerland.com).

A TOUS PRIX

769 € TTC : UNE CROISIÈRE AU SÉNÉGAL, à bord du *Bou El-Mogdad,* pour sillonner le delta du Saloum et ses îles, naviguer dans des paysages de mangrove et découvrir des villages typiques. Une manière d'explorer l'Afrique proposée par Nouvelles Frontières. Au programme : baignade dans le fleuve ou l'océan, planche à voile, pêche à la palangrotte, soirées à thèmes et discothèque. Prix par personne pour 8 jours en pension complète et en cabine double, avec les vols et les transferts. Départs des 13 et 20 avril. Renseignements au 0-825-000-825 et sur Internet (www.nouvelles-frontieres.fr).

995 € : UNE RANDONNÉE DE 8 JOURS DANS LES CYCLADES, avec Atalante, sur les sentiers d'Andros et de Tinos, deux îles peu visitées, proches d'Athènes. Dos au littoral, des villages assoupis et des champs en terrasse encadrant des vallées plantées de vignes, de figuiers et de lauriers. Partout l'homme a façonné le paysage : murets de pierres à Andros, pigeonniers-tours à Tinos. Et dans l'une et l'autre, la mer à portée de main. Départs les 13 et 20 avril. Renseignements au 04-72-53-24-85 ou au 01-55-42-81-00 et sur Internet (www.atalante.fr).

2 990 € : COW-BOYS EN AUSTRALIE, du 2 au 11 mai : 514 km sur les pistes rouges de l'outback avec 600 têtes de bétail. Occasion de revivre l'époque des pionniers en suivant à cheval les meilleurs bouviers australiens avec nuits à la belle étoile, feux de camps et musique country. Prix par personne, de Paris, avec 2 nuits à Adélaïde et petits déjeuners, les vols intérieurs, la transhumance à cheval en pension complète avec 5 nuits sous la tente (supplément de 190 € pour une tente individuelle). Renseignements : Voyageurs en Australie (tél. : 01-42-86-17-36) et www.vdm.com).

VADE-MECUM

ACCÈS. Vols quotidiens pour Barcelone avec Air France ou Iberia, depuis la province et Paris (à partir de 275 €, de Paris, Air France, tél. : 0820-820-820). Le charter Corsair de Nouvelles Frontières opère les jeudis et dimanches jusqu'à la fin septembre (94 € par trajet ; tél. : 0825-000-825). Egalement, le Joan-Miró, train de nuit : pour deux, A/R en cabine double avec douche et wc privés, dîners et petits déjeuners compris dans un wagon-restaurant à l'ancienne, 570 € (réservation : Iberrail ; tél. : 01-40-82-63-60, www.renfe.es).

TABLES. La cuisine catalane privilégie de bons produits cuisinés simplement, comme la *botifara am mongetes* (saucisse aux haricots blancs), le *suquet* (poissons en sauce safranée). Pour les inconditionnels de Gaudi : Calvet, dans une maison du grand architecte (tél. : 00-34-93/41-240-12). Un classique, en dépit des files d'attente : Set Portes (tél. : 31-930-33) et ses 11 paellas. Au port : l'immense terrasse du Merendero de la Mari (tél. : 22-131-41) et le Suquet de l'Almirall (tél. : 22-162-33) aux risottos de fruits de mer. Une bonne table dans un cadre raffiné : Abac (tél. : 31-966-00). Enfin, le comptoir du Kiosco Universal, offre un menu somptueux à 8 €.

HÔTELS. Tarifs élevés à Barcelone, mais des « offres spéciales » le week-end. La plus belle vue : l'Hôtel Arts, près du port (tél. : 22-110-00, 380 € la chambre double). Deux adresses élégantes dans le quartier du Paseo de Gracia : le Claris (tél. : 48-762-62, 300 €, à deux) et le Condes de Barcelona (tél. : 48-822-00, 250 €, à deux) dans un immeuble classé avec piscine en terrasse et décoration Arts déco. Dans la vieille ville, chaleureux et bien placée, l'Hesperia Metropol (tél. : 31-051-00, 95 € à deux) et le Sant Agusti, sur une vieille place pittoresque (tél. : 31-816-58, 120 € la double). Pour petits budgets, spartiate mais charmant, dans un ancien couvent du Raval avec patio intérieur : le Peninsula (60 € ; tél. : 302-31-38).

L'ADRESSE. Avec son show-room galerie d'art, la Casa Thomas de l'architecte Domènech i Montaner, la luxueuse boutique de design *BD Ediciones de diseño* offre un choix de meubles de création contemporaine espagnole et internationale et des reproductions de meubles de Gaudi (carrer de Mallorca 291 ; tél. : 458-69-09).

FORFAITS. Les spécialistes de l'Espagne commercialisent des formules « avion-hôtel ». Avec chambres réservées dans l'un des trois palaces cités ci-dessus, consulter Mundi Color Iberia, qui programme aussi le Sant Agusti (avion et 2 nuits : 360 €), Donatello, Marsans ou Nouvelles Frontières.

LECTURES. *La Ville des prodiges*, d'Eduardo Mendoza (Seuil). *Gaudi, l'homme et son œuvre*, de Joan Bergos (Flammarion). *Guide visuel Peugeot de Barcelone* (El Pais - Aguilar). Guide *Night and Day Barcelone* (Les Nouvelles Editions de l'Université). Le dernier Routard *Catalogne et Barcelone* (Hachette).

INFORMATION. Agenda de l'Année Gaudi à l'Office espagnol du tourisme, 43, rue Decamps, 75784 Paris Cedex 16 ; tél. : 01-45-03-82-50, et sur Internet (www.espagne.infotourisme.com et www.gaudi2002.bcn.es).

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
NEW YORK
5 jours : 633 € TTC
Vol regulier + 3 nuits hôtel
New Yorker*** (chambre double)
Départs quotidiens de Paris et province.
Nuit sup. : 72 €. Valable jusqu'au 21/06/02
Prix à partir de, sous réserve dispos.. Lic. 078960001
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/mn) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

NOMADE
De l'Aubrac à la Mongolie ... voici 300 randonnées* très nature à prix très malins !
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS
Hôtel le Lion d'Or*** à Bayeux
Au cœur de Bayeux, cité de caractère au riche passé historique, le Lion d'Or est un ancien relais de poste dont une partie date du 17ème siècle.
1 billet d'entrée offert par personne pour la visite de la Tapisserie de Bayeux + Hôtel du Doyen.
à partir de 102 € la chambre pour 2 nuits
RÉSERVATION
71 rue Saint-Jean - 14400 Bayeux - Tél. : 02 31 92 06 90 - Fax : 02 31 22 15 64
E-mail : lion.d-or.bayeux@wanadoo.fr
Réf. GW12
GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 30 - www.calvados-tourisme.com
Calvados LA NORMANDIE PAR EXCELLENCE

CUBA
Location villas et voiture
Hôtels de charme
Programmes à thèmes, circuits à la carte
Séjours balnéaires
Pour plus d'informations, brochure sur demande
"CUBA TROPICAL"
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

Club Aventure
RANDONNÉES-VOYAGES
Voyages pour Actifs de Nature
90 pays, 260 itinéraires
Catalogue gratuit au 0 825 306 032
www.clubaventure.fr
18 rue Séguier, 75006 Paris

VOTRE ITALIE A VOUS
Plus de 2000 **maisons de campagne** pour vos vacances en toute liberté et indépendance. Découvrez les coins les plus retranchés et exclusifs des magnifiques régions comme la **Toscane, l'Ombrie**, la **Vénétie** ou la **Côte Amalfitaine.**
Commandez le catalogue **ITALIE**
Appel Gratuit: (0800) 907885 909222 - 907886 - 900381
Cuendet & Cie spa
LOCATION DEMEURES DE CHARME
Strada di Strove 17 - I 53035 Monteriggioni
e-mail: info@cuendet.com

ISLANDE ILES FÉROÉ

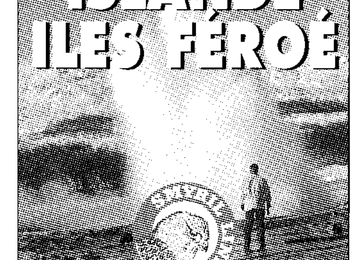

Faites la traversée avec le Ferry de la Smyril Line
Agent général :
TOURISME voyages gallia
12, rue Auber
75009 Paris
Tél. 01 53 43 36 36 - Fax 01 47 42 84 07
www.voyages-gallia.fr
Brochure FERRY SMYRIL LINE
NOM / PRÉNOM
ADRESSE

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

AUJOURD'HUI

Pluie et nuages en Méditerranée

JEUDI 11 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 7 h 10
Coucher du soleil à Paris : 20 h 35

Une dépression à 990 hPa s'est creusée sur l'Espagne et dirige de l'air doux et humide sur les rivages de la Méditerranée. La masse d'air est instable, des développements orageux sont à craindre en mer.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La journée est bien ensoleillée au nord de la Loire, avec toutefois un voile nuageux qui masque par moments le soleil de la Loire-Atlantique au Maine. Au sud de la Loire, le ciel est très nuageux, voire couvert. Les températures maximales sont comprises entre 11 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Il fait beau le long des côtes de la Manche, alors que, plus au sud, le ciel est plus nuageux avec la présence de nuages élevés nombreux qui recouvrent complètement le ciel de la Touraine au Berry. Les températures au meilleur moment de la journée atteignent 12 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps reste sec, mais le ciel est voilé. Le thermomètre indique de 15 à 18 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est très nuageux à couvert et de la pluie tombe par intermittence. Il neige sur les Pyrénées à partir de 1 200 mètres sur l'ouest de la chaîne et 1 800 mètres sur l'est. Les températures maximales s'étagent de 14 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps est très chargé sur la majorité des régions avec des pluies faibles et intermittentes du Limousin au Stéphanois. Le thermomètre indique de 13 à 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.
Le temps est maussade avec un ciel gris et de la pluie ; une tendance à l'orage se manifeste sur la Côte d'Azur et le nord de la Corse.
Il neige sur les Alpes du Sud au-dessus de 1 500 mètres. Les températures maximales s'échelonnent de 13 à 19 degrés.

11 AVR. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	9/18 P
Biarritz	6/12 P
Bordeaux	6/15 P
Bourges	5/16 P
Brest	6/12 N
Caen	5/11 S
Cherbourg	6/11 S
Clermont-F.	4/16 P
Dijon	3/16 S
Grenoble	6/15 P
Lille	3/13 S
Limoges	5/15 P
Lyon	5/16 C
Marseille	9/15 P
Nancy	3/16 S
Nantes	5/14 P
Nice	9/15 P
Paris	6/15 S
Pau	5/14 P
Perpignan	10/14 P
Rennes	5/13 N
St-Etienne	5/16 P
Strasbourg	3/16 S
Toulouse	8/16 P
Tours	5/14 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/30 P
Fort-de-Fr.	24/29 S
Nouméa	22/26 S
Papeete	26/32 C
Pointe-à-P.	22/30 S
St Denis Réu.	23/29 P
EUROPE	
Amsterdam	4/13 S
Athènes	10/19 S
Barcelone	9/13 P
Belfast	4/10 P
Belgrade	7/14 S
Berlin	8/13 S
Berne	1/17 S
Bruxelles	4/14 S
Bucarest	3/11 N
Budapest	8/13 N
Copenhague	1/10 S
Dublin	3/10 N
Francfort	4/15 S
Genève	5/17 S
Helsinki	0/9 S
Istanbul	8/12 N
Kiev	2/13 S
Lisbonne	11/15 P
Liverpool	3/13 S
Londres	6/13 S
Luxembourg	4/14 S
Madrid	2/11 P
Milan	9/14 P
Moscou	-3/10 S
Munich	1/14 S
Naples	11/19 P
Oslo	-3/8 S
Palma de M.	9/19 C
Prague	5/11 S
Rome	9/16 P
Séville	12/15 P
Sofia	6/14 N
St-Pétersb.	0/12 S
Stockholm	-2/10 S
Ténérife	16/21 S
Varsovie	5/14 S
Venise	7/16 P
Vienne	6/11 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	17/24 P
Buenos Aires	15/21 P
Caracas	24/25 P
Chicago	6/17 C
Lima	20/26 P
Los Angeles	14/21 S
Mexico	11/24 S
Montréal	1/11 S
New York	6/14 S
San Francisco	11/15 C
Santiago Ch.	7/20 S
Toronto	2/12 S
Washingt. DC	7/17 S
AFRIQUE	
Alger	9/21 P
Dakar	17/22 S
Kinshasa	22/27 P
Le Caire	15/28 S
Nairobi	17/26 S
Pretoria	17/23 P
Rabat	12/17 P
Tunis	15/29 P
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	28/37 S
Beyrouth	18/23 S
Bombay	24/35 S
Djakarta	24/29 P
Dubaï	25/34 S
Hanoï	13/18 P
Hongkong	16/22 S
Jérusalem	9/23 S
New Delhi	19/37 S
Pékin	5/17 S
Séoul	5/14 S
Singapour	27/30 P
Sydney	18/25 S
Tokyo	10/15 P

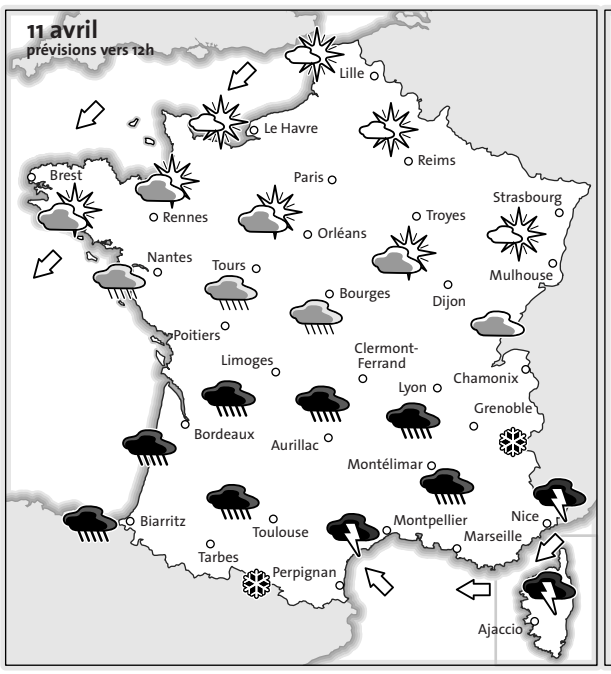

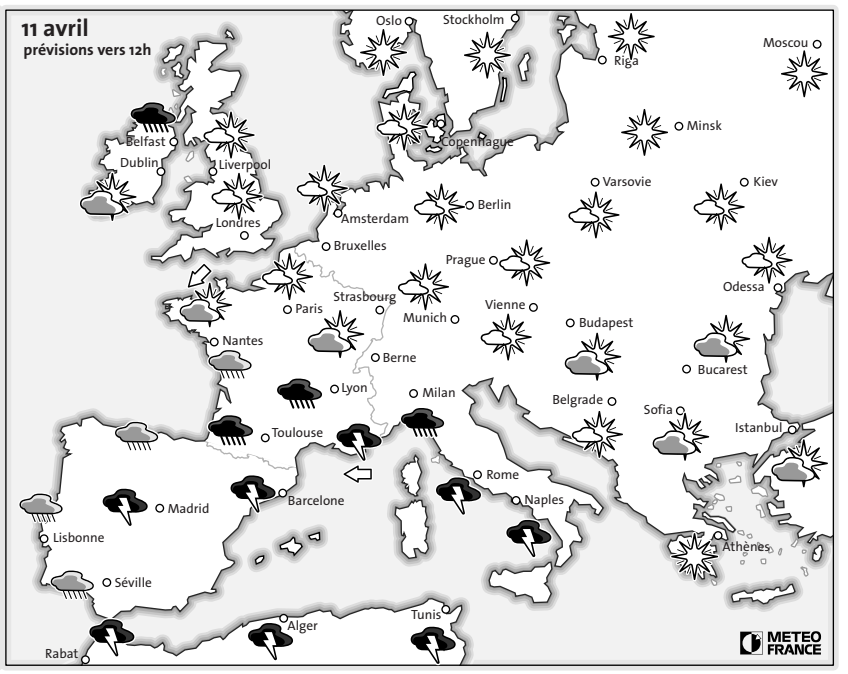

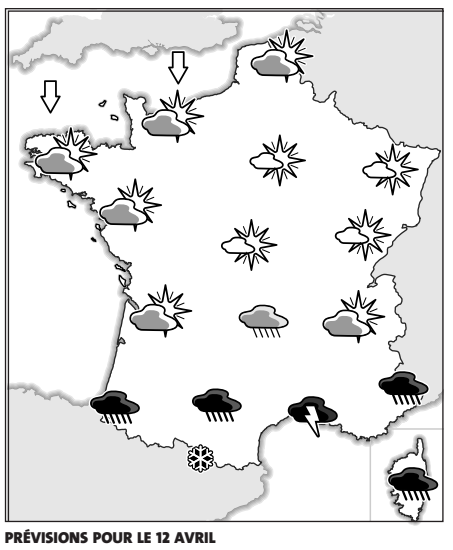

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL

41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
Familles, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Vendredi 12 avril
Le temps reste perturbé du Pays basque au Midi avec des pluies ; des orages peuvent éclater sur l'extrême Sud-Est. Sur la moitié nord, nuages et éclaircies se partagent le ciel.

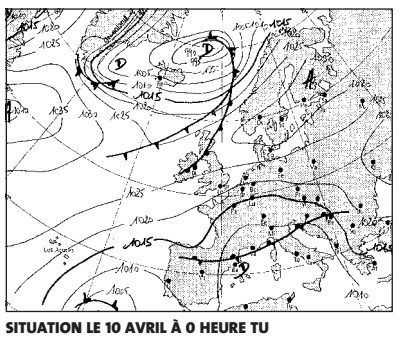

SITUATION LE 10 AVRIL À 0 HEURE TU

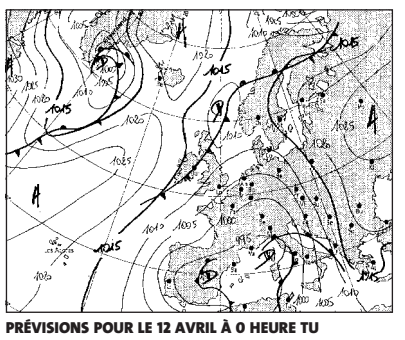

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL À 0 HEURE TU

Méfiez-vous du lierre, c'est un étrangleur

JARDINAGE
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

C'EST UNE JOLIE COUR, comme il en est tant dans les vieux quartiers des villes du Sud, puits de lumière entre de hautes bâtisses, rectangle de 4 ou 5 mètres sur une dizaine de mètres. Le sol en est pavé, quelques marches permettent d'accéder à la maison dont un splendide escalier de pierre dessert les étages. La façade est recouverte d'un enduit de plâtre ancien en parfait état qui laisse apparaître, çà et là, de gros moellons beige jaunâtre. Nous sommes à Paris, mais il suffirait de changer la couleur des bois de fenêtre pour que l'on ait la sensation d'être à Aix-en-Provence ou à Montpellier.

Dans cette cour un arbre a poussé. Il est un peu tôt encore pour savoir à quelle espèce il appartient avec certitude, mais son écorce et les quelques bourgeons qui pointent à 7 ou 8 mètres de hauteur semblent être ceux d'un faux érable. Un arbre, enfin un brimborion d'arbre, une tige bringuebalant qui a poussé tout en hauteur, sans force, couronnée par un maigre toupet de branches.

Il a été planté tout près d'un mur enduit de plâtre pourri par l'humidité, dont quelques passes d'enduit sont déjà tombées, laissant apparaître les premières couches qui portent la trace des taloches des plâtriers. Les algues s'y sont mises, et on craint pour la stabilité de ce vieux mur, et plus encore pour les tuyaux d'évacuation et d'adduction d'eau qui rejoignent le tout-à-l'égout dans la rue.

Planté au pied du même mur, un lierre, un vieux lierre dont le tronc dégarni est gros comme le bras. Il file à l'horizontale et grimpe à l'assaut de la façade dont il occupe l'angle droit. On le suit du regard et on aperçoit l'énorme masse de son feuillage et de ses branches qui bouchent en partie une grande fenêtre, plein nord. Et on frémit d'avance aux dégâts qu'il va commettre un jour, si ce n'est déjà fait, à cet enduit magnifique.

Il suffit d'un peu d'humidité qui reste après les pluies, qui s'insinue entre les branches et reste ainsi bloquée entre elles et la façade, pour que les racines aériennes du lierre plongent dans le plâtre, grossissent et délitent peu à peu le mur que cette plante détruit lentement mais sûrement. A couper de toute urgence, avant qu'il ne soit trop tard.

Par chance, le bois du lierre n'est pas solide, il casse facilement. Ce ne sera donc pas la croix et la bannière de le faire disparaître. Ne pas l'enlever et ce serait l'assurance dans quelques années de voir le plâtre tomber par plaques, l'humidité gonfler les murs. Au même endroit, une vigne vierge ne causerait pas de problèmes. Elle n'a pas de racines aériennes, mais des petites ventouses qui s'accrochent aux murs sans leur causer de dégâts. Le lierre, en plus, produit une sorte de poussière qui provoque de graves allergies oculaires.

On ne saurait trop recommander de se méfier de cette plante qui est de plus en plus proposée en potée – surtout dans sa variété la plus vigoureuse, le lierre d'Irlande –, et de toujours lui préférer les innombrables variétés de petit développement, au feuillage panaché de vert et de jaune, qu'il est beaucoup plus facile de contenir. Voire le lierre Gloire de Marengo, qui a certes de grandes feuilles et se développe beaucoup, mais qui pousse lentement dans la moitié nord de la France et qu'un hiver rigoureux peut mettre à mal.

> Le bois du lierre n'est pas solide. Il sera donc aisé de le faire disparaître

Cela posé, rappelons qu'il ne faut en aucun cas laisser pousser un lierre contre un mur monté au plâtre ou à la chaux. A la campagne, combien de murs sont ainsi tombés par pans entiers, à la suite d'une succession d'hivers humides et froids ? Les racines pénètrent la chaux ou le plâtre du mortier qui fait tenir ensemble les pierres ou les briques, mangent le calcium et laissent le sable qui se gonfle d'eau, le gel fait gonfler le tout, les racines grossissent et vont de plus en plus profond dans le mur, jusqu'à le percer.

Le mur recouvert finit par tenir grâce aux branches du lierre qui l'étrangle. Vient un jour où l'on se décide à retirer le lierre. On coupe les branches, on tire sur les plus grosses qui cassent, on attrape celles qui sont plaquées au mur, et les pierres viennent avec ! Quand ce n'est pas le mur qui tombe seul à l'automne ou en plein hiver gorgé d'eau. Et évidemment sans prévenir, d'où le danger. Car, le lierre étant persistant, on ne voit pas l'état du bâti qu'il recouvre.

Cette plante est une traîtresse, car on ne la voit pas pousser. Toute jeune, elle paraît malingre et peine à s'élever, et d'un coup elle envahit tout en quelques années, passant du stade juvénile au stade adulte, s'éloignant alors du support auquel elle était plaquée pour développer des branches horizontales, sans crampons, porteuses de fleurs réunies en glomérules, assez jolies d'ailleurs et particulièrement attirantes pour les insectes, puis garnies de graines noires que les oiseaux dispersent dans le jardin. Et c'est alors l'invasion. Depuis des années, nous en arrachons des centaines de pieds qui lèvent un peu partout, courent sur le sol, cherchent un tronc d'arbre, un mur auquel s'accrocher. Car le lierre s'attaque aussi aux arbres qu'il étouffe en un rien de temps, y compris certains résineux comme l'if, qui fait pourtant mauvais ménage avec la plupart des autres plantes.

Méfiance donc, le lierre doit être réservé aux murs montés au ciment ou au grillage métallique.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 087

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

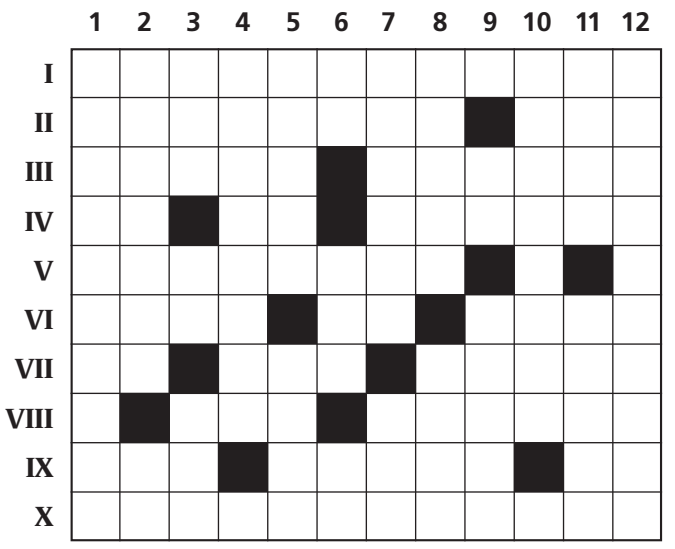

HORIZONTALEMENT

I. Sortie de secours. - II. Garniture du chef. Dans le pinard. - III. Arrivent après coups. Aidé pour s'en sortir. - IV. Dort dans les arbres. Personnel. Pour évacuer plus vite. - V. Grotesque à cause d'Alfred. - VI. Borde la combe. Pour le premier tour du cadran. Fit sortir les Américains après les Français. - VII. Expression du rire. De bonne heure. Accompagne le troupeau. - VIII. Vent discret. Point de départ. - IX. Même renversé il reste sur place. Sans accent. Points. - X. Qui pourront nous faire changer.

VERTICALEMENT

1. Pour une mise en forme à toute pompe. - 2. Un des plus petits à prendre l'air. Démonstratif. - 3. Cri de charretier. Voyelles. Frappe avant de manger. - 4. Il ne faudrait pas la prendre au sérieux. - 5. Prises par le modèle. Défense en commun. - 6. Forme de pouvoir. Ses feuilles sont enivrantes. Lettres de cachets. - 7. Ouvertures sur les pièces. Pièce maîtresse à défendre. - 8. Grisonne avec le temps. Accroche. - 9. Queue de pie. Trop pleine. - 10. Bien notée. - 11. Ne donne pas envie de passer à table. Manœuvre les voiles. - 12. Vous font passer au rouge.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 086

Horizontalement
I. Introduction. - II. Mirador. Acra. - III. PME. Ereinter. - IV. Ubiquité. - V. Lez. RER. Arma. - VI. Ep. Neigeât. - VII. If. Ah. Sou. GR. - VIII. Olives. Nenni. - IX. No. Aies. Trac. - X. Surintensité.

Verticalement
1. Impulsions. - 2. Nimbe. Flou. - 3. Treize. - 4. Râ. Pavai. - 5. Odeur. Hein. - 6. Dorien. Set. - 7. Urètres. Se. - 8. Ie. Ion. - 9. Tan. Aguets. - 10. Ictère. Nri. - 11. Ore. Magnat. - 12. Narratrice.

BRIDGE

N° 1991

LE PIQUÉ DU VAUTOUR

Dans cette donne d'un match entre la Grande-Bretagne et la Yougoslavie, le contrat était trop élevé, mais Sud a quand même trouvé le moyen de réussir la manche à « 4 Cœurs ».

	♠ A 5 ♡ A V 7 ◊ R 10 9 2 ♣ V 8 7 6	
♠ D 10 9 6 4 ♡ 10 6 ◊ D ♣ A R D 4 3	N O E S	♠ V 8 ♡ D 9 3 ◊ A 8 6 4 ♣ 10 9 5 2
	♠ R 7 3 2 ♡ R 8 5 4 2 ◊ V 7 5 3 ♣ –	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	2 ♠	passe	3 ♣
contre	passe	4 ♣	passe
4 ♡	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Ouest entama la Dame de Carreau sèche couverte par le Roi et l'As d'Est, qui continua Carreau. Ouest coupa et crut bon de tirer l'As de Trèfle. *Comment Sowter, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

L'Anglais Sowter a coupé et a tiré le Roi de Cœur, puis il a rejoué le 4 de Cœur (sur lequel Ouest n'a plus fourni) et il a fait l'As de Cœur. Ensuite, il a réalisé le Valet de Carreau et a continué par le 7 de Carreau pris par le 10, tandis qu'Ouest (qui avait défaussé un Trèfle et un Pique) *a été squeezé* car il lui restait 10, 9, 6 à Pique et Roi, Dame, 4 à Trèfle. Il décida de *jeter un Trèfle*. Alors Sud coupa un Trèfle, puis il monta au mort par l'As de Pique pour couper un autre Trèfle afin d'affranchir le Valet de Trèfle.

Enfin, Sowter tira le Roi de Pique et coupa un Pique pour revenir au mort et jouer le Valet de Trèfle, sur lequel Sud défaussa son dernier Pique...

Si Ouest avait jeté un Pique sur le dernier Carreau du mort, Sud aurait affranchi son quatrième Pique, et Est, cette fois encore, n'aurait pu faire que sa Dame d'atout maîtresse...

MESURE D'URGENCE

Cette donne provient d'une partie libre où le fameux Italien D'Alelio a réussi à faire chuter le contrat de « 4 Cœurs ». Cachez les mains d'Ouest et de Sud et mettez-vous à sa place en Est.

	♠ R V 7 4 ♡ A R V 7 ◊ 6 ♣ R 8 5 2	
♠ 6 ♡ D 4 3 2 ◊ D V 7 5 ♣ D V 6 4	N O E S	♠ 9 5 3 2 ♡ – ◊ A 10 9 4 2 ♣ A 9 7 3
	♠ A D 10 8 ♡ 10 9 8 6 5 ◊ R 8 3 ♣ 10	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	passe	1 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le 4 et le 9 d'Est, Sud a pris avec le 10 et a joué le 10 de Cœur pour le 2, le Roi et le... 2 de Carreau d'Est. Sud a alors tiré le 6 de Carreau du mort. *Quelle carte D'Alelio a-t-il fournie*, et comment faire chuter QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Après revalorisation, la main de Nord est d'une force suffisante pour justifier le soutien à saut « 3 Cœurs » (17-19 HLD).

Philippe Brugnon

Le chef allemand, directeur musical de l'Orchestre national de France à partir de septembre, donne une série de concerts après une longue absence pour maladie

Le retour à Paris de Kurt Masur

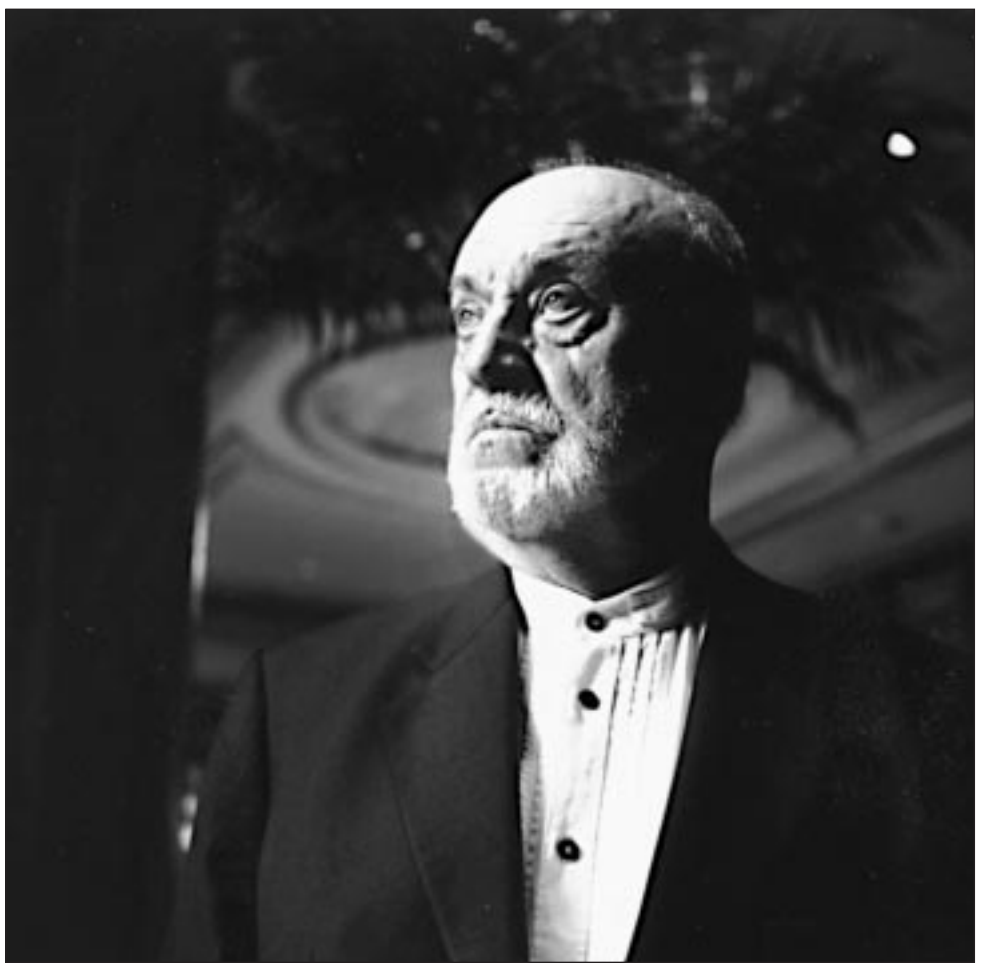

FRANCK FERVILLE POUR « LE MONDE »

Kurt Masur : « La vie musicale française n'est plus la même, elle a beaucoup progressé. »

PARIS, 8 avril. Kurt Masur débarque de l'avion des Etats-Unis, où, en fin de semaine dernière, il a dirigé des concerts à la tête de l'Orchestre philharmonique de New York, la formation dont il est le patron depuis 1991. A la rentrée, Lorin Maazel prendra sa suite à New York, tandis que Kurt Masur prendra celle de Charles Dutoit à l'Orchestre national de France. Contraint d'annuler ses premières apparitions, cette saison, à Paris pour cause de grave maladie, Kurt Masur s'apprête à diriger l'orchestre à Paris et à Toulouse, du 11 au 13 avril.

Votre nomination à l'Orchestre national de France a été une surprise. Pourquoi avez-vous accepté de diriger un orchestre français qui n'est pas internationalement reconnu et que vous connaissiez mal ?

Je n'ai pas d'a priori sur les orchestres, sur les traditions, et je ne me fie pas à mes anciens souvenirs. Il y a plus de trente ans, j'étais venu à Paris diriger l'Orchestre philharmonique. On préparait un concert qu'une grève menaçait d'annuler. Beaucoup de musiciens jouaient mal, avachis sur leurs chaises, n'étaient pas attentifs. Ils disaient tous : *« Ce soir, on jouera. »* J'ai commencé à diriger de manière imperceptible et les cuivres, au fond, m'ont demandé de faire des gestes plus grands. J'ai répondu : *« Ce soir, je dirigerai. »* Tout le monde a ri, et cela a remis les choses en place. La vie musicale française n'est plus la même, elle a beaucoup progressé. Ce que je veux, c'est amener mes musiciens à profondément aimer la musique que nous jouerons ensemble, à être 100 % au service du message de la musique. Ils sont capables de progrès fulgurants. Notre première répétition, il y a quelques mois, a très mal commencé. La suivante était formidable.

Le défaut principal de cette formation, justement, est son irrégularité, selon les chefs invités.

Je tiens à m'impliquer dans la politique d'invitation des chefs. Ils doivent être tous excellents. Je me préoccupe aussi de la relève : c'est pourquoi je donne beaucoup de *master classes.* Il faut songer à faire diriger de jeunes musiciens, français ou non.

A New York, vous avez rencontré de sérieuses attaques. Bernard Holland, du *New York Times,* vous a reproché, en 1997, d'être *« trop allemand »* pour New York et de n'y être qu'un *« invité de passage ».* A propos de Franz-Xaver Ohnesorg, l'ex-directeur de Carnegie Hall, mon confrère a également évoqué des *« gènes »* incompatibles...

Sa dernière critique, parue le 6 avril, est excellente et semble contredire les propos écœurants qu'il a naguère tenus sur moi et ma présence à New York. On a tout dit de moi : que j'étais communiste, antisémite, dictateur. J'ai eu maille à partir avec la directrice exécutive de l'Orchestre philharmonique de New York, avant qu'elle ne parte pour Los Angeles. Un membre du conseil d'administration s'est permis de faire des remarques publiques de mauvais goût sur mon prétendu goût du pouvoir « à l'allemande ». Dans un orchestre, c'est le directeur musical qui doit avoir le vrai pouvoir, le pouvoir artistique, qu'il partage avec ses musiciens. Je n'ai jamais rien fait contre mes musiciens, même s'il faut parfois les entraîner malgré eux. J'ai été très heureux qu'un soliste de l'orchestre, d'origine juive, casse cette fausse polémique en prenant publiquement ma défense. Cela lui a coûté, mais sa déclaration n'en avait que davantage de poids.

A Paris, il va vous falloir vous intégrer à la structure particulière de Radio France, travailler avec son directeur de la musique, la forte personnalité qu'est René Koering, composer avec l'autre orchestre de la maison...

Je crois que tout va très bien se passer. Il y a bien assez de musique pour deux orchestres. René connaît mon ouverture d'exprit, il sait que j'ai un grand intérêt pour la musique contemporaine, que j'ai créé beaucoup d'œuvres. Il sait aussi que j'ai 250 partitions à mon répertoire que je sais de mémoire et que je n'ai pas forcément l'intention, à ce stade de ma carrière, d'apprendre des dizaines d'œuvres rares que je ne jouerai qu'une seule fois.

Etes-vous conscient de la spécificité d'un orchestre de radio ?

Cela tombe bien : je n'aime rien tant que les enregistrements pris sur le vif, ainsi que je l'ai fait avec l'Orchestre philharmonique de New York, qui a lui-même publié un coffret de dix disques compacts disponibles sur Internet. Mais l'Orchestre national doit sortir du contexte radiophonique pour jouer dans de bonnes salles, dans une nouvelle salle...

Le Théâtre des Champs-Elysées ne vous paraît pas idoine ?

C'est un lieu chargé d'histoire, mais, autant le dire clairement, c'est une acoustique sèche qui ne convient pas à beaucoup de répertoires. Il est tout de même étrange que Paris n'ait toujours pas une vraie grande salle symphonique, quand les grandes villes espagnoles ont des salles superbes ! Cependant, je souhaiterais donner des concerts dans des églises dont l'acoustique conviendrait à certains programmes, à ceux avec chœur en particulier. Bien entendu, je voudrais donner la *Passion selon Saint-Matthieu* de Jean-Sébastien Bach...

Avec l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio France ?

Je ne crois pas que les instruments baroques et les ensembles spécialisés aient tout dit dans ce domaine. Le message de Bach, tel que je le comprends, avec des instruments modernes, me semble aussi signifier quelque chose de notre vie dans ce monde.

Comment voyez-vous l'état de ce monde, treize ans après votre expérience politique très forte dans les derniers mois de l'ex-RDA, lorsque vous organisiez des recontres politiques au Gewandhaus de Leipzig, lorsque vous preniez des risques physiques dans la rue, lors des soulèvements ?

Je me rends compte, assez tristement, que ce que raconte l'histoire de la *Passion selon saint Matthieu* est toujours d'actualité au Proche-Orient. Enfant, j'ai connu le nazisme ; adulte, j'ai connu le communisme. Aux Etats-Unis, j'ai connu le système capitaliste. Tous les systèmes qui érigent le pouvoir au centre de la société sont également néfastes.

Comment va votre santé ?

Je n'ai pas vu que je m'empoisonnais lentement. J'étais en grand danger. Il m'a fallu me soumettre à une transplantation rénale. Je me sens comme un nouveau-né, très en forme et prêt à commencer cette nouvelle aventure, ici, à Paris.

Propos recueillis par Renaud Machart

Sur scène et sur disque

● **En concert :** *Concerto n° 1 pour violoncelle et orchestre,* d'Alfred Schnittke ; *Symphonie n° 9 « du Nouveau Monde »,* d'Antonin Dvorak, par Natalia Gutman (violoncelle), Orchestre national de France, Kurt Masur (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. M° Alma-Marceau. 20 heures, les 11, 12 avril. Tél. : 01-49-52-50-50. De 7,50 € à 55 €. Halle aux Grains, place Dupuy, Toulouse (31). 20 h 30, le 13. Tél. : 05-61-63-13-13. 50 €.

● **A écouter :** *Kurt Masur at The New York Philharmonic.* Œuvres de Jean-Sébastien Bach, Ludwig van Beethoven, Sofia Gubaidulina, Dimitri Schostakovitch, Giya Kancheli, Hans Werner Henze, Arthur Honegger, Igor Stravinsky, Paul Dukas, Tan Dun, Richard Strauss. Un coffret de 10 disques compacts, 140 $ (159,49 €). Commande par Internet : www.newyorkphilharmonic.org/home.cfm

D'Est en Ouest, l'itinéraire d'un chef

LE CHOIX FAIT, en 1999, par Jean-Marie Cavada, président de Radio France, et Pascal Dumay, le directeur de la musique de l'époque (René Koering lui a succédé), créa un effet de surprise circonspecte : alors qu'on attendait un jeune chef prometteur et dynamique à la tête de l'Orchestre philharmonique (Yutaka Sado et Jukka-Pekka Saraste étaient pressentis), et Myung-Whun Chung à celle de l'Orchestre national de France (ONF), la fâcherie de ce dernier avec l'ONF a inversé la tendance : le chef américain d'origine coréenne, né en 1953, devait préférer le Philharmonique, qui avait alors le vent en poupe.

L'ONF, traditionnellement considéré comme l'orchestre « de prestige » de la maison – même si ce qualificatif ne semblait plus qu'une façade sémantique –, se devait donc de nommer lui aussi un grand chef de stature internationale pour « tenir la face » : Kurt Masur, 75 ans cette année. D'où la situation paradoxale dont a hérité René Koering : deux orchestres de même type et de même effectif, dirigés par deux chefs aux répertoires équivalents (*Le Monde* des 6 décembre 1999 et 1er octobre 2001).

Né en 1927, en Silésie, Kurt Masur n'a connu qu'une renommée récente, malgré (ou en raison) des années passées en ex-Allemagne de l'Est à la tête du très prestigieux Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, qu'il a dirigé de 1970 à 1996. Cette année-là, le Kappellmeister claque la porte à la suite d'un désaccord avec la nouvelle politique artistico-financière de la Ville, écourtant son contrat qui devait le mener jusqu'à 1999.

DIRECTION NETTE ET VIGOUREUSE

Au Philharmonique de New York, où il est en poste depuis 1991, l'accord de Masur avec les musiciens ne compense pas les difficultés qu'il rencontre avec certains membres de l'équipe administrative, notamment en 1998, au moment du renouvellement de son contrat. En 1999, alors que son nom circule depuis quelque temps pour la succession de Charles Dutoit à la tête de l'Orchestre national de France, il accepte le poste de chef principal de l'Orchestre philharmonique de Londres. En mars 2000, Radio France confirme sa nomination à l'ONF.

« Directeur musical désigné » jusqu'à la date officielle, en septembre 2002, de sa prise de fonctions de « directeur musical », Kurt Masur annonce, en novembre 2001, qu'*« une intervention chirurgicale l'immobilisera jusqu'au début de février 2002 ».* Il annule les concerts prévus avec l'ONF pendant cette période.

Avant sa prise de fonctions officielle, le chef allemand dirigera l'Orchestre national de France dans un programme Schnittke-Dvorak à Paris et à Toulouse (les 10, 11 et 13 avril), puis, au Festival de Saint-Denis (les 8 et 10 mai), dans le *Requiem* de Mozart et la *Cantate Alexandre Nevski* de Serge Prokofiev – le programme même donné, début avril, avec l'Orchestre philharmonique de New York.

Chef à la direction nette et vigoureuse, parfois brusque, à la limite de la raideur et de la sécheresse, Kurt Masur peut aussi révéler un lyrisme prenant dans les symphonies de Bruckner, Mahler ou Chostakovitch. Son goût pour des œuvres rares l'amène à surprendre dans *Perséphone* de Stravinsky ou dans les poèmes symphoniques de César Franck.

R. Ma.

Le Monde vous invite...

... au cinéma

pour le nouveau film de Pedro Almodovar

Pour recevoir votre invitation pour deux personnes valable dans toutes les salles programmant le film, à toutes les séances (400 places au total),

téléphonez au 01-42-17-38-95,
ce mercredi 10 avril de 15 heures à 17 heures (200 places)
et jeudi 11 avril de 14 heures à 16 heures (200 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi " informatique et liberté ").

Les deux candidats à l'élection présidentielle ont dévoilé leurs projets culturels les 7 et 8 avril. Tous deux s'engagent à augmenter le budget de la Rue de Valois

Lionel Jospin et Jacques Chirac divisés sur le rôle de l'Etat dans la culture

SE SONT-ILS donné le mot ? Les deux candidats à l'élection présidentielle viennent de dévoiler leur projet culturel. Lionel Jospin s'est exprimé, le 7 avril, lors du Festival du cinéma de Paris, et Jacques Chirac, le 8 avril, au Théâtre du Palais-Royal. Les deux candidats font de la culture *« une priorité »* – tous deux annoncent une augmentation du budget – et avancent quelques propositions similaires. Mais ils s'opposent sur le rôle de l'Etat en matière de politique culturelle, central chez Lionel Jospin, en retrait chez Jacques Chirac.

● **Les sept engagements de Lionel Jospin**

Le candidat socialiste prend *« sept engagements »*. Le premier est de *« soutenir la création artistique »*, en particulier de *« développer notre système d'aide »*. Il veut notamment *« défendre le droit d'auteur »*, *« aider les créateurs à accéder au public »*, *« conforter les mécanismes qui ont permis au cinéma français de se développer »*. Il propose la tenue d'*« états généraux des industries culturelles »* ou encore de développer le mécénat et d'adapter le statut des fondations.

Rappelant que *« la culture n'est pas une marchandise »*, Lionel Jospin s'engage à *« défendre l'exception culturelle, garante de la diversité »*. Troisième engagement : la défense d'un *« service public audiovisuel fort »* et la création *« d'un fonds de soutien aux chaînes associatives »*.

Quatrième point, Lionel Jospin souhaite créer *« un grand auditorium »* à La Villette, couplé à la Cité de la musique. A côté des grands équipements parisiens, *« aucun Français*, dit-il, *ne doit être éloigné d'une bibliothèque, d'un cinéma, d'un théâtre, d'une école de musique, d'un accès public à Internet »*. Le réseau des salles « art et essai » devra être *« protégé et étendu »*. Enfin, le candidat socialiste souhaite instaurer *« une gratuité totale pour l'accès aux collections permanentes des grands musées publics »*.

Lionel Jospin veut généraliser *« progressivement »* un enseignement artistique à l'école. Il veut instaurer *« un fonds de soutien à la création de programmes culturels de qualité à destination de la jeunesse »* et défendra à Bruxelles *« l'application de taux réduits de TVA sur les CD et les DVD »*.

Sixième engagement : faire émerger *« un espace européen de l'éducation et de la culture »* avec des soutiens plus intensifs au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia, et créer *« une véritable chaîne européenne de télévision »* sur le modèle d'Arte. Enfin, septième proposition, augmenter le budget de la culture.

● **Les trois priorités de Jacques Chirac**

Jacques Chirac part d'un constat sévère : *« Des doutes, des critiques, des demandes fortes se manifestent chez tous ceux qui agissent pour la culture.* (...) *Tous déplorent l'essoufflement* (...) *d'un Etat qui, à trop vouloir embrasser, diriger et contrôler, n'assure plus, comme il le devrait, ses missions premières. Tous regrettent de voir leurs capacités d'initiative bridées et freinées par des règlements désuets, une fiscalité inadaptée, une tutelle d'un autre âge, une paralysie budgétaire, une absence de projet. »*

Il définit ensuite trois priorités. La première est de *« libérer l'initiative »*. Il veut *« remettre au centre de notre politique culturelle »* les gros établissements que sont la BNF ou le Centre Pompidou, qui doivent *« voir clairement confirmées »* leur *« autonomie et leur vocation nationale »*. La Cité de la musique serait complétée par une *« grande salle symphonique »*.

Une loi devra faciliter le mécénat. La réglementation des fondations sera simplifiée, les dons à des œuvres d'intérêt général pourront bénéficier d'une réduction d'impôt *« vraiment significative »*. Pour le patrimoine, tout en épinglant les remous au Centre des monuments nationaux, Jacques Chirac veut établir une loi-programme afin que *« s'instaure un véritable esprit de concertation entre les services de l'Etat et ses interlocuteurs sur le terrain »*.

La deuxième priorité est d'*« assurer l'égalité d'accès des Français à la culture »*. Les régions devraient prendre progressivement en charge l'enseignement préprofessionnel dispensé par les communes, et l'éducation nationale devra faire de l'histoire de l'art *« une discipline à part entière »*. L'Etat devra mieux soutenir le réseau de bibliothèques, notamment dans les régions rurales.

La troisième priorité est de *« défendre et favoriser la diversité culturelle »*. Affirmant l'enjeu européen, attaché *« au droit d'auteur "à la française" »*, voulant *« engager un combat sans merci contre le piratage »*, Jacques Chirac veut organiser *« une réflexion collective »* sur les *« conditions de vie et de travail »* des artistes. La France agira pour que la TVA sur le disque soit *« amenée au même taux que la TVA sur le livre »*. Un Centre national de l'édition phonographique sera créé. Un établissement public devra *« fédérer »* les centres culturels à l'étranger.

Michel Guerrin

Vers une augmentation du budget ?

Les deux principaux candidats, sans donner de chiffres ou de pourcentages, s'engagent dans leur programme à augmenter le budget du ministère de la culture, actuellement de 2,6 milliards d'euros, soit autour du très symbolique 1 % du budget de l'Etat. Pour Jacques Chirac, le budget de la culture doit être *« renforcé »* et doit *« cesser d'être la "variable d'ajustement" qu'il a trop souvent été : il doit être "sanctuarisé" »*. Lionel Jospin rappelle que les gouvernements de droite, entre 1986 et 1995, ont effectué de fortes coupes dans ce budget culturel – *« une baisse de 10,7 % »*, selon le PS. Le candidat socialiste, qui s'engage à *« amplifier cet effort budgétaire »*, affirme qu'avec la droite, qui *« promet des baisses d'impôts massives »*, le budget de la culture *« serait à nouveau amputé »*.

Les Enfants des autres et Mark Anthony Thompson, premières révélations du festival

Chocolate Genius envoûte le Printemps de Bourges

BOURGES
de notre envoyé spécial

The Cranberries, les airelles, en vedette du premier soir du 26e Printemps de Bourges, ont rempli aisément, mardi 9 avril, les quatre mille places du chapiteau L'Igloo. La chanteuse Dolores O'Riordan attire tous les regards, et les trois musiciens du groupe irlandais acceptent leur anonymat. Démarrage avec le tube actuel, *Wake up and Smell Coffee,* puis celui de la reconnaissance mondiale en 1994, *Zombie.* On sait d'emblée où l'on va, toutes les règles mélodiques, rythmiques et les arrangements du répertoire des Cranberries reposant sur ce succès. Efficace mais très très vite barbant.

Pour être surpris, il fallait être au premier concert du festival, celui du quintette Les Enfants des autres. Avec clarinettes, guitare, violoncelle et diverses percussions, les cinq gaillards osent des apparentements audacieux : on croit les trouver sur le terrain de la musique klezmer, ils filent vers une citation de Nino Rota ; l'excitation punk-rock les gagne, et les voilà passant en revue la part expérimentale du rock progressif représentée par King Crimson. Leurs chansons n'ont pas de paroles, la musique se révélant nettement descriptive de situations et de personnages fantasques et décalés.

Un qui ne ressemble à rien de repéré jusqu'à maintenant, c'est l'Américain Mark Anthony Thompson, alias Chocolate Genius. Deux disques et des concerts allant du trio à des ensembles de plus de dix instrumentistes, des ambiances dans un registre vaste comme l'histoire des musiques populaires.

Blues âpre (*My Mom*), zigouigui façon Radiohead se prenant pour Pink Floyd (*Stupid Again*), poussées éruptives d'une scansion rap, séduction canaille de la soul, folk... Salle Germinal, petit espace retiré, avec un guitariste et un batteur, son frère, Chocolate Genius change autant de voix et de personnalité qu'il interprète de titres.

INSAISISSABLE ET IRRÉDUCTIBLE

Assis, avec une guitare acoustique, il est le descendant du bluesman Robert Johnson. Accroché au micro, titubant, il devient Iggy Pop. Par moments, son timbre est celui d'Hendrix, plus tard son prêche le rapproche d'Al Green. Ailleurs, ce pourrait être Bob Dylan dans l'expressivité. Insaisissable et irréductible à un seul style, il évite l'effet d'empilement en vivant avec intensité chaque chanson (*Planet Rock*) et en attrapant tout élément susceptible de venir nourrir dans l'instant ses chansons ironiques, graves ou tendres, sur l'état du monde et des relations humaines. Envoûtant, révélation des débuts du Printemps, qui le recevait pour son premier concert en France.

Sylvain Siclier

26e PRINTEMPS DE BOURGES, mardi 9 avril, avec Les Enfants des autres, The Cranberries, Chocolate Genius... Jusqu'au 14 avril. Programme complet et renseignements au 02-48-24-30-50.
De 12 euros à 26 euros

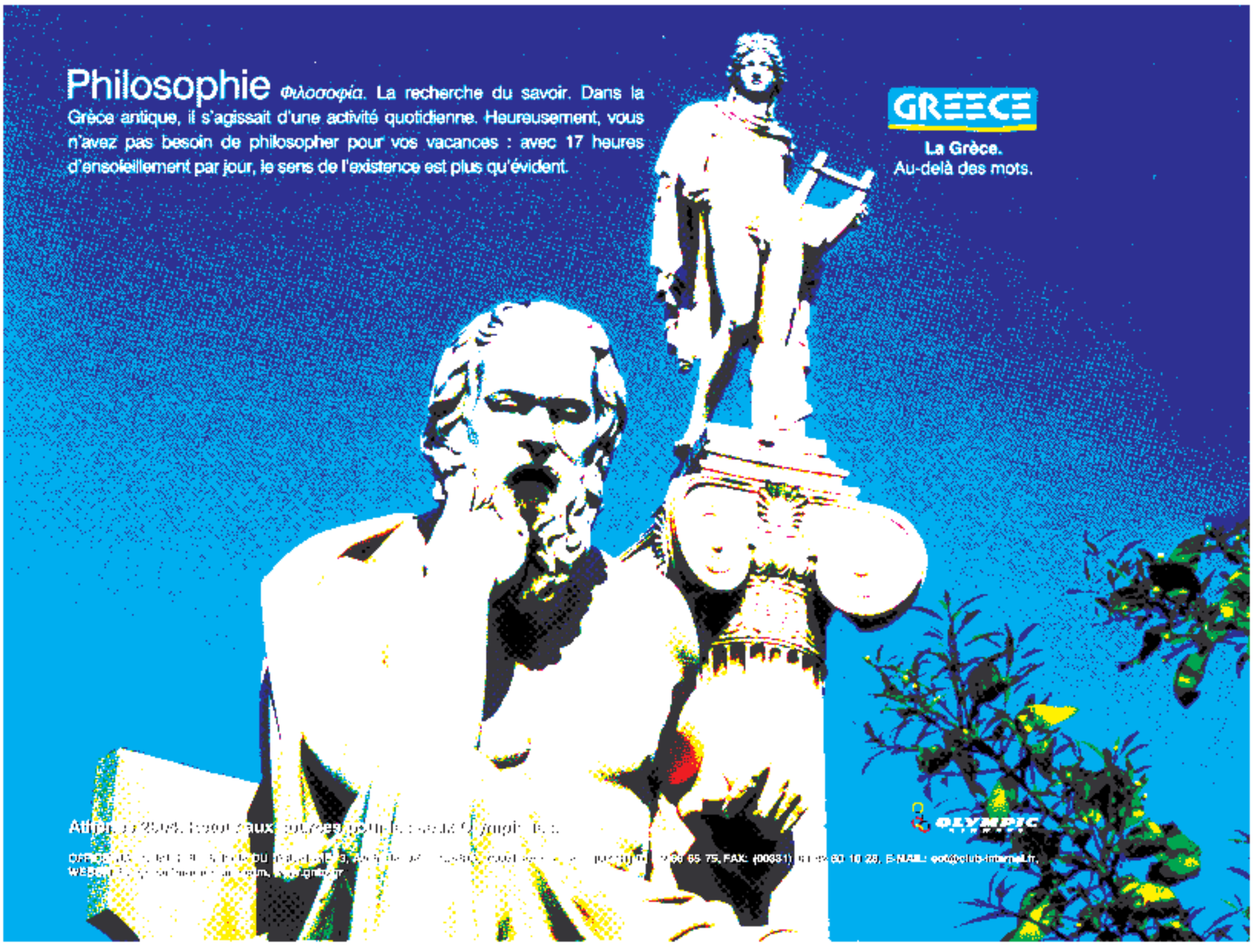

Théâtre « Les Mains sales » en ex-Yougoslavie

PARIS Avec *Les Mains sales*, de Sartre, présentées trois soirs à Chaillot, l'occasion est enfin offerte à ceux qui ne le connaîtraient pas de découvrir l'Allemand Frank Castorf à son meilleur. Longtemps, ce metteur en scène, directeur de la prestigieuse Volksbühne de Berlin, a été négligé par les programmateurs français, qui le considéraient comme un provocateur sans grand intérêt.

Depuis qu'il a pris les rênes du Théâtre national de Chaillot, Ariel Goldenberg a redressé la barre. En 2001, il a invité Frank Castorf avec la première partie des *Démons*, d'après Fedor Dostoïevski. Ce printemps, il récidive avec la seconde partie des *Démons* (qui s'est donnée du 5 au 7 avril) et *Les Mains sales*, un spectacle exceptionnel à tous égards.

Frank Castorf l'a mis en scène à Berlin en 1998, l'année où la France était censée fêter le cinquantenaire de la création de la pièce. *Les Mains sales* ne jouissant pas d'une bonne réputation – vieillie, trop lourde, dogmatique –, il n'y eut cette saison-là aucune production marquante.

Frank Castorf aborde *Les Mains sales* avec une autre vision du théâtre et de l'histoire. Né en 1951 en République démocratique allemande, il a appris à pratiquer le mauvais esprit d'une manière presque congénitale, ce qui lui a valu pas mal de déboires avec les autorités, à ses débuts. La chute du mur, et la nouvelle donne politique, n'ont rien changé à sa façon de voir. Son théâtre est toujours aussi incisif, en prise directe avec l'actualité.

Quand Frank Castorf a mis en scène *Les Mains sales*, la guerre en ex-Yougoslavie résonnait encore dans les têtes. C'est en Illyrie, pays fictif des Balkans, que Sartre situait sa pièce, en 1948. Il s'agissait alors de mettre au jour les affrontements impitoyables, au sein d'un parti communiste, entre les tenants du dogme et les adeptes de la Realpolitik. Cinquante ans plus tard, le contexte a radicalement changé : le miroir de l'Europe divisée en deux blocs idéologiques, que Sartre tendait à ses contemporains, a volé en éclats. Ce qui intéresse Frank Castorf, et ce que montre admirablement sa mise en scène, c'est l'affrontement auquel se livrent des soi-disant partisans dans l'ex-Yougoslavie. Un affrontement sans raison, sinon pour un pouvoir qui se nourrit de lui-même, d'une manière hystérique, cannibale et terrifiante.

Les voilà donc, Hugo, Olga, Jessica, Hoederer, Louis et les autres, qui dansent comme des fous sur des musiques de Goran Bregovic. Toujours à la limite du déséquilibre, dans un décor aux arêtes impressionnantes, ils tanguent, entre l'ivresse de certitudes assénées et le désespoir du vide idélogique masqué par les armes. Frank Castorf tranche dans le vif du texte : reste un matériau moderne de la guerre civile, qui fait de ces *Mains sales* berlinoises une pièce contemporaine, insoluble et obsédante, de bout en bout portée par des comédiens de toute première grandeur.

Brigitte Salino

***Les Mains sales*, de Jean-Paul Sartre. Adaptation et mise en scène : Frank Castorf. Avec les comédiens de la Volksbühne de Berlin. Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e. M° Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. De 17 € à 29 €. Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12, à 20h30. En allemand surtitré. Photo : © Ingolf Seidel.**

Jazz

AVIGNON

Volapük

Trio à l'instrumentation inusitée (Michel Mandel aux clarinettes, Guillaume Saurel au violoncelle et Guigou Chenevier à la batterie), Volapük est devenu un quartet avec l'arrivée de la violoniste Takumi Fukushima. Beaucoup de jazz chez eux, une volonté d'improvisation cadrée, du rock dans certains arrangements, des idées qui viennent aussi de l'harmonisation classique. Leur propos peut aussi par moments rendre compte de leurs liens avec des chorégraphes. Musique riche, diversifiée et inventive. Concert organisé par la valeureuse équipe de l'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI).

La Manutention/Scène de musiques actuelles, 4, rue Escaliers-Sainte-Anne, Avignon (Vaucluse). Tél. : 04-90-86-08-61. Le 11 avril, à 21 heures. 7,70 €, 10,70 € (adhérents) et 13,80 €.

Cinéma

PARIS

Babaouo

« J'ai relevé le défi de porter à l'écran un scénario que Buñuel avait refusé et que Dali n'a pu réaliser. » Ainsi s'exprime Manuel Cusso-Ferrer, réalisateur espagnol de *Babaouo*, écrit à Paris en 1932, à 28 ans, par le peintre catalan. La capitale était alors *« en pleine effervescence surréaliste »*. Ce film présenté en avant-première au Centre Pompidou, dans le cadre du cycle *La Révolution surréaliste du cinéma*, est précédé d'une conférence de Manuel Cusso-Ferrer sur le thème : « Dali et le cinéma ».

Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4e. M° Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Le 10 avril, à 18 heures (conférence), entrée libre suivie de la projection à 20 h 30. 3 € et 5 €. www.centrepompidou.fr/evenements

Clubbing

PARIS

Detroit Grand Pubahs

Cinquième épisode des « Detroit Session » au Rex Club dans le cadre des soirées *Paradise massage* avec un concert digne de l'année du cirque. A l'honneur, le duo le plus loufoque de l'électro, les Detroit Grand Pubahs, soit Andy Toth alias Dr Toefinger ; The Scientific Thinger et Mack Goudy Jr alias Paris the Black Fu ; The Schizophrenic Brainchild of Fukno. Leur jeu de scène (et leurs tenues) étant du même acabit que leurs pseudonymes, on imagine qu'il n'auront aucun mal à entraîner le public dans un tourbillon sonore, qui tient autant de l'électronique la plus rigide que du funk le plus débridé. Ils seront précédés du concert d'Audio, un autre duo composé d'Adam Miller et de la chanteuse/photographe Nicola Kuperus, dans une veine plus minimale.

Rex Club, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2e. M° Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-42-36-10-96. Le 11, à partir de 23 h 30. 11 €.

Sélection disques rock

JON SPENCER BLUES EXPLOSION

Plastic Fang

Dandy bruitiste du rock new-yorkais, Jon Spencer a fait le pari de retrouver en trio (deux guitares et une batterie) l'intensité du blues et du rock'n'roll primitifs. A l'opposé des dérives ventripotentes du blues-rock claptonien, le Jon Spencer Blues Explosion a choisi de travailler près de l'os des riffs et des gémissements en quête d'excitation orgasmique. Ce sixième album replonge dans les tourbillons fiévreux de ses prédécesseurs, en équilibre instable entre sauvagerie et élégance noire, à la croisée de Howlin'Wolf et des Cramps, des Rolling Stones et du Gun Club. Cela pourrait se limiter à une formule, verser dans le maniérisme, mais Jon Spencer a progressé en termes d'écriture et de refrains (*She Said, Sweet'n'Sour, Killer Wolf*) capables de donner une plénitude classique à ses décharges d'adrénaline. – S. D.

1 CD Mute/Labels. Distribué par Virgin.

PATTI SMITH

Land (1975-2002)

Le premier CD de ce double album rétrospectif n'oublie aucun des titres de gloire de Patti Smith : *Dancing Barefoot, Rock'n'Roll Nigger, Free Money, People Have The Power, Frederick, Gloria* (écrit par Van Morrison pour Them) ou *Because The Night,* de Bruce Springsteen, hymnes surgis de l'effervescence punk-rock. A l'évidence des classiques et des chansons les plus accrocheuses de ses huit albums – de *Horses* (1975) à *Gung Ho* (2000) – répond un deuxième album de raretés ou d'inédits. *Piss Factory,* premier single en 1974, un enregistrement brut de *Redondo Beach*, des chansons du retour au milieu des années 1990 captés lors de la tournée 2001 – impeccable *Boy Cried Wolf* à l'Elysée-Montmartre de Paris, en juillet –, *Higher Learning,* exercice free-rock à la clarinette, une lecture poétique à la St. Mark's Church... Une sélection qui valorise la parolière et l'écrivain, la scène comme lieu d'un engagement artistique et moral, l'instinct comme mode de fonctionnement. Un coffret parfait accompagné d'un livret de 32 pages avec images-souvenirs (les séries de Robert Mapplethorpe), reproductions de manuscrits et pochettes de disques ou affiches. – S. Si.

2 CD Arista. Distribués par BMG.

UNCLE TUPELO

88/93 : An Anthology

Près de dix ans après sa séparation, ce groupe de Belleville (Illinois) est devenu un des emblèmes de la florissante scène du country-rock alternatif. Son premier album, *No Depression* (titre d'une chanson de la Carter Family), a en effet donné nom à la fois à un fanzine et à un site Internet fédérant la résistance à l'uniformisation de Nashville. Si Uncle Tupelo ne fut pas le premier à mêler le punk américain (hérité de Hüsker Dü) au hillbilly des pionniers, cette compilation en 21 titres confirme qu'il fut l'un des témoins les plus doués de cette union a priori contre nature. Des chroniques rageuses d'une jeunesse aliénée noyant son ennui dans l'alcool côtoient des ballades nostalgiques des grands espaces et des reprises inspirées (comme *I Wanna Be Your Dog,* des Stooges, ou *Effigy,* de Creedence Clearwater Revival). Aujourd'hui brouillés, les coleaders d'Uncle Tupelo ont connu depuis des fortunes diverses : Jeff Tweedy est à la tête des précieux Wilco, Jay Farrar gaspille son talent avec les laborieux Son Volt. – B. Lt

1 CD Columbia-Legacy. Distribué par Sony Music.

PET SHOP BOYS

Release

Avec une délicieuse perversité, les Pet Shop Boys ont construit vingt ans de carrière et de tubes en conviant amertume et mélancolie à guincher sur les pistes de l'eurodance. Neil Tennant (chant) et Chris Lowe (synthétiseurs) ont, cette fois, choisi de s'éloigner des discothèques, de ne plus mettre en avant que l'orfèvrerie de leur écriture. Avec Johnny Marr, ancien guitariste des Smiths, présent sur sept des dix morceaux, on espérait que le duo associerait à ce nouveau parti pris des exigences de sobriété acoustique. Si nombre de titres (*Home & Dry, I Get Along, Here, E-Mail*) atteignent des sommets de spleen, de vacheries et de mélodies pop dignes de *Behaviour*, leur meilleur album, la production de *Release* se contente malheureusement d'un velours nouveau riche peu audacieux. – S. D.

1 CD Parlophone. Distribué par EMI.

INDOCHINE

Paradize

Depuis la parution du six-titres *L'Aventurier,* en 1982, Indochine est identifié à un son pop-new wave avec des mélodies bien conduites, un soupçon d'énergie rock et des claviers sautillants. Vingt ans après, ces marques stylistiques tiennent le coup – nombre de groupes y ont puisé. Indochine a durci le ton au passage du millénaire, ce dont *Paradize* rend compte. Les guitares héroïques et un juste équilibre avec les machines actuelles renouvellent les ambiances et portent des textes sur le flou de l'identité sexuelle, l'exotisme asiatique et une certaine idée de la spiritualité, dans la tradition du groupe. Dans un registre un peu similaire aux évolutions d'Alain Chamfort ou d'Etienne Daho, la voix du leader Nicola Sirkis a pris du grain et de l'allant. – S. Si.

1 CD Columbia. Distribué par Sony Music.

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
DANSES DE L'INDE
DU 16 AU 20 AVRIL AUX ABBESSES
Alarmel Valli
bhârata natyam
DU 24 AU 27 AVRIL
AU THEATRE DE LA VILLE
Madhavi Mudgal
Générations Odissi
avec Maître Kelucharan Mohapatra et 8 danseuses
DU 23 AU 25 AVRIL AUX ABBESSES
Germaine Acogny
Tchouraï (solo) création
01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

ensemble inter contemporain
Abonnez-vous
à la saison musicale
2002
2003
Brochure sur demande
01 44 84 44 72
www.ensembleinter.com

THÉÂTRE • Dans « Père », une femme enferme son mari dans une camisole de force

L'assassinat conjugal selon August Strindberg

UN HOMME sillonne à pas rapides les allées du cimetière Montparnasse. Il tient à bout de bras un bocal ouvert qui contient un peu d'acétate de plomb. De loin, il a l'allure d'un chasseur de papillons, mais lui fait la chasse aux âmes, *« aux corps dématérialisés qui se tiennent là, flottant dans l'air »*. Il emmagasine l'air ambiant qu'il analysera, ce soir, dans la cheminée de sa chambre d'hôtel. Ce chimiste amateur est August Strindberg. Lorsqu'il séjourne à Paris, le cimetière Montparnasse est son *« jardin de plaisance »*, mais il croit y déceler des *« miasmes, des fluides de suggestion »*. Il est un obsédé de tout ce qui est influence occulte, hypnose illicite.

Quand, rentré chez lui, il fera tomber une allumette dans son bocal, il n'observera qu'une petite pestilence, qu'il attribuera aux exhalaisons des visiteuses qui soignent, sur les tombes, *« les fleurs nourries de cadavres et arrosées de larmes sincères ou mi-fausses »*. Parce qu'on accueille tout un chacun, toute une chacune, dans les cimetières, et le sexe féminin, cela ne sied pas à Strindberg. La femme est à ses yeux une *« variante non aboutie d'homo sapiens. Ses sens sont moins développés, sa cervelle est plus petite que celle de l'homme au regard du poids total, les règles qui interviennent vers la douzième année déclenchent une crise qui durera jusqu'à 45 ans, en conséquence treize fois par an elle est en état de faiblesse »*, ainsi de suite.

LA LUTTE DES SEXES

Sur ce chapitre, Strindberg est inépuisable. Il ajoute que la femme, consciente de son organisme avorté, s'emploie à se venger de l'homme par des envois d'ondes subreptices, sournoises. *« Je n'ai devant moi que des ombres qui se cachent dans les buissons, et qui ricanent dans mon dos »*, dit-il.

Strindberg a publié ses conceptions de la femme dans son œuvre *Mariés.* Leur lecture, après coup, a tellement sidéré son auteur qu'il est allé sur-le-champ consulter un aliéniste : *« Docteur, suis-je fou, oui ou non ? »* Le docteur l'aurait rassuré. Mais Strindberg apprend que son épouse, Siri, vient de faire, de son côté, la même démarche. Là, c'est *« la lutte des cerveaux : manger ou être mangé »*. Et Strindberg, s'estimant en légitime défense, écrit une nouvelle pièce : *Père.* Tragédie en trois actes : une femme, Laura, avec la complicité d'un médecin qu'elle installe à demeure, parvient à faire passer à son mari la camisole de force. Il meurt presque aussitôt. C'est « l'assassinat psychique » : pas d'arme du crime, pas de sang.

Dès qu'il prend la plume pour écrire une pièce, Strindberg retrouve ses esprits. Il approfondit, dans *Père*, des données immédiates de toute conscience humaine. Il sonde des inquiétudes primordiales sur les origines et les destinées. Et si la pièce est tout de même une œuvre de circonstance, un épisode de la lutte entre Strindberg et sa femme, dont il divorcera bientôt, il ne lui confiera pas moins, à elle, deux ans plus tard, la création du rôle de *Mademoiselle Julie* et il lui demandera d'assurer la direction d'un nouveau théâtre auquel il tient beaucoup.

Père est une pièce rejouée sans cesse, et partout. La nouvelle présentation, au Théâtre 71 de Malakoff, s'est trouvée dérangée par un contretemps : l'animateur de cette reprise, Cyril Grosse, était parti prendre quelques jours de repos, à Cuba, et il s'y est tué en voiture. La mise en scène, reprise par François Marthouret (qui jouait le rôle principal), assisté par Julie Brochen, est plus naturaliste, plus « film d'horreur » que ne l'avait souhaité l'auteur. Il avait écrit un combat atroce, mais à fleurets mouchetés et en sourdine. A l'acteur, il recommandait : *« Pas de cris. Surtout aucun cri. Calme ! Calme ! Et même une touche d'ironie. »* Or François Marthouret joue déchaîné et hurlant.

Mais dans le rôle de la pseudo-Madame Strindberg, Anne Alvaro est une perfection de charge spirituelle et de justesse (la main de Julie Brochen ?). Strindberg avait dit : *« Si l'actrice qui joue ce rôle est une femme très belle, il lui faudra se durcir un peu, juste se durcir un peu »*, et c'est ce que fait Anne Alvaro, avec classe. Strindberg ajoutait : *« Il conviendrait qu'elle ait tout de même, jusque dans le crime, quelque chose d'une douceur de mère »*, et Anne Alvaro donne cela aussi. S'agissant de *« femmes très belles »*, Strindberg, lorsqu'il en voyait une, retrouvait son vilain fond. Il disait, d'une voix gentille : *« C'est l'édition de luxe de ma femme. »*

Michel Cournot

PÈRE, DE STRINDBERG. Mise en scène : François Marthouret et Julie Brochen. Avec Anne Alvaro, François Marthouret, Jean-Jacques Blanc, Eléonore Hirt, Frédéric Poinceau, Victor Ponomarev, Perrine Tourneux.
THÉÂTRE 71, place du 11-Novembre, Malakoff (92). M° Malakoff - Plateau-de-Vanves. Tél. : 01-55-48-91-00. Mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; jeudi, à 19 h 30 ; dimanche, à 17 heures. De 10 € à 20 €. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 13 avril.

INSTANTANÉ MORY KANTÉ EN ALLERS-RETOURS

Au début était le voyage, aime à rappeler le chanteur guinéen et virtuose de la kora Mory Kanté à propos de son nouvel album *Tamala – Le Voyageur* (Sono/Next Music). *« Le griot est un voyageur : "tamala" en malinké. Pour se former et s'informer, afin d'être en mesure d'informer à son tour, il doit se déplacer. »*

Né en Guinée-Conakry de mère malienne et de père guinéen, Mory Kanté est lui-même un grand voyageur. Il a commencé sa carrière à Bamako, vécu à Abidjan, s'est installé en France en 1984, a parcouru le monde avec sa kora, harpe-luth à 21 cordes montées sur une énorme calebasse. Sur la scène de l'Elysée-Montmartre à Paris, ce lundi soir, Mory Kanté continue de voyager, d'aller et venir entre hier et aujourd'hui.

Descendant d'une lignée de griots, il a été initié dès l'âge de sept ans au chant, à la geste mandingue, aux instruments et continue d'entretenir ce fonds traditionnel. Quand il s'entoure d'un luth n'goni (Moriba Koïta), d'une flûte peul (Ali Wagué), que le balafon (Adama Condé) n'est plus écrasé sous les excès de synthé et de batterie, c'est ce devoir de mémoire qu'il exprime. Lyrique, aérien, *Alamina Badoubaden*, chant de louanges à la mémoire de son grand-père El Hadj Djeli Mory Kamissoko, illustre chef de griots décédé en 1959, est dans ce registre exemplaire. Ce sera le moment le plus intense du concert.

Mais Mory Kanté, qui a fait connaître au monde la kora, ne résiste pas à l'envie légitime de retrouver sa gloire passée. Il est l'auteur du premier tube mondial de musique africaine, Yéké Yéké, qui le propulsa au sommet de tous les hit-parades en 1987. Ce titre fétiche, repris en fin de concert, il lui a fait des petits frères, espérant faire mouche avec la même recette.

Le musicien brasse les idées, fait cohabiter les époques, glisse là une touche latino, ici un soupçon de reggae. « On ne sait pas trop où il habite », commentera un spectateur déconcerté par ces allers-retours. Quand elles ne sont pas écrasées par un tempo carré à l'excès ou un trop-plein de décibels, sa voix et sa kora ont des élans de grâce. Ne serait-ce que pour ces moments-là, Mory Kanté mérite qu'on ne l'oublie pas.

Patrick Labesse

Elysée-Montmartre, le 8 avril. Prochains concerts : Lille (3 mai) ; Saint-Brieuc, Festival Art Rock (19 mai).

Monique Nemer, Jospin mot à mot

SOUTIEN DE CAMPAGNE • Fidèle compagne de route du premier ministre, rencontré en 1991 chez Flammarion, l'éditrice coordonne son comité de soutien pour l'élection présidentielle

PHILIPPE LEVY

BIOGRAPHIE

▶ **1968** *Agrégation de lettres modernes.*

▶ **1986** *Entre chez Flammarion.*

▶ **1991** *Publie « L'Invention du possible », de Lionel Jospin.*

▶ **1992** *Directrice éditoriale chez Stock.*

▶ **1998** *Conseillère à la direction d'Hachette-Livre.*

▶ **2002** *Publie « Le Temps de répondre », de Lionel Jospin.*

UN DIMANCHE de décembre, Lionel Jospin a téléphoné à Monique Nemer. Le bruit avait couru qu'il envisageait de publier son livre, *Le Temps de répondre* (Stock), avec un autre éditeur qu'elle. Coupant court aux spéculations, le premier ministre a eu cette phrase simple: *« Pour moi, travailler avec toi est un devoir et une liberté. »* Pour Monique Nemer, tout Jospin tient dans ce coup de fil : la loyauté, le respect de la parole donnée, un certain esthétisme de la conduite. De ce coup de chapeau à son exigence et à son professionnalisme, l'éditrice ne tire pourtant aucune vanité. Plutôt un *« profond plaisir, personnel, presque affectif. Quelqu'un en qui j'ai profondément confiance ne m'a pas lâchée »*, ajoute-t-elle entre deux bouffées de Gitane. *Pourtant, j'en ai connu des lâchages dans ma vie... La maladie, le deuil, la solitude... »*

Dans son bureau, face à la tour Eiffel, Monique Nemer, conseillère auprès du président d'Hachette Livre, semble s'étonner elle-même de son singulier parcours. Qui aurait pu prédire, en effet, que la fillette destinée, après le BEPC, à devenir « demoiselle des postes » tutoierait un jour son auteur et ami Lionel Jospin ? Que cette universitaire de renom renoncerait aux honneurs d'une carrière toute tracée pour se lancer brillamment dans l'édition ? Et que cette intellectuelle engagée – elle est l'une des principales animatrices du comité de soutien à Lionel Jospin – utiliserait son temps libre à faire du « boîtage » dans le 20e arrondissement ?

A 63 ans, Monique Nemer s'amuse de toutes ces *« transgressions »* par rapport à un destin « programmé ». Elle a réussi là où on ne l'attendait pas, ce qui explique en partie son engagement : *« La fatalité sociologique, c'est quelque chose que toute ma vie s'est employée à nier »*, dit-elle. Née en 1938 dans un milieu modeste – père monteur téléphonique, mère employée de bureau à la mairie du 20e arrondissement –, Monique Nemer voit son père mobilisé un an après sa naissance. Sa mère est emportée par la tuberculose alors qu'elle n'a que douze ans. *« Je sais, ça fait mélo, mais j'ai réellement vécu une enfance tragique,* note-t-elle non sans auto-ironie. Les Mystères de Paris, *à côté, c'est une bluette. »* Confrontée très tôt à l'irréparable, elle refuse de s'y résoudre : *« Un engagement à gauche, c'est toujours une volonté de réparer. »*

Pour réparer les injustices du destin, elle se lance dans cette course d'obstacles qu'elle appelle *« le steeple-chase de la République »*. A 15 ans, refusant de suivre son père et sa belle-mère en province, elle reste seule à Paris, avec très peu d'argent, passe son bac, survit comme elle peut entre la faim, la maladie (elle aussi sera rattrapée par la tuberculose) et un effroyable sentiment de solitude. Heureusement, l'une de ses professeurs l'a prise en affection. *« Elle m'emmenait manger des côtes de porc à la sauce tomate. Il y a toujours un prof dans la vie... »*

Prof, elle va le devenir à son tour. Reçue première à l'agrégation de lettres modernes, Monique Nemer est nommée à l'université de Caen, en littérature comparée. Son cours sur *« la représentation romanesque de la jalousie »* est célèbre. On se dispute les places pour l'entendre parler de Dostoïevski, Svevo ou Proust. Mais l'*« enfant de la République »* ne s'arrête pas là. Membre d'un jury d'agreg, chargée de cours à Normale Sup, elle effectue un parcours sans faute qu'elle refuse cependant de voir récupéré par un discours général : *« Combien de fois a-t-on voulu faire de mon parcours quelque chose d'exemplaire, de chevénementiste, quoi ! Quelque chose comme "quand on veut on peut". Or la promotion sociale n'est pas le seul fait de la volonté individuelle. Je sais trop le nombre de gens de valeur qui restent le long du chemin. »*

En 1986, Monique Nemer décide de rejouer sa carrière dans l'édition. Elle entre chez Flammarion pour s'occuper de la non-fiction. *« Quand j'y pense, c'était de la folie pure, la même que de rester seule à Paris à 15 ans. J'ai hésité et puis j'ai senti qu'il y avait pour moi quelque chose de mortifère dans le fait de rester figée dans l'enseignement. J'entrais dans la réitération. »* C'est chez Flammarion qu'elle fait la connaissance de Lionel Jospin, en 1991. Elle s'occupe de son livre, *L'Invention du possible. « Ça a commencé par une amitié intellectuelle. Le bouquin était à l'impression quand a éclaté le coup d'Etat contre Gorbatchev. On a retravaillé toute la nuit, au champagne et au livarot. »*

« UN RAPPORT EXACT AU RÉEL »

De fil en aiguille, la connivence intellectuelle se mue en une véritable complicité. Après la défaite de la gauche, en 1993, Monique Nemer reste proche de Jospin. En 1995, avec Noëlle Chatelet, elle prend activement part à sa campagne, tout en éprouvant le besoin, comme aujourd'hui, de militer sur le terrain. *« Question de cohérence,* dit-elle. *Quand on a mon type de parcours, on a un rapport particulier à la légitimité. Je ne suis pas légitime à mes yeux si je me satisfais d'une familiarité mondaine avec le pouvoir. Il y a là quelque chose d'indû, dont je ne peux m'amnistier qu'en retournant à la base. »*

La campagne électorale ? A ses yeux, deux candidats ont *« un rapport exact (c'est à dire ni narcissique ni nostalgique) au réel »*. Ce sont Madelin et Jospin. *« Le discours de Madelin – ceux qui ont le talent, la volonté d'entreprendre s'en sortiront – est une certaine vision du monde tel qu'il va,* dit-elle. *Mais j'en récuse la logique. Et pas seulement parce qu'elle m'aurait laissée au bord de la route. Parce qu'elle aboutit à un gâchis de "ressources humaines", comme on dit justement dans l'entreprise. Jospin, lui, propose un rapport à la complexité du monde qui n'est fondé ni sur l'assistanat ni sur le tout-individualisme. En substance, il dit oui au courage personnel, à la volonté, mais pas dans une jungle sociale. C'est une sorte de responsabilité bien tempérée qui répond à une conception du politique que je trouve tout à fait moderne. »*

On l'écouterait des heures, Monique Nemer, parler de ces lieux communs sur Jospin qui l'exaspèrent, de son refus de la paresse intellectuelle et de ce qu'elle appelle *« la pensée PMU »*, où l'on *« redistribue strictement les gains que l'on a déposés, sans la moindre production de valeur »*. Elle, au contraire, aime à citer cette fausse tautologie de Valéry : *« Plus je pense, plus je pense... »* Se verrait-elle en acteur politique en cas de victoire de la gauche ? *« En tant que professeur comme en tant qu'éditeur, je suis avant tout une médiatrice,* dit-elle. *J'aime faire en sorte que les choses soient possibles. »*

Mais n'est-ce pas là, justement, une des plus belles définitions de la politique ?

Florence Noiville

LES GENS DU MONDE

■ **Martin Scorsese** présidera le jury des courts métrages et de la Cinéfondation au Festival de Cannes. Le cinéaste américain décernera la Palme d'or du court métrage et les trois prix de la Cinéfondation, section officielle des courts et moyens métrages d'écoles de cinéma, dont il est également le président d'honneur depuis sa création. Il succédera dans cette nouvelle fonction à **Luc Dardenne, Jean-Pierre Jeunet, Thomas Vinterberg** et **Erick Zonca.**

■ Selon l'hebdomadaire *Variety,* il n'est pas prévu qu'un extrait de *Gangs of New York*, le nouveau film de Martin Scorsese, soit présenté à Cannes, contrairement à une rumeur qui circulait ces dernières semaines. La sortie de cette saga de la guerre des gangs dans le Manhattan d'avant la guerre de Sécession a été à nouveau reportée, à décembre, par la compagnie Miramax. Initialement, le film, qui réunit **Leonardo DiCaprio, Cameron Diaz** et **Daniel Day Lewis,** devait sortir en décembre 2001 pour être présenté aux Oscars. Mais, après le 11 septembre, les producteurs ont estimé que la description de pompiers et de policiers new-yorkais corrompus aurait été mal acceptée et ont repoussé sa sortie à juillet 2002. Selon le *New York Times,* Scorsese a entre-temps coupé de près d'une heure la version originale de trois heures quarante. Ces retards et une hausse du budget de 83 millions à plus de 100 millions de dollars ont considérablement détérioré les relations entre le réalisateur et Miramax.

■ Le producteur **Antoine de Clermont-Tonnerre** a été réélu président de la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français, dont les vice-présidents sont **Jean Czès, Frédérique Dumas-Zajdela** et **Olivier Granier**. Antoine de Clermont-Tonnerre a notamment produit *Central do Brasil*, de Walter Salles.

■ Le président du conseil italien, **Silvio Berlusconi,** 65 ans, projette d'enregistrer un disque dont les droits seront reversés à l'Unicef, a révélé un de ses *« amis de trente ans »,* le chanteur et compositeur **Tony Renis.** Les deux hommes se sont retrouvés dans la villa de Silvio Berlusconi à Porto Fino, petit port de plaisance fréquenté par la jet-set italienne. Si ce disque voit le jour, les paroles seront de Silvio Berlusconi et la mélodie de Tony Renis.

■ Le peintre écossais **Peter Howson** a déclaré à l'agence Reuters que l'entourage de **Madonna** avait mal accueilli les deux nus de la chanteuse exécutés par l'artiste, qui seront exposés le 13 avril à la galerie McLaurin d'Ayr, en Ecosse. Madonna est pourtant une admiratrice et une collectionneuse de l'œuvre de Howson, qu'elle a rencontré à plusieurs reprises. Les deux tableaux sont l'œuvre de l'imagination du peintre.

DOMINIQUE DHOMBRES

Mère et fils

LOIN des morts du Proche-Orient, et de cette insaisissable campagne électorale dont la dernière bizarrerie est la gifle assénée par François Bayrou à un gamin qui tentait de lui faire les poches, France 2 offrait, lundi et mardi, deux soirées de pure évasion. Perruques extravagantes, jeunes femmes élégantes, le fard aux joues, riant de tout dans les salons parisiens, valets délurés, cavalcades, fortunes faites et défaites par la spéculation financière dans les années qui précèdent immédiatement la Révolution et, avec cela, tous les ressorts du mélodrame, larmoyant juste ce qu'il faut. *L'Enfant des lumières,* téléfilm en deux épisodes de Daniel Vigne d'après un roman de Françoise Chandernagor, n'était en définitive pas mal du tout.

Diane de Breyves a fui Paris après le suicide de son mari ruiné, pour se réfugier dans son manoir du Limousin, la seule propriété qui lui reste, avec son fils Alexis âgé de sept ans. Elle l'élève à la dure pour que, devenu adulte, il se venge des grands seigneurs poudrés, mais escrocs, qui ont poussé son père à se pendre dans l'escalier de son bel hôtel particulier parisien, un souvenir qui la hante. La comtesse de Breyves a d'autres fantômes, une enfance aux Antilles qui tourne au cauchemar, une plantation qui flambe, un père détesté.

Tout repose sur la relation singulière entre cette mère courage, qui parle volontiers comme une Romaine de l'Antiquité ou une héroïne de tragédie, et ce fils qui se révèle rapidement surtout enclin à mordre la vie à belles dents, à tricher au jeu et à courir les filles. *« Maman, ne pouvez-vous jamais être modérée ? »* demande le fils. Elle ne le peut manifestement pas. *« Je ne t'ai pas aimé, je t'ai dressé »*, dit-elle sur son lit de mort. *« Nous nous sommes toujours combattus, jamais compris »*, constate-t-il. Il a pourtant donné à sa mère une des plus belles preuves d'amour qui soit en devenant amoureux, comme par hasard, d'une amie d'enfance de cette dernière.

Il y a des épisodes picaresques bien venus, comme ce voyage à Londres du fils parti découvrir son grand-père et qui tombe sur un vieillard terrible qui lui déclare : *« Je te souhaite une vie aussi canaille que la mienne. »* Nathalie Baye est émouvante en diable en mère exaltée, et le jeune Jocelyn Quivrin nettement plus convaincant dans le rôle d'Alexis que lorsqu'il incarnait Rastignac l'an dernier. On a connu des évasions moins réussies.

TÉLÉVISION

Algérie, la torture et après

Il aura fallu quarante ans pour que les Français commencent à regarder la guerre d'Algérie dans toutes ses composantes. Après que le général Massu puis le général Aussaresses eurent reconnu la pratique de la torture par l'armée française, ce sont des appelés du contingent aujourd'hui âgés de 60 à 80 ans qui lèvent le silence dans un document de Jean-Charles Deniau (coproduit par les chaînes Histoire et Odyssée et diffusé par cette dernière en juin 2001), récemment distingué par le Grand Prix du Festival international du grand reportage d'actualité (Figra). Histoire rediffuse ces « Paroles de tortionnaires », dont les récits éprouvants sont par ailleurs repris et développés en deux volets : « Algérie, [1/2] : Confrontés à la torture, ils assument » ; « [2/2] : Confrontés à la torture, ils n'oublieront jamais ». Témoins ou acteurs de la torture et des viols, six protagonistes d'origines sociales et idéologiques diverses qui avaient pour ordre de *« mettre les rebelles hors d'état de nuire par tous les moyens »,* dans un contexte, rappelle l'un d'entre eux, où *« la haine transpirait de partout, à chaque instant »*. — Val. C.

« Algérie [1/2] », jeudi 11 avril, 21 h 55, Histoire. Rediff. : lundi 15, 18 h 15 ; mercredi 17, 23 h 50 ; vendredi 19, 20 h 05. « Algérie [2/2] » : vendredi 12, 21 h 45 ; mardi 16, 18 h 15 ; jeudi 18, 23 h 30 ; samedi 20, 12 h 05. « Paroles de tortionnaires », dimanche 14, 18 heures, mardi 16, 23 h 45 ; jeudi 18, 19 h 55.

JEUDI 11 AVRIL

▶ **La Conquête de Clichy**
20 h 45, Planète
Didier Schuller, mis en examen lors de son retour en France, le 5 février, dans le cadre du « dossier des Hauts-de-Seine », s'était fait élire, en 1994, au conseil général (RPR) présidé par Charles Pasqua. La campagne de ce politicien encore inconnu du public avait été filmée par Christophe Otzenberger, dont le documentaire percutant, terminé avant que « l'affaire Schuller » éclate, attendit trois ans pour être diffusé..., présidentielle (de 1995) oblige. Planète le programme deux semaines avant celle de 2002, avant un entretien inédit (à 22 h 15) avec le réalisateur sur les circonstances du tournage.

▶ **Soirée Marianne Faithfull**
20 h 45, Canal Jimmy
Deux documentaires sur l'égérie de la génération pop dans les années 1960, Marianne Faithfull, dont la vie fut bouleversée par sa liaison avec Mick Jagger : l'un, inédit, d'Eric Dahan sur son album *Kissin'Time* ; l'autre, *Dreaming My Dreams* (1999), du Britannique Michael Collins, qui revient sur l'étonnante histoire de cette *« jeune fille de bonne famille »*.

▶ **Loft Story 2**
20 h 50, M 6
Pour mémoire. Le succès de la première saison sera-t-il égalé ?

▶ **Envoyé spécial : « X sans limite »**
21 h 05, France 2
Comment se fait-il que les « dérives » de l'industrie de la pornographie (violences, viols, tortures) se banalisent ? Que les adolescents soient devenus d'importants consommateurs de films X ? C'est une réforme du code pénal de 1994 qui, visant à renforcer la protection des mineurs, a rendu légaux tous les produits destinés aux adultes, quelle qu'en soit la brutalité...

▶ **Galilée, le messager des étoiles**
22 h 45, Histoire
Beau film de Jean-Claude Lubtchansky, d'après le livre de Jean-Pierre Maury, dans la collection « Découvertes » chez Gallimard.

RADIO

JEUDI 11 AVRIL

▶ **Le monde change**
13 h 10, RFI
Dans le cadre de « Parfums d'Egypte », opération du CNRS en partenariat avec RFI, Patrick Chompré consacre son émission à l'archéologie égyptienne. Dans ce dessein, Delphine Perez a réuni des scientifiques égyptiens et français dans un café du Caire.

▶ **Concert : dernier concert du Quatuor Brandis**
20 h 40, Radio Classique
Concert enregistré le 22 janvier 2002 à la Salle Gaveau.

▶ **C'est Lenoir**
22 h 00, France-Inter
Le concert de Christophe en direct du Printemps de Bourges.

▶ **Surpris par la nuit : « Günther Anders, géographie d'une pensée »**
22 h 30, France-Culture
Il est étonnant qu'il soit si méconnu en France, d'autant que cinq de ses ouvrages traduits en français permettent d'appréhender l'acuité de sa réflexion sur la modernité du XXe siècle. Günther Anders, mort en 1992, fut un penseur au verbe limpide, à la fois philosophe, politique, écrivain et moraliste, intrigué par la situation de l'homme étranger au monde qui l'entoure.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 10 AVRIL

TF1

15.40 Medicopter Série **16.30** Exclusif Magazine **17.05** Melrose Place Mission impossible. Série **17.55** 7 à la maison Et si on parlait sexe ? Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Face à la Une : Christiane Taubira.

20.35 Soirée Ligue des Champions Real Madrid - Bayern Munich (quarts de finale retour). 20.45 Coup d'envoi en direct de Madrid. 964869
Battus à Munich (2 à 1), les Madrilènes doivent absolument l'emporter, 1 à 0 ou par deux buts d'écart.
22.45 Soirée Ligue des Champions Résumé des moments forts. 615126

0.15 Columbo Le Grain de sable. Série. Jeremy Paul Kagan. Avec Peter Falk, Robert Culp, Dean Stockwell, Valerie Harper, Dean Jagger, Susan Howard (EU, 1972). 8393256

1.30 Très chasse Documentaire. 7069169 **2.25** Exclusif Magazine **3.00** Confessions intimes Magazine 5770508 **4.30** Reportages Magazine. Les belles du Lido 4170701 **4.55** Musique (10 min).

FRANCE 2

17.25 Friends Série **17.55** JAG La loi du talion. Série **18.45** On a tout essayé **19.35** Un gars, une fille Série **19.45** Campagne électorale présidentielle **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Invité : Lionel Jospin **20.55** Météo.

21.10 Une sirène dans la nuit Téléfilm. Luc Boland. Avec Roland Magdane, Jo Stevens, Séverine Danze, Danielle Denie, Anne Richard (Fr. - Bel., 1998) ◌. 6974861
Un architecte, devenu standardiste dans un service de dépannage, reçoit l'appel de détresse d'une enfant apeurée, après la chute accidentelle de sa nounou.

22.45 Ça se discute Tout le monde peut-il être héroïque ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 697855

1.00 Journal de la nuit, Météo.

1.30 Des mots de minuit Magazine 4402324 **3.00** Emissions religieuses **4.00** 24 heures d'info **4.25** Les Fous du cirque Documentaire 1834966 **4.50** Un ticket pour l'espace Bivouacs sur la Lune (25 min) 9341430.

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier **18.05** ET 23.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.

20.55 Des racines et des ailes Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Sur la route du sel ; Les combattants du désert ; Le mythe des Dogons ; Au fil du fleuve Niger. 743519

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

0.00 Culture et dépendances Pour en finir avec la bien-pensance. Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Jean Piat, Edwy Plenel, Patrick Besson, Jean-François Kahn, etc. 2134508

1.45 Ombre et lumière Magazine 2607508 **2.10** Les Dossiers de l'Histoire Le siècle des intellectuels [3/5] **3.05** Soir 3 **3.30** Sur la route de l'Eurovision Invités : Sandrine François, Patrick Bruel (130 min) 43803140.

CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Grolandsat ○ **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : Olivier Besancenot **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.

21.00 La Séance au féminin - Mercredi, folle journée ! ■■ Film. Pascal Thomas. Avec Vincent Lindon, Alessandra Martines, Victoria Lafaurie, Catherine Frot, Olivier Gourmet. *Comédie* (France, 2000) ◌. 8254213
Un homme immature et inconséquent est chargé de s'occuper de sa fille pendant vingt-quatre heures.

23.05 Te quiero ■ Film. Manuel Poirier. Avec Philippe Bas, Marine Delterme, Patricia Farfan Villena, Maruschka Detmers, Patrick Chesnais. *Aventures* (France, 2000) ○. 4965584

0.30 Midnight + Magazine **1.20** Sexe Attitudes Film. M. Christopher. *Comédie dramatique* (EU, 2000) ◌ 39304140 **3.00** Surprises **3.40** Ciel d'octobre Film. Joe Johnston. *Comédie dramatique* (EU, 2000, v.o., 165 min) 3544256.

FRANCE 5 / ARTE

17.00 Va savoir **17.30** 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle **19.00** Connaissance **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Un enfant d'ailleurs. [3/5].

20.45 Les Mercredis de l'histoire - La chute de Nikita Khrouchtchev Documentaire. Nick Read (GB, 1998). 3568010
Les étapes de la carrière politique de Khrouchtchev enregistrées par lui-même dans sa prison-datcha et complétées par les témoignages de proches.

21.45 Musica - Big Band à la russe La musique d'Oleg Lundstrem. Documentaire. S. Ashkenazy (All., 2002). 3455836 **22.45** Vertige Film. H. Allahyari. Avec F. Karl. *Comédie dramatique* (Autr., 1994, v.o.) 1487279.

0.25 Les Quatre Cents Coups ■■■ Film. François Truffaut. Avec J.-Pierre Léaud, Claire Maurier. *Drame* (Fr., 1959, N.) ◌ 8248121 **2.05** Le Voyage de Charlie Documentaire. Stéphane Bégoin (2001, 50 min) 1331546.

M6

17.00 Les Etoiles Fan de Magazine **17.55** Sept jours pour agir Les mutants. Série **18.55** The Sentinel Les funambules. Série **19.50** ET 20.40 Caméra Café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.

20.50 Les Paradis de Laura Téléfilm. Olivier Panchot. Avec Roxane Mesquida, Coralie Revel, Noémie Develay, Sophie Mounicot, Edouard Montoute (France) ○. 611836
Une adolescente fragile redoublant sa terminale se laisse, de soirées techno en dance party, entraîner dans la spirale infernale de la drogue.

22.30 Portrait dans la nuit Téléfilm. Jack Sholder. Avec Jeff Fahey, Courteney Cox, Michael Nicolosi, Brion James, Jonathan Silverman (EU, 1995) ○. 6993958

0.10 Drôle de scène Divertissement. Invitée : Michèle Bernier 26695 **0.35** Strange World L'enfant d'une autre espèce ○. Série 7243817 **1.19** Météo **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 57924508.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

17.25 Le facteur sonne toujours deux fois ■ Bob Rafelson. Avec Jack Nicholson (Etats-Unis, 1981, 120 min) ◌ **Cinétoile**
18.35 Le Hussard sur le toit ■■ Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1995, 130 min) ◌ **Cinéstar 1**
19.10 L'Horloge ■■ Vincente Minnelli (EU, 1945, N., v.o., 95 min) ◌ **CineClassics**
19.30 Les Aveux de l'innocent ■■ J.-P. Améris (Fr. 1996, 90 min) ◌ **Cinéstar 2**
20.45 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 3**
20.45 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, 105 min) ◌ **Cinéstar 1**
21.00 Coup de torchon ■■■ Bertrand Tavernier. Avec Isabelle Huppert (Fr., 1981, 125 min) ◌ **Cinétoile**
22.20 A la campagne ■■ Manuel Poirier (France, 1995, 105 min) ◌ **CineCinemas 2**
22.40 A mort l'arbitre ! ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) ○ **CineCinemas 1**
23.00 Wonder Bar ■■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **TCM**
23.35 Les Abysses ■■ Nico Papatakis (France, 1962, N., 90 min) ○ **CineClassics**
0.25 Le Treizième Guerrier ■■ John McTiernan et Michael Crichton (EU, 1999, 100 min) ◌ **Cinéstar 1**

MAGAZINES

14.15 Campus, le magazine de l'écrit. Spécial Françoise Sagan : Sagan et ses biographes. Invités : Françoise Sagan ; Alain Vircondelet ; Sophie Delassein ; Jean-Claude Lamy ; Paul Vandromme. **TV 5**
16.40 i présidentielle. Invités : Christine Boutin ; Noël Mamère. **i télévision**
17.00 FBI. Invités : Raymond Devos ; François Léotard ; Emmanuelle Devos. **Match TV**
19.00 Explorer. Chevaux sauvages de Namibie. Le maitre des abeilles. L'aventure Arctique. **National Geographic**
20.15 Au nom de la loi. Le père Samuel, une personnalité très controversée. L'affaire Tractebel. **RTBF 1**
21.05 Faits divers. Les disparus du Haut-Pays. **TV 5**
0.30 Courts particuliers. Benoît Poelvoorde. **Paris Première**
0.30 Pendant la pub. Invités : Geneviève de Fontenay ; Jean-Pierre Coffe. **Monte-Carlo TMC**

DOCUMENTAIRES

17.00 Cent ans de mémoire du jazz. [4/4]. **Histoire**
17.05 Les Mystères de l'Histoire. Mystérieuse île de Pâques. **La Chaîne Histoire**
17.30 L'Album. Jessica Lange. **Téva**
18.00 28 mars 1967, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. **La Chaîne Histoire**
18.00 Une histoire du transistor. **Histoire**
19.00 Mitterrand vu par... André Rousselet. **Histoire**
20.00 Zèbres. **National Geographic**
20.00 Les Phares d'Ecosse. **Voyage**
20.35 Ligne de tir. 1805, Trafalgar. **La Chaîne Histoire**
20.45 Chemins de fer australiens. [2/7]. L'Indian Pacific : d'Adelaïde à Perth. **Planète**
20.55 Né en Afrique. Le Botswana. **Odyssée**
21.00 La Trilogie de la guerre du Pacifique. [3/3]. Nagasaki. **Histoire**
21.00 Journal du front. Les enfants de l'apartheid. **National Geographic**
22.00 Paroles de tortionnaires. **Histoire**
22.15 Jean Genet. Saint, martyr et poète. **CineClassics**
22.20 Biographie. Joseph Mengele, le docteur fou d'Auschwitz. **La Chaîne Histoire**
23.00 Rites interdits. Chasseurs de tête. **Nat. Geographic**
23.05 Pilot Guides. L'Ecosse. **Voyage**
23.40 Les Derniers Gardiens de phare. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Curling. Championnats du monde. Tournoi messieurs : Etats-Unis - Ecosse. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (2e phase, 5e journée, Groupe E) : Trévise - Barcelone. **Pathé Sport**
22.45 Curling. Championnats du monde. Tournoi féminin : Canada - Etats-Unis. **Eurosport**

MUSIQUE

17.00 La Dernière Nuit des Proms 1999. Avec Gillian Weir, Willard White, Jeremy Irons. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, dir. sir Andrew Davis. **Mezzo**
22.30 Sibelius. *Humoresque pour violon et orchestre*. En 1987. Avec Raphaël Oleg (violon). Par l'Orchestre de la Radio-Télévision suisse italienne, dir. Mario Venzago. **Mezzo**
23.30 Marciac Sweet 99. Avec Ray Baretto (percussions), Paquito D'Rivera (saxophone), New World Spirit. **Mezzo**
0.30 Charlie Haden Quartet West. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.00 La Princesse des voleurs. Pete Hewitt. **Disney Channel**
20.45 Le Complot de la haine. Paul Wendkos ○ **RTL 9**
22.35 Les Chroniques de San Francisco. Alastair Reid et Pierre Gang. [6/6] ○ **Téva**
23.15 Jésus de Nazareth. Franco Zeffirelli. [3/4] ◌ **Festival**

SÉRIES

20.45 Les Chemins de l'étrange. Un signe. **13ème RUE**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Le grand Nagus. Tourbillon ◌ **Canal Jimmy**
20.50 Roswell. Mise au point. A la poursuite de Max. **Série Club**
22.25 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitre X. **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Radiodrames.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La folie Tchekhov.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.57 Alla breve. Œuvre de Ballereau.
20.30 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Lorin Maazel : Œuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn.
22.00 En attendant la nuit. [3/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Boccherini, Haydn, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Nikolaus Harnoncourt. 20.40 XIIe Nuit de la voix. Il Seminario Musicale, dir. Gérard Lesne, etc.
22.15 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Jommelli.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

JEUDI 11 AVRIL

TF1

12.10 Attention à la marche ! Divertissement **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Cœurs à prendre Téléfilm. Ted Kotcheff. Avec Roma Downey (Canada, 1997) **16.30** Exclusif Magazine **17.05** Melrose Place Cherchez la faille. Série **17.55** 7 à la maison Vive le Père Noël. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo, Face à la Une : Noël Mamère.

20.55 Les Cordier, juge et flic Dette mortelle. Série. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier, Antonella Lualdi, Charlotte Valandrey, Arnaud Bedouet. 7153140
Un commercial d'une société de crédit est retrouvé mort dans son bureau. Le commissaire soupçonne un client fortement endetté, mais ce dernier clame son innocence...

22.40 Scream 2 Film. Wes Craven. Avec Neve Campbell, Courteney Cox, David Arquette, Jamie Kennedy, Jerry O'Connell. *Horreur* (Etats-Unis, 1997) ◘. 3408968
L'assassin masqué revient et décime ne équipe de cinéma. Suite opportuniste et sans intérêt.
0.55 Les Coulisses de l'économie **1.40** Exclusif **2.15** Le Droit de savoir Victimes, délinquants et juges : ils brisent la loi du silence.

3.20 Reportages Maman est routier 6451676 **3.45** Enquêtes à l'italienne L'énigme du fleuve. Série **4.40** Musique **4.50** Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 [4/6]. Magazine (65 min)7953915.

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.40** ET 19.45 Campagne électorale présidentielle **14.10** Inspecteur Derrick La fête. Série **15.15** Un cas pour deux Requiem. Série **16.20** En quête de preuves Un témoin imprévu. Série **17.10** Un livre **17.15** Qui est qui ? **17.55** JAG Série **18.45** On a tout essayé **19.35** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Invité : Jacques Chirac **20.55** Météo.

21.05 Envoyé spécial Magazine présenté par Françoise Joly. Au sommaire : X sans limite ; Miami : mineurs sous haute surveillance. 6345430
En 2001, seize mille délinquants âgés de moins de 18 ans ont été arrêtés à Miami par la brigade des ados. Des méthodes musclées ont permis de réduire la délinquance juvénile.

23.15 Campus, le magazine de l'écrit Les polars et la science. Magazine présenté par Guillaume Durand, avec la participation de Josyane Savigneau. Invités : Alain Delon, Roger Hanin, Guy Marchand, Jérôme Charyn, Didier Daeninckx, John Grisham, Patrice Dard, Omar Charif, Philippe Carrese ; Mario Vargas Llosa, Eugène Saccomano. 2117091
0.45 Journal de la nuit, Météo.

1.15 Nikita Une jolie petite ville. Série **1.55** Y'a un début à tout Magazine 9319454 **3.55** 24 heures d'info **4.20** Le Petit Documentaire 5317454 **4.50** Vingt ans... à Manille Documentaire (65 min) 2036247.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Le Prix de la beauté Téléfilm. Randall Miller. Avec Marina Black, Julie Condra (EU, 2000) **16.30** TO3 **17.20** A toi l'actu@ **17.35** C'est pas sorcier **18.00** Un livre, un jour **18.05** ET 23.35 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** C'est mon choix... ce soir.

20.55 A l'épreuve du feu Film. Edward Zwick. Avec Denzel Washington, Meg Ryan, Lou Diamond Philipps, Michael Moriarty. *Politique* (EU, 1996) ○. 2288817
Un officier tente de prouver qu'une femme-soldat, pilote d'hélicoptère, ne s'est pas comportée lâchement pendant la guerre du Golfe.
22.50 Météo **23.00** Soir 3.

0.00 Passé sous silence Elian, l'enfant captif Documentaire. Marilyn Watelet, Simon Zaleski (2001). 66909
Le parcours d'un enfant cubain, recueilli à Miami par sa famille exilée, devenu l'enjeu des stratégies politiques des deux pays.

0.50 Europeos To Be English or not to Be European ? 4691812.

1.20 Espace francophone Spécial cinéma sénégalais 4612305 **1.50** Ombre et lumière Magazine. Invitée : Michèle Laroque **2.20** C'est mon choix... ce soir **2.45** Soir 3 **3.05** Des racines et des ailes Magazine (120 min).

CANAL+

14.10 Un couple presque parfait Film. John Schlesinger. *Comédie dramatique* (EU, 2000) ◌ **16.05** En aparté **16.55** Un air de famille ■ Film. Cédric Klapisch. *Comédie* (Fr., 1996) ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Invité : Robert Hue **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.40** Minutes en +.

20.45 De quelle planète viens-tu ? Film. Mike Nichols. Avec Garry Shandling, Annette Bening, John Goodman, Greg Kinnear, Ben Kingsley. *Comédie* (Etats-Unis, 2000) ○. 778966
Un extraterrestre arrive sur terre avec comme projet de faire un enfant.

22.25 Les Morsures de l'aube Film. Antoine de Caunes. Avec Guillaume Canet, Gérard Lanvin, Asia Argento, Orazio Massaro, Jean-Marie Winling. *Policier* (France, 2000) ◘. 4028898
La rencontre d'un noctambule parisien (Guillaume Canet) avec de véritables vampires.
0.00 Golf Tournoi du Grand Chelem. Masters d'Augusta (Géorgie) (1er tour) 276386.

2.00 Hockey sur glace Championnat de la NHL 4528928 **4.00** Belle arnaqueuse Téléfilm. Steven Schachter. Avec William H. Macy, Rebecca De Mornay (EU - All., 1998, 90 min) 5767034.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Derniers paradis sur Terre [7/12]. Le mirage d'Etosha **15.05** Les Tornades **16.00** Planète insolite La Micronésie **17.00** Fenêtre sur L'Irlande **17.30** 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle **19.00** Voyages, voyages Le Sénégal **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Un enfant d'ailleurs. [4/5].

20.45 Comedia - Le Fou et sa femme ce soir dans Pancomedia Pièce de Botho Strauss. Mise en scène par Mathias Hartmann. Avec Dörte Lyssewski, Tobias Moretti, Alexander May, Ernst Stötzner, Fritz Schediwy. 819343
La clientèle d'un hôtel forme une fascinante peinture sociale...

22.45 Thema - Greta Garbo Une vie. Documentaire. Steve Cole (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 2001). 104197850
Au sommet de sa gloire au début des années 1940, Greta Garbo choisit de mettre un terme à sa carrière.

23.35 Thema - Marie Walewska Film. Clarence Brown. Avec Greta Garbo, Charles Boyer. Histoire (EU, 1937, N.) 9727633

1.25 Les Amants de l'aventure Documentaire. Michel Viotte (Fr.,1998, 80 min) 34029812.

M6

13.35 L'Escroc et moi Téléfilm. James Frawley. Avec Michael Tucker (EU, 1990) ◌ **15.15** La Famille du bonheur Mon père ce héros. Série **16.10** M6 Music **16.35** Madame est servie Série **17.05** Highlander Série **17.55** Le Flic de Shanghaï Série **18.55** The Sentinel Erreur de jeunesse. Série **19.45** ET 20.40 Caméra Café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Cody s'étale. Série.

20.50 Loft Story 2 Divertissement présenté par Benjamin Castaldi . 25263362
Le « Loft » le retour ! Douze lofteurs, garçons et filles, âgés de 18 à 35 ans, ont été sélectionnés parmi les 500 personnes retenues après une première sélection faite parmi les 200 000 postulants qui avaient fait acte de candidature par téléphone.

23.15 Connexion avec le loft Divertissement présenté par Benjamin Castaldi. 8484140
0.09 Météo **0.10** E = M6 Spécial Maigrir : la vérité sur les régimes. Régime express : perdre 3 kg en trois jours ; Maigrir en couple : pourquoi les hommes sont-ils avantagés ? Sportifs de haut niveau : rester mince pour gagner ! Maigrir au quotidien : ayez les bon réflexes ! Obésité : comment s'en sortir. **2.00**

M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (300 min) 30219102.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.55 Les Chasseurs de scalps ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1968, v.o., 105 min) ◌ **Cinétoile**
14.35 La Chair de l'orchidée ■■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ◘ **CineCinemas 2**
15.50 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 3**
16.05 Happy Texas ■■ Mark Illsley (Etats-Unis, 2000, v.m., 95 min) ◌ **Canal + Vert**
17.20 Fantôme à vendre ■■ René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., v.o., 85 min) ◌ **CineClassics**
18.25 Cyrano de Bergerac ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) ◌ **Cinéfaz**
19.10 Les Maraudeurs attaquent ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1962, 95 min). **TCM**
20.45 Les Affranchis ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.m., 150 min) ◌ **TCM**
21.00 L'Honneur des Winslow ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, v.o., 105 min) ◌ **Cinéstar 2**
21.00 Le train sifflera trois fois ■■ Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 90 min) ◌ **Paris Première**
21.20 La Cité des femmes ■■■ Federico Fellini (Italie, 1979, 140 min) ○ **Téva**
22.35 Contes cruels de la jeunesse ■■ Nagisa Oshima (Japon, 1960, v.o., 95 min) ◌ **Cinétoile**
23.15 Casablanca ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., v.m., 105 min). **TCM**
1.00 La Ville conquise ■■ Anatole Litvak et Jean Negulesco (Etats-Unis, 1940, N., 90 min). **TCM**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Chevaux sauvages de Namibie. Le maitre des abeilles. L'aventure Arctique. **National Geographic**
13.05 Faits divers. Les disparus du Haut-Pays. **TV 5**
16.40 i présidentielle. Invités : Corinne Lepage ; Bruno Mégret. **i télévision**
16.45 Les Lumières du music-hall. Catherine Sauvage. Francis Lemarque. **Paris Première**
19.00 Explorer. Piranha. Des grenouilles fragiles. Le silence des lions de mer. **National Geographic**
19.10 ET 20.10 L'Invité de PLS. Jean Saint Josse. **LCI**
22.10 Eco. Bruxelles-National, six mois plus tard. Internet : par ici la facture ! Essaimer à tous vents. Les plus de 50 ans au travail. **RTBF 1**
22.30 Recto Verso. Invité : Christian Clavier. **Paris Première**
22.45 La Route. Invités : Smaïn et Monseigneur Di Falco. **Canal Jimmy**
23.05 Boléro. Invités : Gwendal Peizerat et Marina Anissina. **Monte-Carlo TMC**
0.25 Plaisir de France. Invités : Zizi Jeanmaire et Roland Petit. **Match TV**

DOCUMENTAIRES

17.05 Histoire de France. L'affaire Dreyfus. **Chaîne Histoire**
19.00 Mitterrand vu par... Laurent Fabius. **Histoire**
19.15 Le Caravage. **Mezzo**
19.55 Les Derniers Gardiens de phare. **Odyssée**
20.00 Un monde, des mondes. [1/10]. L'Ecosse. **Voyage**
20.00 Au secours du panda. **National Geographic**
20.35 28 mars 1967, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. **La Chaîne Histoire**
20.45 La Conquête de Clichy. Didier Schuller en campagne. **Planète**
21.00 La Dernière Occupation. **Histoire**
21.00 Les Aventures du National Geographic. Le canal de Panama. **National Geographic**
22.00 Algérie. [1/2]. Confrontés à la torture, ils assument. **Histoire**
0.00 Train gastronome. L'Ecosse à bord du « Royal Scostman ». **Voyage**
1.00 L'Australie en train. [6/6]. La Tasmanie. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Cyclisme. Tour du Pays basque (4e étape) : Alsasua - Villabona (154 km). **Eurosport**
17.30 Curling. Championnats du monde. Tournoi féminin. Allemagne - Etats-Unis. A Bismarck (Etats-Unis). **Eurosport**
20.00 Basket-ball. Euroligue masculine (2e phase) : Panathinaïkos - AEK Athènes. **Pathé Sport**
22.00 Golf. Tournoi du Grand Chelem. Masters d'Augusta (Géorgie) (1er tour). **Canal + vert**

DANSE

17.00 La Légende de Joseph. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de Richard Strauss. Par le Wiener Staatsopernballet. L'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Heinrich Hollreiser. **Mezzo**
0.00 Shazam ! Chorégraphie de Philippe Decouflé. **Mezzo**

MUSIQUE

18.05 Richard Strauss. *Romance pour clarinette et orchestre en mi bémol majeur*. Avec Sabine Meyer (clarinette). Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Michael Helmrath. **Mezzo**
18.20 Brahms. *Trio pour piano et cordes* n°2. Avec Maxim Vengerov (violon), Boris Pergamenschikov (violoncelle), Elena Baschikirova (piano). **Mezzo**
19.50 Lochon. *O miraculum*. Par les Talens Lyriques, dir. Christophe Rousset. **Mezzo**
21.00 Le Chant de la guitare. Enregistré en 1976. Avec Andrès Segovia (guitare). Œuvres d'Albeniz, Granados, Scarlatti, Rameau, Sor, Ponce, Aguado, Bach, Chopin et Torroba. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Un papa de rechange. Blair Treu ◌ **Canal J**
20.45 Prise d'otage sanglante. Jack Bender. **RTL 9**
23.10 Jésus de Nazareth. Franco Zeffirelli. [4/4] ◌ **Festival**

SÉRIES

17.55 21, Jump Street. Le revers de la médaille. **TMC**
18.05 Deux flics à Miami. Trop, c'est trop tard. **13ème RUE**
19.10 Demain à la une. La mélodie du passé ◌ **Téva**
19.55 Le Caméléon. Alibi. **Série Club**
21.40 High Secret City. L'homme-grenouille. **Série Club**
22.25 Profiler. A l'image des maîtres ○ **Série Club**
22.30 L'Instit. La Méchante ○ **TV 5**
0.00 Les Soprano. Cas de conscience (v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Radiodrames.
21.00 Le Gai Savoir. Bertrand Méheust.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Enregistré le 19 mars, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. Nikolaï Lugansky, piano : œuvres de Grieg, R. Schumann, Brahms, Chopin.
22.00 En attendant la nuit. Carlos Mena.
23.00 Jazz, suivez le thème. *Stella by Starlight* [4/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Milhaud, Chostakovitch, Gershwin. 20.40 Dernier concert du Quatuor Brandis. Enregistré le 22 janvier, salle Gaveau, à Paris, par le Quatuor Brandis : œuvres de Haydn, Schulhoff, Beethoven.
22.05 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Massenet, Roussel, Debussy, Elgar, Britten.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ◌ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ◘ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ◌ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITION

Maria Felix

Etoile du cinéma latino-américain

« LA DONA », c'est ainsi que l'Amérique latine avait baptisé l'actrice Maria Felix, sous les auspices de la féminité par excellence. Morte lundi 8 avril à son domicile de Cuernavaca, au sud de Mexico, à l'âge de 88 ans, la sulfureuse étoile du cinéma latino-américain, qui s'était levée le 8 avril 1914, fut, de fait, l'une des plus redoutables dévoreuses d'hommes engendrées par cette machine à fabriquer des femmes fatales qu'est le cinématographe.

Beauté flamboyante et âme glacée, sensualité à fleur de peau et calculatrice cruelle, on ne saurait compter les mâles croqués et anéantis par la star au cours d'une carrière qui compta quarante-sept films et quatre maris. Le rôle qui devait cristalliser cette image fut celui de Dona Barbara dans le film éponyme de Miguel M. Delgado (1943), adapté du roman du Vénézuélien Romulo Gallegos. Trois ans plus tard, elle joue dans *Enamorada* d'Emilio Fernandez, qui contribue à révéler à l'Europe les sirupeuses splendeurs du mélodrame mexicain.

On la retrouvera dans *French Cancan* (1955) de Jean Renoir, aux côtés de Jean Gabin, et, la même année, dans *Les héros sont fatigués* d'Yves Ciampi, avec Yves Montand. Luis Buñuel, dans *La fièvre monte à El Pao* (1959), recourt à son talent, aux côtés de Gérard Philipe, dont c'est le dernier rôle à l'écran. Maria Felix symbolise également, par son refus obstiné d'apprendre l'anglais et par la carrière dont elle se priva délibérément à Hollywood, l'âge d'or d'un cinéma latino-américain à l'apogée de sa puissance. Son dernier rôle au cinéma, dans *La Generala* de Juan Ibañez en 1970, un mélodrame historique mexicain, marque d'ailleurs l'inéluctable déclin de ce cinéma. Vivant depuis lors entre le Mexique et Paris, s'adonnant à l'élevage de chevaux de course, Maria Felix a reçu, en 2001, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

La renommée de l'actrice n'en a pas moins largement franchi les frontières du cinéma, que ce soit par le biais de la chanson *Maria Bonita,* écrite par son mari Agustin Lara, l'un des plus célèbres compositeurs d'Amérique latine, qui l'a immortalisée, ou par la contribution d'écrivains tels qu'Octavio Paz, Carlos Fuentes ou Salvador Novo, qui ont transposé sa vie dans leurs romans. En dépit de sa fréquentation des pires figures politiques de l'Amérique du Sud, intellectuels et artistes n'ont jamais cessé de rendre hommage à sa beauté et à son talent, depuis Jean Cocteau jusqu'à Jean-Paul Sartre, en passant par Jean Renoir ou Salvador Dali.

Jacques Mandelbaum

A LIRE EN LIGNE

Sur www.lemonde.fr/carnet, retrouvez le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets, décorations parus au Journal officiel, *et les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Valérie FAYOLLE
et
Manuel SAINT-PAUL
sont fous de joie depuis l'arrivée de

Eliot,

le samedi 6 avril 2002, à 14 heures.

Décès

– Le 7 avril 2002,

Suzanne BRUAS,
née **PALMIER**,
le 16 octobre 1909,

a rejoint son époux,

Daddy,

son fils,

Jean,

son petit-fils,

Pierre,

Roger, Jacqueline, Bernard, Quéty, Michel, Jopick, François, Catherine, Philippe, Chantal, Marie-Thé, Denis, Monique, Claude, Nicole, Bernard,
ses enfants,

Claire, Martin, Anne, Emmanuel, Hélène, Ludovic, Païs, Kea, Jean, Jacquie, Xavier, Aline, Eric, Marie-Christine, Patrick, Sylvie, Caroline, Yann, Laure, Véronique, Emmanuel, Brigitte, Christophe, Frédéric, Nathalie, Pascale, Alain, Pierre, Marine, Alberto, Sophie, Peter, Sébastien, Diane, Louis, Nathalie, Véronique, Bruno, Mariane, Denis, Philippe, Lucie,
ses petits-enfants,

Emma, Delphine, Benoît, Clément, Sarah, Mathurin, Priscilla, Karl, Thomas, Marine, Thibaud, Elodie, Romain, Laura, Guillaume, Nicolas, Marin, Timothé, Fanny, Chloé, Maëlys, Thomas, Anouk, Timon, Juliette, Tziano, Angelo, Adèle, Jeanne, Lucie, Suzanne, Lucas, Clara,
ses arrière-petits-enfants,

Famille Bruas,
9, rue Balzac,
92410 Ville-d'Avray.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie
a la tristesse de faire part du décès, le 31 mars 2002, de

Jacques CHARLEMAGNE,
professeur des Universités,
directeur du laboratoire
d'immunologie comparée de l'UPMC.

Annick, Françoise, Brigitte, Jean-Claude,
ses proches collaborateurs et élèves,
Ses collègues du laboratoire de biologie du développement (UMR 7622),
Et de l'équipe d'enseignement,
perdent avec Jacques, un chercheur passionné et d'une très grande élégance intellectuelle.

– Martine Laroche,
Et Sylvie Marchand
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur frère,

Philippe COLRAT,

survenue le 6 avril 2002, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques ont été célébrées mardi 9 avril, en l'église d'Orgeval.

– Les familles Dabir et Cardin
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DABIR,

survenu le 7 avril 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

3, place Jussieu,
75005 Paris.

– Françoise Decay,
Jean-Michel Roy,
René Roy,
ses enfants,
Delphine, Emmanuelle, Jean-Philippe, Murielle, Philippe-Michel, Raphaële,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
La famille et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri DECAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
conservateur des hypothèques honoraire,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le 5 avril 2002, à Montgibaud (Corrèze), dans l'intimité familiale.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu ainsi que pour sa compagne

Madeleine ROY,

décédée le 6 juillet 2001.

Jean-Michel Roy,
10, rue du Dessiert,
58160 La Fermeté.

– Thierry, Alice et Léa Hubert,
ses enfants,
Françoise Dicop,
Renée Faure,
Nancy Acosta,
Pierre Hubert,
son père,
Ses nombreux camarades militants et élus à Paris et dans le 15e arrondissement,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain HUBERT,
ancien conseiller de Paris (1983-2001),
ancien conseiller régional (1986-1992),
(1995-1998),

survenu subitement le 8 avril 2002, à son domicile, à l'âge de soixante ans.

Ils garderont le souvenir vivant de son engagement militant, de son humanité au quotidien et de son œuvre artistique.

Une cérémonie de levée du corps (sans couronne) aura lieu le jeudi 11 avril, à 9 h 45, au funérarium de Montrouge, 130, rue Maurice-Arnoux.

– Patricia Lejeune,
son épouse,
Jean-Louis et Pascaline Lejeune,
ses parents,
Sophie Lejeune,
sa sœur,
Herminie Padovani,
sa grand-mère,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe LEJEUNE,
régisseur de théâtre,

survenu le 3 avril 2002, à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas - Saint-Marc de Ville-d'Avray.

L'incinération aura lieu au crématorium du mont Valérien, à 13 h 45.

1, chemin Desvallières,
92410 Ville-d'Avray.

– Robert Maillard,
son compagnon,
Dany Kahneman,
son frère,
Tous ses amis de la BJC, d'Amiratz, du CSA Oslo, en France et en Israël,
ont la tristesse de faire part du décès de

Ruth FEIN-KAHNEMAN,

survenu le lundi 1er avril 2002, à la suite d'une longue maladie.

Elle a été incinérée le vendredi 5 avril, au Père-Lachaise dans la plus stricte intimité familiale.

Ruth Fein-Kahneman était une femme exceptionnelle de générosité, de passion et d'action. Rien ne la laissait indifférente et elle ne se contentait pas de réfléchir : elle agissait.

Parmi les causes qu'elle s'est attachée à défendre, on peut citer, lorsqu'elle travaillait à la Bibliothèque juive contemporaine, celles de la liberté d'émigration et de l'accueil de réfugiés d'Union soviétique, puis son combat pour une paix juste au Proche-Orient, combat dans lequel elle s'est impliquée corps et âme en créant avec quelques amis le mouvement Amiratz, puis le Comité pour la sauvegarde des accords d'Oslo. Frappée d'un cancer à l'âge de soixante-quatorze ans, elle réussit à rester durant trois années encore au service des autres et à militer avec courage. Son dynamisme et son charisme restent pour tous un exemple inoubliable.

– Yvonne Garnier,
son épouse,
Sylvie Garnier Costes et Philippe Bareau,
Laurent Garnier et Viviane Serre Garnier,
ses enfants,
Benjamin, Aurélien, Eléonore,
ses petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
Les Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine,
ont la douleur de faire part du décès de

Roland GARNIER,
inspecteur d'académie honoraire,
professeur agrégé de lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
ancien président des Amis du patrimoine
du canton
de La Chapelle-la-Reine,

survenu le lundi 8 avril 2002, dans sa soixante-quatorzième année.

Un hommage lui sera rendu en l'église d'Ury, le vendredi 12 avril, à 14 h 30, suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni plaques. Des dons peuvent être adressés aux Amis du patrimoine.

Condoléances sur registre.

Mme Roland Garnier,
5, rue de Melun,
77760 Ury.

– Germaine Masseron,
sa femme,
Jacqueline et Jacques Pommier,
ses enfants,
Bernadette et Myriam Pommier,
ses petites-filles,
Annie, Jean-Michel, Bruno et Martine Cambon,
ses beaux-fils et fille, et leurs enfants,
Claude et Guite Mallet,
Claudine Valache,
Marie-Claude Favennec,
ses neveu et nièces et leurs enfants,
Marguerite Weynans,
sa belle-sœur, avec toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gilbert, René MASSERON,
professeur agrégé honoraire,

survenu le 4 avril 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Ezanville, dans la résidence psychogériatrique Eleusis.

L'inhumation au cimetière de Saint-Gratien a eu lieu, selon son souhait, dans la plus stricte intimité le 9 avril.

Gilbert soutenait la Fondation pour la recherche médicale, 54, rue de Varenne, 75335 Paris Cedex 07, tél. : 01-44-39-75-75 qui contribue notamment au financement des recherches concernant la maladie d'Alzheimer.

Des dons à cet organisme pourraient être faits à sa mémoire.

G. Masseron,
43, avenue Lacour,
95210 Saint-Gratien.
J. et J. Pommier,
3, rue de la Fontaine-Saint-Mathieu,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Mme Liliane Mercadier,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Mercadier,
M.et Mme Jean-François Mercadier,
ses enfants,
Myriam, Margaux, Mathieu et Thomas,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du professeur

Maurice MERCADIER,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de médecine,

survenu le 9 avril 2002.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le vendredi 12 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Charles Quazza,
son mari,
Jean-Pierre et Michèle Quazza,
ses enfants,
Emmanuel, Marie-Gabrielle et Aurélie Quazza,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Fernande QUAZZA,

survenu le 7 avril 2002, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 avril, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes (Val-de-Marne).

Charles Quazza,
53, avenue Foch,
94300 Vincennes.

Michèle Quazza,
145, boulevard Davout,
75020 Paris.

– Laurence et Edmond Alphandéry
et leur fils, Edouard,
Béatrice et Yves Guillerm
et leurs enfants, Nathalie et Cyril,
Frédérique et Jean-Michel Cailliau
et leurs enfants, Anne-Charlotte et Simon, Pauline, Maxime,
M. et Mme Jacques Lecerclé,
Mme Charles Barjou
et sa famille,
Renaud et Catherine Rivain
et leurs enfants,
Charlotte et Dominique Rivain,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Philippe RIVAIN,
née **Colette LECERCLÉ,**

survenue à Paris, le 8 avril 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 avril, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Elle sera inhumée dans l'intimité familiale, à Longué (Maine-et-Loire), aux côtés de son mari,

Philippe RIVAIN,
député de Maine-et-Loire,

disparu le 21 avril 1971.

Des dons peuvent être adressés à la Maison médicale Jeanne-Garnier, 106, avenue Emile-Zola, Paris-15e.

« Je te chercherai parmi les étoiles,
Une lumière qui scintillera pour toujours. »
Ton petit-fils, Edouard.

– L'ensemble du personnel de Refco Securities SA
a la tristesse de faire part du décès de

M. Bruno SAZY,

survenu le 4 avril 2002, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le mercredi 10 avril, à 9 h 30, au crématorium de l'avenue Fontaine-Saint-Martin, à Valenton (Val-de-Marne).

Ses anciens collègues et amis
partagent la douleur de
Sandrine Sazy,
son épouse,
Et d'Antoine,
son fils.

– Samuel, Antonin, Fanchon
ont le chagrin de faire part du décès de leur père

Dominique VOISIN.

La levée du corps aura lieu le vendredi 12 avril 2002, à 8 h 30, à l'hôpital Tenon, 47, rue Pelleport, Paris-20e.

Il nous disait :
« Ça fait deux ans qu'il pleut. »

« C'est comme
la marée descendante. »
S. Beckett.

Anniversaires de décès

– Le 10 avril 1998,

Jean CHAPOT

partait pour filmer l'autre côté du miroir.

Nelly Kaplan
demande une pensée fidèle à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Annick CHAUVIN

aurait eu quatre-vingt-cinq ans.

Où que tu sois, petite Mame, bon anniversaire.

– Ce 11 avril 2002 est le vingt-neuvième anniversaire du départ de

Aron LANGBORT,
ingénieur chimiste ENSCT.

Une pensée est demandée, à ceux qui se souviennent.

– Le 10 avril 1989,

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour elle et pour ceux qu'elle aimait.

Avis de messe

Raymond LACOMBE,
président de la FNSEA
de 1986 à 1992,
président de Sol et Civilisation
depuis 1991,
président de l'Andafar depuis 1992,

nous a quittés le 16 février 2002.

La FNSEA fait part qu'une messe sera célébrée à sa mémoire, le mercredi 17 avril, à 17 heures, en l'église Saint-Augustin, 3, avenue César-Caire, Paris-8e, M° Saint-Augustin.

Hommage

– Jean-Pierre Fourcade,
ancien ministre, sénateur et maire,
Les maires adjoints,
Les membres du conseil municipal,
Et le personnel de la ville de Boulogne-Billancourt,
vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à l'hommage qui sera rendu à la mémoire de

Georges GORSE,
ancien ministre,
ancien député et maire
de Boulogne-Billancourt,

le jeudi 11 avril 2002, à 11 h 45, dans le hall de l'hôtel de ville.

Sous la présidence de Pierre Messmer,
ancien premier ministre,
chancelier de l'Institut,

et en présence de
Pierre Mazeaud,
ancien ministre,
membre du Conseil constitutionnel.

Hôtel de ville,
26, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne-Billancourt.

Conférences

M. le professeur André Tosel
(université de Nice)

donnera le mercredi 10 avril 2002,
à 16 heures, en salle Cavaillès
Sorbonne, escalier C, 1er étage,
une conférence intitulée :

Vico et le matérialisme.

Cette conférence sera donnée
dans le cadre du séminaire que
M. Jean Salem consacre
à l'histoire du matérialisme.

Les citoyens contre la banalisation de l'antisémitisme
www.lapetition.org
Réunion publique, jeudi 13 avril 2002,
à 19 heures,
Mairie du 3e arrondissement, à Paris,
2, rue Eugène-Spuller.
Présence nombreuses personnalités.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Essences rares

ON imagine assez la perplexité, sinon l'angoisse, des directeurs de campagne devant ces foutus sondages. Qui croire, que croire, que penser, que faire ? Honnêtement, nous qui sommes sur le bord de la route, ou du chemin, tranquille comme Baptiste, et pas plus ému que cela sur le sort et le futur du pays, il fait beau depuis dix jours, le ciel est bleu, c'est le printemps, alors pensez, face au drame du Proche–Orient, nous donc, du haut de toute notre sérénité nonchalante, sommes tout disposé à prodiguer un conseil aux candidats, candidates. Un conseil et un seul : hardi, foncez, foncez, la tête dans le guidon, le premier arrivé a gagné !

Car pour le reste, mystère et boule de gomme ! Les Français sont d'affreux cachottiers qui changent désormais de vote comme de chemise. Du moins, quand, par hasard, par habitude, ou, sait-on jamais, par conviction, ils ont choisi d'aller confier leur détermination aux pères sondeurs. Bienheureux les simples de vote ! Ils savent ce qu'ils feront, le dimanche 21 avril, jour de la Saint-Anselme.

Mais ce sont les autres, tous les autres, le grand parti des indécis, qui nous font souci, et font surtout souci aux peseurs d'opinion et prophètes de résultats. Comment voulez-vous, sans passer pour un aimable farceur ou un lecteur de marc d'élections, préjuger de ce que vont faire les électeurs ? Quand nombre d'électeurs ne le savent pas encore eux-mêmes ? Deux chiffres simplement qui disent tout de la vanité du projet visionnaire : dans onze jours, la France vote. Et à une semaine et demie du ramassage des copies et bulletins, un bon tiers des électeurs ne savent pas, ou pas encore, pour qui, ou contre qui, ils vont voter ! Cette noble indécision des urnes, qui vaut bien la glorieuse incertitude des stades, ajoute du piment à une affaire qui en manquerait quelque peu autrement. Pensez ! Ne pas savoir, à l'avance, le résultat, quelle liberté d'esprit ! Spéculer tranquillement, deviser, bavasser entre indécis de bonne compagnie et fiers de l'être, établir les mérites et défauts comparatifs des inconnus comme des trop connus, quel bonheur démocratique ! Pas d'affrontements. Pas d'éclats de voix. Pas de fâcheries entre amis.

A oser, nous dirions que ce magnifique brouillard électif nous satisfait totalement, installés sur un banc à regarder pousser le potager et à disserter sur les chances de telle ou telle récolte. A onze jours du premier, et dernier, tour pour la majorité des postulants, tous les candidats ont enfin droit à la parole médiatique et républicaine. A tranches égales, ou présumées telles. Voir l'une ou l'autre, les découvrir aussi, les soupeser, les écouter, voilà qui nous change un peu. Comme la culture d'espèces plus rares ou plus diversifiées.

Ce n'est pas que le discours soit toujours enchanteur. Ni le programme toujours alléchant. Mais, enfin, cette phase nous sort d'un menu imposé par trop binaire et répétitif. Et la campagne officielle, annoncée ici même à tort comme une épreuve aussi radieuse que l'imposition d'un cataplasme sur le thorax d'un citoyen poitrinaire, est au contraire plutôt une fenêtre ouverte sur ce vaste jardin de l'indécision. Des têtes nouvelles, des discours nouveaux, certes pas tous ! Nous sommes dans la phase, précaire et ludique, de la vraie-fausse abondance !

CARNET DE CAMPAGNE

Sans-papiers à Lille, un tabou pour presque tous les candidats

LILLE
de notre correspondante

« Avant, je n'existais pas, j'étais un numéro sur un dossier de la préfecture. Avec la lutte du collectif des sans-papiers, je suis sorti de l'ombre. Et plus jamais on ne m'y fera rentrer. » Il veut qu'on l'appelle Mansour, mais ce n'est pas son vrai prénom. Il est algérien, a quitté son pays parce qu'il ne pouvait plus y vivre. *« Je m'y sentais menacé »*, dit-il. C'est tout ce qu'il dira, parce qu'il ne veut pas entrer dans le détail de sa situation personnelle. *« Ça n'a aucun intérêt, la question des sans-papiers est un problème global. »* Il réside en France depuis plusieurs années, n'a toujours pas été régularisé, sans savoir réellement pourquoi. *« Les procédures sont longues, mais en attendant il faut survivre quand même »*, lance-t-il, en dénonçant *« les lois Pasqua-Debré, qui fabriquent des sans-papiers, et la circulaire Chevènement, qui n'a réglé le problème qu'à moitié. »*

N. L.

« Chacun fait comme si le problème n'existait pas. Pourtant, on est là, nous existons ! »

A Lille, la lutte des sans-papiers, organisés depuis bientôt six ans en un collectif des sans-papiers du Nord (CSP 59), n'a jamais cessé d'occuper la chronique. Particulièrement radical, le mouvement a été marqué par des conflits, souvent très durs : neuf grèves de la faim se sont succédé de 1997 à 2000. A l'heure qu'il est, une partie de bras de fer serrée se poursuit avec la municipalité, dirigée par Martine Aubry (PS) et la gauche plurielle, pour l'obtention sur la ville d'un *« local de lutte »*. Aucun accord n'a été trouvé. Comme lors de chaque échéance électorale, les sans-papiers du Nord ont choisi de faire parler d'eux en occupant des lieux symboliques. *« La visibilité collective est notre seul moyen d'exister, notre seule chance d'arracher des papiers »*, analyse Fadila, mère de famille algérienne, en attente de papiers. Tour à tour, ils ont occupé la fac de droit, dont ils ont été évacués sans ménagement, puis le Théâtre du Nord, dirigé par Stuart Seide, où ils ont reçu un accueil beaucoup plus chaleureux.

Comment perçoivent-ils la campagne présidentielle ? *« La question des sans-papiers est devenue un tabou pour presque tous les candidats »*, analyse Samir, lui aussi algérien, « installé » en France depuis deux ans et dont le dossier est actuellement bloqué à la préfecture. *« Lors des dernières législatives, elle était pourtant au cœur des débats. Aujourd'hui, personne n'en parle plus, ou alors sans prendre de position claire, encore moins d'engagement. Chacun fait comme si le problème n'existait pas. Pourtant, on est là, nous existons »*, poursuit-il.

« Les deux principaux candidats manquent d'audace. Ils préfèrent se jeter sur des sujets démagos comme l'insécurité. Jamais on n'en aura autant parlé pour ne rien dire », s'indigne Fadila, qui est très pessimiste quand elle pense au fait que *« beaucoup de Français continuent de faire l'amalgame entre immigrés et insécurité »*. Discrets, une poignée de femmes et d'hommes membres du CSP écoutent, en gardant le silence. *« La politique, bien sûr que ça m'intéresse »*, soupire un jeune Marocain à la mine triste. Après de longues hésitations, il poursuit : *« Mais quand tu n'as pas de papiers, que tu vis en foyer, que chaque jour tu galères, en rêvant au moment où tu pourras vivre normalement, est-ce que tu as vraiment le temps de réfléchir posément et d'analyser la situation ? »* Assise à côté de lui, une jeune Laotienne acquiesce.

Plusieurs font cependant part de *« leur amertume et leur déception face aux promesses non tenues de la gauche, et du candidat Jospin en particulier ». « En 1997, il s'est bien fait élire en disant qu'il allait abroger les lois Pasqua-Debré, ou alors on a tous rêvé ? »*, plaisante Mansour, persuadé que *« tout cela va peser dans les votes des gens de gauche qui nous appuient »*. Du côté du comité de soutien, composé de militants associatifs, syndicaux ou politiques, on ne dément pas cette affirmation.

« On ne peut pas dire que Jospin a gagné grâce aux sans-papiers. Mais il est certain que cette lutte, comme les grèves de 1995, a participé au mécontentement général contre le gouvernement de droite, et contribué fortement à la victoire de la gauche plurielle en 1997 », analyse Gérard Minet, délégué régional de la Ligue des droits de l'homme. Lui qui fut militant PSU de la première heure se sent aujourd'hui parfois proche des Verts, parfois du PC, *« mais ils n'ont que très peu de poids, leurs critiques ne sont jamais prises en compte »*. Comme d'autres de ses amis, dont certains sont au PS, il n'exclut pas de voter blanc, y compris au second tour, *« consterné par le peu de place donnée dans cette campagne à toutes les questions importantes comme les sans-papiers et plus largement la solidarité internationale »*.

Nadia Lemaire

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les revendications des professeurs

DE NOMBREUSES résolutions ont été adoptées par le congrès du Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES), qui a terminé ses travaux hier mercredi au lycée Jacques-Decour, à Paris. Les délégués ont demandé l'instauration de l'échelle mobile, le rétablissement de la hiérarchie et le respect de la parité avec les autres corps de fonctionnaires. Ils rappellent à ce sujet au gouvernement les promesses de revalorisation de traitements qui leur ont été faites lors de la cessation de la grève des examens en octobre dernier. Le bureau prendra contact avec toutes les organisations de fonctionnaires pour réaliser l'unité d'action, qui fit défaut au cours de ce mouvement, et envisagera avec la Fédération de l'éducation nationale (FEN) une *« journée revendicative de la fonction publique »*. Au cours d'une autre journée revendicative, qui aura lieu en novembre, les professeurs demanderont le recul de l'âge de la retraite, la création de nouveaux postes et l'augmentation des places mises aux concours du second degré. Les congressistes ont d'autre part affirmé leur désir de voir le baccalauréat conserver sa valeur de culture générale. Ils se sont également prononcés pour le maintien des vacances scolaires du 14 juillet au 1er octobre.

(11 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Les résultats du bac 2001.** Les indicateurs de performance des lycées dans toutes les séries des baccalauréats généraux, technologiques et professionnels. *www.lemonde.fr/education/bac/*

■ **Richard Durn.** Lemonde.fr publie le texte complet des passages du journal intime de l'auteur de la tuerie de Nanterre expliquant les raisons de son geste.

■ **Présidentielle.** Le vote par procuration expliqué en vidéo. *http://elections.lemonde.fr*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 39
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 10 avril : 512 321 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

Le Monde

S U P P L E M E N T

Demandez le programme !

Les électeurs se moquent des programmes. Et les élus s'empressent de les oublier une fois le pouvoir conquis. Ces deux préjugés sont largement infondés. La plupart des citoyens n'épluchent certes pas les documents souvent indigestes soumis à leur sagacité. Nous ne vivons pas, au reste, en régime de « mandat impératif » qui obligerait les gouvernants à appliquer mécaniquement leurs engagements. L'observation des batailles électorales, en France comme ailleurs, montre cependant que l'orientation des campagnes pèse beaucoup plus lourd qu'on ne le croit d'ordinaire sur les politiques publiques ensuite effectivement menées. D'où l'intérêt, pour le citoyen, d'être attentif à ce qu'on lui propose. D'où aussi la nécessité, pour les candidats, de ne point s'engager trop à la légère...

Trois exemples récents sont éclairants. Le premier date de seulement cinq ans. Lors de la campagne législative de 1997, la gauche bricole dans une certaine précipitation un programme qui a néanmoins le mérite d'être identifié autour de deux mesures phares : les 35 heures et les emplois-jeunes. Si le rejet d'Alain Juppé a joué un rôle déterminant dans la défaite de la droite, la crédibilité du programme jospinien s'est aussi révélée payante. Il n'aura échappé à personne que le premier ministre issu de ce scrutin a mis un point d'honneur à réaliser les principales réformes alors promises.

Le contre-exemple est apporté par l'élection présidentielle de 1995. Jacques Chirac s'empare inopinément de la thématique à succès de la « fracture sociale ». Il ne fait pas campagne sur un programme détaillé mais plutôt sur un discours évocateur. *« La feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi »,* proclame le candidat du RPR. Nul doute que cette identification de Chirac au cœur des préoccupations des Français lui a permis de l'emporter. Mais sa rapide volte-face de politique économique, dés l'automne 1995, ne lui a pas été pardonnée par les électeurs en 1997. Il est périlleux de tromper trop clairement son monde.

Le cas de l'élection de François Mitterrand en 1981 est plus complexe. D'un côté, le candidat socialiste avait fait l'effort de présenter « 110 propositions » assez précises. A de rares exceptions, comme la promesse d'un « département basque », le premier président de gauche a respecté ses engagements. Mais ce n'est pas ce que les Français ont retenu en 1986. Tout au long des années 1980, ils avaient en tête une centonzième proposition, non explicitement formulée, mais que Mitterrand avait fait passer comme un message subliminal : la baisse du chômage. *« Rose promise, chomdu »,* râlèrent, en chœur avec Coluche, les électeurs aux prises avec une dégradation accentuée de la situation de l'emploi.

L'électeur se détermine plus par rapport à la petite musique que le candidat susurre à ses oreilles qu'en fonction du détail de ses propositions. Un bon programme est adossé à un axe clair. *« Le changement dans la continuité »* pour Georges Pompidou en 1969. *« Le changement sans le risque »* chez Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Le changement tout court pour Mitterrand en 1981. *« La France unie »* chez le même sept ans plus tard. Et la fameuse « fracture sociale » de Chirac en 1995. Or les deux favoris du cru 2002 peinent à trouver un thème qui synthétise leurs propositions. La France *« en grand »* de Chirac ou *« plus juste »* de Jospin ne frappent guère les esprits.

Le contraste entre les programmes politiques est désormais moins marqué en France que dans beaucoup de démocraties. Nous sommes passés un peu trop rapidement de la guerre civile idéologique à la course au centre. L'élection présidentielle américaine de novembre 2000 avait donné lieu à un affrontement très vif d'orientations antagonistes. Le candidat démocrate Al Gore mettait l'accent sur l'éducation et les programmes sociaux. A l'inverse, le républicain George W. Bush promettait d'importantes baisses d'impôts et des dépenses publiques. Le vainqueur fut celui qui a le mieux réussi à symboliser son programme par un slogan, celui du « conservatisme compassionnel ». A l'intérieur des contraintes du système institutionnel américain, Bush s'emploie désormais à appliquer son programme.

En juin 2001, le néotravailliste Tony Blair a remporté une victoire électorale sur la base d'un programme assez développé. Le chantre de la « troisième voie » proposa aux Britanniques d'améliorer la situation problématique des services publics. Face à des conservateurs ayant commis l'erreur de centrer leur programme sur l'hostilité envers l'Europe, Blair a gagné. Autant qu'on le sache, il reste fidèle à son orientation centriste légèrement teintée à gauche. Il arrive même que certains vainqueurs appliquent leur programme avec une détermination obtuse. En février 2001, Ariel Sharon a été élu sur un programme vigoureusement « sécuritaire » faisant pratiquement l'impasse sur les compromis à passer pour parvenir à la paix dans la région. Le moins qu'on puisse dire est que le premier ministre israélien est resté prisonnier de sa propre logique.

Tout cela ne signifie nullement que les électeurs prennent pour argent comptant les propos de campagne. Ils savent d'expérience qu'il faut en prendre et en laisser. Cela oblige les candidats à un exercice délicat d'équilibrage entre le sérieux de leurs propositions et l'attractivité de leurs promesses. S'ils vont trop loin dans la démagogie, ils ruinent leur crédit. Mais s'ils offrent trop peu – comme Edouard Balladur en 1995 –, l'électeur en conclura qu'il n'a rien à gagner de ce côté-là. Tout l'art consiste à promettre un peu plus que ce que l'on pourra raisonnablement tenir, les citoyens sachant opérer mentalement la correction...

La perception des propositions est également affectée par l'expérience des électeurs. Les programmes sont des mots alors que les bilans sont des faits. Une école de la science politique américaine soutient que les électeurs, conscients de cette réalité, se déterminent essentiellement en fonction de leur jugement sur le pouvoir sortant. Son bilan serait le seul élément objectif de choix. L'ennui, c'est que les modèles inspirés par cette thèse ont essuyé un sérieux revers aux présidentielles américaines de 2000. Accordant un poids excessif à la bonne situation économique, ils prévoyaient tous une large victoire d'Al Gore qui ne s'est pas produite. Un mauvais bilan n'en entachera pas moins la crédibilité du candidat qui le traînera derrière lui.

Et il y a plusieurs manières d'utiliser les programmes pour voter. On peut les jauger globalement lorsqu'on arbitre entre « forces de gouvernement ». On peut aussi se concentrer sur un seul sujet – qu'il s'agisse de l'environnement ou de l'immigration. Il est encore imaginable d'opter pour un vote de pression en appuyant un « petit candidat » dans l'espoir d'influencer la politique du vainqueur.

N'oublions pas, enfin, ce qu'écrivait Karl Marx, le 5 mai 1875, à propos du programme de Gotha : *« Un seul pas du mouvement réel est plus important qu'une douzaine de programmes. »*

Eric Dupin

s o m m a i r e

Depuis 1965, six grandes batailles présidentielles.
Les seize candidats de 2002 **p. II**

LES PROGRAMMES :
Sécurité, fiscalité **p. III**
Les âges de la vie, l'emploi **p. IV**
Environnement, Europe **p. V**
Culture, institutions, immigration **p. VI**
L'Europe de la troisième voie ; ce que disaient en 1995 les candidats déjà présents **p. VII**
NOTRE JEU-TEST :
Pour qui allez-vous voter ? **p. VIII**
Le calcul des résultats **p. VII**

De Mitterrand-de Gaulle à Jospin-Chirac, six belles batailles

Les thèmes de campagne et les enjeux sont de moins en moins tranchés. 1965, la nature du régime était au cœur du débat ; 1974 et 1981, un choix de société. Depuis, l'idéologie a cédé le pas à des combats de plus en plus personnels

Deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle de 1965, les deux candidats encore en lice s'adressent aux Français pour leur indiquer quel est à leurs yeux l'enjeu du scrutin. Pour le général de Gaulle, le choix est simple : il est entre *« le régime du passé »,* celui des *« jeux politiciens »,* des *« combinaisons fallacieuses »,* des *« ministères châteaux de cartes »,* et *« la République nouvelle »,* fondée sept ans auparavant, exemple de *« stabilité »,* de *« continuité »* et d'*« efficacité ».* En face, il y a François Mitterrand, candidat unique de la gauche. Que dit-il aux Français ? Que le *« choix fondamental »* est entre *« le pouvoir personnel »* et *« la République des citoyens ».* Ces arguments, les deux adversaires du second tour n'ont cessé de les marteler au cours de la campagne, l'un dénonçant à l'envi le *« régime des partis »* et sa terrible *« faillite »,* l'autre s'en prenant obstinément au régime d'un *« homme seul ».* Tous les thèmes qui nourrissent les programmes de l'un et de l'autre – l'économie, la défense, les libertés, l'enseignement, l'Europe – s'organisent autour de cette question.

Il est vrai qu'en 1965 les institutions de la Ve République sont toujours contestées. Trois ans auparavant, pour renforcer le poids du président de la République, le général de Gaulle a fait voter par référendum le principe de son élection au suffrage universel : le scrutin de 1965 est la première application de cette procédure, dont l'instauration a suscité de vives controverses. Pour sa part, François Mitterrand, un an auparavant, a publié un pamphlet aussi brillant qu'injuste, *Le Coup d'Etat permanent,* dans lequel il accuse le pouvoir gaulliste d'être une *« dictature »* et décrit la manière dont *« au lieu de confier au peuple la maîtrise de son destin, il le confisque ».*

La question du régime est encore le thème dominant, quatre ans plus tard, après la démission du général de Gaulle. Le principal sujet d'interrogation est celui de sa succession. Que va-t-il se passer après le départ de celui qui a rétabli, onze ans auparavant, le crédit de l'Etat, redressé la République, consolidé les institutions ? Ceux qui, en 1965, l'ont mis en ballottage ne tiennent-ils pas enfin leur revanche après avoir triomphé au référendum que vient de perdre le général de Gaulle ?

Ce référendum perdu crée lui-même les conditions d'une nouvelle controverse sur le système politique. Des deux volets de la réforme refusée par les Français – la création des régions et la transformation du Sénat –, c'est le second qui a rencontré les oppositions les plus véhémentes. Or l'un des candidats à la succession, celui que les premiers sondages donnent gagnant et qui affrontera au second tour Georges Pompidou, est précisément le président du Sénat, Alain Poher, qui a mené une active campagne pour le non au référendum, qui a ensuite assuré l'intérim de la présidence de la République et qui se trouve à la tête d'une coalition dont le ciment est l'hostilité aux institutions de la Ve République.

Très vite, le duel entre Alain Poher et Georges Pompidou apparaît comme l'affrontement décisif. *« Les institutions,* écrit dans *Le Monde* le politologue Maurice Duverger, *sont le véritable enjeu de la bataille entre M. Pompidou et M. Poher. L'un et l'autre feraient à peu près la même politique, mais ils exerceraient la fonction présidentielle selon des modalités différentes, aboutissant presque à deux régimes opposés. »*

Alain Poher incarne, bien qu'il s'en défende, la conception d'un président arbitre, voire un président tout juste bon à *« inaugurer les chrysanthèmes »,* selon la formule moqueuse du général de Gaulle. Georges Pompidou, tout en indiquant qu'il sera *« plus persuasif, plus conciliant »* que son prédécesseur, revendique l'exercice d'une fonction d'autorité, dans la droite ligne du gaullisme. A mesure que la campagne se durcit, le président du Sénat, comme François Mitterrand en 1965, est dépeint par ceux qui le combattent comme l'homme qui veut revenir à la IVe République et par ceux qui le soutiennent comme l'homme qui entend rompre avec les dérives du gaullisme. En face, Georges Pompidou apparaît comme le continuateur du général de Gaulle. Pour le reste, comme le dit le candidat communiste, Jacques Duclos, entre les deux hommes, c'est *« blanc bonnet et bonnet blanc ».*

Les deux élections suivantes, celles de 1974 et 1981, seront d'un caractère très différent. Elles opposeront l'une et l'autre, au second tour, Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand. Et elles mettront aux prises deux modèles de société. Il est vrai qu'entre-temps la gauche s'est unie, qu'elle s'est entendue sur un programme commun de gouvernement et que, comme le dit François Mitterrand, elle ne met pas le mot de socialisme dans sa poche : le Parti socialiste issu du congrès d'Epinay en 1971 n'a-t-il pas pour ambition de *« changer la vie »* et de préparer la *« rupture avec le capitalisme »* ? François Mitterrand est le porteur de cette espérance, et son programme, dont les nationalisations sont le principal fleuron, en est la traduction concrète.

Du côté de Valéry Giscard d'Estaing, après l'élimination du candidat gaulliste, Jacques Chaban-Delmas, à l'issue du premier tour, la volonté de changement n'est pas moindre, même si son contenu diffère. L'ancien ministre des finances veut, lui aussi, en finir avec le pouvoir gaulliste, il prône une *« décrispation »* de la vie politique, mais il entend également moderniser, au nom du *« libéralisme avancé »,* la vie sociale. Le changement, voilà le maître mot de la campagne : il doit être *« sans risque »* pour Valéry Giscard d'Estaing et profond pour François Mitterrand. A travers les propositions des deux candidats, ce sont bien deux conceptions du changement qui s'affrontent. Leur face-à-face télévisé fera apparaître nettement la différence entre une droite qui refuse la *« rupture »* avec l'ordre existant et une gauche qui la souhaite.

Les deux hommes reprennent leur dialogue sept ans plus tard, au second tour de l'élection de 1981. Une fois de plus, le projet socialiste de l'un, appuyé sur la *« formidable volonté de changement »* des Français, s'oppose à la vision *« libérale »* de l'autre, dans la continuité du septennat qui vient de s'achever. Une fois de plus, l'extension du secteur public, promise par François Mitterrand, a pour pendant la société *« de liberté et de responsabilité »* à laquelle appelle Valéry Giscard d'Estaing.

Toutefois, par rapport à 1974, deux faits nouveaux sont intervenus. Le premier est que Valéry Giscard d'Estaing est le président sortant, qu'il doit donc répondre de son bilan et que celui-ci est marqué par les effets de la crise économique. Le second est que l'union de la gauche a volé en éclats et que le Parti communiste ne cesse de critiquer son ancien allié socialiste. D'où les deux grands thèmes qui nourrissent les discours des uns contre les autres. Contre Valéry Giscard d'Estaing, le rappel insistant de la montée du chômage, son plus grand échec, avouera-t-il.

1981 : le changement devient le maître mot de la campagne. « Sans risque » pour Valéry Giscard d'Estaing, profond pour François Mitterrand

Contre François Mitterrand, la question de ses relations avec les communistes, qui, en cas de victoire, lui imposeront son ordre s'ils sont au gouvernement, ou son désordre s'ils sont dans la rue. Il n'est guère de débats où ces deux sujets ne soient abordés.

Dans le face-à-face télévisé entre les deux hommes, François Mitterrand ne manque pas de retourner à son concurrent le *« compliment »* que celui-ci lui avait adressé sept ans auparavant : traité en 1974 d'*« homme du passé »,* il qualifie en 1981 Valéry Giscard d'Estaing d'*« homme du passif ».* Le président sortant, lui, revient sur la question des ministres communistes et sur le danger d'une *« économie socialisée ».*

Les deux élections suivantes, en 1988 et 1995, seront encore d'une autre nature. Moins conflictuelles, elles opposeront deux styles de gestion plutôt que deux choix de société. L'une et l'autre ont lieu, il est vrai, au terme d'une période de cohabitation, qui gomme en partie les antagonismes : en 1988, François Mitterrand affronte Jacques Chirac, qui est son premier ministre depuis deux ans ; en 1995, le même Jacques Chirac est opposé à Lionel Jospin, après avoir gagné les élections législatives deux ans auparavant et laissé à Edouard Balladur le poste de premier ministre.

En 1988, François Mitterrand se présente comme le champion de *« la France unie ».* Il n'est plus question de rompre avec le capitalisme. *« La société d'économie mixte remplace la collectivisation de l'économie »,* écrit Laurent Fabius en 1987. C'est le temps du *« ni ni »* : ni nouvelles nationalisations ni nouvelles privatisations. Jacques Chirac, lui, assume la responsabilité de deux années de gouvernement, qui ont atténué son ardeur libérale.

En 1988 et 1995, les deux élections présidentielles opposent deux styles de gestion, plutôt que deux choix de société

Dès lors, le duel entre les deux hommes apparaît plus comme la confrontation de deux personnalités que comme celle de deux idéologies. Le ralliement de la gauche à l'économie de marché, l'abandon par la droite de ses tentations ultralibérales ont créé une culture commune. Le combat n'en est pas moins rude, notamment dans le face-à-face télévisé qui précède le second tour.

Sur quoi porte-t-il ? Sur le chômage, bien sûr, que ni l'un ni l'autre ne sont parvenus à enrayer : *« C'est naturellement l'obsession de tout gouvernement quel qu'il soit »,* souligne Jacques Chirac ; *« nous avons tous échoué »,* reconnaît François Mitterrand. Sur l'impartialité de l'Etat : *« chasse aux sorcières »,* accuse l'un ; *« sectarisme »* des *« clans »* et des *« bandes »,* répond l'autre. Sur la *« complaisance »* à l'égard de l'immigration, qui a fait son apparition dans le débat public depuis la percée électorale de Jean-Marie Le Pen. Sur la sécurité, qui commence à devenir un objet de polémique : sa *« dégradation »* s'est amplifiée *« au point de devenir insupportable »,* affirme Jacques Chirac ; *« dans la lutte contre l'insécurité il y a eu continuité »,* réplique François Mitterrand. Sur le terrorisme enfin, qui provoque un fort moment de tension entre les deux hommes : accusé d'avoir fait sortir de prison les dirigeants d'Action directe, François Mitterrand affirme qu'il n'a *« jamais libéré les terroristes »,* avant de reprocher à Jacques Chirac d'avoir renvoyé dans son pays l'Iranien Wahid Gordji.

En 1995, ce qui sépare Jacques Chirac de Lionel Jospin n'est pas non plus considérable. Cette fois, ce n'est pas le candidat socialiste qui a fait un pas vers la droite, mais plutôt Jacques Chirac qui, en dénonçant la *« fracture sociale »,* a repris un des thèmes de la gauche. Même si des différences subsistent entre leurs deux visions de la société, comme le rappelle Lionel Jospin à l'ouverture du débat télévisé qui l'oppose à son adversaire, elles ne sont pas antagonistes.

Comme en 1988, le chômage, l'immigration, l'impartialité de l'Etat sont parmi les principaux sujets de discussion, mais aucun des deux candidats ne prétend détenir la solution miracle. L'Etat impartial ? *« Je crois,* dit Jacques Chirac, *que l'Etat – ça n'a pas été le cas dans le passé, probablement, mais tout le monde y a sa part de responsabilité, et je veux bien moi-même en prendre une – doit être un Etat impartial. »* Le chômage ? *« Le chômage a progressé à la fois sous la droite et sous la gauche »,* dit Lionel Jospin. *« L'emploi n'a jamais été au cœur des préoccupations des dirigeants »,* confirme Jacques Chirac. L'immigration clandestine ? On n'a pas d'autre solution que de reconduire ceux qui sont en situation irrégulière, explique Lionel Jospin. *« Je suis de l'avis de M. Jospin »,* répond Jacques Chirac.

Pour l'essentiel, là où Jacques Chirac parle de *« fracture sociale »,* Lionel Jospin préfère parler de *« faille »,* de *« quelque chose qui fait que deux France s'éloignent ».* Face à ce constat, les propositions de la gauche diffèrent de celles de la droite. L'une recommande une augmentation *« maîtrisée »* des salaires, une diminution de la durée du travail, des *« programmes volontaristes »* lancés par l'Etat, l'autre veut donner aux entreprises *« les chances d'innover, d'investir, d'embaucher ».* Ce sont bien deux politiques qui s'affrontent, et non deux modèles de société.

Thomas Ferenczi

1965-2002

19 DÉCEMBRE 1965
Charles de Gaulle est élu avec 55,19 % des suffrages exprimés. François Mitterrand obtient 44,80 %.

15 JUIN 1969
Georges Pompidou est élu avec 58,21 % des suffrages exprimés. Alain Poher obtient 41,78 %.

19 MAI 1974
Valéry Giscard d'Estaing est élu avec 50,81 % des suffrages exprimés. François Mitterrand obtient 49,19 %.

10 MAI 1981
François Mitterrand est élu avec 51,76 % des suffrages exprimés. Valéry Giscard d'Estaing obtient 48,24 %.

8 MAI 1988
François Mitterrand est réélu avec 54,02 % des suffrages exprimés. Jacques Chirac obtient 45,98 % des suffrages exprimés.

7 MAI 1995
Jacques Chirac est élu avec 52,64 % des suffrages exprimés. Lionel Jospin obtient 47,36 %.

5 MAI 2002

SEIZE CANDIDATS

Ils sont seize candidats à avoir obtenu les 500 parrainages. Pour cinq d'entre eux, il ne s'agit plus d'une première : Arlette Laguiller (LO) se présente pour la cinquième fois ; Jean-Marie Le Pen pour la quatrième fois ; Jacques Chirac s'est déjà présenté à trois reprises ; Lionel Jospin et Robert Hue concourent pour la deuxième fois.

FRANÇOIS BAYROU
UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE (UDF)
■ Enseignant, député européen. 50 ans. Marié, 6 enfants.

OLIVIER BESANCENOT
LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE (LCR)
■ Préposé des postes. 27 ans. Célibataire.

CHRISTINE BOUTIN
FORUM DES RÉPUBLICAINS SOCIAUX (FRS)
■ Députée des Yvelines. 58 ans. Mariée, 3 enfants.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
MOUVEMENT DES CITOYENS (MDC)
■ Haut fonctionnaire, député du Territoire de Belfort. 63 ans. Marié, 3 enfants.

JACQUES CHIRAC
RASSEMBLEMENT POUR LA RÉPUBLIQUE (RPR)
■ Haut fonctionnaire, président de la République. 69 ans. Marié, 2 enfants.

DANIEL GLUCKSTEIN
PARTI DES TRAVAILLEURS (PT)
■ Enseignant. 49 ans. Marié, 3 enfants.

ROBERT HUE
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (PCF)
■ Ancien infirmier, député du Val-d'Oise. 55 ans. Marié, 2 enfants.

LIONEL JOSPIN
PARTI SOCIALISTE (PS)
■ Haut fonctionnaire, premier ministre. 64 ans. Marié, 3 enfants.

ARLETTE LAGUILLER
LUTTE OUVRIÈRE (LO)
■ Retraitée du Crédit lyonnais, députée européenne. 62 ans. Célibataire.

CORINNE LEPAGE
CITOYENNETÉ, ACTION, PARTICIPATION POUR LE XXIe SIÈCLE (CAP 21)
■ Avocate, ancienne ministre de l'environnement. 50 ans. Mariée, 2 enfants.

JEAN-MARIE LE PEN
FRONT NATIONAL (FN)
■ Directeur de société, député européen. 73 ans. Marié, 3 enfants.

ALAIN MADELIN
DÉMOCRATIE LIBÉRALE (DL)
■ Ancien avocat, député européen. 56 ans. 3 enfants.

NOËL MAMÈRE
VERTS
■ Ancien journaliste, député de la Gironde. 53 ans. Marié, 1 enfant.

BRUNO MÉGRET
MOUVEMENT NATIONAL RÉPUBLICAIN (MNR)
■ Ingénieur, conseiller régional de PACA. 53 ans. Marié, 2 enfants.

JEAN SAINT-JOSSE
CHASSE, PÊCHE, NATURE ET TRADITIONS (CPNT)
■ Entrepreneur, député européen. 58 ans. Marié, 4 enfants.

CHRISTIANE TAUBIRA
PARTI RADICAL DE GAUCHE (PRG)
■ Ancien professeur d'économie, députée de Guyane. 50 ans. Divorcée, 4 enfants.

■ NEUF POINTS-CLÉS

Voici les programmes des seize candidats organisés autour de neuf thèmes : sécurité, fiscalité, les âges de la vie (famille, éducation, santé, retraites), emploi-formation, environnement, Europe, culture, institutions, immigration. Nous avons les propositions les plus concrètes contenues dans les programmes officiels des candidats. Les propositions d'Arlette Laguiller et Daniel Gluckstein, qui n'ont pas diffusé de document programmatique détaillé, sont puisées dans leurs interventions orales. Lorsque des candidats ne sont pas mentionnés, c'est en raison du silence de leurs documents officiels sur les sujets concernés.

LA SÉCURITÉ

François Bayrou, UDF
● Création d'un ministère de la sécurité ayant autorité sur la police, la gendarmerie et les douanes. Responsabilité des élus locaux sur la police de proximité. Réécrire l'ordonnance de 1945 sur les mineurs pour que prévention et sanction soient simultanées et immédiatement applicables. Construction de 10 000 places dans les centres d'éducation renforcée. Imposer, quand c'est possible, la réparation systématique des dégâts commis. Faire adopter une loi sur la protection des victimes. Mise sous tutelle des allocations familiales en cas d'« abandon » ou de « complicité avérée » des parents de mineurs récidivistes. Aggravation des peines pour les agressions contre des agents de service public.

Olivier Besancenot, LCR
● Embauche massive d'éducateurs et de juges pour enfants, renforcement des services publics de proximité dans les quartiers et développement des structures d'accueil et d'aide aux victimes.

Christine Boutin, FRS
● Substituer à la « culture de l'excuse » héritée de Mai 68 la culture de l'exemple. S'assurer qu'aucun délit ne demeure impuni et associer les victimes à l'accomplissement de la sanction. Engager un grand projet national : la rédaction d'une charte des devoirs de l'homme.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● Dès le mois de juillet 2002, seront débattues au Parlement deux lois de programmation sur la police et la gendarmerie et sur la justice, ainsi qu'une réforme de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs. Création de 60 centres de retenue pour mineurs délinquants récidivistes. « Décrassage » de la loi Guigou sur la présomption d'innocence.

Jacques Chirac, RPR
● Création d'un conseil de sécurité intérieure sous la présidence du chef de l'Etat et regroupement sous l'autorité d'un ministre de la sécurité intérieure des policiers et des gendarmes (ces derniers conservant leur statut militaire). Création de groupements opérationnels de soutien, composés de spécialistes de la justice, de la police, de la gendarmerie, de la douane, des impôts chargés de démanteler les réseaux qui mettent en coupe réglée certaines cités ou certains quartiers. Création d'une justice de proximité sur le modèle des anciens juges de paix. Création de centres préventifs fermés pour y placer les délinquants multirécidivistes en attente de leur jugement. Sanctions financières pour ceux qui sont complices de la délinquance de leurs enfants. Création d'établissements d'enseignement spécialisés pour les mineurs violents exclus des filières classiques. Programme massif de reconstruction de logements pour supprimer les ghettos.

Robert Hue, PCF
● Doublement en cinq ans du budget de la sécurité. Celle-ci doit être déclarée grande cause nationale au même titre que l'emploi. Droit à la réparation pour les victimes. Loi de santé publique et loi de répression du trafic de drogue et du blanchiment de l'argent pour remplacer la loi de 1970 sur l'usage privé de drogue.

Lionel Jospin, PS
● Contrat national de sécurité, à travers une loi de programme sur cinq ans, «permettra de donner à la justice et aux forces de police et de gendarmerie les moyens nécessaires. Un ministère chargé de la sécurité publique assurera la coordination opérationnelle, sous l'autorité des préfets, de la police et de la gendarmerie. Pour améliorer l'efficacité de la justice au quotidien, des postes de juges de proximité seront créés. Dans le cadre d'une adaptation de l'ordonnance de 1945 relative aux mineurs, les procédures de comparution immédiate seront étendues. Pour prévenir la récidive, il faudra également développer l'accueil des mineurs dans des structures fermées. Un Haut Conseil pour la sécurité sera mis en place, disposant d'un Observatoire national de la délinquance. Pour lutter contre la violence à l'école, une cellule sociale de suivi des enfants et adolescents difficiles sera créée dans les communes où cela apparaîtra nécessaire.

Corinne Lepage, CAP 21
● Association des maires à l'organisation de la police de proximité. Associer les citoyens à l'exercice du pouvoir. Les grands procès seront retransmis en direct par la télévision. Des centres de semi-liberté seront implantés dans chaque département.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Rétablir la peine de mort. Tolérance zéro. Créer des maisons de détention pour les mineurs. Suppression des allocations familiales pour les parents de mineurs délinquants. Expulsion des étrangers condamnés pour crime ou délit. Refus de la nationalité française pour les enfants de délinquants étrangers. Expulsion des étrangers clandestins.

Alain Madelin, DL
● Engager un plan Orsec pour la sécurité et la justice de 2 milliards d'euros. Définir une nouvelle politique pénale en direction des mineurs délinquants et créer une palette d'établissements spécialisés adaptés pour les accueillir. Construire de nouvelles prisons, augmenter le nombre de places disponibles et humaniser les conditions de détention. Donner à la police les moyens de s'attaquer en priorité au noyau dur de la délinquance dans les quartiers et les cités et démanteler les réseaux de trafiquants (moyens d'information, lois sur les repentis et protection de l'infiltration…). Sanctionner fortement tous les actes de corruption politique et de trafic d'influence.

Noël Mamère, Verts
● Plan d'urgence pour la prévention : embauche de 10 000 éducateurs spécialisés, revalorisation de leur salaire et de leur statut, création d'un corps de régulateurs sociaux pour assurer la médiation et l'accompagnement des jeunes en difficulté. Refus de la remise en cause de l'ordonnance de 1945 : création de deux sections dans les tribunaux pour enfants (enfance maltraitée, sanctions des délits causés par les mineurs). Développement des peines de substitution. Plan de réparation et d'aide aux victimes. Revalorisation de l'aide juridictionnelle et suppression de son plafonnement. Baisse du taux de TVA sur les services et frais de justice à 5,5 %. Conventionnement des avocats. Créer un service public unifié de la police et de la gendarmerie démilitarisée. Dissolution des renseignements généraux. Plan national de lutte contre les violences faites aux femmes. Abrogation de la loi sécurité quotidienne, notamment des mesures contre les raves.

Bruno Mégret, MNR
● Expulser les délinquants et criminels étrangers. Expulser les étrangers entrés illégalement sur le territoire français. Déchoir les délinquants de leur nationalité française quand ils l'ont récemment acquise. Refuser aux délinquants immigrés mineurs la nationalité française. Reconnaître la notion de légitime défense. Faciliter les contrôles d'identité. Renforcer les compétences des policiers municipaux. Créer des polices régionales des transports. Retirer les allocations familiales aux parents de mineurs délinquants. Regrouper les élèves perturbateurs dans des établissements spécialisés. Référendum sur la peine de mort. Créer un corps de sécurité civile.

Jean Saint-Josse, CPNT
● Développer les actions de prévention. Etablir des activités locales pour réduire l'oisiveté.

Christiane Taubira, PRG
● Création de mairies de quartier. Création de comités de la sûreté civique associant les élus locaux, les forces de sécurité et les associations de proximité en vue de la prévention. Création de médiateurs locaux assermentés et rémunérés par le ministère de la justice, habilités à proposer une indemnisation par l'Etat des atteintes mineures aux biens. Pas de modification de l'ordonnance de 1945.

LA FISCALITÉ

François Bayrou, UDF
● Baisse des charges, qui permettra de relancer la croissance et l'emploi. Toutes les recettes fiscales créées à partir de 2 % de croissance seront systématiquement et directement rendues aux Français sous forme de baisse d'impôts. L'impôt sur le revenu sera allégé et simplifié : prélèvement à la source et instauration de 4 tranches (10 %, 20 %, 30 % et 40 %). La TVA au taux réduit sera appliquée sur les secteurs à forte densité de main-d'œuvre et sur les produits culturels.

Olivier Besancenot, LCR
● Imposer une autre répartition des richesses en mettant davantage à contribution les grandes fortunes et en taxant les profits.

Christine Boutin, FRS
● Réduire la fiscalité sur les sociétés et les ménages. Encourager l'épargne en actions.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● Dans la restauration et pour la rénovation de l'habitat, TVA ramenée à 5,5 % pour favoriser l'embauche. La détaxation des salaires jusqu'à 750 euros par le transfert d'une partie des charges sociales sur les salaires, vers la TVA pour les cotisations patronales, vers la CSG pour les cotisations salariales, permettra d'augmenter le SMIC (25 % sur cinq ans).

Jacques Chirac, RPR
● Réduction de l'impôt sur le revenu d'un tiers en cinq ans. Dès 2002, une première diminution de 5 % sera accordée à tous les contribuables. Réforme de la taxe d'habitation. Réforme ou suppression des « petits impôts » sur les personnes. Réduction de la TVA sur la restauration et les industries culturelles. Abaissement de l'impôt sur les sociétés pour le ramener dans la moyenne européenne en cinq ans.

Daniel Gluckstein, PT
● Augmentation réelle de la fiscalité de l'épargne afin qu'elle soit supérieure à la fiscalité versée par les salariés. Une augmentation « substantielle » des plus hautes tranches de l'impôt sur le revenu ainsi que de l'ISF.

Robert Hue, PCF
● Exiger la compensation de tout allégement de l'impôt sur les foyers modestes par une hausse des prélèvements sur les grandes fortunes. Réforme de la taxe d'habitation pour la rendre plus juste. Intégration des actifs financiers d'entreprises dans le calcul de la taxe professionnelle. Doublement de l'impôt sur les grandes fortunes.

Lionel Jospin, PS
● Poursuivre les baisses d'impôts favorisant l'emploi, la justice sociale et les revenus d'activité. Alléger la fiscalité sur les bas revenus. La prime pour l'emploi sera étendue et la taxe d'habitation sera réduite de moitié. En contrepartie de l'augmentation du prélèvement libératoire sur les intérêts et de l'imposition des plus-values, le supplément d'impôt sur le revenu ainsi dégagé sera affecté à une baisse immédiate des taux de l'impôt sur le revenu. Prélèvement de l'impôt à la source.

Arlette Laguiller, LO
● Augmenter les impôts des grandes sociétés et des contribuables les plus riches. Supprimer la TVA ainsi que la taxe sur les produits pétroliers.

Corinne Lepage, CAP 21
● Ramener l'IRPP à 3 tranches avec un taux maximum à 40 %. Un seuil de 0 % serait créé, de telle sorte qu'il y ait une contribution symbolique de tous les citoyens au fonctionnement de l'Etat. Généralisation de la retenue à la source. Le taux de l'impôt sur les sociétés doit être ramené à 25 %, en contrepartie de la suppression de l'avoir fiscal. Suppression de la taxe professionnelle.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Inscrire dans la Constitution le taux maximal de prélèvements obligatoires (35 % au plus du PIB). Supprimer progressivement l'impôt sur le revenu.
Sur cinq ans : exonération complète et immédiate des petits contribuables et écrêtement progressif des taux les plus élevés. Suppression des droits de succession en ligne directe. Détaxer l'épargne populaire. Réduction de l'impôt sur les bénéfices (à 10 %).

Alain Madelin, DL
● Intégrer la CSG la CSG dans l'impôt sur le revenu. Ramener le nombre de tranches à 3 et le taux maximum à 33 %. Pratiquer la retenue à la source. Supprimer l'impôt sur les successions pour les petits et moyens patrimoines. Revenu familial garanti. Supprimer la taxe professionnelle. Exonérer les droits de succession pour les transmissions des entreprises à titre gratuit dans la limite d'un plafond concernant 95 % des entreprises. Développement des activités de service à forte main-d'œuvre – hôtellerie, restauration – en leur appliquant une TVA à taux réduit. Remettre à plat la fiscalité de l'épargne pour éliminer les doubles et triples taxations. Le prélèvement sur l'épargne ne pourra être supérieur à un tiers du produit ou 1 % de la valeur des actifs.

Noël Mamère, Verts
● Instituer une véritable fiscalité écologique. Retenir à la source l'impôt sur le revenu. Fusion de la CSG avec l'IRPP.
CSG rendue entièrement non déductible. TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité. Supprimer la taxe d'habitation, remplacée par un impôt progressif sur la base du revenu. Réintégrer les stock-options dans les revenus. Obligation de publication des revenus les plus élevés. Réformer la fiscalité des collectivités locales au profit des petites communes rurales.

Bruno Mégret, MNR
● Baisse globale des charges et des impôts sur cinq ans. Suppression de la taxe professionnelle.

Jean Saint-Josse, CPNT
● Donner aux entreprises et artisans en zone rurale ou en zone urbaine difficile le droit à une fiscalité attractive (zones franches, défiscalisation, ruches d'entreprises, aides à l'emploi local). Exonération totale d'impôt sur l'activité économique pour les commerces de proximité qui s'installent.

Christiane Taubira, PRG
● L'assiette des cotisations sociales patronales doit être constituée non plus par la masse salariale, mais par la valeur ajoutée comptable de l'entreprise. Suppression de l'IR, de la CSG, de la CDRS, de certaines contributions sociales, au profit d'un impôt personnel unique et progressif avec retenue à la source.

LES ÂGES DE LA VIE

François Bayrou, UDF
● Assouplir l'âge du départ à la retraite. Consentir aux salariés du privé les avantages des fonctionnaires pour leur épargne retraite. Harmonisation progressive des régimes publics et privés. Création de fonds de pension pour tous. Plus de retraites inférieures à 75 % du SMIC. Les conclusions d'un « Grenelle des retraites » seront soumises « par référendum » aux Français. Lever tous les obstacles au désir d'enfant ; simplifier les prestations familiales pour maintenir, à revenus comparables, un niveau de vie équivalent entre familles avec ou sans enfants. Plus aucun enfant en 6e sans savoir lire, écrire et compter parfaitement. Pour ceux qui n'ont pas les « bases », des classes de rattrapage. Pour les collégiens les plus violents, construction de « collèges hors les murs » encadrés par des enseignants et des éducateurs. Inscription de l'enseignement de la loi dans les programmes du collège.

Olivier Besancenot, LCR
● Une retraite pleine et entière pour tous avec 37,5 annuités de cotisation pour les salariés du privé comme du public. Le rétablissement immédiat des élections à la Sécurité sociale pour la gestion de la Sécu par les assurés eux-mêmes. Une allocation d'autonomie ainsi que la titularisation des emplois-jeunes.

Christine Boutin, FRS
● Revaloriser l'ensemble des tarifs des professions médicales. Laisser à chaque personne une part de responsabilité dans la gestion de ses dépenses de santé. Bâtir un système de retraite alliant la répartition et la capitalisation. Supprimer le collège unique. Assouplir la carte scolaire et favoriser l'autonomie des établissements. Rétablir à 14 ans l'âge maximal d'obligation de la scolarité. Créer un ministère d'Etat de la famille, directement rattaché au premier ministre. Allocation parentale de libre choix et allocations familiales dès le premier enfant. Accorder des droits à la retraite aux mères de famille. Revaloriser la retraite des veuves civiles.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● Le nombre de places en crèche et de postes d'assistante maternelle sera accru de 50 %. La bonification du calcul de la retraite pour les femmes ayant élevé des enfants sera porté à trois ans. Bourses d'études pour la préparation des concours de la fonction publique, afin, notamment, de favoriser l'accès à la citoyenneté des jeunes issus de l'immigration. Tous les jeunes auront accès à un prêt d'installation de 10 000 euros à taux zéro. Pour les retraites, le principe de répartition sera maintenu et le système des fonds de pension « énergiquement rejeté ». L'âge du départ en retraite sera lié à la durée de cotisation et non à un âge couperet. Après quarante ans de cotisation, la retraite à taux plein sera de droit. La décentralisation autour d'agences régionales de soins garantira une plus grande autonomie de l'hôpital et une meilleure adaptation de l'offre aux besoins.

Jacques Chirac, RPR
● La retraite par répartition est garantie. Possibilité de prolonger l'activité pour augmenter les droits. Créer des « fonds de pension à la française » et favoriser l'épargne salariale. Augmentation des taux des pensions de réversion et revalorisation des retraites des agriculteurs, des artisans et des commerçants. Lancement d'un plan national de prévention (lutte contre le cancer et le sida). Favoriser la protection complémentaire de santé des personnes à revenu modeste par une incitation fiscale. Transformation des agences régionales hospitalières en agences régionales de santé. Mise en œuvre d'un « plan national contre l'illettrisme ». Création, dès l'école primaire, de « parcours de soutien » à la maîtrise du calcul, de la lecture, de l'écriture. Création d'une « allocation unique d'accueil du jeune enfant » regroupant les prestations existantes et accordée à la mère, qu'elle travaille ou non. Elle fera office soit de revenu maternel, soit de ressource permettant la garde des enfants. Ouvrir aux entreprises qui créent une crèche un « crédit d'impôt famille-entreprise ». Création d'un « droit à la compensation du handicap » et renforcement des aides à domicile.

Daniel Gluckstein, PT
● Retour aux 37,5 années de cotisations pour tous en matière de retraite. Titularisation des emplois-jeunes.

Robert Hue, PCF
● Retraites indexées sur les salaires et leur montant fixé à 75 % du salaire des dix meilleures années. Retour aux 37,5 annuités pour tous. Les salariés ayant travaillé pendant quarante ans pourront partir en retraite avant l'âge légal de soixante ans. Rompre avec la maîtrise comptable des dépenses de santé. Priorité à la lutte contre l'échec scolaire. Revalorisation de l'enseignement professionnel. Une moitie de classe d'âge dans l'enseignement supérieur. Contrat d'autonomie pour tous les jeunes de 18 à 25 ans qui le souhaitent, comportant, notamment, une allocation mensuelle de 700 euros. Inversion de la charge de la preuve pour les violences conjugales.

Lionel Jospin, PS
● Maintenir le niveau des retraites. Favoriser le retour à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans. Donner à chacun, dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans, la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité, qui peut être progressive. Mettre en œuvre un équilibre équitable entre les régimes de retraite des salariés privés et ceux des fonctionnaires. Développer l'épargne salariale. Zéro SDF d'ici à 2007. Améliorer le niveau de remboursement des soins dentaires, de l'optique et des prothèses. Conserver l'objectif d'une maîtrise négociée des dépenses de santé. Création, au-delà du congé de maternité, d'un congé parental ; mise en place d'un chèque enfance, négocié avec les partenaires sociaux, pour payer les prestations d'accueil d'enfants en dehors du temps scolaire ; création d'internats familiaux de proximité, pour épauler le rôle éducatif des parents. Mise en place d'un contrat d'autonomie pour les 18-25 ans. Chaque jeune doit se voir proposer d'accomplir un projet, de consacrer six à neuf mois de sa vie à un engagement social ou humanitaire en France, en Europe ou dans les pays en développement. 100 % de jeunes sortant du système scolaire avec une qualification, 80 % d'une génération parvenant au niveau bac ; 50 % d'une génération titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur.

Arlette Laguiller, LO
● Retour aux 37,5 années de cotisation pour tous en matière de retraite.

Corinne Lepage, CAP 21
● Retraite à la carte entre 35 et 50 ans de cotisation. Mise en place d'un système mixte de retraite par répartition et par capitalisation. Apprentissage de l'anglais dès l'école primaire. Revoir la question des rythmes scolaires et de l'organisation de l'année. « Re-différencier le collège » et revoir la question de l'orientation, développer de nouveau les filières courtes et les revaloriser. Les universités doivent être régionalisées. Les enseignants doivent être évalués par les étudiants.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Inscription dans la Constitution des droits de l'enfant à naître dès sa conception. Suppression des lois sur l'IVG. Statut juridique et social à la mère de famille. Revenu parental d'éducation équivalant à 1,5 smic. Création d'un chèque scolaire. Abrogation du PACS. Suppression de l'impôt sur les successions. Harmoniser les régimes de retraite des salariés du privé et du public. Confier la gestion des retraites à un organisme d'Etat sous contrôle du Parlement. Développer progressivement les régimes de retraites complémentaires par capitalisation. Permettre aux Français de choisir l'âge de leur retraite.

Alain Madelin, DL
● Un « revenu de solidarité » de base, établi en fonction de la composition du foyer familial. Transformer chaque fois qu'on le peut ce revenu de solidarité en revenu d'activité, autour de tâches d'utilité sociale mises en œuvre par les collectivités locales. Créer un revenu familial garanti. Un système de retraite par points, à la carte, allongement progressif de la durée de cotisation. Rapprocher les pensions du public des retraites des privés. Favoriser l'accès aux fonds de pension pour tous les Français. Réformer notre système d'assurance-maladie en permettant l'autonomie des caisses. Elles auront la liberté de négocier les prestations avec les professionnels de santé, les médecins, les hôpitaux et les cliniques. Permettre aux Français de choisir librement leur caisse d'assurance. Harmoniser les tarifs de l'hospitalisation entre secteur privé et secteur public. Statut de pleine autonomie pour les établissements scolaires. Autonomie dans l'organisation, le recrutement des enseignants ou d'un personnel d'encadrement spécialisé, l'ouverture sur l'extérieur, la pédagogie, l'aménagement des rythmes scolaires. Donner aux parents la liberté de choisir l'école de leurs enfants. Créer un chèque éducation artistique et un chèque éducation multisport accessible à tous. Donner aux universités un véritable statut d'indépendance. Pour ceux qui quittent plus tôt le système éducatif, mettre en place avec les entreprises un capital formation « deuxième chance » dont ils pourront disposer tout au long de leur vie.

Noël Mamère, Verts
● Revenu d'autonomie pour les 18-25 ans. Majorité à 16 ans. Légalisation contrôlée du cannabis. Pas de collège de plus de 500 élèves et de lycées de plus de 1 000. Bourses de 250 euros par mois pour les bacs professionnels. Droit à la qualification tout au long de la vie. Semaine de quatre jours. Retraite à taux plein possible avant 60 ans pour 37,5 annuités de cotisation. Intégrer progressivement les régimes complémentaires au régime général. Créer un ministère de la santé et de l'assurance-maladie, avec loi de programmation pluriannuelle. Suppression de l'Ordre des médecins. 100 000 logements pour les SDF.

Bruno Mégret, MNR
● Créer une caisse de Sécurité sociale affectée aux immigrés.Limiter le champ de la Sécurité sociale à la prévoyance et à l'assurance. Instaurer une concurrence au sein du système de Sécurité sociale entre Etat et opérateurs privés. Laisser aux Français le choix de l'âge de leur départ à la retraite. Instaurer une retraite par capitalisation à côté de la retraite par répartition. Permettre aux cotisants de choisir les gestionnaires – Caisse nationale ou compagnies privées – pour leur assurance-maladie. Revenu parental de 1 000 euros par mois. Doter les mères de famille d'un statut leur garantissant l'assurance-maladie et les retraites. Aider au développement du travail à temps partiel. Inscrire dans la Constitution le principe du respect de la vie, de la conception à la mort naturelle.

Christiane Taubira, PRG
● Garantie d'un revenu minimum au moins égal au smic. Au-delà d'un certain niveau de pension (trois ou quatre fois le smic), les compléments doivent être financés par la capitalisation. A cette fin, devront être prévus des dispositifs de soutien fiscal à la constitution d'épargne-retraite comparables à celui qui est en vigueur pour la fonction publique. Création de crèches, gratuites, et de maisons de la petite enfance. Etude des langues régionales. Revenu minimum étudiant. Droit à la formation tout au long de la vie. Congés de maternité de 6 mois, congé de paternité d'un mois.

L'EMPLOI

François Bayrou, UDF
● Création d'« emplois francs », emplois nouveaux dont les cotisations patronales seront ramenées à 10 % du salaire brut pour une durée de cinq ans. Augmentation du smic à 1 000 euros net en deux ans par la baisse des charges sociales salariales.

Olivier Besancenot, LCR
● Adopter une loi interdisant les licenciements et l'octroi d'un droit de veto aux salariés pour tout ce qui concerne leur avenir. Proposer une hausse des salaires, des minima sociaux, des retraites de 228,67 euros pour tous et une véritable réduction du temps de travail à 32 heures, voire à 30 heures.

Christine Boutin, FRS
● Alléger les charges des entreprises. Supprimer le caractère obligatoire des 35 heures.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● La revalorisation du salaire direct se fera par la détaxation des salaires jusqu'à 750 euros, par un transfert des charges sociales sur les salaires, vers la TVA pour les cotisations patronales, vers la CSG pour les cotisations salariales. Le smic sera augmenté de 25 % sur cinq ans. Une Conférence des revenus sera convoquée pour examiner les grilles de salaires et les minima de branche. L'application des 35 heures sera assouplie : les heures supplémentaires seront rémunérées de 10 % supplémentaires jusqu'à la 39e heure, de 25 % au-delà. La France exigera, à Bruxelles, une clause dérogatoire pour maintenir le service public à la française. La présence des services publics en zone rurale sera maintenue ainsi que le statut public d'EDF.

Jacques Chirac, RPR
● Baisse des charges, notamment pour les plus bas salaires. Assouplissement de la loi sur les 35 heures. Création d'un compte personnel de formation qui permettra de se former tout au long de sa vie active. Création d'un « contrat d'insertion dans la vie sociale » (Civis) permettant aux jeunes de réaliser un projet associatif ou humanitaire. Création d'un « contrat sans charges » permettant l'insertion en entreprise des jeunes ayant moins de deux années d'études supérieures. Titularisation ou prolongation d'activités des emplois-jeunes créés en 1997. Le RMI devient « revenu minimum d'activité ». Toute reprise d'activité s'accompagnera d'une hausse de revenu garantie par l'Etat. Soutien à la création d'entreprises afin de créer un million d'entreprises nouvelles en cinq ans.

Daniel Gluckstein, PT
● Interdiction des licenciements et abrogation de la loi Aubry sur les 35 heures.

Robert Hue, PCF
● Un droit de regard et d'intervention pour les salariés et leurs représentants dans la vie de l'entreprise. Proposer un plan de rattrapage pour les salariés au smic, les petites pensions de retraite et les minima sociaux dont aucun ne devrait être inférieur au minimum de pauvreté dès 2003.

Lionel Jospin, PS
● Plein emploi d'ici à la fin de la décennie. Faire reculer le chômage de 900 000 en cinq ans. Nouveau contrat de retour à l'emploi dans le secteur non marchand mais également dans l'économie marchande. Pérennité des emplois-jeunes. 200 000 contrats de retour à l'emploi seront affectés aux plus de 50 ans. La formation tout au long de la vie sera un nouveau droit. Chaque salarié sera doté d'un compte-formation. Comme un compte-épargne, il comportera des droits qui pourront être utilisés tout au long d'une carrière professionnelle, y compris en cas de chômage. Ce compte doit financer à la fois un revenu pendant la formation et le coût de cette formation.

Arlette Laguiller, LO
● Augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux. Publication de la comptabilité de toutes les grandes entreprises et levée du secret bancaire sur les comptes de leurs dirigeants et principaux actionnaires.

Corinne Lepage, CAP 21
● Remplacement de l'ensemble des aides sur les bas salaires par une réduction unique de 152,45 euros par mois pour tous les salaires. Favoriser les entreprises qui recrutent des chômeurs de longue durée.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Donner la priorité d'emploi aux Français. Alléger les charges fiscales et sociales. Abroger la loi sur les 35 heures. Protéger le marché national par des contrôles et des droits de douane. Rendre la formation professionnelle aux professionnels. Réduire les impôts et tendre vers la disparition de l'impôt sur le revenu.

Alain Madelin, DL
● Supprimer le carcan des 35 heures obligatoires pour tous. Favoriser le temps choisi par la voie contractuelle et faire de la durée du travail une référence conventionnelle et non plus légale. Alléger le droit du travail pour les entreprises à taille humaine. Mettre en place un dispositif permettant à chaque jeune d'accéder à un emploi dans le cadre de contrats formation-emploi négociés avec les entreprises et les partenaires sociaux. Développer les mécanismes d'intéressement et de participation, y introduire une part plus flexible dans le salaire. Faciliter l'embauche des premiers salariés grâce à la création d'un chèque emploi dans les très petites entreprises.

Noël Mamère, Verts
● Relever les minima sociaux à hauteur de 80 % du smic. Créer un minimum salarial à temps partiel. Revaloriser le smic de 5 %. Droit de veto des comités d'entreprise sur les licenciements collectifs. Droit de regard sur les finances de l'entreprise. Renforcer la protection des salariés contre les licenciements individuels. Titulariser les emplois précaires dans la fonction publique. Doubler les moyens de l'Inspection du travail. Garantir à toute personne de 18 ans un droit de tirage de 60 mois de formation professionnelle, accompagnée d'une rémunération équitable.

Bruno Mégret, MNR
● Préférence nationale à l'embauche. Soumettre le recrutement des étrangers à autorisation administrative. Créer une taxe sur les salaires des étrangers. Supprimer le monopole de l'ANPE. Associer les salariés aux résultats des entreprises et leur distribuer des actions.

Jean Saint-Josse, CPNT
● Assurer, par l'Etat, une politique d'aide financière réelle des banques aux projets commerciaux et artisanaux. Simplifier l'ensemble des obligations et formulaires pour les petites entreprises afin d'en faciliter l'installation. Favoriser l'apprentissage en milieu rural. Organiser des « stages-vacances » dans les métiers traditionnels pour susciter de nouvelles vocations chez les personnes à la recherche d'un emploi.

Christiane Taubira, PRG
● Etablissement d'un lien entre le RMI et un « contrat d'activités » pouvant recouvrir une formation, ou une activité d'intérêt général. Extension des emplois-jeunes aux PME innovantes. Aide publique aux entreprises qui embauchent des jeunes, tutorés par des salariés en fin d'activité. Allégement de la charge fiscale et sociale et report partiel vers le capital financier et technique.

L'ENVIRONNEMENT

François Bayrou, UDF
● Création d'un ministère de la nature et du développement durable, ainsi que d'une autorité indépendante chargée de l'alerte publique. Maintien d'une filière nucléaire propre, lancement d'une politique de recherche sur le retraitement et la disparition des déchets. Enfouissement des lignes à basse et moyenne tension.

Olivier Besancenot, LCR
● Sortie du nucléaire militaire et civil, adoption d'un principe de précaution maximal concernant les OGM avec notamment le refus d'expérimentations en plein champ. Instauration d'un service public européen des transports qui privilégie le ferroutage.

Christine Boutin, FRS
● Payer les produits agricoles et maritimes à leur juste prix. Interdire le clonage huamin et toute manipulation sur l'embryon. Substituer à la lutte pour l'appropriation des sources d'énergie la notion de partage.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● En ville, seront favorisées la reconstruction des banlieues et la construction de maisons de ville pour accroître la mixité dans le logement social. Dans le respect du protocole de Kyoto, la lutte contre le bruit et contre l'effet de serre sera intensifiée. Priorité sera donnée aux transports en commun, à la voie d'eau, aux transports ferroviaires, au ferroutage et à la voiture électronique ou utilisant des piles à combustible.

Jacques Chirac, RPR
● Charte de l'environnement adossée à la Constitution. Introduction d'une éducation à l'environnement dans les programmes scolaires. Loi d'orientation sur cinq ans sur les « sécurités de la vie quotidienne ou professionnnelle » (industrie, alimentation…). Faire prévaloir, dans les négociations internationales, les politiques de développement durable.

Robert Hue, PCF
● Proposer un grand plan de développement du ferroutage et de lutte contre les inondations. Elargissement du protocole de Kyoto pour réduire vraiment les gaz à effets de serre ; moratoire mondial sur la production et la commercialisation des semences génétiquement modifiées.

Lionel Jospin, PS
● Priorité à la lutte contre l'effet de serre. Définition d'un schéma national de développement du transport combiné, du ferroutage et du cabotage, et un plan européen d'organisation du fret. Sécurisation de la politique des déchets nucléaires et chimiques. Meilleure transparence de la filière nucléaire. Création d'un ministère de l'environnement et des ressources naturelles.

Corinne Lepage, CAP 21
● Augmentation des moyens de contrôle par l'inspection des installations classées (coût budgétaire : 61 millions d'euros par an). Le principe de précaution doit devenir la règle générale. Interdiction de la recherche en plein champ pour les OGM, sauf pour tester leurs effets sur l'environnement. Rattachement de la direction générale de la santé, du ministère de l'environnement et de la direction de la consommation au sein d'un grand ministère de gestion des risques.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Défiscalisation des investissements utiles à l'environnement. Lancer une grande politique de la ruralité grâce au mécénat. Encourager les modes de transport peu polluants et les transports en commun. Diversifier les sources d'énergie.

Alain Madelin, DL
● Permettre à chaque citoyen de déduire de son impôt la somme de 100 euros pour l'affecter à l'association de son choix. Développer les droits de recours du citoyen devant la justice en permettant aux victimes d'un dommage de mener plus facilement des actions collectives (class action) en instituant le dommage-intérêt au multiple. Donner des compétences nouvelles aux régions.

Noël Mamère, Verts
● Créer une Organisation mondiale de l'environnement. Instituer une section ad hoc au sein de la Cour pénale internationale pour juger des « crimes écologiques ». Interdire le brevetage du vivant. Faire payer « le vrai prix » au transport routier, en taxant le gazole des camions comme l'essence. Transférer les investissements publics des autoroutes et des aéroports vers le rail. Renoncer au troisième aéroport. Instaurer des amendes de sécurité routière proportionnelles au revenu. Adopter un plan de sortie du nucléaire en vingt ans. Baisser la facture énergétique de 20 % en cinq ans. Avoir, à long terme, un panneau solaire par habitation, une éolienne par commune. Créer un ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. Interdire les OGM. Favoriser le bio dans les collectivités et les cantines. Aider les paysans qui pratiquent une agriculture respectueuse de la qualité et de l'environnement.

Bruno Mégret, MNR
● Encourager la recherche écologique. Créer un corps de protection de l'environnement et de garde-côtes. Réduire les cultures intensives. Favoriser le ferroutage. Reconstruire les paysages traditionnels (haies, mares, etc.). Eviter les expériences sur les animaux.

Jean Saint-Josse, CPNT
● Assurer une nécessaire concertation avec les propriétaires et les élus locaux pour tout projet de conservation des sites naturels. Interdire les OGM sauf de façon très contrôlée pour un usage strictement médical. Développer les énergies renouvelables de façon complémentaire au nucléaire. Réformer la loi chasse votée en 2000. Modifier les directives européennes Natura 2000 et oiseaux.

Christiane Taubira, PRG
● Encourager le développement des énergies renouvelables, particulièrement l'éolien et l'hydroélectricité. Protection des populations contre le risque nucléaire. Faire du ferroutage et du transport fluvial un impératif.

L'EUROPE

François Bayrou, UDF
● Une Constitution et un président élu par les citoyens européens. Passer à une Europe « puissance ».
– Politique étrangère : création d'une ressource indépendante des Etats destinée à financer l'accès à l'eau, la scolarisation et la lutte contre le sida dans les pays les plus pauvres. Elargissement des institutions internationales aux pays du tiers-monde et aux grandes puissances régionales ; négociations pour que l'OMC progresse sur la voie du démantèlement des barrières douanières ; renforcement de l'aide au développement pour atteindre 0,7 % du PIB ; mise en place d'un instrument international multilatéral chargé de la diversité culturelle.

Olivier Besancenot, LCR
● Proposer un pacte social pour le progrès avec une unification des droits sociaux en s'alignant sur les plus favorables aux salariés. Lever le secret bancaire, fermer les paradis fiscaux, taxer les mouvements internationaux (taxe Tobin), annuler la dette du tiers-monde, cesser de soutenir les régimes non démocratiques en Afrique et ailleurs.

Christine Boutin, FRS
● Décider un moratoire de la construction européenne et négocier un nouveau traité fondateur entre les Etats européens qui reconnaisse les fondements de notre civilisation.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● Publicité des débats et des votes au Conseil, droit d'initiative partagé entre la Commission et le Conseil, création d'une deuxième chambre au Parlement européen représentant les Parlements nationaux, réforme des statuts de la Banque centrale européenne pour lui confier la mission de lutter aussi pour l'emploi, réforme de la politique de la concurence, transformation du pacte de stabilité en pacte de coordination pour la croissance. Six grands projets de coopération renforcée seront créés : transports ferroviaires et tunnels transfrontaliers, codéveloppement avec l'Afrique et la Méditerranée, partenariat avec la Russie, énergie et sûreté des centrales nucléaires, recherche, politique aéronautique et spatiale.

Jacques Chirac, RPR
● Favoriser l'élargissement à 25 pays de l'Union européenne. Favoriser l'élaboration de la Constitution d'une fédération d'Etats-nations qui sera adoptée par un « référendum européen ». Election d'un président de l'Union par le conseil européen. Rétablissement des crédits militaires. Favoriser l'accès des pays pauvres au commerce international. Intensifier la francophonie.

Daniel Gluckstein, PT
● Abroger le traité de Maastricht et rompre avec les institutions européennes.

Robert Hue, PCF
● Proposer une renégociation de Maastricht et des traités européens, une réforme de la Banque centrale européenne qui permettent une harmonisation par le haut des législations sociales. Souhaiter également l'instauration d'un droit européen de pétition,instauration d'un système de stabilisation des prix des matières premières sous l'égide de l'ONU. Codéveloppement prioritaire avec les pays du Sud avec la création d'un fonds sous l'égide de l'ONU alimenté par une taxe Tobin des mouvements de capitaux

Lionel Jospin, PS
● Constitution européenne et fédération d'Etats-nations. Gouvernement économique de la zone euro, agissant en contrepoids de la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne qui devra favoriser les objectifs de croissance et d'emploi. Les assiettes de l'impôt sur les sociétés devront être harmonisées et un taux minimum fixé. Les décisions fiscales devront être prises à la majorité qualifiée. Traité social européen pour un véritable droit social européen. Un contrat de travail européen devrait définir des garanties minimales. Le mode de scrutin pour l'élection du Parlement européen devrait être modifié pour faire jouer la règle de la représentation proportionnelle dans de grandes circonscriptions régionales. Le président de la Commission européenne devrait être désigné parmi les membres de la majorité politique du Parlement européen. Le conseil des ministres de l'Union serait renforcé. Un conseil permanent de ministres chargés des affaires européennes, directement rattachés à leur premier ministre, serait chargé de coordonner le travail européen. Une carte d'identité européenne serait proposée. La mise en place d'une taxe internationale sur les flux financiers à court terme devra être étudiée. L'effort en faveur du développement devra être porté à 0,7 % du produit intérieur brut. Emprunt européen permettant de financer l'équipement des pays méditerranéens et annulation de la dette des pays en développement.

Corinne Lepage, CAP 21
● Pour une Constitution européenne. Un président européen élu, mais ce symbole très fort ne peut intervenir qu'une fois la question des institutions tranchée.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Dénonciation des traités et accords européens, abrogation de la monnaie unique et retour au franc.

Alain Madelin, DL
● Un nouveau pacte de croissance et d'emploi, fondé sur des réformes structurelles, des baisses d'impôts, l'ouverture des marchés protégés à la concurrence, une plus grande flexibilité du marché du travail. Une Constitution. Opter pour un fédéralisme très largement décentralisateur, protecteur de la diversité des nations et des peuples. Appliquer le principe de « préférence démocratique » en matière de politique étrangère.

Noël Mamère, Verts
● Créer une Europe des régions, dont les pouvoirs, inscrits dans la Constitution, seraient élargis à la manière de la Catalogne ou de l'Ecosse. Faire ratifier la Charte des langues régionales par le Parlement. Adopter une Constitution européenne par référendum. Droit pour tous les citoyens de saisir directement la Cour de justice des Communautés européennes.

Bruno Mégret, MNR
● Remettre en cause les traités communautaires. Fonder l'Europe sur la libre coopération entre Etats souverains.

Jean Saint-Josse, CPNT
● Lutter contre la technocratie européenne. Sur le principe un Etat une voix, chacun doit pouvoir défendre ses intérêts au moment de la définition, par le Conseil, d'un possible intérêt commun. Intégrer le Parlement national dans le processus de décision. Supprimer le collège des commissaires européens. Publier systématiquement les débats et les votes. Assurer l'accès des citoyens à tous les documents européens. Référendum pour tout nouveau traité et transfert de compétences nationales à l'Europe.

Christiane Taubira, PRG
● Promulgation d'une Constitution fédérale européenne. Renforcement du rôle du Parlement européen.

LA CULTURE

François Bayrou, UDF
● Application du taux réduit de TVA à l'ensemble des biens culturels. Développement de l'enseignement artistique. Inscription dans la Constitution européenne du principe de la diversité culturelle. Limitation des excès de la concentration par la réforme du droit de la concurrence. Mise en place d'un instrument international multilatéral chargé de la diversité culturelle.

Olivier Besancenot, LCR
● Revenir à l'objectif de 1 % du budget pour la culture, augmentation des fonds publics d'aide à la création du cinéma et de la musique. Retour de TF1 dans le pôle public, réserver la télévision numérique aux opérateurs publics. Défense de l'exception et de la diversité culturelle française et européenne .

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● La France défendra le principe de l'exception culturelle. Le service public de la télévision, échappant aux contraintes du financement par la publicité, sera recentré sur ses missions.

Jacques Chirac, RPR
● Enseignements culturels et artistiques au même niveau que les sports. Chèque « activités périscolaires » dans les collectivités locales. Nouveau régime fiscal du mécénat d'entreprise et des dons des particuliers. Cahier des charges modifié pour les chaînes publiques de télévision pour qu'elles aident à la création française. Plan national d'équipement des foyers en ordinateurs connectés à Internet. Accès à l'Internet à haut débit dans chaque commune d'ici à 2007.

Daniel Gluckstein, PT
● Défense de la SFP, de l'audiovisuel public, du patrimoine des musées nationaux menacés par l'Europe.

Robert Hue, PCF
● Création d'un pôle public de communication et de la production multimédia pour relancer une véritable industrie de programmes. Réforme du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour l'ouvrir à des représentants du Parlement, du Conseil économique et social, du personnel, des auditeurs et des téléspectateurs. Défense de l'exception culturelle.

Lionel Jospin, PS
● Qu'aucun Français ne soit éloigné d'une bibliothèque, d'un cinéma, d'un théâtre. Fonds de soutien à la production de programmes culturels de qualité pour la jeunesse. Développement de la télévision numérique terrestre. Création d'une véritable chaîne européenne sur le modèle d'Arte. Mise en place d'un espace européen de l'éducation et de la culture. Politique européenne commune fondée sur le développement de mécanismes de soutien à la création cinématographique, audiovisuelle et informatique.

Noël Mamère, Verts
● Défense du système de financement du cinéma français et européen. Revenu garanti pour les intermittents du spectacle. Interdiction de la publicité dans le service public de l'audiovisuel, taxation des revenus publicitaires des chaînes privées.

LES INSTITUTIONS

François Bayrou, UDF
● Le président de la République pourra nommer et révoquer le premier ministre. Il sera pénalement responsable. Le mode de scrutin pour l'élection des députés comportera une dose de proportionnelle. Création de trois droits nouveaux pour les Français : le droit de savoir, à travers la création d'une institution indépendante qui rendra publics tous les six mois les « tableaux de bord » de la France ; le droit de saisir, qui permettra d'obtenir une négociation sur ses conditions de vie ou ses attentes ; le droit de participer, par l'organisation de débats publics avant le vote des lois et l'organisation d'un certain nombre de référendums sur les grandes questions de l'avenir. La justice : élaboration d'un plan d'urgence, négocié avec les magistrats et les auxiliaires de justice, dans un « Vendôme » de la justice. Allégement du travail du juge, lui permettre de se concentrer sur l'essentiel, lui donner les moyens de son action. Développement de la justice de proximité à travers la création de « juges conciliateurs » et le développement de l'échevinage.

Olivier Besancenot, LCR
● L'arrêt de la privatisation et de la dérégulation des services publics. Un droit au référendum d'initiative populaire dans les communes, la suppression de la fonction présidentielle et l'instauration de la proportionnelle intégrale. Autodétermination des départements d'outre-mer.

Christine Boutin, FRS
● Instaurer un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable.

Jean-Pierre Chevènement, MDC
● L'unité de la politique pénale sera rétablie. Les magistrats du parquet ne recevront que des instructions écrites et publiques du garde des sceaux. L'indépendance des juges du siège sera raffermie. Il sera mis fin à l'inégalité « flagrante » dans l'inéxécution des peines et les victimes seront mieux protégées et indemnisées.

Jacques Chirac, RPR
● Instauration d'un référendum d'initiative populaire. Inscription dans la Constitution du droit à l'expérimentation pour les collectivités locales. Consolidation du statut particulier de la Corse « dans le respect de l'unité de la République ». Plan quinquennal de « développement des territoires ruraux ». Transférer aux régions la gestion des équipements publics et le fonctionnement des services publics. Création d'un office parlementaire d'évaluation. Raccourcissement du mandat des sénateurs à six ans. Création d'un « groupe des sages » chargé de réfléchir à la réforme du statut pénal du président de la République. Plan de réforme sur cinq ans des services de chaque ministère. Développer l'évaluation et la reconnaissance du mérite des fonctionnaires. Mise en place d'une évaluation des politiques publiques.

Daniel Gluckstein, PT
● Abrogation de la loi Chevènement sur l'intercommunalité, mise en place d'une Assemblée constituante souveraine « qui balaiera les institutions de la Ve République ».

Robert Hue, PCF
● Création de quatre nouveaux pôles ou services publics de l'eau, de l'environnement, du crédit et de la communication. Arrêt immédiat de la mise en œuvre des directives européennes qui ouvrent les services publics à la concurrence. Mise en place d'un statut de l'élu et transformation du Conseil constitutionnel.

Lionel Jospin, PS
● Aller vers le mandat unique pour les parlementaires. Statut de l'élu. Une part de scrutin proportionnel dans l'élection des députés. L'impossibilité pour le pouvoir politique d'intervenir dans les affaires individuelles devra être inscrite dans la loi. Droit donné aux justiciables de saisir des commissions de réclamation.
Que le président de la République puisse répondre, devant les juridictions de droit commun, comme tout citoyen, pour des actes antérieurs à son élection ou sans lien avec l'exercice de son mandat. Des référendums locaux et régionaux, à titre consultatif et selon des modalités définies par l'Etat, seront développés. Mandats nationaux et locaux à cinq ans. Ces propositions de réformes seront tranchées, dans l'année suivant les élections présidentielle et législatives, par un référendum. A plus long terme, le rôle et la fonction du Sénat ; une réforme du Conseil constitutionnel (mode de désignation de ses membres, élargissement de la saisine à tous les justiciables).

Arlette Laguiller, LO
● L'arrêt de la privatisation et de la dérégulation des services publics. Souhaiter la révocabilité des mandats.

Corinne Lepage, CAP 21
● Pour un régime présidentiel, avec suppression du droit de dissolution et du vote de confiance. Scrutin à la proportionnelle à l'allemande pour les législatives. Stricte limitation du cumul des mandats pour les parlementaires. Toute condamnation d'un élu pour une infraction d'ordre financier sera accompagnée d'une inéligibilité à vie.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Instituer une république référendaire pour organiser le gouvernement du peuple par le peuple. Cinq sujets feront l'objet d'un référendum : l'Europe, l'immigration, la fiscalité, l'enseignement et la sécurité.

Alain Madelin, DL
● Déléguer aux collectivités locales les pouvoirs d'adaptation réglementaires. Faire voter chaque année une loi de simplification administrative. Renforcer le rôle du Conseil constitutionnel et permettre aux citoyens de le saisir directement. Réorganiser les administrations en leur donnant plus d'autonomie et de responsabilités. Diminuer le nombre de fonctionnaires. Assurer une meilleure gestion du patrimoine de l'Etat et favoriser sa privatisation au profit de tous les Français. Réglementer le droit de grève dans le service public.

Noël Mamère, Verts
● Adopter une nouvelle Constitution par référendum : renforcement des droits du Parlement, suppression de l'article 16, réforme du statut pénal du président de la République. Réformer le mode de scrutin : proportionnelle mixte pour toutes les assemblées. Réduire les mandats locaux et nationaux à 5 ans. Reconnaître le vote blanc. Non-cumul des mandats : mandat unique non renouvelable plus de deux fois pour toutes les élections. Election de 18 ans à 70 ans.

Bruno Mégret, MNR
● Dégager l'Etat du secteur économique. Centrer l'Etat sur ses missions régaliennes. Réduire de 20 % le nombre de fonctionnaires. Réglementer la grève. S'opposer à l'autonomie des régions et à l'Europe des régions. Développer la décentralisation. Maintenir les communes. Créer des pays à la place des structures de coopération intercommunales. Créer des villes en regroupant des communes d'une même agglomération. Supprimer les départements et les régions. Instaurer une quarantaine de provinces. Autonomie fiscale des collectivités. Inscrire la préférence nationale dans la Constitution. Primauté du droit français sur le droit international. Instituer le référendum d'initiative populaire.

Jean Saint-Josse, CNPT
● Mandats renouvelables une seule fois. Egalité entre tous les candidats aux élections, notamment sur le financement de campagne. Interdiction du parachutage électoral. Prise en compte du vote blanc. Lutter contre l'étouffement législatif français. Poursuivre la déconcentration des administrations.

Christiane Taubira, PRG
● La Constitution de la VIe République devra prendre en compte les aspirations à une meilleure reconnaissance des identités culturelles, consacrer l'existence des régions, définir le partage des compétences entre Etat, Europe fédérale, collectivités territoriales. Instauration d'un véritable régime présidentiel par la suppression du poste de premier ministre. Restauration du pouvoir législatif. Réforme du Conseil constitutionnel. Création de comités nationaux d'usagers des grands services publics. Abaissement de l'âge du vote à 17 ans.

L'IMMIGRATION

François Bayrou, UDF
● Mise en œuvre d'une politique d'immigration et d'asile européenne.

Olivier Besancenot, LCR
● Proposer le droit de vote à toutes les élections pour les résidents étrangers, l'abolition de la double peine, la régularisation des sans-papiers et la liberté d'installation et de circulation accordée à tous.

Christine Boutin, FRS
● La politique d'immigration doit répondre à des besoins professionnels précis. Asseoir l'intégration sur une adhésion culturelle et humaine à la France. Rendre volontaire l'obtention de la nationalité française, avec une prestation de serment solennelle.

Robert Hue, PCF
● Réclamer le droit de vote pour les résidents étrangers non communautaires, la régularisation des sans-papiers, l'abolition de la double peine et une réforme en profondeur du droit d'asile permettant transparence et rapidité dans le traitement des dossiers.

Lionel Jospin, PS
● Droit de vote des étrangers régulièrement installés depuis cinq ans pour les élections locales.

Arlette Laguiller, LO
● Régularisation des sans-papiers.

Corinne Lepage, CAP 21
● Trouver un équilibre entre les garanties individuelles en Europe et l'aide aux pays sous-développés.

Jean-Marie Le Pen, FN
● Rétablissement des contrôles aux frontières et des contrôles d'identité sur tout le territoire. Préférence nationale à l'emploi, l'aide sociale, le logement. Un étranger ne pourra devenir français que par naturalisation. Arrêt de pratiques religieuses contraires à l'hygiène et au respect de la santé publique. Arrêt de la prolifération des mosquées. Organiser le retour des immigrés : inversion du regroupement familial, suppression de la carte de séjour de dix ans tacitement reconductible.

Alain Madelin, DL
● Promouvoir une politique d'immigration coordonnée au niveau européen, liée aux possibilités réelles du marché du travail, et s'inspirant de la « green card » américaine.

Noël Mamère, Verts
● Régularisation de tous les sans-papiers. Droit d'asile, un seul statut. Abolition de la double peine. Droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents étrangers aux municipales et aux européennes. A terme, droit de vote à toutes les élections. Pleine égalité dans l'accès à tous les emplois.

Bruno Mégret, MNR
● Que la France rétablisse ses frontières. Expulsion des immigrés clandestins et des délinquants étrangers. Retour progressif dans leur pays des étrangers qui ne respectent pas nos coutumes et nos valeurs. Priorité aux citoyens français pour les emplois et les prestations sociales. Réforme du code de la nationalité.

Christiane Taubira, PRG
● Droit de vote dans les « mairies de quartier » pour les étrangers résidents depuis un an.

En Europe, la « troisième voie » estompe les frontières idéologiques

Les quatre grands pays de l'UE se sont distingués par des politiques tout en nuances, qui oscillent entre des réponses libérales corrigées de mesures sociales et des réponses sociales-démocrates mâtinées d'une dose de libéralisme

A la veille des élections du 27 septembre 1998, qui amenèrent au pouvoir en Allemagne la coalition rouge-verte, un aphorisme du philosophe Georg Christoph Lichtenberg (1742-1799) faisait florès : *« Je ne suis pas certain que ça ira mieux si ça change, mais je suis certain qu'il faut que ça change pour que ça puisse aller mieux. »* Si des divergences idéologiques s'affichaient bien entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, il s'agissait en effet de mettre d'abord fin à seize ans de règne ininterrompu du chancelier Helmut Kohl, le plus long de l'histoire allemande, qui pulvérisait les records d'Adenauer et de Bismarck. *« Seize ans, ça suffit ! »*, était le slogan le plus percutant, celui qui parlait autant aux anciennes générations qui voulaient le changement qu'aux jeunes qui n'avaient jamais connu d'autre chancelier que *« le géant noir du Palatinat »*.

L'aphorisme de Lichtenberg était d'autant plus pertinent qu'il soulignait une volonté largement partagée par la grande majorité des électeurs dans les grands pays européens, la volonté de l'alternance. Sans doute celle-ci ne se manifeste pas partout au même moment. Sauf exception, il n'existe pas de synchronie politique européenne qui ferait cohabiter dans l'Union européenne des gouvernements dominés soit par les libéraux-conservateurs, soit par les sociaux-démocrates. D'ailleurs, quand cela se produit, force est bien de constater que l'intégration européenne n'avance pas plus vite. *« Nous n'aurons plus d'excuse si l'Europe ne correspond pas à nos engagements »*, disait le premier secrétaire du PS, François Hollande, après la victoire des sociaux-démocrates allemands couronnant une série commencée en mai 1997 par Tony Blair et poursuivie par Lionel Jospin un mois plus tard. Or « l'Europe rose » est loin d'avoir tenu ses promesses, à la fois sur la forme – faute d'une concertation accrue entre partis et dirigeants de gauche –, et sur le fond – absence de politiques communes marquées à gauche.

La raison tient dans l'absence de cohérence programmatique de la social-démocratie européenne, cette dernière ne pouvant être assimilée à toute la gauche mais restant dans la plupart des pays européens la force dominante de cette mouvance. Confrontés à des défis similaires – la mondialisation et ses conséquences, l'Europe de Maastricht, la réduction des déficits et les privatisations, la restructuration de l'Etat-providence –, les dirigeants européens se sont distingués, au cours des dernières années, moins par leur affiliation partisane que par leur position vis-à-vis de la pensée néolibérale. En prenant l'exemple de quatre grands pays de l'UE qui ont connu l'alternance depuis le milieu des années 1990, il est possible de classer les politiques prônées par les challengers ou suivies par les gouvernants sur une échelle allant des solutions les plus libérales aux solutions les plus typiques de la social-démocratie.

Toutefois, aucun des quatre pays ne se situe à l'un ou l'autre extrême. Les différences sont souvent plus que des nuances mais elles oscillent entre des réponses libérales corrigées de mesures sociales et des réponses sociales-démocrates mâtinées d'une dose de libéralisme. Ce clair-obscur explique que beaucoup d'électeurs soient désorientés ou perplexes. Un tiers vote à gauche, un tiers vote à droite et un tiers hésite entre les deux grands partis, dit-on en Allemagne. Dans ce pays, la campagne électorale qui débute en vue des élections du 22 septembre est féroce, mais l'opposition chrétienne-démocrate a d'ores et déjà annoncé qu'au cas où elle reprendrait le pouvoir elle ne reviendrait pas sur les décisions pourtant les plus controversées de la coalition rouge-verte (impôt écologique, loi sur l'immigration, etc.).

Il est vrai que, sur l'échelle du social-libéralisme, l'Allemagne se situe quelque part au milieu, entre la France de Lionel Jospin d'une part, l'Espagne de José Maria Aznar et l'Italie de Silvio Berlusconi, d'autre part. Et cela d'autant plus que la campagne électorale précédente (celle de 1998) avait été menée par un Parti social-démocrate divisé entre le candidat à la chancellerie, Gerhard Schröder, présenté comme *« le camarade des patrons »*, qui en disait le moins possible pour ne déplaire à personne, et le président du parti, Oskar Lafontaine, partisan d'une politique néo-keynésienne favorisant la demande, les mesures sociales et la croissance, fût-ce aux dépens de la stabilité des prix. Plus proche, globalement, de la position des socialistes français avec lesquels il avait d'ailleurs renoué des liens autrefois distendus. Après la démission d'Oskar Lafontaine, qui a claqué la porte du ministère des finances moins de six mois après son arrivée, Gerhard Schröder avait la voie libre pour se rapprocher du New Labour de Tony Blair. Et ils signèrent tous les deux un texte programmatique à la veille des élections européennes de 1999, au grand déplaisir des socialistes français.

La réussite de Tony Blair est d'avoir su se placer au lieu géométrique des contradictions européennes. Silvio Berlusconi, José Maria Aznar, Gerhard Schröder peuvent se réclamer de lui. Même Lionel Jospin pense qu'il n'est pas mauvais d'être photographié à ses côtés

L'émotion de ces derniers était déplacée. Le chancelier n'accorde pas plus de crédit à la *« troisième voie »*, tracée par le sociologue et directeur de la London School of Economics, Anthony Giddens, l'idéologue du nouveau travaillisme, qu'à n'importe quel autre programme. C'est avant tout un pragmatique qui pense en termes de conquête du pouvoir. Son alliance avec les Verts ne le pousse pas nécessairement « plus à gauche ». En effet, si les amis de Joschka Fischer ont eu une influence qu'on peut qualifier de « progressiste » sur certains dossiers (impôt écologique, abandon du nucléaire, loi sur la nationalité), ils défendent souvent dans les domaines économiques des positions favorables à la rigueur financière et à la flexibilité réglementaire.

En 1998 en Allemagne, le changement devait mettre fin à l'immobilisme engendré par seize ans de pouvoir du même chancelier. En 2000, les Espagnols ont triomphalement reconduit José Maria Aznar et son Parti populaire parce qu'ils incarnaient la continuité d'une politique économique réussie, tandis que les propositions très « françaises » de l'alliance socialistes-communistes (35 heures, hausse du salaire minimum, impôts sur les gros revenus...) n'ont pas fait recette. En mai de l'année suivante, Silvio Berlusconi a chassé le centre-gauche avec un programme thatchérien dans sa rhétorique et démagogique dans ses propositions.

Un mois plus tard, en juin 2001, malgré la colère des agriculteurs britanniques (mais ils ne sont plus très nombreux) à la suite de l'épizootie de fièvre aphteuse, Tony Blair a écrasé les conservateurs. En Grande-Bretagne, la controverse électorale ne portait pas d'abord sur des questions économiques et sociales : *« Tony Blair, l'unique conservateur crédible actuellement sur le marché »*, affirmait *The Economist*. L'hebdomadaire, qui pour la première fois appelait à voter travailliste, constatait que sur les thèmes intéressant vraiment les électeurs (santé, sécurité, immigration), le New Labour faisait aussi bien, sinon mieux, que les gouvernements conservateurs précédents. Et bien que la majorité des Britanniques soient sceptiques vis-à-vis de la monnaie unique, l'opposition farouche des conservateurs à l'euro ne pouvait suffire à faire pencher la balance du côté de ces derniers. Il est vrai aussi que le parti tory n'avait pas un leader de la trempe de Tony Blair, mais cette faiblesse personnelle était plus le reflet que la cause de leur désarroi.

La réussite de Tony Blair au cours de ces dernières années est d'avoir su se placer au lieu géométrique des contradictions européennes. Silvio Berlusconi ou José Maria Aznar aussi bien que Gerhard Schröder peuvent se réclamer de lui. Même Lionel Jospin pense maintenant qu'il n'est pas mauvais d'être photographié à ses côtés quand il s'agit d'attirer les électeurs centristes. La *« troisième voie »* a estompé les frontières idéologiques. Elle est un trait d'union entre la social-démocratie rénovée et le libéralisme tempéré. Si elle n'est que rarement évoquée, elle est de plus en plus souvent empruntée.

Daniel Vernet

Chirac, Jospin, Hue, Laguiller, Le Pen, ce qu'ils disaient en 1995

Cinq des candidats d'aujourd'hui étaient déjà présents il y a sept ans. La plupart ont gardé les lignes de force de leur discours d'alors. Mais la « fracture sociale » de Jacques Chirac a disparu

Ils avaient sept ans de moins. Ils étaient déjà là. Déjà candidats. Arlette et Lionel, Jacques, Robert et Jean-Marie. Les uns rodés par leurs campagnes précédentes, les autres néophytes de la compétition présidentielle. Sept ans ont passé. Ils ne sont ni tout à fait les mêmes, ni métamorphosés par le changement de siècle. Flash back.

A tout seigneur tout honneur : le 17 février 1995, devant 15 000 partisans réunis au Palais des sports de Paris, Jacques Chirac amorce l'offensive qui le conduira à l'Elysée. *« La France va mal. Nous en sommes arrivés à penser que nous n'avions prise sur rien. Alors je suis venu dire aux Français qu'il est temps de renoncer au renoncement »*, attaque-t-il.

Dix fois, cent fois interrompu par la salle enthousiaste, il poursuit : « *Il y a ceux qui s'en tiennent toujours aux mêmes recettes. Attendant le retour de la croissance, ils pensent rassurer en ne modifiant qu'un minimum de choses. Ils font tout, disent-ils, pour éviter une fracture sociale, comme si celle-ci n'existait pas déjà.* » Fracture sociale : le mot est lâché qui donnera son style à sa campagne et lui sera tant reproché ensuite, quand il sera revenu de ces élans gauchistes.

Pour l'heure, il insiste, il martèle : « *Oui, il existe aujourd'hui une France vulnérable, une France blessée qui paie par le chômage et l'exclusion la facture de nos conservatismes. Et l'autre France ne peut pas l'accepter. Les deux France sont solidaires. Elles le seront dans la difficulté. Elles peuvent l'être demain dans le renouveau.* » Cette brèche ouverte, il ne reculera devant rien. « *Oui, la morale publique se porte mal dans notre pays et je veux la remettre au cœur du projet politique* », lance-t-il un jour. Et le lendemain ce fameux « *les salariés ne doivent pas être les oubliés de la croissance ; je suis de ceux qui considèrent que la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi* ». Pour lutter contre le chômage, une seule solution : mettre « *la finance au service de l'économie réelle* », réduire les prélèvements obligatoires, alléger l'impôt sur le revenu, réformer la fiscalité locale. Et pour renouer le « *pacte républicain* », « *mettre un terme à la dérive monarchique de nos institutions* » et « *offrir à tous les Français la vraie sécurité sociale* ». On sait ce qu'il en advint.

Au même moment, Lionel Jospin fait ses premières armes. Brillamment intronisé par le vote des militants socialistes le 5 février, il tarde ensuite à trouver le ton et le rythme. Un premier slogan – « *Avec Jospin, c'est clair* » – fait place à « *Une France plus juste* », repris aujourd'hui. Au « *nouveau pacte républicain* » initialement proposé se substitue bientôt cette « *nouvelle gauche* » qu'il entend incarner et qui n'est pas encore plurielle.

Cette gauche-là se veut porteuse des « *valeurs de justice, de vérité et de progrès* » ; elle entend rassembler « *tous ceux qui, en France, aspirent à un renouveau de l'éthique républicaine et de la morale publique* ». Et elle invente la boîte à outils qui sera utilisée à partir de juin 1997 : lutte contre le chômage grâce à la réduction du temps de travail (à 37 heures en deux ans, à l'époque, parce que, précise Lionel Jospin, « *si on dit les 35 heures tout de suite, cela paralyse* »), abaissement des charges sur les bas salaires, rééquilibrage de la fiscalité du travail et de celle du capital, réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel, indépendance de la justice et doublement de son budget en cinq ans.

Mais c'est quand il commence à s'en prendre à la droite et au candidat Chirac que le champion des socialistes parvient à « *fendre l'armure* » : « *Nous avons avec M. Chirac le cas d'un candidat qui ne joue pas franc jeu. Il dissimule l'homme de droite qu'il a toujours été derrière un épais brouillard. Les Français sauront déjouer cette imposture.* » Et de fustiger, après quelques échanges d'amabilités entre MM. Chirac et Balladur, « *cette campagne qui n'inspire pas le respect* » à des citoyens excédés par « *cette absence de hauteur de vues et ce face-à-face médiocre de candidats qui s'invectivent* ». Cinq ans de cohabitation n'auront pas arrangé les choses, au risque de l'entraîner lui-même sur ce terrain.

Sept ans ont passé. Ils ne sont ni tout à fait les mêmes ni métamorphosés par le changement de siècle

Mine de rien, Arlette Laguiller aussi a changé. Bien sûr, cela fait belle lurette que son « *travailleuses, travailleurs* » est devenu familier, que les drapeaux rouges claquent dans ses meetings et qu'elle préconise d'« *imposer un plan d'urgence pour la défense des travailleurs avec des mesures radicales comme la réquisition sans indemnité ni rachat de toutes les entreprises qui licencient* ». Mais elle ne pleurait pas encore quand on la questionnait sur Lutte ouvrière et revendiquait hautement sa fidélité au « *communisme de Lénine et Trotski* ». Il est vrai que les sondages ne lui promettaient pas 10 % des voix.

« *Une gauche bien à gauche contre l'argent-roi* », des « *droits nouveaux pour les salariés leur permettant de bloquer les licenciements* », l'augmentation du smic et des minimas sociaux : on croirait entendre le Robert Hue d'aujourd'hui, luttant pour la survie du Parti communiste. C'est pourtant celui de 1995. Encore neuf, surprenant son monde lorsqu'il affirme « *solennellement que le bilan des pays socialistes n'était pas globalement positif* » contrairement aux affirmations péremptoires de Georges Marchais, porté par l'espoir que les communistes « *peuvent recréer une dynamique de l'espérance* ». Et capable de lancer, bravache : « *Si je me contente de vouloir aménager le monde, il vaut mieux que ce soit le Parti socialiste qui le fasse. Moi, communiste, j'ai vocation à changer le monde* » !

Reste Jean-Marie Le Pen, alors au faîte de ses espérances. « *Préférence nationale inscrite dans la Constitution* », « *emplois et formation professionnelle réservés aux seuls Français* », suppression de l'impôt sur le revenu, rétablissement de la peine de mort : l'antienne est rodée. S'y ajoute, déjà, une haine tenace à l'encontre de Jacques Chirac à qui il promet de « *casser les pattes pour qu'il ne soit pas à l'arrivée* ».

On allait oublier : le 18 avril 1995, en ouverture d'un meeting de soutien au candidat socialiste, un orateur lançait à son adresse : « *Fais-nous rêver, Lionel !* » C'était Noël Mamère. Sept ans plus tard, le 18 janvier, c'est à lui que son ami Dany Cohn-Bendit lançait : « *Surprends-nous, Noël* » !

Gérard Courtois

Résultats du test de la page VIII

Bravo. Comptez maintenant vos points avec les codes suivants :

B: Bayrou
C: Chirac
D: Madelin
H: Hue
J: Jospin
L: Laguillier
M:Mamère
P: Le Pen
V: Chevènement

1/	A) B B) J C) H D) C E) LL F) M G) D H) P I) V	13/	A) C B) J C) H D) M E) V F) D
2/	A) V B) LL C) B D) M E) H F) D		
3/	A) C B) J C) M D) D E) H F) P G) LL H) V	16/	A)H M B)
4/	A) J B) B C) J D) LL E) D F)	17/	A) C B) D C) B D) V E) P F) LL G) B H) P I) D
5/	A) D B) J C) C V D) M E) P	18/	A) J
6/	A) C B) B C)	19/	A)CHP B)
7/	A) D B)	20/	A) H B) M C) J D)
8/	A) V B) B C) M	21/	A) D B) B C) J C D) V E) P
9/	A) P B)	22/	A) V B) H C) B
10/	A) J B) C C) B D) V E) D F)	23/	A) H M B)
11/	A) V B) B C) J D) D	24/	A) M B) H C)
12/	A) J B) C C) H D) M E) D F) B	25/	A) LL B) P

Normalement, vous devriez voter pour le candidat auquel vous avez inconsciemment accordé le plus de points (les chances de chacun ont été calculées pour être égales - c'est pourquoi les réponses Laguiller, dont le programme est peu détaillé, comptent double !). Mais il est probable que vous aurez été séduit par plusieurs prétendants à l'Elysée. De quoi vous regarder d'une nouvelle manière.

POUR QUI ALLEZ-VOUS VOTER ?

Si vous voulez voter pour le candidat le plus proche de ce que vous pensez, ce test peut vous aider. Il vous propose de choisir entre différentes propositions avancées par neuf candidats (Arlette Laguiller, Robert Hue, Lionel Jospin, Noël Mamère, Jean-Pierre Chevènement, François Bayrou, Jacques Chirac, Alain Madelin et Jean-Marie Le Pen). Attention, le choix est rendu parfois délicat par la proximité ou le flou des programmes... Sauf pour la dernière question, limitez-vous à une seule réponse. A vous de jouer

économie

1 Pour l'emploi, quelle proposition vous paraît la plus intéressante ?

- **A** - Créer 800 000 emplois en deux ans grâce à des « emplois francs » dont les cotisations sociales seraient limitées à 10% du salaire brut
- **B** - Se fixer l'objectif de 900 000 chômeurs de moins en cinq ans
- **C** - Une loi-cadre de conversion de tous les emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés d'ici à 2007
- **D** - Créer des emplois en relançant la politique des zones franches
- **E** - Interdire les licenciements et les délocalisations
- **F** - Droit de veto des comités d'entreprise sur les plans sociaux et les licenciements collectifs
- **G** - Alléger le droit du travail pour les entreprises à taille humaine
- **H** - Réserver en priorité l'emploi aux Français
- **I** - Une initiative européenne de relance de la croissance

2 Que faut-il faire pour les bas salaires ?

- **A** - Augmenter fortement le SMIC (25% sur 5 ans) et les bas salaires
- **B** - Une augmentation importante des salaires
- **C** - Une augmentation du salaire réel par une diminution des cotisations sociales des salariés
- **D** - Revaloriser le SMIC de 5% et créer un minimum salarial à temps partiel de 80% du SMIC
- **E** - Augmenter immédiatement le SMIC de 10% pour aller vers les 1 372 euros en cinq ans
- **F** - Développer les mécanismes d'intéressement et de participation introduisant une part flexible dans le salaire

3 Quelle réforme fiscale aurait votre préférence ?

- **A** - Réduire d'un tiers l'impôt sur le revenu en cinq ans
- **B** - Réduire de moitié la taxe d'habitation
- **C** - Supprimer la taxe d'habitation
- **D** - Réduire à 33% le taux maximal d'impôt sur le revenu
- **E** - Doubler l'impôt sur les grandes fortunes
- **F** - Abolir les droits de succession en ligne directe
- **G** - Augmenter l'impôt des grandes sociétés et des plus riches
- **H** - Réduire le taux de TVA à 5,5% dans la restauration et la rénovation de l'habitat

4 Question retraites, quelle formule vous séduit le plus ?

- **A** - Développer l'épargne salariale tout en garantissant les retraites par répartition
- **B** - Permettre à tous les salariés de bénéficier d'un complément de revenu par capitalisation sans affaiblir le régime de répartition
- **C** - Créer des fonds de pension à la française en coordination avec les partenaires sociaux
- **D** - Favoriser l'accès aux fonds de pension pour tous les Français
- **E** - Une retraite à taux plein de droit quel que soit l'âge après 40 ans de cotisations
- **F** - Un droit à la retraite avant 60 ans pour ceux qui ont cotisé 160 trimestres

5 Que faut-il faire des 35 heures ?

- **A** - Supprimer ce carcan pour les entreprises
- **B** - Conserver cet acquis
- **C** - En assouplir le régime
- **D** - Aller plus loin vers la semaine des quatre jours

6 Etes-vous favorable à une évolution du RMI ?

- **A** - Proposer aux bénéficiaires du RMI un contrat d'insertion et instituer un revenu minimum d'activité
- **B** - Au bout de 6 mois, tout RMiste doit se voir proposer, en même temps qu'un revenu minimum, une activité publique à mi-temps
- **C** - Non

7 Doit-on réduire le nombre des fonctionnaires en profitant des départs à la retraite ?

- **A** - Oui
- **B** - Non

8 Quelle attitude face à l'énergie nucléaire ?

- **A** - Lancement d'une nouvelle génération de réacteurs électro-nucléaires, plus sûrs et plus performants
- **B** - L'objectif est un nucléaire propre
- **C** - Plan de sortie du nucléaire en 20 ans

société

9 Quelle réponse à l'insécurité ?

- **A** - Tolérance zéro
- **B** - Impunité zéro
- **C** - Tout délit doit trouver sa sanction
- **D** - Prévention sans faille, sanction sans faille
- **E** - Rétablissement de l'unité de la politique pénale
- **F** - Un plan Orsec pour la sécurité et la justice de 2 milliards d'euros

10 Faut-il enfermer les jeunes délinquants ?

- **A** - Développer l'accueil des mineurs dans des structures fermées
- **B** - Créer des centres préventifs et éducatifs fermés pour délinquants multirécidivistes et auteurs d'actes de violences graves
- **C** - Construire 10 000 places en foyer d'éducation renforcée
- **D** - Créer 60 centres de retenue fermés pour délinquants multirécidivistes mineurs
- **E** - Créer une palette d'établissements spécialisés pour les accueillir
- **F** - Non

11 Que faire de l'ordonnance de 1945 ?

- **A** - La refondre pour en finir avec l'impunité des mineurs délinquants
- **B** - La réécrire
- **C** - L'adapter dans l'intérêt même des jeunes en grande difficulté d'insertion sociale
- **D** - Refuser sa remise en cause

12 Quel droit à la formation ?

- **A** - Chaque salarié doit être doté d'un compte-formation valable tout au long de sa carrière
- **B** - Ouverture d'un compte personnel formation pour chaque Français
- **C** - Droit à la mobilité choisie
- **D** - Droit de tirage de 60 mois de formation professionnelle qualifiante rémunérée accordée à chacun dès 18 ans
- **E** - Créer un capital formation « deuxième chance » disponible tout au long de leur vie pour ceux qui quittent plus tôt le système éducatif
- **F** - Combattre l'illettrisme à la racine

13 Qu'offrir aux jeunes ?

- **A** - Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) donnant une ressource aux jeunes réalisant un projet
- **B** - Mise en place d'un contrat d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans sous forme d'allocation pour ceux qui s'engagent dans une démarche d'insertion ou de formation
- **C** - Allocation mensuelle de 700 € pour les jeunes de 18 à 25 ans dans le cadre d'une contrat d'autonomie
- **D** - Revenu d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans
- **E** - Prêt d'installation de 10 000 € à taux zéro pour tous les jeunes
- **F** - Permettre à chaque jeune d'accéder à un emploi dans le cadre de contrats formation-emploi

14 Comment aider les familles avec enfants ?

- **A** - Donner un revenu parental égal au SMIC aux parents français
- **B** - Un chèque enfance pour payer les prestations d'accueil d'enfants en dehors du temps scolaire
- **C** - Créer l'allocation unique d'accueil du jeune enfant
- **D** - Augmenter sensiblement les moyens consacrés à la garde du petit enfant
- **E** - Augmenter de 50% le nombre de places en crèche et les postes d'assistante maternelle
- **F** - Créer des fonds de solidarité familiale permettant aux familles modestes de constituer une épargne collective défiscalisée

15 Faut-il régulariser les sans-papiers et supprimer la double peine ?

- **A** - Oui
- **B** - Non

16 Faut-il dépénaliser l'usage des drogues douces ?

- **A** - Oui
- **B** - Non

politique

17 Les régions doivent-elles pouvoir adapter les lois ?

- **A** - Inscrire dans la Constitution le droit à l'expérimentation pour les collectivités locales
- **B** - Déléguer aux régions, dans le cadre des lois nationales, un vrai pouvoir normatif
- **C** - Réformer la Constitution pour donner l'autonomie fiscale aux pouvoirs locaux
- **D** - La loi doit rester la même pour tous, en Corse comme dans les DOM

18 Faut-il aller plus loin dans le cumul des mandats ?

- **A** - Mandat unique pour les parlementaires
- **B** - Mandat unique et non renouvelable plus de deux fois pour toutes les élections
- **C** - Non

19 Faut-il instaurer le référendum d'initiative populaire ?

- **A** - Oui
- **B** - Non

20 Doit-on accorder le droit de vote aux étrangers ?

- **A** - Droit de vote pour les résidents étrangers
- **B** - Droit de vote pour les résidents étrangers aux élections municipales et européennes
- **C** - Droit de vote des étrangers régulièrement installés depuis 5 ans aux élections locales
- **D** - Non
- **E** - Au contraire, supprimer l'acquisition automatique de la nationalité française

international

21 Etes-vous partisan d'une Constitution européenne ?

- **A** - Adoption d'une Constitution au fédéralisme très largement décentralisateur
- **B** - Adoption d'une Constitution fédérale avec un président élu au suffrage universel
- **C** - Adoption d'une Constitution européenne fondant une fédération d'Etats-nations
- **D** - Non, création d'une deuxième Chambre au Parlement européen représentant les Parlements nationaux
- **E** - Dénonciation des traités de Maastricht, Schengen et Amsterdam

22 Doit-on taxer les mouvements internat. de capitaux ?

- **A** - Taxation des mouvements de capitaux spéculatifs
- **B** - Création d'un fonds de réparation sous l'égide de l'ONU, alimenté par une taxation Tobin des mouvements de capitaux
- **C** - Création d'une ressource indépendante des Etats consacrée au développement

23 Faut-il annuler la dette des pays pauvres ?

- **A** - Annuler immédiatement et totalement la dette des pays pauvres
- **B** - Ce n'est pas si simple

24 Que faire des OGM ?

- **A** - Interdire l'arrivée des OGM
- **B** - Moratoire mondial sur la production et la commercialisation des OGM
- **C** - Les laisser vivre

question subsidiaire

25 Avec quelles propositions êtes-vous d'accord *(plusieurs réponses possibles)* ?

- **A** - Imposer la révocabilité des élus
- **B** - Instituer un moratoire des dettes agricoles
- **C** - Plus de SDF dans les cinq ans qui viennent
- **D** - Recréer un parti qui défende vraiment les intérêts des travailleurs
- **E** - Rétablir la liberté de candidature aux élections professionnelles
- **F** - Abolir le secret commercial et bancaire
- **G** - Réformer la Constitution pour mettre un terme à la cohabitation
- **H** - Dépolitiser les manuels et l'enseignement
- **I** - Plafonner le prélèvement fiscal sur l'épargne à un tiers du produit ou à 1% de la valeur des actifs
- **J** - Rééquilibrer les relations entre grandes sociétés et petites entreprises
- **K** - Mettre sous tutelle les alloc. familiales en cas de complicité des parents dans la délinquance des mineurs
- **L** - Garantir à l'entrepreneur un patrimoine familial insaisissable
- **M** - Permettre l'adoption prénatale
- **N** - Récompenser financièrement les agents de la fonction publique performants
- **O** - Donner au pouvoir médiatique un fondement constitutionnel
- **P** - Permettre à tous les étudiants d'accomplir au moins un semestre d'études dans une université européenne

LE CALCUL DES RÉSULTATS PAGE VII